LE MONDE
DES INITIATIVES



Les entreprises publiques bougent
11 pages d'annonces classées

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16307 – 7,50 F
MERCREDI 2 JUILLET 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

ENTRETIEN

Yasser Arafat accuse Benyamin Nétanyahou de saboter la paix

DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, accuse le gouvernement de Benyamin Nétanyahou de saboter le processus de paix. Il demande aux Etats-Unis *« d'assumer maintenant leur responsabilité morale et politique »*, en amenant Israël à appliquer les accords conclus entre l'OLP et les gouvernements travaillistes israéliens. M. Arafat, qui a rencontré à Paris, lundi 30 juin, Jacques Chirac, Lionel Jospin et Laurent Fabius, souhaite l'aide de la France et de l'Europe *« pour sauver le processus de paix »*. *« Très inquiet »* des conséquences possibles du blocage, y compris aux Etats-Unis et en Europe, M. Chirac a plaidé pour une action conjuguée euro-américaine.

Lire page 3

Lionel Jospin précise ses engagements

- Il confirme, pour 1998, le rééquilibrage des impôts en faveur des revenus du travail
- L'audit financier pourrait conduire à une ponction sur les entreprises dès l'automne
- Le premier ministre estime qu'il a respecté sa parole sur l'usine Renault de Vilvorde

LIONEL JOSPIN s'est expliqué, mardi 1er juillet, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avant de recevoir les parlementaires de la majorité, à Matignon. Le premier ministre, qui interviendra sur France 2 jeudi, affirme qu'il a tenu ses engagements sur l'usine Renault de Vilvorde, dont la fermeture est critiquée dans la majorité et au sein du Parti socialiste. *« Je regrette le sens des conclusions* [de l'expert] *mais nous ne vivons plus dans une économie administrée »*, a-t-il affirmé en mettant en avant l'absence de licenciements et la création de quatre cents emplois sur le site.

M. Jospin a annoncé pour l'automne plusieurs projets de loi sur le contrôle des licenciements économiques, la réforme du code de nationalité, le plan pour l'emploi des jeunes, l'inscription automatique des jeunes de dix-huit ans sur les listes électorales. Il a aussi rappelé à l'ordre sa majorité en lui indiquant qu'elle ne doit pas seulement s'intéresser à l'action du gouvernement. *« Le combat contre la droite reste une nécessité »*, a souligné le premier ministre, qui s'en est pris à une opposition *« droitisée et revancharde »*.

M. Jospin a affirmé que le projet de loi de finances pour 1998 sera *« le principal vecteur de changement »*. Il n'a pas exclu d'augmenter les recettes de l'Etat dès 1997 – cela pourrait se traduire par une ponction sur les entreprises –, en fonction des résultats de l'audit des finances publiques, attendus pour le 21 juillet. Il a invité les députés socialistes à *« faire entendre »* leur voix et à *« participer au travail gouvernemental »*, mais aussi, *« et surtout »*, à *« soutenir le gouvernement »*.



Lire page 8

Effondrement de 30 % des ventes de voitures neuves au mois de juin

EN JUIN, les ventes de voitures neuves ont baissé pour le huitième mois consécutif. Les immatriculations sont en baisse de 30 % par rapport à juin 1996. Au premier semestre, la chute atteint 23 %, forçant les constructeurs à tabler sur *un recul de plus de 15 % en 1997*. L'origine de cette débâcle remonte *à l'arrêt de la prime Juppé*, le 30 septembre 1996. Privé de cette perfusion étatique, le marché automobile a été incapable de se redresser. Inquiétude supplémentaire pour les marques françaises : elles ne parviennent pas à défendre leurs parts de marché face à leurs rivales étrangères. Elles ne contrôlent plus que 55 % du marché français au lieu de 62 % il y a deux ans. Heureusement, les exportation compensent en partie ce marasme. Mais elles ne permettent pas d'éviter les plans sociaux.

Lire page 18

Annie Fratellini est morte

Annie Fratellini, clown et fondatrice de l'Ecole nationale du cirque, est décédée dans la nuit du lundi 30 juin au mardi 1er juillet à Paris à l'âge de soixante-quatre ans. p. 32

Vive hausse du dollar

La monnaie américaine s'approche de la barre des 6 francs. p. 18

Le futur « Monsieur Euro »

Le Néerlandais Wim Duisenberg a pris *ses fonctions mardi 1er juillet à la tête* de l'Institut monétaire européen, embryon de ce qui doit devenir en 1998 la Banque centrale européenne. p. 4

Un entretien avec Mme Trautmann

La *ministre* de la culture accorde au *Monde* son premier entretien sur l'*industrie cinématographique depuis son* installation rue de Valois. p. 27

Ode à l'œuf au plat

Jean-Pierre Quélin désespère de trouver à Paris un endroit où l'œuf au plat soit traité en mets de choix. p. 23

La météo naît des courants marins

Un programme international de re*cherche tente de comprendre* l'influence des courants marins sur le climat de la planète. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 702 - 7,50 F

Robin renifle un bois précieux dans le Nº 5 de Chanel

MARILYN MONROE savait-elle que les *« quelques gouttes de Nº 5 »* qu'elle déclarait porter comme seul atour pour dormir contenaient un petit bout de la forêt amazonienne ? Le parfum mythique, symbole de l'élégance française, mais aussi le « jus » le plus vendu au monde contiendrait depuis sa création en 1920 – la formule créée par Ernest Beaux n'a pas changé depuis – de l'huile essentielle de bois de rose extraite d'un arbre précieux en danger, le *pau rosa* (ou *Aniba duckei*).

Cet arbre, haut de 20 mètres en moyenne, qui pousse au cœur de la forêt amazonienne au *nord du Brésil*, a la *particularité de se reproduire* très difficilement. Les perroquets sont notoirement friands de ses graines parfumées. Sa régénération naturelle est mise en péril par une exploitation trop gourmande. Très recherché pour son parfum entêtant et subtil, le *pau rosa* voit ses effectifs décliner : chaque année, afin de produire les 30 tonnes d'huile essentielle exportée pour la parfumerie internationale, quelque 3 000 arbres sont abattus selon la FAO, organisation internationale qui dépend de l'ONU. Les coupeurs brésiliens, qui restent trois mois complets au milieu de la forêt pour débiter les bûches, ont de plus en plus de mal à trouver *« l'arbre qui sent bon »* et s'attaquent à des arbres de plus en plus jeunes. Depuis 1995, l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN) a classé cet arbre sur sa *« liste rouge des espèces menacées »*.

L'association Robin des bois – qui s'est fait connaître en contestant l'utilisation de bois tropicaux dans la construction de la Bibliothèque nationale de France-François-Mitterrand – a décidé de se pencher sur l'utilisation *de ces fragrances tropicales*. Fin novembre 1995, l'association a écrit au grand couturier pour lui demander de renoncer à l'utilisation de la précieuse huile, afin de *« préserver ce qui reste des forêts tropicales »*. L'honorable maison répondit le 23 février 1996 que « [ses] *formules constituent l'essentiel de* [son] *fonds de commerce et qu'il n'est pas dans* [ses] *habitudes de fournir des renseignements sur les composants de celles-ci »*.

Les écologistes ne veulent pas en rester là. *« Chanel se retranche derrière la confidentialité de ses formules pour ne pas aborder le problème écologique posé, c'est un peu fort ! C'est le patrimoine commun de l'humanité qui est en question »*, s'insurge Jacky Bonnemains, responsable de Robin des bois. L'organisation vient d'envoyer une deuxième missive afin d'exhorter Chanel à remplacer le bois de rose par des composants synthétiques.

Contactée, la grande maison se refuse à préciser si son parfum fétiche contient toujours des essences naturelles du *pau rosa* et préfère pour l'instant rester silencieuse. Robin des bois annonce déjà que si, d'aventure, elle *ne recevait pas de garantie du parfumeur de* cesser de recourir au *pau rosa* d'ici l'automne, elle déclencherait une campagne de boycottage relayée par le réseau Forest Movement Europe, qui rassemble une trentaine d'associations environnementalistes en Europe, pour Noël 1997. Le Nº 5, entré au Musée d'art moderne de New York, le MoMA, pourrait perdre de sa superbe.

Sylvia Zappi

Salaire contre temps de travail

UNE MAJORITÉ de salariés (58 % contre 39 %) préfèrent une augmentation de salaire à une réduction du temps de travail. Interrogés, après les élections législatives, par l'Observatoire du monde du travail, créé par *Le Monde* et l'institut Ipsos, ils sont sceptiques sur la réduction de la durée du travail. *Les deux tiers* d'entre eux estiment qu'ils devront, *à l'avenir, travailler autant* ou plus qu'aujourd'hui. Une réduction leur paraît contradictoire avec l'accomplissement de leur carrière (36 %). Ils redoutent qu'elle conduise à une tension plus forte dans le travail (22 %) ou qu'elle modifie, à leur détriment, le rythme auquel ils sont habitués.

Lire notre cahier Initiatives

Les flèches de la Cour suprême contre l'Etat fédéral

LES NEUF JUGES de la Cour suprême des Etats-Unis viennent de rendre leur traditionnelle rafale pré-estivale d'arrêts qui fixent le cadre de la vie quotidienne de chaque Américain. Dans des domaines aussi divers que l'euthanasie, Internet ou le contrôle des armes à feu, une constante caractérise cette moisson 1997 : le souci de limiter l'étendue du pouvoir fédéral, tout particulièrement celui du Congrès, au profit des Etats fédérés.

L'arrêt le plus médiatisé, car il touche à un débat de grande actualité dans la société américaine, celui du suicide médicalement assisté ou du « droit à la mort », est paradoxalement le moins audacieux. A l'unanimité, les juges de la Cour suprême ont refusé de légaliser le « droit à la mort », auquel ils n'ont trouvé aucun fondement constitutionnel.

Donnant raison à deux Etats, ceux de Washington et de New York, dont des lois criminalisent le suicide médicalement assisté, la Cour suprême a néanmoins souhaité laisser la porte ouverte à une évolution de la science, des mentalités ou du législateur à cet égard, au moment où un sondage révélait que 57 % des Américains sont favorables au suicide médicalement assisté.

« Notre opinion ne saurait en aucun cas empêcher les recours » ultérieurs de malades incurables, a souligné le président de la Cour suprême, le juge William Rehnquist. *« A travers tout le pays, les Américains sont engagés dans un débat profond et sincère sur la moralité, la légalité et la faisabilité du suicide médicalement assisté »*, a ajouté le juge Rehnquist. L'attitude de prudence adoptée par la Cour devrait, a-t-il souhaité, *« permettre à ce débat de se poursuivre, comme il se doit dans une société démocratique »*.

Plusieurs constitutionnalistes ont vu dans cette prudence une volonté des juges de ne pas imposer aux Etats une position ferme et définitive sur une question hautement morale, contrairement à ce que leurs prédécesseurs avaient fait en 1973 en légalisant le droit à l'avortement.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 16

Trio tricolore à Wimbledon



SANDRINE TESTUD

AU TOURNOI de tennis de Wimbledon, la surprise, lundi 30 juin, a été offerte par Sandrine Testud. La Française, vingt-troisième joueuse mondiale, est venue à bout de l'Américaine Monica Seles, tête de série numéro 2. Deux autres tricolores joueront aussi les huitièmes de finale : Mary Pierce et Nathalie Tauziat.

Lire page 22



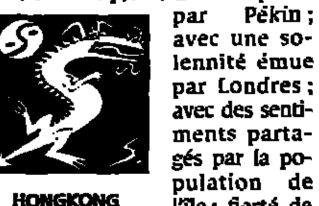
CHINE Six heures après la rétrocession du territoire, 4 000 soldats chinois sont arrivés à Hongkong pour prendre possession des casernes abandonnées par les troupes britanniques. Lors de la cérémonie célébrant le retour de l'île sous souveraineté chinoise, mardi 1er juillet, le président Jiang Zemin a promis que Pékin respecterait l'autonomie du territoire et le principe *« un pays, deux systèmes »*. ● LA PRESTATION DE SERMENT des nouvelles autorités a été boycottée par le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright et le premier ministre britannique Tony Blair, en signe de protestation contre la dissolution par Pékin du Conseil législatif élu… ● L'ANCIENNE COLONIE devient une « Région administrative spéciale » conservant une certaine autonomie, économique notamment. Certaines libertés civiques ont cependant déjà été restreintes *(Lire aussi page 14 et notre éditorial page 16).*

Le cérémonial glacé de Pékin ouvre une nouvelle ère à Hongkong

Après les adieux émus et grandioses des Britanniques, les autorités de Chine populaire ont pris possession de l'ancienne colonie. Le président Jiang Zemin a réaffirmé le principe « un pays, deux systèmes », tandis que les démocrates du territoire manifestaient leurs inquiétudes

HONGKONG
de nos envoyés spéciaux

Hongkong n'est plus une colonie étrangère. L'événement a été célébré, lundi 30 juin, avec emphase par Pékin ; avec une solennité émue par Londres ; avec des sentiments partagés par la population de l'île : fierté de redevenir Chinois, mais inquiétude quant aux risques que cela comporte. Annoncée depuis treize ans et six mois, la rétrocession s'est déroulée suivant un scénario parfaitement réglé, la glaciale liturgie pékinoise prenant, à minuit, le relai de la pompe colorée de l'ex-puissance impériale.



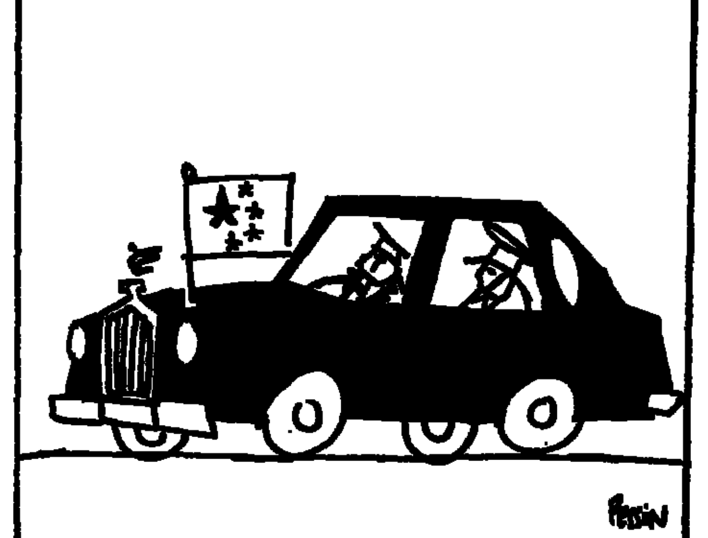
HONGKONG

La dernière journée britannique avait commencé avec le départ grave de Chris Patten de sa résidence officielle, *Government House*, le plus prestigieux palais colonial de l'île. M. Patten a essuyé quelques larmes en remerciant ses collaborateurs et s'est pincé les lèvres lorsque, conformément à la tradition, l'Union Jack a été amené et lui a été remis, plié, par l'officiant de la garde. Puis, à bord de sa Daimler noire, en compagnie de son épouse Lavender, il a fait trois fois le tour de la résidence, à la chinoise, dans un geste voulant signifier : *« Nous nous reverrons »*. Thème renforcé par la mélodie *Ce n'est qu'un au revoir* jouée par la fanfare après le *God save the Queen*.

Il a ensuite gagné l'ancienne base navale d'East Tamar, où le Prince Charles était descendu du *Brittania* pour participer à la cérémonie d'adieux. En dépit d'une pluie battante, les cornemuses, les kilts écossais, les bonnets à poils des *Horse Guards*, les bataillons d'unités d'élite se sont livrés au rituel du repli impérial sous la bénédiction du fils d'Elizabeth II.

DÉCORUM COMPASSÉ

M. Patten a alors rendu un dernier vibrant hommage à « *l'énergie inépuisable, l'ardeur au travail et l'audace d'hommes et de femmes qui ont écrit la "success story" de Hongkong. Chinois et Chinoises pour la plupart, ils n'étaient ordinaires que dans la mesure où ils étaient arrivés démunis. Ils sont extraordinaires par ce qu'ils ont réalisé dans l'adversité. (…)La contribution de notre propre nation aura été de fournir l'échafaudage qui a permis l'ascension de cette communauté*». Puis le prince Charles, casquette et uniforme trempés, promettait fidélité à l'île : *« Mon gouvernement et moi-même continuerons de témoigner du plus grand intérêt envers Hongkong et son développement »*. Comme M. Patten avant lui, il a souligné que c'était à présent *« aux Hongkongais de gouverner Hongkong »* sous une nouvelle souveraineté.



Après un spectacle de chants et danses et un premier feu d'artifice tiré au dessus du bras de mer, les cérémonies officielles se sont déplacées vers le Palais des congrès et expositions pour l'instant fatidique : au douzième coup de minuit, la trompette ouvrant l'hymne national chinois a retenti dans l'immense salle de réception où tout s'est subitement figé dans un décorum compassé. On était en Chine populaire.

En présence des délégations étrangères – la France était représentée par le président du Sénat, René Monory – le chef du régime continental, Jiang Zemin, a une nouvelle fois promis que Hongkong *« conservera son statut de port franc, continuera de servir de centre financier, commercial et maritime international, et maintiendra ses liens économiques et culturels »* avec le reste de la planète.

LES DÉMOCRATES DANS LA RUE

L'entreprise de mise au pas a pourtant commencé aussitôt le drapeau chinois hissé, avec la prestation de serment de tout le nouveau personnel dirigeant de la « Région administrative spéciale ». Désapprouvant le démantèlement des instances élues sous les Britanniques, Tony Blair et le chef de la diplomatie américaine, Madeleine Albright se sont discrètement éclipsés tandis que le premier ministre Li Peng – associé, dans l'opinion hongkongaise, à la répression politique sur le continent – recevait l'expression d'allégeance à Pékin de Tung Chee-hwa, nouveau *chief executive*, et de ses collaborateurs.

Les démocrates du territoire ne pouvaient laisser aux nouveaux maîtres des lieux le monopole des cérémonies. Exclus des estrades, ils étaient présents dans la rue, cette rue qui les avait plébiscités lors des différents scrutins sous l'ancien régime. Peu après minuit, leur populaire chef de file, l'avocat Martin Lee, s'est adressé à une foule d'environ trois mille personnes du haut du balcon du Conseil législatif. Le patriotisme n'est pas l'apanage des nouveaux dirigeants, a-t-il clamé. *« Nous sommmes fiers de faire partie de la Chine en ces heures où prennent fin cent cinquante ans de règne colonial. C'est un jour de gloire pour les Chinois du monde entier »*. Mais la Chine, a-t-il ajouté, *« ne sera une grande nation que lorsque les droits de chaque individu seront respectés »*. Selon lui, la reconquête de la souveraineté chinoise est indissociable de l'exercice de la démocratie. *« Nous reviendrons, nous reviendrons, nous reviendrons »* a-t-il scandé à ses partisans aux yeux embués de larmes.

Au petit jour, plusieurs navires de guerre chinois ont pénétré dans les eaux territoriales jadis ouvertes par les canonnières britanniques.

Frédéric Bobin et Francis Deron

Et pendant ce temps, place Tiananmen…

A Pékin, 100 000 personnes avaient été conviées à participer à *un marathon de sept heures de festivités*, pour célébrer la rétrocession de Hongkong, sur la place Tiananmen, au cœur de la capitale, sous le portrait géant de Mao Zedong. Peu avant minuit, *tous les regards se sont tournés vers l'horloge digitale accrochée* depuis plus de deux ans sur la façade du Musée de la révolution, à l'est de la place, pour rappeler à la population le nombre de *jours, d'heures, de minutes et de secondes restant avant* le retour de la colonie à la mère-patrie.

Dix secondes avant l'heure fatidique, les dizaines de milliers de spectateurs présents sur la place, comme des millions d'autres rassemblés dans d'autres villes de Chine, ont entonné un compte à rebours avant de laisser exploser leur joie, en voyant le drapeau aux couleurs britanniques remplacé par le drapeau rouge de la Chine populaire sur les cinq écrans de télévision géants. Plusieurs spectateurs brandissaient des portraits de l'artisan du retour de Hongkong à la Chine, Deng Xiaoping. Partout ailleurs en Chine, des centaines de milliers de personnes étaient descendues dans les rues à Tianjin, Shanghaï, Chongqing, Canton, Nankin et Shenzhen notamment. – *(AFP.)*

Sur l'île Victoria, une nostalgie mouillée dans les embruns et les éclats de lumière…

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Hongkong est une ville d'eau et de brume. *En ce soir de rétrocession, il pleut donc à* verse, au point que les forêts de parapluies cachent presque l'Union Jack et le drapeau *rouge étoilé agrippés aux façades, ici et là.* On redoute le pire, le repli calamiteux, la débâcle mouillée, la fête gâchée, mais les dieux du *ciel, dans leur grande magnanimité*, épargnent la fin de soirée. Le cœur de l'île Victoria, entrelacs de ruelles qui piquent sur la City, s'emplit alors d'une foule compacte de badauds, joyeux ou maussades, venus là tout simplement parce que cette enclave de lumière et de sons se prête plus aux flâneries que les quartiers assoupis alentour.

Tandis que les expatriés se massent autour des pubs de Lang Kwai Fong – territoire quasi *tribal* –, les *Hongkongais* errent à l'aveugle au pied des gratte-ciel emmaillotés de brouillard. On se photographie devant les grosses *boîtes aux lettres rouges de facture britan*nique mais débarrassées de la couronne. Seront-elles toujours là demain ? On pose aussi *devant la une de la fraîche édition du Ming Pao* où s'étale le cliché de Chris Patten, le gouverneur sur le départ, se saisissant de l'Union Jack replié.

On n'a guère le cœur à célébrer les nouveaux venus, mais on déambule quand même au fil d'une errance un peu ivre qui frise la séance d'exorcisme. De joyeux drilles se sont coiffés de la casquette maoïste frappée de l'étoile rouge. Heureux du retour à la Chine ? *« Rien de spécial »*, répondent-ils pour résumer leurs états d'âme. Un jeune homme a planté un drapeau rouge dans son chapeau et *pose devant un fourgon de police. Un prosé*lyte de Pékin ? Non, c'est un Taïwanais en goguette. Pour lui aussi, *« rien de spécial »*.

Au pied du Prince's building, un couple traîne ses fillettes devant une devanture de parfums de luxe. Mobilisés pour les célébrations ? *« Pas vraiment, on est là pour sortir les filles »*, répond le père, un fabricant de jouets qui avoue *« ne pas faire confiance à Pékin »*.

On marche donc à perdre haleine à travers les embruns tièdes et les éclats de lumière. Tout le monde s'est presque dispersé vers 5 heures du matin quand un terrible tonnerre a grondé de l'au-delà de la nappe de nuages, au moment précis où les convois de l'Armée populaire de libération franchissaient la frontière.

F. B.

Le mystérieux M. Tung, homme de Pékin et milliardaire confucéen

HONGKONG
de notre envoyé spécial

L'homme qui va diriger le Hongkong rétrocédé à Pékin est un milliardaire. Ni mandarin parachuté

PORTRAIT

Depuis sa désignation, le nouveau « patron » du territoire h'a guère rassuré

de la Cité interdite ni militant surgi de la clandestinité, Tung Chee-hwa, le nouveau « patron » du territoire, est le prototype même de l'élite d'affaires locale, un de ces « tycoons » flamboyants qui ont façonné la légende de Hongkong.

Cheveux blancs taillés en brosse, visage rond plissé d'un sourire paternel, il n'a cessé de glisser sa silhouette onctueuse dans les cercles du tout-Hongkong, ces antichambres d'éminences qui, après avoir si fidèlement servi le colonisateur britannique, ont courtisé sans l'ombre d'un scrupule le futur maître pékinois. Tung Chee-hwa importe finalement peu par lui-même. Son parcours n'éveille l'intérêt que dans la mesure où il résume l'évolution de cette caste d'entrepreneurs chinois exilés, élevés dans l'anticommunisme mais aujourd'hui ralliés au discours patriotique et confucianiste en vogue à Pékin.

Tung Chee-hwa est né en mai 1937 dans la concession française de Shanghaï, temple du capitalisme chinois alors au bord de la débâcle. Son père, Tung Hao-yung, prospère dans le transport maritime. En 1948, la famille fuit l'avancée des troupes de Mao et s'expatrie à Hongkong, à l'instar de tous ces Shanghaïens qui feront la prospérité de la colonie britannique en important leurs recettes. *Le pa*triarche y poursuit sa carrière d'armateur tout en préparant son fils à la succession. Après des études d'ingénierie mécanique à Liverpool, le jeune Tung est envoyé aux Etats-Unis, où il travaille pour General Electric avant de prendre les rênes de la filiale de la firme paternelle, Orient Overseas.

L'itinéraire est jusque-là fort banal, sans aspérités, jusqu'en ce début des années 80 où son destin personnel bascule. A cette époque, Orient Overseas est en état de quasi-banqueroute. Riche d'une flotte de 150 bâtiments, elle est classée deuxième compagnie d'armateur au monde, mais elle est en fait minée par les retombées du choc pétrolier. La politique d'expansion tous azimuts voulue par le père a plombé les comptes.

RÉSURRECTION

Quand il étrenne officiellement la succession en 1982, Tung Chee*hwa est harcelé par des créanciers* en colère. Il leur opposera un sang-froid qui impressionnera bien des *observateurs*.

Il se tourne alors vers Taïwan, où – saga shanghaïenne oblige – il dispose de solides relais familiaux. Sa sœur y a épousé le fils d'un hiérarque du Kuomintang, ancien ministre de la défense de Tchang Kaï-chek. Mais sa relation personnelle avec le Taïwanais ne débouche sur rien. Le Kuomintang s'en mord-il les doigts aujourd'hui ? Car c'est Pékin qui comprend tout l'intérêt qu'il peut y avoir à sauver ce milliardaire en déroute. Nous sommes alors en 1985, au lendemain de la signature de l'accord sino-britannique programmant la rétrocession de Hongkong, et le régime chinois est en train de mettre en place dans *la colonie* sa *fameuse politique de* « front uni », c'est-à-dire de neutralisation des « ennemis de classe ». Tung est un client idéal.

Comme par hasard, un sauveur va surgir des limbes de l'indifférence ambiante pour accorder à l'entrepreneur aux abois un miraculeux prêt de 600 millions de francs. Ce *deus ex machina* s'appelle Henry Fok, un homme d'affaires bien en cour à Pékin. On sait aujourd'hui que l'argent venait bien de la République populaire.

Cet épisode est capital car il est à l'origine de la perplexité que peut susciter le personnage. Un parfum de mystère, épais et insistant, flotte autour lui. Certains insinuent – sans preuve – qu'il serait carrément un membre du Parti communiste. Sans aller jusque-là, on ne peut que se souvenir qu'il « doit » à Pékin sa résurrection. Cela suffit amplement à nourrir le doute sur sa capacité à *s'affirmer face* au régime chinois en cas de désaccord sur l'interprétation de la notion « un pays, deux systèmes », la formule qui régit dès maintenant le territoire.

Depuis sa désignation comme futur *chief executive* par un collège appointé par Pékin, en décembre 1996, il n'a en effet guère rassuré. Une des premières initiatives qu'il a prises a été d'annoncer qu'il restreindrait l'exercice du droit de manifester et les conditions de financement des partis politiques. Il justifie ces mesures par la nécessité de prévenir toute ingérence étrangère et d'assurer l'ordre civil.

MODÈLE AUTORITAIRE

En bon disciple de l'ancien premier ministre singapourien, Lee Kwan-yew, il se réclame sincèrement d'un modèle autoritaire d'inspiration confucéenne fondé, dit-il, sur *« le respect des anciens »* et *« la primauté des devoirs sur les droits des individus »*. Il cite souvent à ce propos son effarement d'avoir été le témoin, durant son séjour américain dans les années 60, de *« la détérioration de l'ordre social d'une société occidentale gagnée par la permissivité »*. Et pour faire bonne mesure, il accompagne ce credo conservateur d'une profession de foi patriotique exaltant *« la fierté d'être chinois »*.

Une telle rhétorique n'a certes guère besoin d'être imposée par Pékin puisqu'elle a toujours été le fonds idéologique des milieux d'affaires hongkongais, à l'exception, il est vrai, d'une redécouverte patriotique très récente. Les partisans de M. Tung en tirent argument pour affirmer l'autonomie intellectuelle de leur champion vis-à-vis de Pékin. Dévoué à la cause hongkongaise, n'a-t-il pas déclaré qu'il ne permettrait pas que se produise dans le territoire une réédition de la tragédie de Tiananmen ? On veut bien lui accorder le bénéfice du doute. Reste que, lorsqu'il ne plaira plus, Pékin lui trouvera un remplaçant.

F. B.

« Un pays, deux systèmes… »

● **La Loi fondamentale**, votée en 1990, prévoit que Hongkong conservera un haut « degré d'autonomie », à l'exception des affaires étrangères et de la défense, qui seront sous contrôle direct de Pékin. L'ancienne colonie britannique devient une « région administrative spéciale » (RAS), gérée par un gouvernement et un Parlement, qui sera réélu en mai 1998 selon un mode de scrutin qui reste à définir. Pour l'heure, l'ancien Conseil législatif (Legco), partiellement élu en 1995, a été dissous. Le pouvoir législatif est désormais détenu par une Assemblée, cooptée de partisans de Pékin.

● **Certaines libertés civiques** introduites récemment par les Britanniques, comme le droit de manifester, seront restreintes. Les financements étrangers des partis politiques seront interdits. Mais la Chine n'exclut pas de financer ses propres partisans…

● **La monnaie** reste inchangée : le dollar hongkongais continuera à être utilisé sur le territoire et restera aligné sur le dollar américain.

● **Hongkong conserve le droit** de conclure des accords internationaux de nature économique et commerciale avec les gouvernements étrangers, sans devoir en référer à Pékin. Hongkong demeure un port franc et son gouvernement garde le contrôle de sa politique fiscale et monétaire. L'impôt n'y sera pas levé.



Le nº 2 du GIA algérien aurait fait défection

Un communiqué du groupe islamiste a annoncé la « trahison » de son « responsable aux relations extérieures », Radwan Makadour

DANS une démarche inhabituelle, le Groupe islamique armé (GIA) a annoncé lundi 30 juin la *« trahison [...], il y a quelques jours »*, de l'un de ses responsables, Radwan Makadour, alias Abou Bassir. Dans un texte daté du 27 juin, le plus intransigeant des groupes islamistes armés précise que son *« responsable [...] a communiqué* [aux forces de sécurité algériennes] *d'importantes informations sur les responsables du Groupe ainsi que sur ses centres et places fortes »*.

Le document demande aux représentants du GIA à l'étranger de prendre toutes leurs précautions, *« ce traître [...] ayant donné* [aux services de sécurité algériens] *leurs noms et révélé tous les plans relatifs à l'acheminement du matériel »*. Toutefois, le GIA relativise l'importance de cette défection – la première à être rendue publique – car il s'en serait aperçu *« en temps utile »*. Les autorités algériennes n'ont fourni aucune information sur le sort de celui que le quotidien algérien *Liberté* présente dans son édition de mardi comme *« le numéro 2 du GIA »*.

Natif de Hussein Dey, un quartier populaire d'Alger, âgé d'une trentaine d'années, Radwan Makadour, de son vrai nom Mohamed Saidj, est un militant historique de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Proche d'Ali Benhadj, le numéro deux du mouvement (actuellement en détention), il aurait été impliqué dans l'enlèvement en 1993 de trois agents consulaires français. Plus significatif : il avait signé, en tant que *« fondé de pouvoir »*, le communiqué 47 du GIA annonçant l'élimination par des dissidents de Djamel Zitouni, le chef du mouvement islamiste, et son remplacement par Antar Zouabri. A cette occasion, le dauphin de Djamel Zitouni, un certain Abou Reyhana, de son vrai nom Farid Achi, avait été écarté. Or, c'est ce dernier qui a signé le communiqué de lundi annonçant la *« trahison »* du numéro 2 du groupe islamiste.

« Responsable aux relations extérieures » d'un GIA apparemment soumis à de fortes tensions, Radwan Makadour était *« le seul à entretenir le contact avec les relais qui, pour des raisons de sécurité, sont restés inconnus des autres responsables de l'organisation terroriste »*, croit savoir le quotidien *Liberté*. Parmi celles d'une vingtaine d'autres dirigeants islamistes, la tête de Radwan Makadour était mise à prix (pour une prime de 3 millions de dinars [environ 300 000 francs], une des plus élevées) sur des affiches placardées il y a un mois.

Alors que la publication de toutes les informations sécuritaires sont soumises à la censure, *Liberté* estime que la défection de Redwan Makadour est à l'origine des *« opérations de vaste envergure menées par les forces de l'ordre dans la mitidja* [la plaine au sud d'Alger, qui] *auraient permis (...) la destruction de plusieurs caches importantes du GIA »*. Les réseaux de soutien du GIA à l'étranger vont également pâtir de cette trahison, note *Liberté* : *« Le premier indice est venu de Londres avec l'arrêt (...) de la parution du bulletin* Al Ansar, *dirigé par un ami personnel de Makadour »*.

Y a-t-il eu vraiment « trahison » ? Les responsables de la police française, de leur côté, affichent un certain scepticisme sur l'éventualité de la *« défection »* d'un responsable de la trempe de Redwan Makadour. Mais ils n'ont pas encore eu d'informations de la part de leurs interlocuteurs algériens traditionnels, ni d'accès direct au communiqué.

Erich Inciyan
Jean-Pierre Tuquoi

■ **Cinq Algériens islamistes** membres présumés du GIA ont été condamnés lundi 30 juin à Turin à des peines de prison pour *« association de délinquants et faux »*. Arrêtés avec une vingtaine d'autres islamistes le 7 novembre 1996, au cours d'une vaste opération policière, les prévenus sont notamment soupçonnés par la police italienne d'avoir eu un *« rôle logistique »* dans les attentats commis en France en 1995 (8 tués, 194 blessés). – *(AFP)*

La France plaide pour une action américano-européenne au Proche-Orient

L'initiative égyptienne visant à relancer les négociations vient d'échouer

Lors d'une visite à Paris le 30 juin, Yasser Arafat a exposé à Jacques Chirac, Lionel Jospin et Laurent Fabius les conséquences fâcheuses que pourrait entraîner le blocage actuel du processus de paix. Ses interlocuteurs lui ont affirmé qu'ils feraient tout ce qu'ils pourraient pour sortir de l'impasse. Mais la clé de la situation demeure aux mains des Etats-Unis, dont M. Arafat déplore l'immobilisme.

LE CONSTAT est unanime : depuis l'arrêt des négociations israélo-palestiniennes après la mise en chantier par Israël de la colonie juive de Har Homa, le processus de paix israélo-arabe est en danger. Hosni Moubarak et Hussein de Jordanie avaient déjà confié leurs inquiétudes à Jacques Chirac. Le président de l'Autorité palestinienne les lui a confirmées, lundi 30 juin. Mais, pour l'heure, seule l'Egypte a pris une initiative concrète pour rapprocher l'Etat juif et les Palestiniens. Ses efforts se sont heurtés à une attitude israélienne rédhibitoire : Israël était disposé à suspendre pendant... quatre jours et demi – le temps des congés d'une fête religieuse –, les travaux de construction à Har Homa, en échange de l'acceptation par les Palestiniens de reprendre les pourparlers de paix.

Le président français mesure la gravité de la situation. *« Les Français,* a-t-il déclaré après son entretien lundi avec Yasser Arafat, *sont très inquiets »* d'éventuels *« actes terroristes incontrôlables »*, dont la conséquence serait *« de déstabiliser non seulement la région, mais également les Etats-Unis et l'Europe »*. *« Il appartient aussi bien aux Etats-Unis qu'à l'Europe de tout faire pour remettre le processus de paix sur les rails »*, a-t-il ajouté.

En l'occurrence, il ne s'agissait pas d'une nouvelle tentative de M. Chirac de « placer » l'Union européenne (UE) dans un processus de paix, dont les Etats-Unis se sont érigés en seuls et uniques tuteurs. Paris estime qu'il faut inciter Washington à sortir de son attentisme. Marginalisée bien malgré elle, l'UE a fait tout ce qui était en son pouvoir pour ramener Israël et les Palestiniens à la table des négociations. Si méritoire soit-elle, la diplomatie de son envoyé spécial au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos, tourne à vide. Ses chances de réussir sont pratiquement nulles, aussi longtemps que Washington ne fait rien.

Or les Etats-Unis, auxquels l'UE a adressé au début du mois d'avril des propositions de coopération en dix points pour sortir de l'impasse, ont répondu par un accusé de réception tout juste courtois.

M. Arafat a suggéré lundi à Paris l'utilisation du levier économique européen envers Israël. Une gageure, lorsqu'on pense à la difficulté que la France a eu de faire adopter par ses quatorze partenaires de l'UE au sommet d'Amsterdam, le 18 juin, puis par les chefs des pays les plus industrialisés, à Denver le 22 juin, de simples déclarations relatives au Proche-Orient. Le conseil européen d'Amsterdam invitait *« les peuples du Proche-Orient à s'associer aux peuples d'Europe pour bâtir un avenir harmonieux »* et engageait *« les dirigeants israéliens et palestiniens »* à faire avancer les choses.

CONTORSIONS ET ELLIPSES

L'élément le plus original du document est l'appel adressé au *« peuple israélien »* à ne pas *« exclure la possibilité d'un Etat »* palestinien. L'idée d'un Etat avait été formulée par la Communauté européenne au début des années 80, mais, pour des raisons tenant aux sensibilités des Etats membres, elle a donné lieu par la suite à des contorsions du genre : droit à l'autodétermination, avec tout ce que cela implique.

Le sommet de Denver fut plus elliptique que le sommet d'Amsterdam, et s'est tout simplement engagé à donner *« un nouvel élan à la paix »*. Dans la foulée, le président Clinton affirmait qu'il ferait *« tout ce qu'il peut raisonnablement faire pour empêcher le processus de paix de capoter »*. A Jacques Chirac, M. Clinton a dit qu'il réfléchissait à certaines idées. Il n'a pas encore livré le fruit de ses réflexions.

« L'idée de la paix est en train de mourir dans l'esprit des gens. Les Etats-Unis sont passés maîtres dans la diplomatie de la gestion des crises. Combien de personnes devraient-elles mourir pour que le président Clinton bouge ? », s'interrogeait lundi soir à Paris Saëb Erakat, chef des négociateurs palestiniens et ministre des collectivités locales.

M. Na.

Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne

« Le gouvernement israélien veut se dérober à ses engagements »

« Comment vont les choses aujourd'hui en Palestine ?

– Malheureusement, le nouveau gouvernement israélien est hostile au processus de paix. Il [le premier ministre, Benyamin Nétanyahou] a déclaré qu'il s'opposait aux accords d'Oslo signés à la Maison Blanche. Il doit comprendre – et les Israéliens qui l'ont élu doivent comprendre aussi – que ce n'est pas un accord bilatéral, mais un accord international, signé sous l'égide du président Bill Clinton, par les Etats-Unis, la Russie, l'Union européenne (UE) et la Norvège, en présence [de représentants] du Japon, de l'Egypte et de la Jordanie. De quel droit peut-il le rejeter ?

» Il veut se dérober à ses engagements. Il y a trente-quatre engagements dont il n'a pas respecté une ligne. Ajoutez à cela la construction de la colonie de Djebel Abou Ghneïm qu'ils [les Israéliens] appellent Har Homa. Elle est à l'entrée de Bethléem, qu'ils veulent concurrencer, lors de la célébration de « Bethléem 2000 » [festivités que l'Autorité palestinienne prépare pour le deux millième anniversaire de la naissance du Christ]. Ils sont en train d'y construire des hôtels qui attireront les touristes et les pèlerins. Il n'y a pas un seul hôtel dans les colonies de peuplement et à Djebel Abou Ghneïm ils en construisent onze. Qu'est-ce que cela signifie ?

» Et la judaïsation de Jérusalem ! Et l'interdiction signifiée aux chrétiens et aux musulmans [de Cisjordanie] de prier dans les églises et les mosquées de Jérusalem ! Avez-vous vu le tract distribué hier à Hébron [représentant Mahomet sous les traits d'un cochon, la tête ceinte d'un keffieh palestinien, en train de rédiger le Coran] ? Est-ce tolérable ? Est-ce que le monde peut accepter cela ? Est-ce que les juifs peuvent l'accepter ?

– Vous estimez que le gouvernement de M. Nétanyahou est responsable de ces tracts ?

– Indiscutablement. Parce qu'il les autorise et en permet la distribution. Ces tracts ont été distribués hier et aujourd'hui à Hébron.

– Que pensez-vous de l'attitude des Etats-Unis ?

– Les Etats-Unis ont une responsabilité morale et politique. Je souhaite qu'ils l'assument maintenant, faute de quoi une grande confusion régnerait au Proche-Orient. Mais les Etats-Unis ne font rien. Il y a une initiative européenne et une autre égyptienne, mais il n'y a aucune initiative américaine.

YASSER ARAFAT

– Une initiative européenne ?

– A Malte [lors de la conférence euro-méditerranéenne qui s'est tenue les 15 et 16 avril], c'est sur la base d'une initiative européenne qu'une rencontre a été organisée entre le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, et moi-même, en présence des chefs des diplomaties néerlandaise, française, égyptienne et de l'envoyé spécial de l'UE au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos. Elle a été précédée de longs entretiens et l'objectif en était la relance de l'accord conclu à la Maison Blanche. Cette initiative a été acceptée par les Israéliens, qui se sont ensuite dérobés à leurs engagements.

– Qu'avez-vous demandé au président Jacques Chirac ?

– Je lui ai demandé l'aide de la France et de l'Europe pour sauver le processus de paix. Les mesures qui pourraient être prises sont d'ordre économique, politique et diplomatique. Savez-vous que 70 % des échanges commerciaux d'Israël se font avec l'Union européenne ?

– Vous souhaitez donc que l'Europe exerce des pressions économiques sur Israël ?

– Nous avons exposé la situation clairement et en détail, tant au président de la République, qu'au premier ministre, au ministre des affaires étrangères, au président de l'Assemblée nationale et au secrétaire national du Parti communiste.

– Quelles sont les conditions de la reprise des négociations israélo-palestiniennes ?

– L'application fidèle des accords conclus. L'arrêt des implantations en fait partie. En vertu de l'accord intervenu entre Rabin [l'ancien premier ministre israélien] et moi-même, aucune nouvelle unité de logement ne doit s'ajouter à celles qui existent déjà, il ne doit y avoir aucun financement gouvernemental des colonies de peuplement et la clôture d'une colonie ne doit pas être érigée à plus de 50 mètres de la dernière habitation.

» Mais dès son arrivée au pouvoir, Nétanyahou a pris la décision de faire construire 19 000 unités de logement [en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem-Est] et de nouvelles colonies. Le projet de Djebel Abou Ghneïm est un vieux projet, mais Rabin et Pérès [l'ancien ministre des affaires étrangères et ancien premier ministre] ne l'ont pas mis en chantier. Pourquoi ? Parce qu'ils savaient que cela entraînerait des tensions avec les chrétiens.

– L'impasse actuelle est-elle tolérable pour les Palestiniens. Ne craignez-vous pas une explosion de violence ?

– Le peuple palestinien est endurant. Et ses choix sont multiples. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

Laurent-Désiré Kabila célèbre trente-sept ans d'indépendance du Congo-Kinshasa

KINSHASA
de notre envoyée spéciale

Dans le stade des Martyrs, lundi 30 juin, les militaires de l'armée de libération (AFDL) et leur fanfare paradent sur la pelouse, en attendant Laurent-Désiré Kabila. Le nouveau président doit célébrer le trente-septième anniversaire de l'Indépendance et le héros des luttes passées, Patrice Lumumba, qui fut le créateur de la République du Congo, avant que Mobutu ne change le nom du pays en Zaïre, comme pour mieux chasser le souvenir de son rival, qu'il avait fait assassiner.

REPORTAGE

« Ambiance totale sous des couleurs éclatantes ! » au stade des Martyrs, le 30 juin

Laurent-Désiré Kabila a invité ses amis africains et la tribune officielle témoigne des nouvelles alliances. Huit chefs d'Etat (Ghana, Centrafrique, Rwanda, Burundi, République sahraouie, Namibie et Congo-Brazzaville) et cinq ministres (Soudan, Angola, Algérie, Ethiopie, Erytrée et Tanzanie) arrivent en cortège, salués par plus de cinquante mille Kinois. On s'étonne de l'absence du président sud-africain, ce *« grand ami »*. Le plus applaudi des invités est sans conteste Pascal Lissouba, le *« frère »* de Brazzaville (où les tirs d'artillerie ont repris lundi).

Quand Laurent-Désiré Kabila donne l'accolade à Pascal Lissouba, c'est le délire dans les gradins. Hier encore, les observateurs pensaient pourtant que le général Denis Sassou Nguesso, l'adversaire du président Lissouba, était le préféré de M. Kabila. Pascal Lissouba avait soutenu Mobutu Sese Seko *« jusqu'à la dernière minute »*, disait-on. A Kinshasa, on note qu'il s'est récemment fâché avec le gouvernement français, auquel il reproche de ne pas le soutenir dans la crise que traverse son pays.

Devant la tribune, un long défilé commence. *« Ambiance totale sous des couleurs éclatantes ! »*, clame le maître de cérémonie. Sur un pas dansant, les soldats de l'AFDL font un tour de piste, suivis des étudiants *« qui soutiennent le président Kabila »*, puis des *« mamans commerçantes et navigantes »*, des fonctionnaires des postes, de l'office des routes, surnommé *« l'office des trous »* en raison de l'état de la voirie. On a fortement conseillé aux femmes d'éviter la minijupe et le pantalon : elles ont opté pour le pagne à l'effigie de *« papa Kabila »*, *« comme hier pour Mobutu »*.

Le président évoque les *« trente-sept années de douloureuse transition, la victoire sur la dictature »*. Il promet *« la création de la commission constituante »*, *« une priorité »* pour la démocratie. *« Aux pays frères africains »*, Laurent-Désiré Kabila offre de *« garantir la stabilité, la sécurité et la coopération »*. Enfin, pour *« panser les plaies du régime totalitaire »*, il en appelle à *« l'aide plus particulièrement des Etats-Unis, du Canada, du Japon »*.

La foule est invitée à un concert gratuit devant le palais du Peuple. Les Kinois n'ont pas attendu ce moment pour commémorer l'indépendance en musique. La veille, dans le quartier de Kasavubu, le groupe Zaïko Langa Langa, formé il y a vingt-cinq ans par Nyoka Longo, a déjà donné un concert. Les gens lui ont fait une ovation. Les soldats de l'AFDL qui veillaient au grain étaient regardés du coin de l'œil, avec une ironie tranquille. Nyoka Longo, *« toujours resté au pays »*, semblait heureux. *« Notre pays est comme une femme qui, en 1965, fit une fausse couche. Espérons qu'il en sera cette fois-ci différemment. »*

Les seuls à refuser la fête sont les quelques centaines de manifestants marchant à l'appel de l'opposition radicale. Dans un communiqué, le ministre de la sécurité a mis en garde une dizaine de *« meneurs »* nommément désignés, les informant de sa volonté de sévir s'ils enfreignaient l'interdiction de défiler. En fin de matinée, une trentaine de jeunes contestataires ont été arrêtés.

Danielle Rouard

Création d'un Front populaire de la résistance armée

Jacques Matanda ma Mboyo, porte-parole de la branche armée de l'opposition radicale, a lancé, lundi 30 juin, un appel aux *« patriotes congolais »* les invitant à s'investir *« de la manière la plus pressante et la plus énergique »* dans un large *« Front populaire de résistance armée »* destiné à mettre *« hors d'état de nuire et à expulser les armées et milices génocidaires tutsies occupant le territoire national »*. Dans un texte diffusé à Paris le jour de l'anniversaire de l'indépendance de l'ex-Congo belge, M. Matanda a aussi annoncé la création de *« très nombreuses cellules combattantes armées »* dont l'objectif est de *« paralyser l'appareil économique »*.



Le Luxembourg prend la présidence de l'Union européenne

Le pays le plus riche du monde, selon les critères de la Banque mondiale, guidera la marche de l'Europe de juillet à décembre. Cet Etat prospère, géré « en bon père de famille », vit selon sa devise : « Nous voulons rester ce que nous sommes »

Le Luxembourg exerce à partir du 1er juillet et jusqu'en décembre la présidence de l'Union européenne. *Selon les statistiques de la* Banque mondiale, c'est le pays le plus riche du monde – avec un produit national brut par habitant de 40 000 dollars. Il remplit haut la main les fameux critères de convergence de Maastricht. Dans un entretien, le premier ministre Jean-Claude Juncker analyse la situation de l'Europe après le « *relatif* échec » *du sommet d'Amsterdam* et fait le point sur le système actuel de pondération des votes ainsi que sur le modèle social européen. Chaque année, le 23 juin, le grand-duché est en fête. Les fanfares défilent dans les rues des villes et des villages. Les journaux publient d'imposantes listes de personnes médaillées. Tout cela à l'occasion de l'« anniversaire de la grande-duchesse » qui fait office de fête nationale.

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

La grande-duchesse, l'héroïne nationale Charlotte de Nassau-Weilbourg, cette figure emblématique de la résistance contre l'annexion nazie, *décédée en* 1985, est née le 23 janvier 1896. Comme il est plus agréable de faire la fête en été, cet anniversaire a été déplacé de six mois, à une date qui se trouve être la veille de la fête patronale du grand-duc Jean, l'actuel souverain. *Qu'importe ! C'est* une façon très luxembourgeoise d'aborder les problèmes; dans cette petite nation qui a fait du bien-être de ses habitants le premier impératif et où les questions de principes, de préséances, de *protocole sont considérées* avec l'ironie des petits qui regardent les grands fanfaronner dans la cour de récréation.

REPORTAGE

Dans cette petite nation, les critères de Maastricht ne posent aucun problème aux gouvernants

Car nous sommes ici dans le pays le plus riche du monde, selon les instruments de mesure de la *Banque mondiale*. Son produit national brut par habitant, même corrigé par les parités de pouvoir d'achat, frôle les 40 000 dollars, plaçant le pays loin devant la Suisse et les Etats-Unis.

Les pointilleux diront bien que *le revenu des nombreux* travailleurs frontaliers, qui gagnent leur vie au Luxembourg, mais consomment en France, en Belgique ou en Allemagne ne devraient pas être comptabilisés dans ces statistiques, auquel cas la *Confédération helvétique* prendrait la tête des nations nanties. Il reste *que l'on se trouve, au cœur* de l'Europe, dans un îlot de prospérité et de quasi-plein emploi, à un jet de pierre de régions en crise comme la Lorraine et surtout la Wallonie. Un pays où les fameux « critères de Maastricht » ne *posent aucun problème aux gou*vernants : bon an mal an, le budget est en excédent ou, comme cette année, si légèrement déficitaire que l'on croirait que cela a été fait exprès pour ne pas trop humilier M. Strauss-Kahn ou M. Waigel.

Le lecteur de statistiques sera pourtant déçu s'il s'attend, après avoir franchi la frontière du Grand-Duché, à se trouver dans un pays de cocagne où tout n'est que luxe et volupté, étalage ostentatoire de richesses, dans une sorte de Monte-Carlo mosellan, de fric et de frime, propre à inspirer les scénaristes de séries télévisées. Les 400 000 habitants du Luxembourg sont collectivement bien lotis. Ils vivent pour la plupart dans une honnête aisance et disposent de logements agréables, d'automobiles récentes. Enfin, ils profitent de leurs loisirs sans trop regarder à la dépense mais ne comptent parmi eux qu'un nombre infime de grandes fortunes.

La richesse collective se décèle à quelques petits détails. Ainsi, Esch-sur-Alzette, une ville de 20 000 habitants située au cœur du bassin sidérurgique du sud du pays, sans vocation touristique évidente, compte deux restaurants étoilés Michelin et prospères, dont les prouesses gastronomiques sont principalement au service d'une clientèle locale constituée par les employés du groupe sidérurgique Arbed, le pilier de l'économie du Grand-Duché avec le secteur bancaire. Cette aisance générale cause quelques problèmes à Mady Schaffner, une énergique femme de soixante-trois ans qui préside aux destinées de la petite ville d'Echternach, 4500 habitants, blottis autour de la plus ancienne abbaye du pays, dont on va bientôt célébrer le 1300e anniversaire. *« Nous avons ici une crise du logement*, explique-t-elle. *Les propriétaires de bâtiments vides au centre-ville n'ont pas besoin de louer pour vivre, et ne sont souvent pas assez fortunés pour les rénover. Cela crée une situation compliquée. »*

PASSAGES ET ÉCHANGES

Existe-t-il un « secret luxembourgeois » de cette honnête réussite qui met le pays à l'abri des effets de la crise, lui permet de faire face, avec placidité, aux défis de la mondialisation de l'économie ? Il pourrait se résumer à cette formule : *« Ne faire que ce que l'on sait faire, mais le faire bien. »* C'est ainsi que la sidérurgie nationale – le groupe Arbed est majoritairement détenu par l'Etat – a fait les bons choix au bon moment, passant de la fabrication traditionnelle de l'acier dans les hauts-fourneaux aux *aciéries électriques* ultra-modernes. Ce pays de passage et d'échanges a également profité du fait qu'il ne faisait peur à personne pour se tailler une place de choix dans le secteur bancaire, jouant avec la meilleure bonne *conscience du monde sur* l'incapacité de l'Union européenne à harmoniser la fiscalité sur les capitaux placés.

Une autre manière de s'enrichir consiste à dépenser le moins possible. *« D'une certaine manière, nous sommes un pays parasite*, constate Danièle Fonck, rédactrice en chef du *Tageblatt*, le deuxième quotidien du pays. *Dans le domaine universitaire et de la santé, nous utilisons les infrastructures des pays voisins. »* L'éternel débat sur l'édification d'une université nationale a jusque-là été tranché en faveur de l'octroi aux *étudiants* luxembourgeois de bourses leur permettant de faire leurs études supérieures à l'étranger, principalement en France, en Allemagne et en Belgique.

Sur ce point, Mady Schaffner, qui fait partie de l'opposition libérale, et le premier ministre chrétien-social, Jean-Claude Juncker, qui dirige un gouvernement de coalition avec les socialistes, sont parfaitement d'accord : *« Il ne serait pas bon que nos jeunes restent confinés dans ce petit pays*, affirme la bourgmestre d'Echternach, *faire des études à l'étranger favorise l'ouverture d'esprit. »*

Jean-Claude Juncker, qui partage ce point de vue, est pour sa part favorable à la mise en place au Luxembourg de formations post-universitaires « pointues », dans le domaine financier ou du droit international, en profitant de la présence dans la capitale de la Cour européenne de justice. Membre à part entière de l'OTAN *et de l'UEO*, le Luxembourg *ne fait* cependant pas d'efforts militaires exagérés, se contentant d'entretenir un corps d'officiers et de sous-officiers, formés dans des académies militaires étrangères, lui permettant d'assurer une présence *symbolique dans les états-majors* de ces organisations.

Bref, voilà un pays géré *« en bon père de famille »*, un peu trop d'ailleurs au goût de Danièle Fonck : *« Le plus influent quotidien du pays*, le Luxemburger Wort, *est la propriété de l'archevêché*, explique-t-elle, *et il fait montre d'une vigilance conformiste sans faille, rappelant de temps en temps à l'ordre le gouvernement lorsque celui-ci essaie de faire preuve d'un peu de hardiesse. »* Cela a été notamment le cas dans l'affaire, non encore *résolue, de la construction* d'un musée d'art moderne, projet de l'architecte chinois Peï, qui est bloqué par les partisans d'une vision plus traditionnelle de l'action culturelle consistant à bichonner la moindre ruine du temps passé.

On ne s'étonnera pas alors que la devise consensuelle du pays, exprimée à l'unisson dans la langue nationale, le letzeburger, un dialecte germanique, soit *« mir wëlle bleiwe, wat mer sin ! »* (nous voulons rester ce que nous sommes !). Un vrai défi dans un Luxembourg qui compte aujourd'hui plus de 20 % de résidents étrangers permanents, portugais pour la plupart, où la natalité des Luxembourgeois de souche est très faible, où les principales banques *du pays sont des filiales d'établis*sements financiers allemands, belges ou français. Mais un pays, aussi, où les vicissitudes de l'Histoire, notamment les appétits du grand voisin allemand, ont fondé un sentiment national indéniable, *« une forte volonté de continuer à vivre ensemble »*, selon Jean-Claude Juncker.

Echternach est située tout près de la frontière allemande, et a été presque totalement détruite en 1945, lors de la bataille des Ardennes. Mady Schaffner, dont le père, bourgmestre et résistant, fut déporté par les nazis, est fière de son identité luxembourgeoise sans faille : *« Je ne ferai jamais de mal à un Allemand*, dit-elle, *mais si l'un d'entre eux parle de travers, je le remets toujours à sa place ! »*

Luc Rosenzweig

Jean-Claude Juncker, premier ministre du Luxembourg et président en exercice du Conseil européen

« La réponse à la crise de l'emploi n'est pas la dérégulation »

« Vous prenez la présidence de l'Union européenne (UE) après l'échec du Conseil européen d'Amsterdam. Quelle est votre analyse de la situation ?

– *Je ne crois pas* qu'on puisse parler d'échec, car sur bien des points il y a eu des progrès notables. Même si le nouveau traité manque de souffle, il nous permettra d'aborder *l'élargissement* aux pays d'Europe centrale dans de meilleures conditions que celles qui prévalaient avant qu'il n'existe. Je suis un peu déçu par le peu d'avancées que nous avons fait en ce qui concerne l'extension du *champ d'application de la majorité* qualifiée. J'ai une préférence rationnelle pour la majorité qualifiée dans des domaines qui ne sont pas essentiels en termes de souveraineté nationale. Nous disposons désormais d'un instrument qui devrait nous permettre de procéder à l'élargissement dans de bonnes conditions, mais pas dans d'excellentes conditions.

– Ce relatif échec...

– *Cette formule* me plaît beaucoup plus !

– Ce relatif échec a des causes multiples, mais est-ce que les petits pays, et en particulier le vôtre, *n'ont pas une part importante* de responsabilité dans le blocage de la réforme institutionnelle en refusant la modification du rapport de forces *dans les votes au Conseil* ?

– Très sincèrement, je ne le crois pas. Je veux bien que dans certains grands pays, pas dans tous, on essaye d'accréditer cette thèse pour pouvoir se décharger *de la coresponsabilité* que nous devons assumer tous. Les petits pays étaient d'accord, surtout le plus petit d'entre eux, pour remplacer le système actuel *de pondération* des votes par un nouveau système qui aurait repris le système actuel et l'aurait complété par l'adjonction d'un deuxième critère démographique : à *partir du moment* où nous aurions constaté au sein du Conseil l'existence d'une majorité qualifiée, nous aurions vérifié si cette majorité obtenue sur la base de la pondération des voix reflétait bien une majorité de l'ordre de 60 % à 65 % de la population en Europe. L'Allemagne était d'accord.

– Ce sont les Français qui ont refusé ?

– Ce sont la France, l'Espagne et *le Royaume-Uni qui n'en n'ont pas* voulu. Lorsqu'on dit que les petits pays ont été les empêcheurs de tourner en rond, cela ne correspond pas à la réalité. Il y avait dix Etats membres plus l'Allemagne qui étaient en faveur de ce système *de la double majorité.*

Je crois que le modèle social européen a des vertus que nous n'avons pas le droit de jeter à la poubelle

– Alors maintenant la machine *est grippée* ?

– On ne peut pas aller si loin. Nous nous sommes mis d'accord à Quinze sur le résultat de cette conférence, et si nous étions allés *plus loin, ce qui aurait correspondu* à mes souhaits, nous aurions eu à affronter de très sérieuses difficultés au moment de la ratification. Lorsque nous avons signé le traité de *Maastricht, nous avons prévu* de veiller, la prochaine fois, à éviter une désaffection de l'opinion publique à l'égard de l'Europe. Il faut savoir que si nous étions passés de *l'unanimité* à la majorité qualifiée pour des matières comme l'asile, l'immigration, le franchissement des frontières extérieures, si vous aviez enlevé aux petits Etats membres leurs postes de commissaires, nous aurions eu les pires difficultés pour ratifier ce traité.

» Je constate que certains sont en train de pleurnicher, qui n'ont rien fait à Amsterdam pour faire avancer la machine *dans le sens où* ils prétendent qu'ils voudraient la voir avancer. *J'avais* proposé avec beaucoup d'insistance qu'on passe de l'unanimité à la majorité qualifiée pour fixer des règles minimales en matière de licenciements, *j'ai proposé qu'on passe à la majo*rité qualifiée pour régler les problèmes que pose la représentation des travailleurs, j'ai proposé d'inclure le droit de grève dans la législation communautaire..., *j'ai* recueilli l'appui du premier ministre italien, alors ! Dire que les petits Etats n'auraient rien fait pour que la zone d'application de la majorité qualifiée soit étendue jusqu'au cœur des problèmes sociaux qui se *posent aux travailleurs en Europe*, cela relève de la description extravagante.

– Le problème social...

– Il est là depuis toujours...

– Il a été souligné avec une certaine force en France depuis le changement de gouvernement. Comment envisagez-vous de l'aborder ?

– La marche vers l'union monétaire donne l'impression que l'Europe s'est engagée dans une démarche du « tout économique ». C'est une erreur de marketing qui ne cesse de m'impressionner. » La politique de convergence que nous avons mise en place avec le traité de Maastricht a déjà abouti à un succès important sur le plan social : nous avons une inflation historiquement basse et la stabilité des *prix* assure le maintien du pouvoir d'achat, notamment pour les revenus les plus modestes.

– Mais le problème aujourd'hui ce n'est pas l'inflation, mais ce que certains économistes appellent la « stagflation », une langueur qui laisse peu d'espoir pour l'amélioration de la situation de l'emploi...

– Scientifiquement et empiriquement, on ne peut pas dire que la relance de l'économie passe par une politique budgétaire expansive. Les exemples européens des *années 70-80 montrent que ce* chemin n'est pas la voie du succès.

– Vous êtes donc plutôt du côté de M. Waigel que de celui de M. Strauss-Kahn ?

– Le problème ne se pose pas en ces termes. Il ne s'agit pas de la seule *opposition entre la France et l'Allemagne*, dans la mesure où derrière l'Allemagne il y a beaucoup d'Etats membres et derrière la France, beaucoup de sensibilités. Comme Etat membre, je me situe plutôt dans la mouvance de l'Allemagne, et ma sensibilité me place plutôt dans la tendance du gouvernement français. J'ajoute qu'il ne faut pas relâcher l'effort de lutte contre l'inflation, car celle-ci est comme le dentifrice, *facile à faire sortir du tube, beaucoup* plus difficile à remettre dedans. Le moment venu, et il n'est pas encore venu, on pourra peut-être envisager de lâcher du lest.

– *La préparation de la monnaie unique ne bloque-t-elle pas tout débat allant dans ce sens ? Comment va-t-on mettre en œuvre les résolutions d'Amsterdam sur la coordination des politiques économiques ?*

– Il n'y a pas de tabou dans le débat *entre les Quinze. Lorsque nous* parlerons emploi, un sujet litigieux entre nous, la question sera celle de savoir s'il faut continuer à flexibiliser, précariser l'emploi. Je pense pour ma part que la réponse à la crise de l'emploi en Europe n'est *pas la dérégulation. Bien que* nous soyons chargés de l'organisation d'un sommet sur l'emploi, je ne pense pas que l'on va parvenir à résoudre le conflit entre ceux qui veulent « flexibiliser » et ceux qui entendent faire jouer un rôle économique à la puissance publique. Ce débat traverse tous les pays et toutes les familles politiques. Je vois de grandes différences sur ce point entre M. Jospin et M. Blair. *Quant* à moi, un commentateur de la BBC m'a fait remarquer que je tenais un discours « old Labour » ! Je crois profondément que le modèle social européen a des vertus que nous n'avons pas le droit de jeter à la poubelle. »

Propos recueillis par Philippe Lemaître et Luc Rosenzweig

Le Néerlandais Wim Duisenberg est le nouveau « grand banquier » européen

LE PRÉSIDENT de l'Institut monétaire européen, le Néerlandais Wim Duisenberg, a officiellement pris ses fonctions, mardi 1er juillet, à Francfort. La passation des pouvoirs entre M. Duisenberg et le Belge Alexandre Lamfalussy s'était déroulée la veille dans un grand hôtel, en présence de sommités bancaires européennes et du premier ministre néerlandais, Wim Kok, dont le gouvernement vient d'assurer la présidence de l'Union européenne. Président pendant quinze ans de la Banque centrale des Pays Bas, Wim Duisenberg va avoir à achever la mise en place de la future Banque centrale européenne, qui se *coulera dans le* moule de l'Institut monétaire au printemps 1998, dès que sera connue la liste des pays éligibles pour le lancement de l'Union écononomique et monétaire européenne, au 1er janvier 1999.

Il y a trois ans, lorsque que M. Lamfalussy a pris ses fonctions, tout était à faire. Il a fallu installer l'Institut monétaire en haut d'un gratte-ciel de Francfort, recruter le personnel venu de tous les pays de l'Union, lancer les préparatifs *techniques pour que la future* Banque centrale puisse voir le jour en temps voulu. Après des mois de négociations délicates, c'est maintenant en bonne voie. Le Conseil européen d'Amsterdam a fixé le cadre dans lequel opérera la BCE, notamment les règles de *discipline* budgétaire de la zone euro. Le choix des billets et des pièces est fait.

Dans les mois à venir, il reste à affiner les règles de fonctionnement du futur Système européen de banques centrales (SEBC) et à accompagner les préparatifs nécessaires pour le passage à *l'euro*. L'Institut monétaire européen est chargé d'un des deux rapports sur la conformité des situations économiques des pays de l'Union avec les critères de Maastricht, qui doivent être rendus en avril 1998 *pour permettre au Conseil euro*péen de fixer la liste des futurs membres de l'Union monétaire.

Compte tenu du débat actuel sur la marge d'interprétation des critères en matière de déficit budgétaire, l'avis de l'IME sera parti*culièrement important*. Son président, qui ambitionne de devenir le premier président de la Banque centrale européenne en 1998, va devoir faire preuve de sens politique. Ces derniers mois, les autorités françaises, qui le soup*çonnaient d'être trop proche* des thèses monétaristes de la Bundesbank, avaient émis des réserves sur son ambition.

Fort de son expérience aux Pays-Bas, l'un des pays européens qui a le mieux réussi à sortir de la crise, *Wim Duisenberg*, un social-démocrate francophile, ancien ministre des finances, est partisan d'une stricte discipline monétaire associée à des réformes pour mieux *gérer le marché de l'emploi. Il lui* faudra convaincre le nouveau pouvoir en place en France, qui ne nourrit pas de prévention à son égard, de son aptitude à gérer la future politique monétaire européenne en bonne entente avec les gouvernements.

Henri de Bresson et Pierre-Antoine Delhommais

La 1ère CHAMBRE du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS a, par jugement du 14 Mai 1997, condamné **Monsieur André ROUSSELET** directeur de la publication et **Monsieur Eric DECOUTY** journaliste à payer à **Monsieur Michel LOMBARDINI** 1 Fr à titre de dommages - intérêts pour avoir publié un article diffamatoire à l'égard de ce dernier dans le numéro d'INFOMATIN du 8 Juin 1995.

« Par jugement du 2 Avril 1997, la Première Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné Jacques JULLIARD et les Editions du SEUIL à payer à Pierre Vital BERGE 1 franc de dommages-intérêts pour l'avoir diffamé dans l'ouvrage « L'Année des dupes ».
Thierry LEVY, Avocat à la Cour.



Publicité

LA PAIX !

**ET SI LE TROISIÈME MILLÉNAIRE DÉBUTAIT SOUS LE SIGNE DE LA NON-VIOLENCE...
C'EST LE RÊVE QU'ONT FAIT LES LAURÉATS DU PRIX NOBEL DE LA PAIX.
ILS VOUS INVITENT AUJOURD'HUI À LES REJOINDRE
POUR PESER SUR TOUS LES GOUVERNEMENTS DE LA PLANÈTE.**



Photos : Archive Photos France. Remerciements à M. Lundestad, Directeur de l'Institut Nobel.

Le Dalaï Lama, Mère Teresa, Aung San Suu Kyi, Nelson Mandela, Mikhaïl Gorbachev, Shimon Pérez, Elie Wiesel, Mairead Corrigan-Maguire, Norman Borlaug, Betty Williams, Lech Walesa, Desmond Tutu, Oscar Arias Sánchez, Frederik W. de Klerk, Jose Ramos Horta, Carlos F.X. Belo, Yasser Arafat, l'UNICEF, Adolfo Pérez Esquivel, Joseph Rotblat.

**Le vingtième siècle qui s'achève a été celui des plus grands carnages de toute l'histoire humaine.
Il est urgent de renverser cette tendance,
de promouvoir - selon l'expression du Dalaï Lama - l'*épopée de la paix*.
C'est une question de survie!**

Pour combattre la violence par la non-violence, il n'existe qu'un moyen : l'éducation.

L'avenir du monde dépend de notre volonté de changer réellement. De notre volonté d'en finir avec la culture de la violence, que celle-ci soit physique, psychologique ou économique.

Nos mentalités sont archaïques, nous continuons souvent d'élever nos enfants selon des cultes hérités du temps des guerres de conquête. Nous devons renoncer à certains principes dépassés et enseigner aux enfants que *l'autre* n'est pas un ennemi. Oser dire à la jeunesse, jusque dans les livres d'Histoire, qu'il est plus utile au monde de vivre dignement que de mourir en héros. Que c'est la conscience, plus que l'obéissance, qui fonde le sens de la vie humaine.

Le seul vrai défi aujourd'hui, le véritable enjeu qui conditionne l'avenir, c'est d'arriver pour la première fois à vivre tous ensemble, dans le respect de soi-même, des autres et de l'environnement. Rien ne paraît plus simple et rien n'est plus complexe.

Pour allumer un espoir, nous voulons faire adopter à l'ONU, par les gouvernements de **tous les pays du monde** représentés, une résolution déclarant :
1- l'an 2000 "Année de l'éducation à la non-violence",
2- les années 2000 à 2010 "décennie pour une culture de la non-violence",
afin que la non-violence soit enfin enseignée.

Eduquons nos enfants pour qu'ils nous aident à devenir plus sages.

Des mesures pratiques découleront de ces engagements, dans les domaines de la culture et, surtout, de l'éducation (un groupe de chercheurs internationaux travaille déjà à l'élaboration d'ouvrages destinés aux enfants). Pour apprendre à chercher la résolution non-violente de nos conflits.

Pour que ce rêve se réalise, pour voir éclore au prochain millénaire une génération de la paix, nous avons besoin du plus grand nombre de signatures.

Aux vingt Prix Nobel de la Paix signataires de l'appel, se sont déjà jointes de très nombreuses personnalités, en France et à l'étranger. Artistes, écrivains, savants, parmi lesquels Arun Gandhi, Charles Aznavour, Théodore Monod, Isabelle Adjani, Barbara Hendricks, l'Abbé Pierre, Thich Nhat Hanh, Touré Kunda...

Ce n'est qu'un début. Joignez vous à nous en nous renvoyant le coupon ci-contre rempli et signé.
De tout cœur, merci.

Mairead Corrigan-Maguire
Prix Nobel de la Paix
Présidente d'honneur de la Fondation

Adolfo Pérez Esquivel
Prix Nobel de la Paix
Président d'honneur de la Fondation

Pierre Marchand
Délégué de l'IFOR auprès de l'UNESCO
Secrétaire général de la Fondation

Création : Christophe Gratton

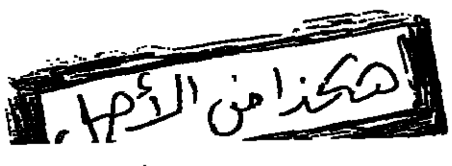
Je signe et je soutiens l'appel des Prix Nobel de la Paix, pour que l'an 2000 soit déclaré "Année de l'éducation à la non-violence", que les années 2000 à 2010 soient déclarées "décennie pour une culture de la non-violence", pour que la non-violence soit enseignée.

Signature :
Nom..
Prénom.............................. Age.......
Adresse complète :
N° .... Av/Bvd/Rue ....
....
Code postal...................................
Ville..

- Mentionnez lisiblement vos noms et adresses sans lesquels votre signature serait sans valeur.
- Vous pouvez aussi faire signer vos proches - même les enfants - en photocopiant ce coupon ou en le recopiant sur papier libre.
- Pour garder le contrôle de ses initiatives, notre fondation ne veut pas dépendre de l'aide financière des états. Seuls les dons privés nous permettent de poursuivre notre action. Ils sont à adresser à : **C.C.P. n° 42 207 77 S - La Source**

Découpez ce coupon et retournez-le d'urgence à :

APPEAL OF THE NOBEL PEACE PRIZE LAUREATES:
Share with the children of the world
58, avenue de Huy
B.P. 20797- 60207 Compiègne Cedex 2 - France



Mesut Yilmaz, de retour aux affaires, présente le nouveau gouvernement turc

La coalition tripartite veut barrer la route aux islamistes

Le président de la République turque, Suleyman Demirel, a approuvé, lundi 30 juin, le gouvernement de coalition formé par Mesut Yilmaz. Le dirigeant du Parti de la Mère patrie (ANAP) qui, à l'âge de cinquante ans, devient premier ministre pour la troisième fois, est à la tête d'une *nouvelle équipe formée de trois partis,* de gauche et de droite, rassemblés pour barrer la route aux islamites du Parti de la prospérité.

ISTANBUL
de notre correspondante

Il y a un an, Mesut Yilmaz avait été forcé, après l'effondrement de l'alliance qu'il avait brièvement formée avec Tansu Ciller et le Parti de la juste voie, de passer la main à Necmettin Erbakan, le vainqueur des élections générales de décembre 1995, qui lui avait succédé au poste de premier ministre. Lundi 30 juin, au cours d'une brève cérémonie, c'est M. Erbakan qui lui a remis le pouvoir. La nouvelle coalition est composée de trois partis, de gauche et de droite, dont le seul véritable point commun semble être un désir de barrer la route du pouvoir aux islamistes du Refah (Parti de la prospérité). Ce gouvernement « *de conciliation* », développera « *les valeurs civiles, démocratiques, en faveur de la liberté* », selon les termes du nouveau premier ministre. Il pourra compter sur le soutien d'une quatrième formation politique, le Parti populaire républicain (social-démocrate) de Deniz Baykal.

Dans l'immédiat, la formation du 55e gouvernement de la République turque permet au pays de sortir de l'impasse née de la dispute entre l'armée et le premier ministre islamiste, Necmettin Erbakan. Les marchés financiers ont salué l'événement avec une hausse record de la Bourse. Mais les expériences passées en témoignent, une telle alliance de partis aux vues souvent divergentes a peu de chance d'apporter à la Turquie la stabilité politique durable dont elle a bien besoin.

Le premier objectif de Mesut Yilmaz sera d'obtenir le vote de confiance de l'Assemblée nationale, prévu pour le 12 juillet, après avoir présenté son programme. Cette étape devrait être franchie facilement compte tenu du nombre de défections au sein de la formation conservatrice rivale, le Parti de la juste voie (DYP) de Tansu Ciller qui a perdu douze députés au cours de la semaine écoulée. Le Parti de la prospérité, le DYP et le Parti de la grande unité (BBP) se trouvent désormais minoritaires au Parlement.

Parmi les objectifs prioritaires, figurent des mesures demandées par les militaires, telle l'introduction de l'enseignement obligatoire de huit ans. Si le document reflète les préoccupations des généraux et des défenseurs de la laïcité, avec des références aux principes fondateurs introduits par Atatürk, Mesut Yilmaz a cependant clairement voulu se démarquer de l'armée, qui, en maintenant la pression sur le gouvernement précédent, avait finalement obligé Necmettin Erbakan au départ. La formation du gouvernement, a rappelé M. Yilmaz, « *prouve que la solution se trouve dans la démocratie* » et « *sous le toit de l'Assemblée nationale* ».

Le nouveau cabinet envisage également de s'attaquer à la corruption – Tansu Ciller devrait être une des principales cibles – ainsi qu'au crime organisé. Il veut assurer l'indépendance des tribunaux et limiter l'immunité parlementaire des députés. Le fameux dossier de Susurluk – l'accident de voiture qui avait révélé les liens entre des politiciens du DYP, la police et des criminels – pourrait ressortir des tiroirs où il avait été consigné par la coalition précédente.

Necmettin Erbakan et Tansu Ciller, qui a échoué dans sa tentative de devenir premier ministre, avaient d'autre part proposé des élections anticipées à l'automne. Lorsqu'il a été pressenti par le président Suleyman Demirel pour former le cabinet, Mesut Yilmaz avait de son côté parlé d'un scrutin au printemps 1998.

Aujourd'hui, le nouveau chef du gouvernement semble moins empressé. M. Yilmaz a certes déclaré, lundi, que des élections anticipées auront lieu mais il est resté très vague sur la date du scrutin, ajoutant que celle-ci ne pourrait être décidée qu'après des négociations entre les partis politiques et les partenaires de la coalition. Cela ne fait pas l'affaire du Parti populaire républicain (CHP) de Deniz Baykal, qui a posé comme condition à son soutien au gouvernement la tenue rapide d'élections. Un responsable de cette formation a déjà rappelé le nouveau premier ministre à l'ordre. Pour l'heure, Mesut Yilmaz porte les espoirs de ceux qui sont opposés à toute participation des islamistes au gouvernement, et une majorité de Turcs semble prête à lui accorder sa confiance. Du moins pour quelque temps.

Nicole Pope

Les principaux membres du cabinet

Bulent Ecevit, dirigeant du DSP (Parti démocratique de gauche), qui était premier ministre au moment de l'intervention turque à Chypre en 1974, revient au gouvernement en tant que vice-premier ministre. Ismet Sezgin sera également vice-premier ministre pour le DTP (Parti de la Turquie démocratique), une fonction qu'il combinera avec le poste de ministre de la défense. Gunes Taner (ANAP), un des ministres qui avait mis en place les réformes économiques importantes du gouvernement Ozal, fait son retour en tant que ministre d'Etat, responsable de l'économie. La diplomatie sera prise en charge par un social-démocrate, Ismail Cem (DSP). Murat Basesgioglu (ANAP) prend la relève de la très controversée Meral Aksener, au ministère de l'intérieur, alors que Oltan Sungur prend la tête du ministère de la justice qu'il avait déjà dirigé à l'époque de Turgut Ozal.

Le président albanais Sali Berisha reconnaît sa défaite électorale

TIRANA
de notre envoyé spécial

Des tirs nourris d'armes automatiques ont salué dans la capitale albanaise, lundi 30 juin à 14 heures, l'intervention télévisée du président Sali Berisha. Un festival de pétarades qui, dans le sud de l'Albanie, s'est converti en un rodéo infini de détonations de toute nature. Au même moment, Fatos Nano, son rival socialiste, détaillait devant les journalistes ses succès lors des élections législatives du 29 juin, dont tout donne à penser – dans l'attente des résultats officiels – qu'il s'agira d'une victoire triomphale.

Les socialistes et leurs alliés sont déjà assurés de remporter 95 des 155 sièges du Parlement. M. Berisha a donc reconnu sa défaite en des termes mesurés et dignes, admettant que « *les électeurs albanais ont voté pour que le Parti démocratique (PDA) soit dans l'opposition* » et que ce scrutin était « *l'unique voie pour donner au pays la possibilité de sortir de la crise* », bien que « *les conditions et les circonstances aient été loin d'être normales* ».

Réélu il y a quatre mois à la présidence de la République, en pleine tourmente insurrectionnelle après un premier mandat de cinq ans, Sali Berisha n'a pas annoncé sa démission mais a « *garanti aux électeurs, qu'au nom des plus hauts intérêts, leur vote et leur verdict seront entièrement respectés comme seront respectées, sans aucune hésitation,* [ses] *déclarations antérieures* ». Ce qui signifie qu'après le deuxième tour, dimanche 6 juillet, l'ancien cardiologue pourrait abandonner la présidence à un moment que lui seul déterminera. Il a également invité tous ceux qui l'ont accompagné jusqu'au dernier moment à suivre son exemple et à respecter la voix du peuple qui, cinq ans après l'avoir porté à la tête du pays en mars 1992, lui a magistralement signifié son congé.

La promptitude de son intervention, son ton et l'hommage qu'il a rendu aux institutions internationales ont surpris de la part d'un homme qui, depuis le mois de février, s'est accroché au pouvoir en dépit des secousses traversées par son pays et déclenchées par l'effondrement des sociétés financières pyramidales. Sali Berisha a-t-il finalement, contraint et forcé, complètement rendu les armes ? Les prochains mois le diront, comme ils permettront de savoir comment il entend situer son rôle dans l'opposition. Fatos Nano s'est fait magnanime en proposant « *de serrer la main du citoyen Berisha* », main qu'il « *préfère à celle de Berisha président* », et s'est déclaré prêt à la collaboration pour la mise en place d'institutions démocratiques solides.

L'AVAL DE L'OSCE

A l'inverse, le silence a été total du côté du Parti démocratique. Ses dirigeants ne sont pas apparus devant les journalistes malgré l'annonce de plusieurs conférences qui ne se sont jamais concrétisées. La situation est restée calme dans le pays, mais les rues de Tirana étaient anormalement vides, comme si les habitants craignaient des réactions violentes ou des dérapages. Pour le moment, les socialistes ont choisi de s'abstenir de fêter leur victoire, préférant éviter que les rancœurs des vaincus ne donnent lieu à des provocations.

Moins de vingt-quatre heures après la clôture des bureaux de vote, l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) a pratiquement donné, lundi après-midi, son aval à la consultation, qualifiée « *d'acceptable à ce stade* ». L'OSCE a souligné que les électeurs ont pu voter « *sans crainte et sans intimidation, bien qu'il y ait eu de sérieux problèmes de dépouillement dans quelques secteurs* ». Elle a noté le « *comportement impartial et correct des commissions électorales dans la plupart des cas* ». Enfin la liberté des observateurs locaux et internationaux sur le terrain n'a pas été entravée.

En conclusion, précise le communiqué présenté par Catherine Lalumière, coordonnateur spécial, Sir Johnston Russell, responsable au Conseil de l'Europe de la délégation parlementaire, et Javier Ruperez, président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, « *il a été démontré que l'Albanie, en dépit de quelques irrégularités mineures et de quelques problèmes sérieux dans de rares zones, était capable, avec la proche collaboration de l'OSCE, de procéder à des élections de manière raisonnablement ordonnée* ».

Le chargé de mission de l'OSCE, Franz Vranitzky, doit donner, à Tirana, mardi 1er juillet, sa caution à ce premier acte qui, pour Mme Lalumière, va « *dans le bon sens* » à condition que « *le vainqueur ne soit pas trop triomphant et le* [que] *vaincu* [soit] *fair-play* ». Pour le moment, c'est le chemin qui semble être pris.

Michel Bôle-Richard

Le retour de Fatos Nano, sorti de prison le 11 mars

TIRANA
de notre envoyé spécial

PORTRAIT

Le secrétaire du Parti socialiste, vainqueur aux élections législatives, se dit libéral et social-démocrate

La fausse rumeur de la démission du président Sali Berisha est parvenue depuis peu dans la salle de presse, lundi 30 juin, lorsqu'un journaliste demande à Fatos Nano ce qu'il pense de cette nouvelle. « *Y a-t-il quelque chose dans mon attitude et dans mes sentiments qui vous donne l'impression d'avoir changé* », a répondu sarcastique et imperturbable, le secrétaire du Parti socialiste. Cet économiste de quarante-cinq ans n'est pas homme à se démonter, même lorsqu'il apprend que le président, qui lui a valu de pourrir quatre ans en prison, vient pratiquement de lui passer la main.

Et pourtant quelle revanche pour celui qui s'était fait un point d'honneur de mettre un terme à « *la dictature* » et d'écarter celui qui l'incarnait ! Seul un petit sourire amusé et narquois s'affiche parfois derrière les fines lunettes du nouvel homme fort de l'Albanie. Pour lui, comme il l'a reconnu, la prison est déjà une histoire oubliée. Il est vrai que les choses sont allées très vite depuis sa sortie, le 11 mars, à la faveur des émeutes. Quelques jours plus tard, en effet, Fatos Nano était amnistié et pouvait reprendre les commandes de son parti, qu'il n'avait jamais abandonnées même depuis sa cellule. Emprisonné le 30 juillet 1993, juste quelques heures avant de prononcer un discours, il revendique d'avoir été « *le premier prisonnier politique de Berisha* ». Accusé de détournement de fonds en faveur d'un tiers à propos de transfert d'aide humanitaire en provenance d'Italie, il sera condamné en avril 1994 à douze années d'emprisonnement. Pour Amnesty International et Human Rights Watch à Helsinki, il est clair qu'il s'agit d'un prisonnier de conscience.

UNE DOUBLE ROSE EN SYMBOLE

Dans sa cellule de 10 mètres carrés, il ne fut jamais maltraité et en est sorti « *plus tolérant et plus modéré* » parce que, explique-t-il, « *à court terme on devient agressif, à long terme on est détruit, et à moyen terme on s'assagit* ». Fils d'un directeur de la télévision, il se dit libéral et social-démocrate. « *Jamais je n'ai été marxiste* », assure ce militant, qui comme beaucoup d'autres sous Enver Hodja – et notamment Sali Berisha – furent des membres du Parti du travail (communiste). Son adversaire direct dans la campagne électorale est devenu adversaire obsédé du communisme. Fatos Nano a suivi une trajectoire plus souple. Il s'en est écarté normalement parce qu'il affirme n'avoir jamais joué un rôle actif. Aujourd'hui ses adversaires reprochent à ce professeur d'économie d'avoir fait partie de l'Institut marxiste-léniniste dirigé par la veuve du dictateur communiste Nexhmije Hodja et au sein duquel s'élaborait la doctrine officielle. « *Faux*, répond-il, *je faisais simplement des recherches.* »

C'est néanmoins sur les décombres du Parti du travail que sera constitué en 1991 le Parti socialiste, dont le symbole est une double rose. Au bout de quelques années, il le débarrassera de ses oripeaux marxistes, mais il n'est pas encore membre de l'Internationale socialiste. Se situant « *entre Jospin et Blair* », l'ambition de celui qui fut, pendant cent jours en 1991, le dernier premier ministre de l'ancien régime communiste de Ramiz Alia est de créer un véritable Etat de droit avec des institutions solides qui puissent survivre aux tremblements de terre de la transition post-communiste. La première transition s'est mal terminée. La deuxième va naître. « *On a toujours perdu des chances* », regrette Fatos Nano. Aujourd'hui, la chance est de son côté. Que va-t-il en faire ?

M. B.-R.

Boris Eltsine nomme sa fille cadette conseillère présidentielle

MOSCOU. Boris Eltsine a nommé sa fille cadette, Tatiana Diatchenko, conseillère présidentielle chargée de l'image du chef de l'Etat russe, a annoncé le porte-parole du Kremlin, Sergueï Iastriembski, lundi 30 juin. Mme Diatchenko, trent-sept ans, avait déjà été chargée, à titre officieux, de promouvoir l'image de son père lors de la campagne électorale présidentielle de mars à juillet 1996, à l'issue de laquelle M. Eltsine avait été élu pour un second mandat. La fille du chef de l'Etat, mariée et mère de deux enfants, avait discrètement accompagné son père au sommet de Denver (Etats-Unis), du 20 au 22 juin. « *Ma nomination a été une décision difficile pour le président, mais elle doit lever toute ambiguïté sur mon statut* », a-t-elle déclaré à l'agence Itar-Tass. – *(AFP.)*

Les soldats belges accusés de tortures en Somalie ont été acquittés

BRUXELLES. Le conseil de guerre de l'armée belge a acquitté, lundi 30 juin, deux parachutistes de l'opération « Restore Hope » en 1993 en Somalie, accusés de sadisme à l'égard d'un jeune Somalien. Les deux hommes, Kurt Coelus et Claude Baert, avaient tenté de faire « *rôtir* » un adolescent au-dessus d'un brasero, toutefois leur victime était sortie sans brûlures graves de cette séance de torture. Trahis par une photographie et le témoignage accablant d'un de leurs anciens compagnons, Coelus et Baert avaient reconnu les faits. Dans son arrêt, le conseil de guerre a estimé que l'enfant n'a pas été blessé et qu'aucune preuve n'a été fournie que ses vêtements aient brûlé. « *Il n'y a pas de racisme* » dans cette affaire, et « *les relations avec les enfants somaliens étaient optimales* », a déclaré le juge Moeremans. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉES : les Etats-Unis, les deux Corées et la Chine** ont accepté, lundi 30 juin, la tenue de pourparlers de paix quadripartites sur la péninsule coréenne qui se tiendront à partir du 5 août à New York. Les négociations visent à aboutir à un traité de paix en bonne et due forme remplaçant le simple armistice de 1953. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ ***BOSNIE : Radovan Karadzic,*** ancien président de la Republika Srpska (RS, entité serbe de Bosnie), a accusé, lundi 30 juin, la présidente de la RS, Biljana Plavsic, de « *briser l'unité de la direction des Serbes de Bosnie face à la communauté internationale* ». L'ancien leader des Serbes de Bosnie, inculpé de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI), reproche à Mme Plavsic d'être trop « *conciliante* » avec la communauté internationale. Plus tôt dans la journée, Mme Plavsic avait accusé M. Karadzic d'avoir fomenté un coup d'Etat en RS. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : le produit intérieur brut** a de nouveau diminué, de 0,4 %, au premier trimestre par rapport aux trois premiers mois de 1996, a annoncé, lundi 30 juin, l'office statistique national. Il avait baissé de 0,2 % au quatrième trimestre de 1996. Le chef du gouvernement, Romano Prodi, a appelé, lundi, à une nouvelle baisse des taux d'intérêt, estimant que, malgré « *de timides signaux de reprise* » l'économie ne peut se relancer « *que dans un contexte d'assainissement et avec un faible coût de l'argent* ». Le taux de l'escompte a été ramené, depuis lundi, de 6,75 % à 6,25 %, mais la plupart des observateurs ne prévoient pas de nouvel assouplissement monétaire avant septembre. – *(AFP.)*

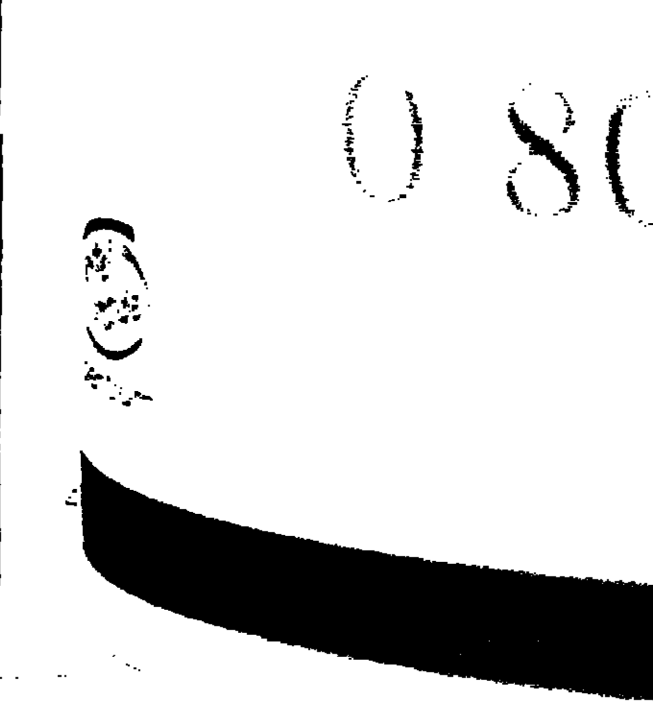
AMÉRIQUES

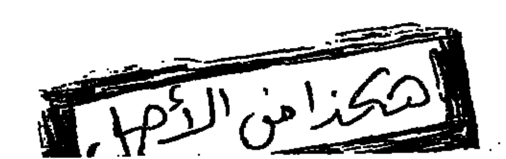
■ **CUBA : plusieurs milliers de catholiques cubains** se sont rassemblés, dimanche 29 juin, sur la place de la cathédrale à La Havane pour la première messe en plein air célébrée à Cuba depuis plus de trente ans. – *(Reuter.)*

Deux otages de l'ETA ont été libérés en Espagne

SAINT-SÉBASTIEN. Deux otages, retenus depuis plusieurs mois par l'organisation indépendantiste basque ETA, ont été libérés, mardi 1er juillet au Pays basque. Le gardien de prison José Antonio Ortega Lara, séquestré depuis 532 jours, a été libéré lors d'une opération de police dans la province basque de Guipuzcoa. Quelques heures plus tôt, un coup de téléphone passé au nom de l'ETA au quotidien indépendantiste *Egin* avait permis de découvrir l'avocat Cosme Delclaux, attaché à un arbre dans le village d'Elorrio (province basque de Biscaye). Séquestré par l'ETA depuis 232 jours, il a été libéré par l'organisation après le paiement d'une rançon qui, selon des sources proches de l'affaire, se monte à la somme record de 1,5 milliard de pesetas (60 millions de francs environ). – *(AFP.)*







GOUVERNEMENT Lionel Jospin est venu devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mardi 1er juillet, pour préciser le calendrier de travail de son gouvernement mais, surtout, pour répondre aux critiques que lui a values le maintien de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. Le premier ministre a fait valoir que le plan social prévu est amélioré. Il a appelé les députés socialistes à *« soutenir le gouvernement »* et à *« défendre [sa] politique »*. ● LES SALARIÉS DE VILVORDE se verraient offrir, pour ceux qui ne sont pas concernés par les mesures de préretraite ou de reclassement, quatre cents emplois créés par Renault ou par ses filiales. ● JACQUES CHIRAC a défendu, mardi matin, devant les journalistes sociaux, les conclusions du Conseil européen d'Amsterdam, *qui ont fait, selon lui,* du modèle social défendu par la France un *« modèle (...) désormais commun ».*

Lionel Jospin invite les socialistes à prendre en compte la durée

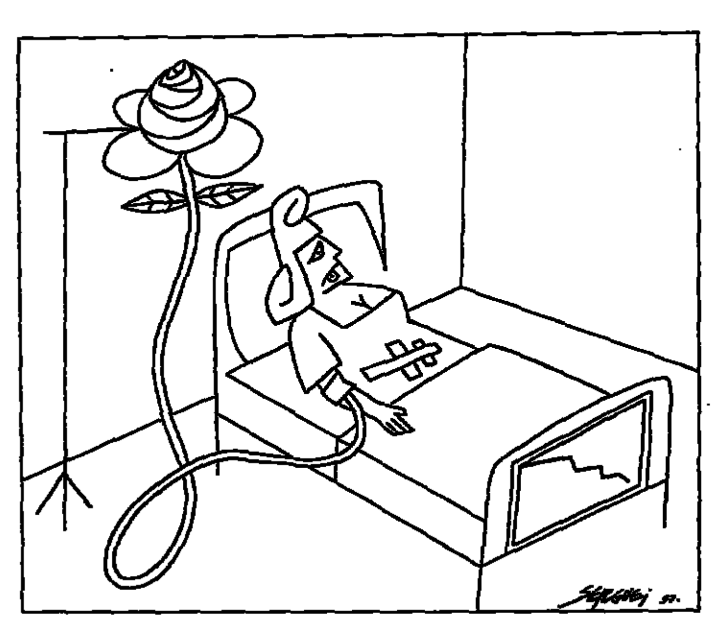
Interpellé sur le maintien de la décision de Renault de fermer l'usine de Vilvorde, le premier ministre demande aux députés du PS de mesurer leurs critiques et de ne pas oublier que leur adversaire est l'opposition, qu'il juge « droitisée et revancharde »

S'EXPLIQUER, encore s'expliquer, mais, *au passage*, rappeler ses amis à la discipline majoritaire : tel est l'exercice auquel s'est livré Lionel Jospin, mardi 1er juillet, en s'adressant au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qu'il a appelé *« le parti majoritaire dans la majorité »*. Un mois après la victoire de la gauche « plurielle » aux élections législatives, M. Jospin se contraint à faire de la pédagogie : petit-déjeuner, comme chaque mardi, avec François Hollande, premier secrétaire délégué du PS et les présidents des groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat, Jean-Marc Ayrault et Claude Estier ; audition devant les députés socialistes ; réception à Matignon de la majorité ; mercredi, déjeuner avec Laurent Fabius.

Atteint par les critiques – au PCF, au Mouvement des citoyens, mais aussi au PS – de ceux qui le soupçonnent déjà, notamment à travers le règlement du dossier de l'usine Renault de Vilvorde, de faire une entorse à ses engagements de campagne, M. Jospin veut mettre les choses au point, en rappelant que son programme ne porte ni sur quarante jours – à la différence de ce que promettait Alain Juppé –, ni sur cent jours, mais sur une législature. Face à des différences au sein de la majorité « plurielle » qu'il juge, en se référant à son expérience du PS, *« au fond bien naturelles »*, il rappelle à ses amis – en visant sans les nommer Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste, les plus critiques sur l'adoption du pacte de stabilité ou sur Vilvorde – qu'ils sont là pour être *« étroitement associés »* au travail gouvernemental, alors qu'ils ont approuvé « son » programme, et surtout *« soutenir le gouvernement »*. Plutôt que de planter des banderilles sur le dos du premier ministre, ils sont invités à combattre une droite *« droitisée et revancharde »* et, plus encore, l'extrême droite. *« Il ne faut pas faire comme si* [la droite] *n'existait pas,* a-t-il affirmé, *croire que le champ politique se limite au rapport majorité-gouvernement. Le combat contre la droite reste une nécessité. »*

M. Jospin s'est aussi expliqué sur Vilvorde en affirmant d'emblée : *« J'ai tenu mon engagement : rouvrir le dossier de la fermeture de l'usine Renault. »* Rappelant que l'Etat est minoritaire chez Renault, le premier ministre *« regrette »* le sens des conclusions de l'expert indépendant, mais, a-t-il ajouté, *« nous ne vivons plus dans une économie administrée »*.

Il a mis en relief, surtout, les résultats obtenus grâce à « son » intervention, marquée par un souci de *« solidarité »* et de *« responsabilité »* : un plan social *« ambitieux »* – *« il n'y aura pas de licenciement »* – et une réindustrialisation du site – *« quatre cents emplois seront créés »*.



Assurant que *« de tels événements ne doivent pas se reproduire »*, M. Jospin a annoncé un projet de loi sur le contrôle des licenciements économiques, mais il ne s'est pas privé d'un nouvel avertissement à son aile gauche : *« On peut souhaiter, dans un tel contexte, et alors que notre capacité à empêcher la fermeture d'une usine en Belgique est plus que limitée, que la réaction des responsables socialistes ne doit pas être de faire revenir la responsabilité sur nos épaules, d'autant qu'on oblige les communistes à hausser le ton pour retrouver un espace. »*

M. Jospin est revenu sur sa méthode de gouvernement, comme il l'avait fait le 26 juin au Cirque d'hiver à Paris, en insistant sur la durée. *« Nous avons reçu du peuple français un mandat de législature »*, a-t-il rappelé, en soulignant que *« l'efficacité suppose de prendre, lorsque cela est nécessaire, le temps de faire soigneusement son travail »*. Il a ainsi répété qu'il n'avait pas choisi le calendrier politique : *« Mon gouvernement n'a donc pas disposé du délai lui permettant de préparer par anticipation le travail de la nouvelle Assemblée »*, a-t-il plaidé en se basant sur les rappels de 1981, de 1986 et 1993 et de 1995 et en justifiant le recours à un décret d'avances plutôt qu'à un collectif budgétaire renvoyé de fait en fin d'année.

TEXTES PRIORITAIRES

Sans s'interdire des mesures de recettes pour 1997 – tant pour le budget de l'Etat que pour la Sécurité sociale, l'engagement de stabilisation des prélèvements obligatoires s'entendant sur la durée de la législature –, à la session extraordinaire de septembre, en fonction des résultats de l'audit attendus pour le 21 juillet, M. Jospin fait de la loi de finances pour 1998 *« le principal vecteur du changement »*. Il a rappelé à cet égard ses objectifs. Pour les dépenses, une priorité *« absolue »* sera donnée à l'emploi. Pour les recettes, il s'agit d'opérer *« un rééquilibrage des prélèvements en faveur des revenus du travail »*.

« On peut travailler ensemble sans session extraordinaire », a affirmé M. Jospin pour expliquer l'absence de session extraordinaire en juillet et pour souligner l'importance de la préparation des textes prioritaires, *« clé de notre succès »*. Annonçant sa venue régulière devant le groupe socialiste, M. Jospin a invité les députés à se *« faire entendre »* pour *« enrichir et peser sur la politique conduite »*. Il en sera ainsi du plan des sept cent mille emplois pour les jeunes – *« je compte sur vous pour proposer, suggérer, réfléchir, enrichir le débat »* –, mais aussi des autres projets de loi annoncés sur lesquels il reconnaît aux parlementaires *« un vrai pouvoir d'amendement »* : inscription automatique des jeunes de dix-huit ans sur les listes électorales, réforme du code de la nationalité et de la politique de l'immigration, contrôle des licenciements.

En revanche, M. Jospin a écarté toute initiative gouvernementale sur une réforme du mode de scrutin régional, sans exclure une proposition parlementaire, à condition qu'elle fasse l'objet d'un consensus majorité-opposition.

Michel Noblecourt

Jacques Chirac défend les acquis d'Amsterdam

UNE HEURE avant que Lionel Jospin intervienne devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale et réponde notamment aux interrogations de ses troupes sur la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, Jacques Chirac a défendu le *« modèle social européen »* et les résultats obtenus par le sommet d'Amsterdam, à l'occasion du trentième anniversaire de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) dont il était l'invité.

« Avec le traité d'Amsterdam, ce modèle social nous est désormais commun. En acceptant le protocole social, la Grande-Bretagne a mis fin à l'exception britannique et à une situation qui ne pouvait être que transitoire », a souligné le chef de l'Etat. Ce protocole, a-t-il ajouté, permet, d'une part, d'*« élargir les compétences de la Communauté dans le domaine social, notamment en ce qui concerne l'exclusion »* et, d'autre part, *« renforce considérablement le rôle des partenaires sociaux au niveau européen »*. Il permettra également *« une réelle coordination des politiques des Etats-membres dans le domaine de l'emploi »*, en adoptant des *« mesures incitatives communautaires »*, même si M. Chirac a reconnu que leurs limites avaient été *« âprement négociées »*.

« Le traité d'Amsterdam marque ainsi une étape, une étape parmi d'autres, mais une étape importante, dans la longue marche vers une Europe sociale », a observé M. Chirac. Défendant les acquis du gouvernement d'Alain Juppé, en matière de réforme de l'assurance-maladie et de la consolidation des régimes de retraite, le chef de l'Etat a ajouté : *« Parce que les bouleversements liés à la mondialisation ont entraîné, dans notre pays comme dans tous les pays industrialisés, l'apparition d'une "classe anxieuse", la priorité est aujourd'hui de rassurer nos compatriotes. »*

Pascale Robert-Diard

« Vous êtes là pour soutenir le gouvernement »

« NOUS SOMMES désormais l'axe central d'une majorité nouvelle à l'Assemblée nationale, nous sommes le parti de la majorité, le parti majoritaire dans la majorité, a déclaré Lionel Jospin, mardi 1er juillet, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale. *Cette majorité est plurielle. Il y a là une véritable richesse, mais aussi l'occasion de certaines différences de réaction, au fond, bien naturelles. »*



VERBATIM

Pour M. Jospin, si *« la gauche est désormais définitivement considérée comme une force d'alternance naturelle »*, elle doit *« continuer le combat contre la droite et l'extrême droite »*. *« En effet,* a-t-il dit, *après sa défaite, la droite se ressaisit et prépare – dans la discorde et la division, certes, mais prépare tout de même – ce qu'elle pense être sa revanche. »* Le premier ministre évoque *« une droite droitisée et revancharde »* : *« Philippe Séguin quitte son discours républicain pour endosser l'habit du conservateur »* ; au-delà de la *« madelinisation »* du Parti républicain, *« les idées ultra-libérales progressent partout dans l'opposition »* ; *« plus grave : l'alliance avec l'extrême droite devient un thème évoqué au sein de la droite »*.

Après être revenu sur le dossier Vilvorde, M. Jospin aborde la méthode gouvernementale en insistant sur le respect des engagements, la durée et l'état d'esprit : *« le plus souvent, concertation, puis décision ; mais parfois décision, puis concertation »*. Expliquant qu'il n'aurait pas été possible de présenter un « collectif » budgétaire avant la seconde quinzaine de juillet, M. Jospin indique : *« Dans ces conditions, seul un décret d'avances gagé par un arrêté d'annulation permet de modifier le budget 1997 tel qu'il a été voté par la précédente majorité. Ce décret d'avances réorientera la dépense publique, comme nous nous y étions engagés, à hauteur d'une dizaine de milliards de francs. »*

Après avoir rappelé que *« c'est le projet de loi de finances pour 1998 qui sera le principal vecteur du changement »*, M. Jospin conclut sur la nécessité de *« traduire par des actes »* la revalorisation du Parlement. *« Cette préparation* [des textes prioritaires] *est la clé de notre succès. Je dis "notre" non seulement parce que vous êtes la majorité qui a approuvé mon programme et qui soutient mon action, mais parce que vous serez étroitement associés – par les commissions parlementaires et par les groupes de travail – à cette préparation. (...) Vous êtes là pour participer au travail gouvernemental, vous y êtes associés, vous devez y prendre toute votre place (...), mais vous êtes aussi – surtout – là pour soutenir le gouvernement et défendre cette politique à laquelle, je le répète, vous devez être étroitement associés. »*

Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste restent critiques sur Vilvorde

LE DOSSIER Renault-Vilvorde continue d'ébranler une partie de la gauche, qui ne se satisfait pas de l'engagement pris par le gouvernement de *« faire pression »* sur le constructeur d'automobiles pour obtenir, ainsi que le réclame Danielle Kaisergruber dans son expertise, *« un plan social exceptionnel »* (*Le Monde* du 1er juillet). Les communistes et les Verts, rejoints par une partie des socialistes, ont exprimé, lundi 30 juin, leur déception après la confirmation de la fermeture de l'usine belge. Lionel Jospin devait consacrer une bonne partie de sa journée, mardi, à dissiper le malaise au sein de la majorité *(lire ci-dessus)*.

Mardi matin, sur France-Inter, Henri Emmanuelli, ancien premier secrétaire du PS et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a indiqué qu'il interrogerait M. Jospin sur l'attitude des représentants de l'Etat lors de la réunion du conseil d'administration de Renault qui a confirmé la fermeture de Vilvorde. *« Comment ont voté les représentants de l'Etat, qu'ont-ils fait, qu'ont-ils dit ? »*, se demande M. Emmanuelli, qui, le 28 juin, s'était déclaré *« résolu à se battre »* sur le dossier Vilvorde.

Rejoignant la position critique de M. Emmanuelli, Julien Dray (PS, Essonne) compte, lui aussi, interpeller le premier ministre sur ce dossier. La Gauche socialiste est d'ailleurs vivement montée au créneau lundi. *« Je n'ai pas été élu pour ratifier le pacte de stabilité ou pour approuver la fermeture de l'usine de Vilvorde »*, a indiqué le député du Cher, Yann Galut, dans un communiqué. *« Valider cette décision (...), c'est accepter la logique de la pensée unique »*, a-t-il affirmé. Soulignant que *« c'est dans le domaine économique et social que le gouvernement de Lionel Jospin doit faire ses preuves et montrer sa différence »*, M. Galut estime que *« la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde est une erreur »*. Interrogée sur France 3, Marie-Noëlle Lienemann, maire d'Athis-Mons, *« dit "non" à la fermeture »* de l'usine de Vilvorde, parce qu'il faut montrer que l'on *« peut faire autrement »*.

Si le Mouvement des citoyens, par la voix de Georges Sarre, a manifesté son soutien au gouvernement, estimant qu'il faut *« une belle hypocrisie pour imputer l'affaire de Vilvorde à Lionel Jospin ou à la gauche française »*, si le Parti radical-socialiste a fait de même – son porte-parole, André Sainjon, ancien responsable de la fédération CGT des métaux, déclarant que Renault *« a dû reculer sur la pression du gouvernement actuel »* –, les Verts se sont montrés plus acerbes. Leur porte-parole, Marie-Anne Isler-Béguin, a affirmé, mardi, qu'ils *« ne comprennent pas »* la décision de fermeture de l'usine de Vilvorde, *« étant donné que l'Etat est l'actionnaire principal et qu'il pourrait intervenir davantage »*. Mme Isler-Béguin *« attend de savoir si, dans l'expertise, on a étudié la réduction du temps de travail hebdomadaire à trente-cinq heures, voire trente-deux heures, ou une alternative sur les chaînes de montage »*.

Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, a écrit lundi à M. Jospin pour lui dire qu'il est *« trop tôt pour refermer le dossier de Vilvorde »*. *« L'annonce de la décision de la direction de Renault de la fermeture de Vilvorde suscite émotion et amertume dans le monde du travail. Les Français ne se sont pas prononcés pour un tel choix »*, écrit M. Bocquet. *« Vous avez rouvert ce dossier sur lequel la responsabilité de l'ancien gouvernement était directement engagée. Toutes les possibilités doivent être étudiées (...). Il n'est pas possible de se contenter de l'avis d'un seul expert, qui, de surcroît, va dans le sens de la direction »*, estime M. Bocquet.

Soulignant lui aussi que l'Etat, principal actionnaire, a un *« réel pouvoir de décision »*, M. Bocquet demande au premier ministre, *« au nom des députés communistes, d'engager les concertations sur le maintien de l'activité de l'usine de Vilvorde »*.

La CFDT de Renault écrit aux ministres

La section CFDT de Renault et son délégué central, Emmanuel Couvreur, ont écrit, mardi 1er juillet, à Louis Schweitzer, PDG de Renault, et ont transmis une copie courte de cette lettre à Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Dans cette lettre ouverte, la CFDT demande des clarifications sur le rapport d'expertise, présenté au conseil d'administration de Renault le 28 juin. La CFDT tient *« à faire part de son désaccord sur les conclusions relatives à l'impact de la réduction du temps de travail »*. Sur trois aspects, *« la durée du maintien en activité de Vilvorde »*, *« la création d'une nouvelle activité, préservant des emplois industriels sur le site »* et *« le reclassement du personnel »*, la CFDT demande des précisions.

Quatre cents postes de travail créés sur le site belge

QUELLES PROPOSITIONS Renault soumettra-t-il aux salariés de Vilvorde afin que, comme le souhaite le rapport de l'experte Danielle Kaisergruber, aucun d'entre eux ne se trouve *« sans solution »* ? C'est lundi 30 juin que les négociations ont véritablement commencé, au ministère du travail belge, entre les syndicats et la direction de Renault Industrie Belgique. Interrompues à 20 heures, elles devaient reprendre mardi en début d'après-midi.

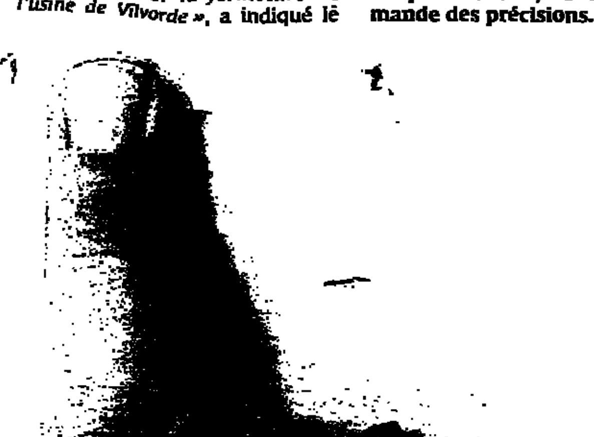
L'objectif de ces rencontres, sous l'égide d'un bureau de conciliation de trois personnes présidé par Roger Vanden Heule, est de définir les possibilités de reclassement pour les salariés concernés, soit au total 2 267 personnes. Sur les 3 100 salariés que comptait Vilvorde lors de l'annonce de sa fermeture, le 27 février, 126 ont en effet retrouvé un nouvel emploi et ne font plus partie du personnel, indique-t-on à la direction du constructeur d'automobiles. Par ailleurs, la loi belge permet de faire partir en préretraite des salariés de cinquante ans, et 637 salariés de Vilvorde sont dans ce cas de figure.

Pour les autres, divers types de mesures sont envisagés. D'abord, des créations d'emplois sur le site même : 400 postes devraient voir le jour à Vilvorde. Cent cinquante seront implantés dès cette année par Renault ou par ses filiales, dont la société de transport CAT, et 150 en 1998 ; 100 postes restent encore à identifier.

A cette première initiative doivent s'ajouter des propositions de reclassement au sein des usines françaises de Renault, dont plusieurs sites ne sont pas très éloignés de la Belgique : le constructeur pourrait offrir 210 emplois d'ouvriers et 62 postes d'employés, techniciens et cadres. Deux fournisseurs du groupe sont également prêts à accueillir des salariés de Vilvorde : 200 ouvriers dans une société d'Anvers, et 30 ingénieurs et cadres dans une entreprise du Luxembourg. Il resterait donc à trouver encore 600 propositions de reconversion.

Au siège de Renault, on précise qu'une cellule de reclassement, semblable à celle qui avait été mise en place lors de la fermeture de l'usine historique de Billancourt, est en cours de constitution. Quant à la date de fermeture effective de l'usine, à propos de laquelle la CFDT a interpellé la direction mardi, elle n'est toujours pas précisée. Après avoir initialement prévu d'arrêter son activité le 31 juillet, le PDG de Renault, Louis Schweitzer, avait ensuite admis que la fermeture pouvait être repoussée de quelques semaines. Reste à déterminer si cette usine, en grève illimitée, est actuellement ouverte ou fermée.

Anne-Marie Rocco



Les indépendantistes néo-calédoniens plaident pour un modèle de décolonisation « à la française »

Bernard Lepeu, le président de l'Union calédonienne, expose ses vues au « Monde »

Lionel Jospin a reçu, lundi 30 juin, une délégation du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), à laquelle il a promis de s'impliquer personnellement dans le dossier calédonien. Dans un entretien au *Monde*, le président de l'Union calédonienne, composante majoritaire du FLNKS, Bernard Lepeu, précise les attentes des indépendantistes. M. Lepeu estime qu'ils ne doivent pas se laisser enfermer dans le calendrier des accords de 1988.

« Quel bilan tirez-vous, personnellement, de la mission du FLNKS à laquelle vous avez participé, en métropole, depuis le 17 juin ?

– Je suis satisfait du climat de l'entretien, très cordial, que nous avons eu, à la veille de notre retour en Nouvelle-Calédonie, avec Lionel Jospin. Nous avons senti un premier ministre à l'écoute de nos demandes. Je pense qu'il a sincèrement la volonté de faire avancer les choses, même si, comme il nous l'a dit, il a besoin de temps pour connaître tous les tenants et les aboutissants du dossier calédonien.

» J'ai été frappé, par exemple, par le fait qu'il a lui-même pris au moins sept ou huit pages de notes. Il nous a dit aussi qu'il s'impliquerait personnellement dans ce dossier, au point que je me demande s'il ne risque pas de faire concurrence au président de la République. Car, à l'Elysée, quelques jours plus tôt, on nous a fait comprendre que l'outre-mer reste une prérogative du chef de l'Etat.

» Sur l'ensemble de la mission que nous avons conduite, cela a été très positif, aussi bien à l'Elysée qu'à Matignon, au ministère de l'outre-mer, au PS, au PCF, et dans les organisations syndicales. On a ressenti une très forte écoute.

– Avez-vous reçu des assurances concrètes sur le règlement de la question minière, que le FLNKS continue de poser comme un préalable à toute reprise du dialogue sur le plan politique ?

– Non, la balle demeure dans le camp de l'Etat. Si l'Etat français n'est pas capable de faire prévaloir ses vues au sein d'une société, Eramet, dont il est l'actionnaire majoritaire, on ne voit pas comment il pourra s'engager sur d'autres terrains. Nous l'avons dit : de toute façon, la négociation institutionnelle passera en priorité par une discussion sur la maîtrise du sol et du sous-sol et, aussi, sur celle des outils d'exploitation de celui-ci.

– C'est-à-dire ?

– C'est-à-dire que nous voulons récupérer la SLN *[filiale d'Eramet, indirectement contrôlée par l'Etat, et première entreprise de traitement du nickel en Nouvelle-Calédonie]*. Dans un pays indépendant, qui souhaite un développement harmonieux de son territoire, on ne peut pas laisser échapper un tel outil. Nous ne voulons pas être le Zaïre du Pacifique. On ne peut pas continuer à dire aux Kanaks de faire joujou avec la politique et leur interdire de toucher à l'économie. Notre projet d'usine de retraitement du nickel ne concerne pas seulement le rééquilibrage entre les provinces du Nord et du Sud, mais un rééquilibrage entre les Kanaks et les non-Kanaks.

– Depuis un an, vous apparaissez comme l'un des acteurs de la radicalisation de l'Union calédonienne, composante majoritaire et, jusqu'ici, perçue comme plutôt modérée, au sein du FLNKS. Que recherchez-vous véritablement ?

– Il nous faut sortir d'une sorte de médiocrité heureuse pour nous responsabiliser dans notre pays, pour retrouver un peu de notre dignité. Au sein de l'Union calédonienne, j'ai toujours refusé la recherche d'un consensus mou avec la droite locale. Moi-même, je suis prêt à composer, mais j'observe que ce sont toujours les Kanaks qui font les concessions. Déjà, la solution de l'Etat associé, que nous proposons, vise à concilier les deux légitimités issues des accords de Matignon, sans frustration de part et d'autre, ni pour les premiers occupants que sont les Kanaks, ni pour ceux qui ont été transplantés, bon gré, mal gré, dans cette partie du Pacifique, du fait de la colonisation.

» Il n'est pas question, pour nous, d'accepter un statut d'autonomie interne. Cela, c'était un projet de l'UC, il y a vingt ans, dont Jacques Chirac, précisément, n'a pas voulu. L'autonomie interne, aujourd'hui, pour les Kanaks, cela voudrait dire accepter d'être déresponsabilisés, de renier leur dignité et, finalement, de mourir.

– La solution de l'Etat associé, telle que vous la préconisez, n'existe pas dans la Constitution française. Alors, comment faire ?

– Une Constitution, c'est fait par des hommes, pour des hommes. C'est donc évolutif. Il ne faut pas que la France soit frileuse. La solution que nous proposons est un défi à l'intelligence des hommes de bonne volonté, un défi à ce grand pays colonisateur qu'est la France, pour accompagner l'ensemble des confettis de l'empire vers leur émancipation. On attend de la France qu'elle réussisse un modèle de décolonisation.

» J'ajoute qu'il faut arrêter de se faire peur avec le calendrier prévu par les accords de Matignon. Même si la loi référendaire, adoptée par le peuple français, a prévu un délai de dix ans pour les appliquer. Si l'on a besoin d'une année supplémentaire, pourquoi pas ? Chacun le sait : le référendum d'autodétermination, prévu pour 1998, est lui-même anticonstitutionnel à cause de la composition du corps électoral. Cela prouve bien que quand on veut jouer avec le cadre juridique, on sait le faire...

– Mais si, finalement, la négociation à venir échouait ? Que se passerait-il sur le territoire ?

– Je crois davantage à une explosion sociale qu'à une explosion politique. Les jeunes de chez nous n'ont aucune perspective d'avenir. Ils vont demander des comptes à tous ceux, toutes ethnies confondues, qui n'auront pas su les préparer. En revanche, à partir du moment où le peuple kanak aura retrouvé sa souveraineté, il pourra exercer son droit d'accueil, définir les garanties nécessaires pour ceux qui ont été transplantés et leur donner leur place dans une Kanaky libre. C'est pourquoi je plaide, non pas pour la revendication portée par le plus grand nombre, mais pour la solution qui est la meilleure pour les deux communautés reconnues par les accords de Matignon. »

Propos recueillis par Jean-Louis Saux

M. Stefanini « désapprouve » la rencontre Pandraud-Le Pen

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT du RPR, Patrick Stefanini, a *« désapprouvé »*, mardi 1er juillet, le dîner qui a réuni à Paris, le 16 juin, le député RPR Robert Pandraud et le président du Front national, Jean-Marie Le Pen. Interrogé sur RMC, M. Stefanini a affirmé que *« ce n'était pas une bonne idée que d'aller dîner avec Jean-Marie Le Pen dans le contexte actuel »*. M. Stefanini a précisé qu'*« il appartiendra, le moment venu, au nouveau président du RPR de définir clairement ses positions sur cette question des relations avec le Front national »*.

Le premier secrétaire délégué et porte-parole du PS, François Hollande, a également invité M. Séguin, lundi, à prendre *« les décisions qui s'imposent »*. *« S'il ne les prenait pas, cela voudrait dire qu'il cautionne ce type de comportements, de rencontres et de déjeuners plus politiques que gastronomiques »*, a-t-il conclu. Les Verts, dont le secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias, avait été battu par M. Pandraud lors des élections législatives, ont indiqué, lundi, qu'*« en tendant ainsi la main au Front national, le RPR prend la lourde responsabilité d'installer durablement des thèses xénophobes, racistes et anti-républicaines »*.

DÉPÊCHES

■ **CHAMBÉRY : André Gilbertas (div.g.) a été élu**, lundi 30 juin, maire de Chambéry (Savoie) en remplacement de Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, qui avait démissionné de son mandat pour respecter la règle de non-cumul de mandats locaux et de fonctions exécutives. M. Besson occupera la fonction de premier adjoint jusqu'alors assumée par M. Gilbertas. – *(Corresp.)*

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES : Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes**, a déclaré qu'il *« n'est pas opposé »* à l'idée que les chambres régionales des comptes et les collectivités locales concernées déposent une plainte conjointe contre X... en cas de fuites médiatisées au cours d'un examen de la gestion d'une collectivité locale. M. Joxe a fait cette déclaration, le 17 juin, devant le groupe de travail sénatorial sur le contrôle des chambres régionales des comptes.

■ **PARLEMENT : la session unique du Parlement a officiellement pris fin**, lundi 30 juin, deux semaines après le début de la première session de la onzième législature. Députés et sénateurs, qui reprendront leurs travaux début septembre en session extraordinaire, pourront toutefois entendre, au cours des prochaines semaines, les ministres invités à s'exprimer devant les groupes politiques et les commissions du Parlement.

■ **PORNOGRAPHIE : l'Alliance pour les droits de la vie**, association présidée par le député UDF-FD des Yvelines, Christine Boutin, demande à l'Etat *« d'appliquer les lois visant la pornographie »*, dans une page de publicité parue lundi 30 juin dans *Le Figaro*. L'association veut *« protéger les enfants contre tout ce qui peut donner une image avilissante et dégradante de la personne humaine et de l'amour »*.

■ **EUROPRIDE : Dominique Bussereau, député (Démocratie libérale, ex-PR)** de Charente-Maritime, a critiqué, lundi 30 juin, la présence de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, à *« une manifestation* [l'Europride] *dont certaines outrances étaient susceptibles de choquer nombre de nos compatriotes »*. Interrogeant le premier ministre *« sur sa définition de la laïcité, des valeurs républicaines et du mode de fonctionnement du gouvernement »*, M. Bussereau a demandé à M. Jospin *« si Mme Voynet représentait officiellement le gouvernement dans cette manifestation »*.

Accord entre Philippe Séguin et Alain Juppé pour les assises du RPR

APRÈS avoir menacé de se compter, les partisans d'Alain Juppé et ceux de Philippe Séguin ont finalement trouvé un accord sur un texte commun. Rendu public lundi 30 juin, ce collage assez savant avait été mis au point, la veille, lors d'une ultime réunion de conciliation, qui était vivement souhaitée par l'entourage du chef de l'Etat.

Depuis l'assemblée générale, le 25 juin, de l'Association des amis de Jacques Chirac, présidée par Bernard Pons, il apparaissait, en effet, chaque jour un peu plus que les proches du président de la République étaient décidés à se rallier, bon gré, mal gré, à la candidature de M. Séguin à la présidence du RPR, dès lors que celui-ci avait assuré, en chaque occasion, que le mouvement resterait le meilleur rempart de M. Chirac dans *« l'épreuve de la cohabitation »* et, plus généralement, celui de la fonction présidentielle. Aussi, la motion séguiniste, signée par plusieurs députés chiraquiens, risquait-elle de faire un bon score aux assises du 6 juillet, tandis que celle des proches de M. Juppé, acceptée par toutes les sensibilités, ne permettait plus aux juppéistes de se compter et de faire valoir leur représentativité dans les futures instances du Rassemblement. Pour des raisons différentes, chacun avait donc intérêt à composer.

PÉRIPHRASE

La motion Juppé, intitulée « Rassembler pour répondre aux aspirations des Français », et la motion Séguin, baptisée « Rénover pour rassembler », deviennent donc une motion commune, dénommée, tout naturellement, « Rénover pour rassembler afin de répondre aux aspirations des Français ». Tout le reste est à l'avenant... Pour l'essentiel, la deuxième motion est ajoutée à la première.

Les juppéistes, qui redoutaient, la semaine passée, que la *« profonde transformation du mouvement gaulliste »*, proposée par M. Séguin, n'aboutisse à une remise en question du RPR, ont obtenu qu'il ne soit plus question que d'une *« mutation passant par une réforme des statuts du RPR »*. Eux qui craignaient que les assises n'accordent un blanc-seing au futur président pour réformer les statuts ont insisté pour que ce dernier associe *« l'ensemble des adhérents »* et qu'il soit entouré par des *« structures provisoires permettant un fonctionnement harmonieux et efficace du RPR »* jusqu'aux prochaines assises, prévues à la fin de l'année. Les juppéistes comptent ainsi participer à une direction collégiale. Ils ont enfin obtenu la réunion, en septembre, du conseil national pour contrôler la réforme des statuts. La motion commune, qui sera défendue le 6 juillet par deux anciens ministres, Jacques Toubon et Franck Borotra, propose, en outre *« une coopération organisée et renforcée* [avec] *les formations politiques qui veulent la prééminence de l'intérêt national, la libération des initiatives et le respect des principes humanistes »*. Autant de signaux, en clair, en direction des amis de Charles Pasqua, de ceux d'Edouard Balladur, et un rejet d'une éventuelle alliance avec le Front national. *« Il faut que notre mouvement combatte clairement et fermement la nouvelle majorité parlementaire*, est-il encore précisé. *Le RPR doit prendre toute sa part dans la reconstruction offensive de l'opposition. »*

M. Séguin a tout lieu de se satisfaire d'un tel accord. Il garde les mains libres, tout en faisant la démonstration, à quelques jours des assises, qu'il est capable de rassembler le plus grand nombre autour de lui. Les amis de M. Juppé trouvent aussi leur avantage dans ce compromis : ils n'auront pas à se compter. Enfin, les proches de M. Balladur et de Nicolas Sarkozy, qui vise le poste de secrétaire général, n'en sont pas inquiets pour autant. Ils n'avaient eux-mêmes signé aucun des deux textes initiaux, estimant qu'une bataille de motions constituerait un mauvais départ pour le nouveau Rassemblement.

J.-L. S.

Pierre Lellouche met en cause Lionel Jospin

Pierre Lellouche, député de Paris et délégué général du RPR pour les relations internationales, accuse Lionel Jospin, dans un entretien au *Figaro* du 1er juillet, de vouloir *« démolir la politique* [étrangère] *menée par Jacques Chirac depuis 1995 »* et d'empiéter sur le domaine réservé du chef de l'Etat afin de *« donner l'impression aux Français qu'il y aurait un "président* bis" », selon la formule utilisée par Philippe Séguin à Bourges, le 29 juin.

***« Du coup, la fiction selon laquelle la France parle d'une même voix tombe à l'eau »*, estime M. Lellouche, qui tire argument de la position du ministère des affaires étrangères sur le rapprochement de la France et de l'Otan et des propos de M. Jospin sur le sommet du G 7 à Denver (*Le Monde* daté 29-30 juin). *« Une clarification de cette nouvelle cohabitation est donc aussi indispensable qu'urgente »*, ajoute M. Lellouche, pour qui le premier ministre cherche ainsi *« à faire diversion »* et *« à faire oublier ses reniements intérieurs »*.**

Des chômeurs s'invitent à la table de Nicole Notat

PAS DE RÉPIT pour Nicole Notat. Alors que la secrétaire générale de la CFDT déjeunait, lundi 30 juin, au siège de sa confédération, avec Jacques Kheliff, responsable de la nouvelle fédération chimie-énergie, une quarantaine de militants d'associations de défense des chômeurs ont fait irruption, sur le coup de 13 heures, dans la salle à manger située au troisième étage de l'immeuble, boulevard de Belleville, à Paris.

Un dialogue assez tendu s'est instauré entre la présidente de l'Unedic et la quarantaine de manifestants d'AC ! (Agir ensemble contre le chômage), du comité d'action chômeurs de la CNT (anarchistes) et du collectif Travailleurs, chômeurs, précaires en colère (TCP), qui avaient occupé, la semaine précédente, les locaux de l'Assedic, rue Vicq-d'Azir.

Venus avec une série de questions adressées aux partenaires sociaux gestionnaires du régime d'assurance-chômage, ces représentants des chômeurs entendaient protester contre une réforme des fonds sociaux qui doit être adoptée, mercredi 2 juillet, au conseil d'administration de l'Unedic et qui, selon eux, met en cause les secours d'urgence accordés aux chômeurs. Un des volets de la réforme prévoit en effet que les aides matérielles versées par l'Unedic aux chômeurs en difficulté pour régler loyers, factures d'eau ou d'énergie, ou pour obtenir la gratuité des transports, passent par des organismes agréés (associations, fonds social logement, etc.), alors qu'elles sont, pour l'heure, versées directement par les Assedic.

RECOURS AU SERVICE D'ORDRE

Mme Notat a accepté de répondre par écrit aux questions des chômeurs. Elle a précisé que la CFDT est contre la suppression des fonds sociaux, qui sont intégralement distribués à des chômeurs indemnisés et à certains demandeurs d'emploi non indemnisés. Elle a aussi indiqué que l'allongement de la durée d'affiliation au régime d'assurance-chômage, nécessaire à l'obtention d'aide d'urgence du fonds social, n'est pas *« une bonne mesure »*. Au bout de trois heures de discussion, la tension est montée d'un cran lorsque Mme Notat a souhaité quitter la pièce où elle était retenue. Après quelques échanges aigres entre les cédétistes – traités de *« bureaucrates »* – et les militants associatifs – qualifiés de *« chômeurs professionnels »* – et une forte bousculade, les occupants ont été expulsés par le service d'ordre de la CFDT.

Massés devant l'entrée de la confédération, les manifestants ont déclaré que Mme Notat leur avait répondu *« de manière lapidaire et parfois méprisante »*. Dans un communiqué, la CFDT a condamné *« avec la plus grande fermeté »* cette *« opération commando »* et son *« comportement agressif »*. *« On n'a pas viré des chômeurs mais des militants d'extrême gauche »*, commentait Jean-René Masson, numéro deux de la CFDT.

Alain Beuve-Méry

Jean Tiberi juge positif le rapport sur l'OPAC

LA GESTION de l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction, ex-office d'HLM) de Paris s'est améliorée depuis 1992, indique le rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, rendu public, lundi 30 juin, par Jean Tiberi, à la fois maire de Paris et président de cet organisme (*Le Monde* du 1er juillet). Les magistrats financiers ont en effet constaté que les recommandations qu'ils avaient faites après une première enquête, portant sur la période 1989-1991, avaient été suivies d'effet. *« Au total, je relève que l'ensemble des observations de la chambre met en évidence une évolution favorable de la gestion »*, a commenté M. Tiberi, qui voit dans les critiques *« des remarques ponctuelles sur les rapports contractuels »* de l'office avec une de ses filiales, la Sorenobel, et un prestataire de services, CPR (Conception, programmation, réalisation).

Créé en 1985, ce bureau d'études a commencé à travailler pour l'OPAC en 1988, *« suite à un appel d'offres »*, précise Yves Laffoucrière, directeur général de l'office depuis 1993. Le chiffre d'affaires de CPR est passé de 4,7 millions de francs en 1988 à plus de 22 millions en 1992, *« dont, pour cette dernière année, 70 % de ce chiffre avec l'OPAC »*, souligne le document. En 1992, CPR avait *« obtenu un nouveau marché sans appel d'offres préalable »*, pour une mission d'assistance de maintenance et de travaux (chaufferies et ascenseurs), portant sur cinq ans et près de 90 millions de francs.

« ABSENCE DE TRANSPARENCE »

Les magistrats financiers s'étonnent que l'OPAC, qui dispose de mille trois cents agents, ait eu besoin d'une telle assistance. Ils relèvent la *« rentabilité élevée »* de ce marché pour CPR et le *« versement d'honoraires à un intermédiaire supposé l'avoir mise* [l'entreprise CPR] *en relation avec l'OPAC »*. Cette remarque serait *« ponctuelle »*, selon le terme de M. Tiberi, si l'intermédiaire mentionné n'était autre que Jean-Claude Méry, et le dirigeant de CPR, Christian Curtet, tous deux mis en examen par le juge d'instruction Eric Halphen, chargé du dossier des fausses factures de la région parisienne supposées avoir financé en partie le RPR.

Sur ce point, M. Laffoucrière a expliqué que dès décembre 1994 une équipe technique interne à l'OPAC avait été constituée, capable de prendre la relève de CPR à expiration de son contrat. Bien que le rapport ne fasse pas état des enquêtes judiciaires en cours, Bertrand Bret (PS), conseiller de Paris et administrateur de l'OPAC, y voit *« une attaque en règle du système Chirac-Pérol »* (ce dernier, mis en examen par le juge Halphen, était directeur de l'OPAC jusqu'en 1993). *« Je ne vois pas pourquoi ce qui s'est passé à l'OPAC ne se serait pas passé ailleurs, à la Sagi, à la RIVP et dans les différentes sociétés d'économie mixte de la ville »*, ajoute M. Bret, qui s'étonne que *« M. Tiberi, qui se présente comme un partisan de la transparence, persiste à garder secrets les rapports d'inspection effectués par ses propres services sur les SEM parisiennes »*.

Georges Sarre, maire du 11e arrondissement et président du groupe MDC du Conseil de Paris, estime que *« les réformes positives mises en place par l'OPAC ne peuvent effacer l'absence totale de concertation et de transparence, l'inefficacité économique et financière qui ont prévalu dans le domaine de la passation des marchés »*.

Au Conseil de Paris, le 7 juillet, l'opposition ne manquera pas d'intervenir sur un autre aspect du fonctionnement de l'OPAC qu'est l'attribution des logements. M. Tiberi, pour sa part, rappellera l'*« évolution positive de l'établissement »*. Ses capacités d'autofinancement ont triplé entre 1992 et 1995, la provision pour grosses réparations a quintuplé sur la même période... et le nombre moyen de pannes, par ascenseur et par an, est tombé de dix-huit à neuf !

Pascale Sauvage

JUSTICE Catherine Mégret, maire Front national de Vitrolles, a comparu, lundi 30 juin, devant le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Assignée par plusieurs centaines de particuliers, elle était poursuivie pour diffamation et provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale. ● Mme MÉGRET avait, dans un entretien au quotidien allemand *Berliner Zeitung*, repris les thèses du FN sur l'inégalité des races et dénoncé les immigrés. ● LE PROCUREUR de la République a requis à son encontre une peine d'inéligibilité, laissant au tribunal le soin de fixer la durée de la sanction. ● PARTISANS DU FN et contre-manifestants se sont fait face aux alentours du palais de justice d'Aix-en-Provence. L'organisation minutieuse du procès – le public étant accueilli sous des chapiteaux – a permis d'éviter des affrontements.

Une peine d'inéligibilité est requise contre Catherine Mégret

Le maire de Vitrolles était poursuivi par plusieurs centaines de personnes pour diffamation et provocation à la haine raciale. Dans un entretien au quotidien allemand « Berliner Zeitung », elle avait repris les thèses du Front national sur l'inégalité entre les races

AIX-EN-PROVENCE
de notre correspondant régional

Catherine Mégret, maire Front national de Vitrolles, comparaissait, lundi 30 juin, devant le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) pour diffamation et provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale, à la suite de propos reproduits le 23 février dans le journal allemand *Berliner Zeitung*, et repris dans *Le Monde* du 26 février. Après l'interrogatoire d'identité, qui permit au président Jacques Nunez d'expliquer à la prévenue qu'elle n'était, devant sa barre, *« que Mme Mégret et non la maire de Vitrolles »*, les quarante-cinq minutes de la bande originale enregistrée par Maxime Leo, le journaliste du *Berliner Zeitung*, furent diffusées.

Cela permit de réentendre les phrases de Mme Mégret à l'origine des premières plaintes. Elle déclarait par exemple : *« Il y a les Arabes... Ils ne sont pas tous à mettre dans le même sac. Les immigrés ou les voyoux français, on ne fait pas la différence. »* Ou encore : *« Les immigrés [...], ils font je ne sais combien de gamins qu'ils mettent dans la rue. Ils font des gamins pour toucher des allocations, ils ne les élèvent même pas. Pendant ce temps-là, les Français, qui sont des gens responsables, ne peuvent plus avoir d'enfants car ils n'ont pas de quoi en avoir. »* Et plus loin : *« Vous interrogez n'importe qui, à part une personne de mauvaise foi. On va vous répondre qu'effectivement, il y a des différences entre les races, il y a des différences dans les gènes. C'est ce que disait M. Le Pen. Les Noirs sont plus doués pour le sport et pour la danse que les Blancs. »*

C'est sur la base de ces extraits, constituant selon elles le délit de diffamation raciale (article 32 de la loi de 1881), qu'une première citation directe à l'adresse de Mme Mégret avait été envoyée par une poignée de personnes. Blessées par ces phrases, elles s'étaient en quelque sorte substituées à l'action publique jugée défaillante. Me Alain Molla, porte-parole de ces assignataires singuliers, devait expliquer que leur démarche, première en son genre, consistait *« à se réfugier auprès du juge »*.

« LA NÉGATION DE L'AUTRE »

Il faut, selon M. Molla, *« redéfinir la qualité pour agir en matière de diffamation raciale »*, dans la mesure où les personnes considérées *« se sentent diffamées »*, *« lésées intimement »*. Ce qui ne préjuge pas, ajoutait-il, de la capacité des associations à se constituer partie civile. Plusieurs avaient d'ailleurs soutenu cette première démarche en portant plainte pour provocation à la discrimination, à la haine et à la violence raciale (article 24 de la loi de 1881). La voie est étroite pour entrer en condamnation, *reconnaissait Me Molla*, mais elle doit désormais exister, puisque des citoyens se lèvent pour ouvrir un chemin entre *« le respect de la liberté d'expression et la liberté de la haine »*.

Parlant au nom de la Ligue des droits de l'homme, Me Tubiana revenait à une argumentation plus classique en ces matières de délit de presse. Il soulignait que, alors qu'il est par-dessus tout attaché à la liberté d'expression, *« le droit français, comme le droit international, constitue une seule idée en tant que norme pénale à réprimer : le racisme »*. Pourquoi ? *« Parce que le racisme est la négation de l'autre. Il ne relève pas du débat démocratique, car c'est le regard de l'autre qui nous assigne à cette résidence. »*

En d'autres termes, le procureur de la République, Jacques Beaume, allait reprendre cet argumentaire. Citant le préambule de la Constitution – *« Tout être humain sans distinction de race ou de religion possède des droits inaliénables »* –, il affirmait : *« Ce n'est pas une pensée, une opinion, c'est le droit. »* Brocardant une expression de Catherine Mégret sur l'antiracisme de la *« gauche caviar »*, il lançait : *« Je suis un procureur caviar, le préambule de notre Constitution est caviar. »* Le procureur requérait alors l'inéligibilité de *Mme Mégret, élue de la République* et à ce titre *« chargée de défendre la Constitution »*. Il laissait au tribunal le soin de fixer la durée de la sanction, comme celui de décider si une amende devait être infligée.

Les différentes parties, comme le procureur, ont longuement argumenté sur la matérialité des faits reprochés au maire de Vitrolles. *Tous se sont appuyés sur le* fait que la bande magnétique *montrait que l'interviewée avait* bien tenu les propos incriminés, sachant qu'il s'agissait bien d'un entretien accordé à un journaliste *dans l'exercice de sa fonction.* D'ailleurs, quand Cathérine Mégret a laissé entendre qu'elle ne savait pas si l'enregistrement correspondait bien à ce qu'elle avait dit, le président lui a ironiquement répondu : *« La personne qui semble avoir votre voix semble avoir tenu ces propos. »*

Me Wallerand de Saint Just, avocat de Mme Mégret, alla sur un autre terrain. Pour lui, les parties civiles sont toutes *« des adeptes du psychanalyste Gérard Miller »*, qui demande que les responsables du Front national *« soient condamnés pour ce qu'ils n'ont pas dit »*. Il poursuivait en expliquant que toutes les assignations s'appuyaient sur les propos reproduits dans *Le Monde*, alors que sa cliente n'avait parlé qu'au journaliste du *Berliner Zeitung*, non diffusé en France, et qui n'a pas publié exactement les mêmes passages que le quotidien français. Elle ne pouvait donc être condamnée pour complicité de provocation à la discrimination, puisqu'à aucun moment elle n'avait rencontré ni parlé avec le représentant du *Monde*.

« PERSÉCUTION »

Quant au fond, les expressions « les immigrés », ou *« les populations étrangères »* désignent, selon Me Wallerand de Saint Just, des *« groupes trop larges pour être protégés par la loi »*. Il se référait, par exemple, à la relaxe accordée – avant l'appel interjeté depuis – à Brigitte Bardot par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris dans une affaire similaire. Ces propos *« très généraux »* relèvent du *« constat politique global »* de sa cliente, ajoutait l'avocat. Si on ne le suivait pas, les débats sur l'immigration *« deviendraient des sujets tabous »*, c'est-à-dire qu'on constituerait *« un délit d'opinion »*, à moins qu'on institue *« de nouveaux procès en sorcellerie »*.

« C'est la persécution qui donne créance à vos paroles : vous serez écoutée si vous êtes persécutée », pouvait ainsi conclure l'avocat à l'adresse de Catherine Mégret, l'encourageant par là-même à continuer de parler haut et fort comme elle l'avait fait avant de se retrouver devant le tribunal.

Le jugement sera rendu le 8 septembre.

Michel Samson

L'un des avocats du maire expulsé de l'audience

Alors que Me Alain Lhote plaidait pour SOS-Racisme, le président Jacques Nunez l'interrompait brusquement. *« Levez-vous ! »*, lançait-il à l'un des quatre défenseurs de Catherine Mégret, Me René Blanchot, en train d'enregistrer subrepticement les débats à l'aide d'un magnétophone dissimulé dans la manche de sa robe. Ouvrant sur-le-champ une procédure de flagrant délit, puisque tout enregistrement des débats est interdit, il demandait au procureur de formuler immédiatement ses réquisitions. Celui-ci requérait que l'avocat se retire immédiatement et qu'il soit entendu par un officier de police judiciaire. Ce qui fut fait, en même temps que le bâtonnier de l'ordre des avocats était averti. Me Blanchot risque une peine de 30 000 francs d'amende, *sans préjudice des sanctions disciplinaires* que pourra lui infliger son ordre.

Un élu du FN poursuit un militant de Ras l'Front

Avec deux municipalités Front national dans son ressort, le tribunal d'Aix-en-Provence connaît de multiples procédures impliquant le parti d'extrême droite. Vendredi 27 juin, le conseiller régional FN Stéphane Durbec et l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne (Agrif) poursuivaient pour injure raciale un militant de Ras l'Front Vitrolles, Denis Lebon.

L'élu, d'origine antillaise, soutient que le 26 janvier 1997, sur le marché de Vitrolles, Denis Lebon lui aurait lancé *« dans le blanc des yeux »* : *« Tu n'as pas honte ? Tu es une erreur génétique. »* Le militant de Ras l'Front reconnaît avoir prononcé cette phrase, mais sur le ton de la boutade et à l'adresse d'un *ami noir avec lequel il blaguait.* Il soutient que la distance les séparant du groupe d'élus FN empêchait Stéphane Durbec d'entendre ses propos.

Jugement le 9 juillet.

Une organisation millimétrée pour éviter les affrontements

AIX-EN-PROVENCE
de notre correspondant régional

La justice a le sens de l'espace et des frontières, et l'a montré, lundi 30 juin, lors du procès de Catherine Mégret. Saisis, selon leurs propres termes, d'une *« procédure correctionnelle de taille inhabituelle »*, le président du tribunal et le procureur de la République avaient organisé les abords du palais de justice et la salle d'audience, de manière à ce que les parties prenantes puissent à la fois assister au déroulement des débats et ne jamais se trouver en situation de s'affronter.

Premier moment délicat, l'avant-procès. Les 150 manifestants venus soutenir la maire de Vitrolles aux cris de *« La France aux Français »* avaient été installés à l'entrée nord du palais, tandis que les 400 militants antiracistes s'installaient au sud et entonnaient *« Mégret, facho, le peuple aura ta peau ! »*. Trois *compagnies de CRS et toute la police aixoise*, à qui on avait supprimé tout congé pour l'occasion, étaient *chargées d'encadrer chacun des groupes*. Elles avaient aussi pour mission de canaliser les entrées à travers les jardins du palais pour rejoindre les chapiteaux de toiles dressés pour l'occasion.

Sous une de ces tentes furent installées, après plusieurs barrages filtrants, les 729 personnes qui avaient individuellement assigné Catherine Mégret pour diffamation. En passant devant ce chapiteau, Bruno Mégret fit un bras d'honneur et lança un *« On vous emmerde »*, avant de qualifier le procès de *« pantalonnade politico-médiatique »*. De son côté, son épouse venait de déclarer : *« C'est un procès de cornecul, comme le dit mon avocat. »*

Sous une autre tente, divisée en deux par un paravent, prirent place de fortes délégations du public pour suivre les débats sur des écrans de télévision. Le président Jacques Nunez rappelait que ces annexes étaient soumises aux *« mêmes impératifs de procédure, d'ordre et de dignité que la salle normale »*. Pour soutenir Catherine Mégret, étaient présents son mari et une quinzaine d'élus régionaux du FN, parmi lesquels Jean-Marie Le Chevallier, député et maire de Toulon. Cette *organisation millimétrée* et la fermeté du président ont donné à cette audience une sérénité à peine troublée, *lors des trois suspensions de séance*, par les cris des manifestants restés dehors jusqu'à la nuit tombée.

M. S.

Un jeune qui avait tué une policière, à Mantes-la-Jolie, comparaît devant la cour d'assises des Yvelines

CE FUT une mauvaise nuit, une nuit que l'on voudrait pouvoir effacer. Chacun des protagonistes, en s'en souvenant, dit et répète qu'il n'a pas voulu cela. A Mantes-la-Jolie (Yvelines), le 8 juin 1991, dans le quartier du Val-Fourré, on goûtait les premières douceurs d'*un été tout proche, celui qui* rallonge les jours et prolonge l'ennui. Alors, certains ont volé des voitures. Pour faire un « rodéo» ? Ce n'est pas sûr, et pour Lahdj Saidi, alors âgé de dix-huit ans, il s'agissait seulement d'aller à une soirée avec des amis.

En rentrant avec le véhicule, vers 2 heures du matin, il remarquait, à un feu rouge, une voiture de police qui se rangeait à ses côtés. Lhadj décidait de semer les policiers *mais se heurtait, place* Sainte-Anne, à une autre voiture de police faisant barrage. Apercevant un policier, il choisissait de passer entre le trottoir et le véhicule. A l'instant où la R9 forçait le barrage, elle percutait la portière arrière de la voiture de police qui venait de s'ouvrir. Une gardienne de la paix de trente-deux ans qui sortait de la voiture était projetée à plusieurs mètres. *Marie-Christine* Baillet n'a pas survécu à ses blessures.

La nuit, la mauvaise nuit, n'était pas finie. Quelques minutes plus tard, Pascal Hiblot, un policier qui travaillait avec Marie-Christine Baillet, ouvrait *le feu* sur une voiture qui repassait sur les lieux et tuait l'un des passagers, *Youssef* Khaïf, vingt-trois ans. En apprenant qu'il avait tué une femme gardien de la paix, Lhadj Saidi s'était présenté au commissariat. Il comparaissait, lundi 30 juin, devant la cour d'assises des Yvelines sous l'accusation *« de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Quant au policier, qui a été *laissé* en *liberté*, le dossier est toujours en cours d'instruction...

EMBARRAS DES AUTORITÉS

Les faits remontent à six ans et, pour ces deux affaires apparemment simples, aucun argument correspondant à une logique judiciaire normale n'explique un tel délai. Dans l'affaire de la mort de la gardienne de la paix, il y a eu un complément d'information, les experts ont parfois tardé à remettre leurs rapports, mais c'est surtout l'embarras des autorités judiciaires qui est à l'origine de ce retard. *Au point que*, le 10 *décembre* 1995, la chambre d'accusation de Versailles a remis Lhadj Saidi en liberté en rappelant sèchement que la Convention européenne des droits de l'homme imposait qu'un accusé soit jugé dans un délai *« raisonnable »*. L'étude de la personnalité de Lhadj Saidi par la cour d'assises a montré qu'il n'entrait pas dans le schéma sans doute trop simpliste d'un jeune immigré souffrant d'une sorte de « syndrome des banlieues » alimenté *par le chômage et la haine* de la police. Venu du Maroc à l'âge de cinq ans, il a été deux fois en internat, à Tours et à Beauvais, avant d'obtenir un CAP d'électricien. *« Depuis qu'il a dix-huit ans, il a l'autorisation de sortir »*, a dit à la barre son père, un Berbère de l'Atlas devenu ouvrier chez Renault, qui travaillait le dimanche pour élever ses enfants.

« RÔLE MODÉRATEUR »

Lhadj Saidi a d'abord trouvé un emploi comme manutentionnaire pour charger des camions, mais il *voulait être électricien. Il a cru y* parvenir quand il est entré chez Peugeot, à Poissy ; mais ce travail ne requiert en réalité aucune compétence particulière en électricité, regrette Lhadj Saidi, qui n'a pas compris pourquoi on mettait un électricien sur une chaîne. Il est ensuite entré dans une entreprise fabriquant des cartes à puces pour le téléphone et devait enfin être électricien dans une autre société quand il a été arrêté. Malgré une instabilité apparente, qui ne semble résulter que de la volonté farouche d'exercer le métier qu'il voulait, Lhadj Saidi a toujours travaillé.

« Il n'a pas été influencé par l'ambiance du quartier, note l'une de ses sœurs. *Il n'a pas adhéré à certaines bandes. Dans la cité, ils ont rien pour s'occuper. Il a réussi à s'en sortir, il a trouvé des solutions, il a déchargé des camions, c'est pas quelqu'un qui se laisse aller. »* En prison, le chef du service chargé d'orienter les détenus vers un travail a été étonné par son comportement. *« Je vois beaucoup de gens*, raconte-t-il. *Lui, il n'avait pas le profil de voyou qu'on a l'habitude de voir, il sortait du lot, il avait même un rôle modérateur sur les autres détenus. »*

Dans son box, le jeune homme a conservé l'air d'adolescent qu'il devait avoir au moment des faits. Il écoute Elianne Leclerc, cette voisine de cinquante-deux ans qui dit à la cour d'assises que Lhadj Saidi jouait avec ses enfants et qu'il n'était jamais agressif. Elle a été surprise en apprenant ce qu'elle appelle un *« accident »*. Quant à l'ambiance du Val-Fourré, elle ne veut pas dramatiser : *« Ça s'est calmé et je m'y trouve bien. »*

Maurice Peyrot

A l'origine de la flambée de violence, la mort d'Aïssa Ihich

Six ans après les faits, deux policiers ont été mis en examen

TROIS DRAMES MORTELS ont marqué, durant le printemps 1991, la ville de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Hautement médiatisés, entrecoupés d'affrontements entre jeunes et policiers, ces trois décès ont abouti, à l'échelon gouvernemental, à une accélération de la politique de la ville et à une réforme de la procédure de garde à vue.

Six ans après les faits, la mort de Marie-Christine Baillet, jeune gardienne de la paix, qui fait l'objet de l'actuel procès devant la cour d'assises de Versailles *(lire ci-dessus)*, est le seul des trois dossiers à connaître un épilogue judiciaire. Les deux autres affaires, dans lesquelles *les jeunes de la cité* du Val-Fourré figurent non pas en position d'accusés mais de victimes de supposées violences policières, n'ont pas encore été jugées.

L'instruction concernant Pascal Hiblot, le policier *qui avait tiré* sur une voiture et tué Youssef Khaïf, quelques minutes après la mort de sa collègue Marie-Christine Baillet, n'est pas close. Quant à l'événement qui avait déclenché ces violences en chaîne, la mort d'Aïssa *Ihich*, dix-neuf ans, le 27 mai 1991, suite à une crise d'asthme au *cours de sa garde à vue au* commissariat de Mantes, il attend, lui aussi depuis six ans, son épilogue judiciaire.

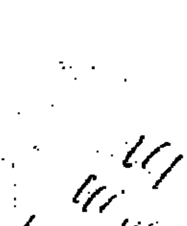
Dans cette affaire, l'unique mis en examen, pour homicide involontaire, a longtemps été le docteur Michel Pérol, médecin-expert qui avait estimé que l'état de santé d'Aïssa Ihich était *« compatible avec son maintien en détention »*. Les policiers responsables de l'interpellation du jeune homme, accusés par lui de l'avoir frappé, avaient bénéficié, pendant cinq ans, d'un *non-lieu. Cette décision* du juge Jean-Marie Charpier devait finalement être infirmée, le 25 septembre 1996, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles. Celle-ci, saisie par Me Henri Leclerc, avocat de la famille Ihich, a ordonné un supplément d'information confié à son président, *Michel Arnould*.

Dans la plus grande discrétion, M. Arnould a mis en examen, le 19 mars, deux policiers, Bruno Lefèvre et Eric Mathelin, pour *« violence n'ayant pas entraîné une incapacité de travail de plus de huit jours commise avec usage ou menace d'une arme par une personne dépositaire de l'autorité publique* [...] *dans l'exercice de ses fonctions »*. Cette décision devrait aboutir à un ordonnancement de l'affaire devant le tribunal correctionnel, où le lien entre les éventuelles *violences* et la crise d'asthme pourrait être évoqué.

Aïssa Ihich avait été interpellé dans la nuit du 25 au 26 mai 1991, accusé d'avoir jeté des pierres sur un véhicule de police. Il avait nié et déclaré avoir reçu des coups des policiers pour avoir refusé de donner des noms. La présence d'ecchymoses consécutives à son arrestation avait été notée par le docteur Pérol.

C'est à la fin de sa garde à vue qu'Aïssa Ihich avait été pris d'une crise d'asthme mortelle. Entre-temps, sa famille s'était présentée au commissariat et avait tenté, en vain, de lui remettre le pulvérisateur de Ventoline, médicament qu'il utilisait couramment lors de ses malaises respiratoires.

Philippe Bernard



هكذا من الأصل



re Catherine Mégret

L'enquête sur les réseaux moyen-orientaux de prostitution internationale s'élargit

Le cabinet d'Alain Juppé s'inquiétait de l'évolution de ce dossier

Dans une note adressée au cabinet de la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, le directeur des affaires criminelles, Marc Moinard, indique que le cabinet d'Alain Juppé avait demandé des renseignements sur l'affaire de prostitution internationale impliquant les entourages de personnalités du monde arabe. La chambre d'accusation de Paris a autorisé le juge d'instruction, le 26 juin, à étendre ses investigations.

RÉVÉLÉE par l'enquête des policiers de la brigade de répression du proxénétisme (BRP) et du juge d'instruction parisien Frédéric N'Guyen (*Le Monde* du 10 juin), l'affaire de proxénétisme international, mettant en cause les entourages de nombreuses personnalités du monde arabe, dont plusieurs princes du golfe Persique, était l'objet de toutes les attentions de la part de l'ancien premier ministre Alain Juppé.

Dans une note adressée, le 9 juin, en réponse à une demande d'information du directeur du cabinet de la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, nommée depuis moins d'une semaine, le directeur des affaires criminelles, Marc Moinard, fait état des interventions du cabinet de M. Juppé. Ainsi, signale-t-il que Matignon l'a interrogé *« au début de la deuxième quinzaine de mai sur le point de savoir si des diplomates ou des personnalités étrangères pouvaient être mis en examen »*.

Inquiet de voir des dignitaires moyen-orientaux de haut rang mêlés à cette histoire de proxénétisme de luxe, le cabinet d'Alain Juppé entendait suivre pas à pas l'instruction du juge N'Guyen. *« Le nom des personnes n'avait pas été demandé, mais seulement leur nationalité »*, précise la note de M. Moinard, qui ajoute : *« La réponse est venue sous la forme du rapport du 23 mai. »* Adressé à la chancellerie, ce rapport du procureur général de la cour d'appel de Paris résumait l'état du dossier.

Interrogé par *Le Monde*, l'ancien conseiller à la justice d'Alain Juppé, Jean-Claude Antonetti, dément, pour sa part, toute intervention. *« J'ai découvert cette affaire dans la presse le 9 juin. Or, à cette date, je n'étais plus à Matignon. Je n'ai donc pas pu recevoir de rapport le 23 mai. »* En revanche, la chancellerie et le directeur des affaires criminelles confirment l'existence de cette note et son contenu.

DEMANDE D'EXPLICATION

Cette note du 9 juin aborde également la question du traitement judiciaire réservé à William Kazan, diplomate et milliardaire libanais, mis en examen pour *« viol aggravé »* sur une jeune Suédoise de seize ans. Riches d'indices concordants, les résultats des investigations menées par les policiers, qui s'étaient notamment rendus en Suède pour recueillir les déclarations de la jeune fille, avaient permis au juge de demander, à deux reprises, un réquisitoire supplétif. Le magistrat n'avait pas obtenu gain de cause.

M. Moinard souligne, à ce sujet, à l'attention du cabinet de Mme Guigou : *« Les raisons qui ont conduit le parquet à refuser cette saisine* [...] *demeurent non explicitées. Je me propose, sauf meilleur avis de votre part, de lui en demander la raison. »*

Si, dans cette affaire, le nouveau garde des sceaux affirme ne pas vouloir prendre parti dans la guérilla procédurale qui oppose le juge N'Guyen et le parquet de Paris depuis les révélations surprises de Nazihabdulatif Al Ladki, mis en examen pour *« proxénétisme aggravé »*, qui ont ouvert la voie des enquêteurs vers d'importantes filières de call girls à travers le monde, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris ne s'en est pas privé. Dans un arrêt rendu le jeudi 26 juin, elle a déclaré le magistrat compétent pour instruire le volet concernant un personnage clé, le docteur Alain Meyer, liberté que le ministère public lui contestait au motif que les faits relevaient d'une autre juridiction.

Les déclarations de ce médecin cannois, mis en examen pour *« complicité de proxénétisme aggravé »*, ont permis de découvrir nombre d'éléments sur les pratiques de rabattage de prostitués de luxe en vigueur dans les palaces parisiens et de la Côte d'Azur, ainsi que sur des yachts de luxe amarrés dans les ports à la mode du sud de la France.

Salarié par un membre de la famille du roi d'Arabie saoudite, Alain Meyer a indiqué aux policiers, le 18 avril : *« Je puis vous fournir les noms de plusieurs personnalités ou princes arabes qui ont pu, par le biais d'intermédiaires ou directement, me demander de prescrire des analyses sérologiques à des jeunes femmes. »*

Parmi ces clients et les supposés proxénètes, il cite un marchand d'armes d'envergure internationale, un joaillier et un entrepreneur de travaux publics, tous saoudiens. Il affirme également avoir servi directement deux fils d'un monarque du Golfe.

Désormais libre de diriger ses recherches vers des filières internationales mettant en cause des personnages de premier plan, le juge devra respecter l'arrêt de la chambre, qui l'invite à demander un réquisitoire supplétif pour toute nouvelle filière.

Jacques Follorou

Les parties civiles dénoncent les conditions prévues pour le procès Papon

LES AVOCATS des parties civiles du procès de Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, accusé de complicité de crimes contre l'humanité, ont dénoncé, lundi 30 juin, les *« conditions indécentes »* prévues, selon eux, pour la tenue de ce procès. Les audiences, qui devraient s'ouvrir le 6 octobre, devaient initialement se tenir dans une salle spécialement aménagée dans la salle des pas perdus du palais de justice de Bordeaux, mais le projet a été abandonné pour des raisons financières (*Le Monde* du 27 juin).

Seul Me Arno Klarsfeld, avocat de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, s'est démarqué de la position de ses confrères, estimant qu'*« il ne faut pas que l'ego de certains avocats vienne faire perdre la notion d'intérêt général, qui est que le procès débute à la date prévue »*.

Dans un entretien au *Figaro*, Elisabeth Guigou, garde des sceaux, a pour sa part confirmé que le procès aurait bien lieu *« à la date prévue »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Anouar Haddam, qui se présente comme le président de la délégation parlementaire de l'ex-Front islamique du salut** (FIS) algérien à l'étranger, a été mis en examen aux Etats-Unis pour « association de malfaiteurs » dans un dossier instruit depuis 1993 par le juge parisien Roger Le Loire. Le magistrat avait retenu le même chef de mise en examen, en novembre 1993, à l'encontre du porte-parole de la FAF (vitrine du FIS en France), Moussa Kraouche, qui avait été laissé en liberté. Le juge s'est rendu aux Etats-Unis pour notifier sa mise en examen à M. Haddam, qui est en attente d'un statut de réfugié dans ce pays.

■ **CANNABIS : le président du Collectif d'information et de recherche cannabique (CIRC), Jean-Pierre Galland,** a été interpellé par la police, lundi 30 juin, avant sa comparution, jeudi, devant le tribunal de Paris pour la tenue d'une manifestation interdite, le 16 juin 1995, en faveur de la légalisation du cannabis.

■ **POLICE : un Chinois de vingt-neuf ans en situation irrégulière,** qui avait sauté du deuxième étage de son appartement, dans le 19e arrondissement de Paris, mercredi 25 juin, pour échapper à une opération de police contre le travail clandestin, est mort, samedi 28 juin, des suites de ses blessures. Lors de l'intervention dans cet appartement transformé en atelier, les policiers avaient interpellé six personnes en situation irrégulière et saisi six machines.

De la prison ferme requise contre les organisateurs du réseau Toro Bravo

MICHÈLE GANASCIA, substitut du procureur de Paris, a requis, lundi 30 juin, cinq ans de prison, dont deux avec sursis, et 100 000 francs d'amende contre Jean-Manuel Vuillaume, quarante-six ans, considéré comme la « tête pensante » du réseau de cassettes vidéo pornographiques Toro Bravo importées de Colombie, qui impliquent, selon l'accusation, des adolescents mineurs (*Le Monde* des 18, 19 et 25 juin). Contre Michel Caignet, responsable des éditions La Mouette qui diffusaient les cassettes en France par l'intermédiaire de revues spécialisées, elle a demandé cinq ans de prison, dont trois avec sursis, et 80 000 francs d'amende, et contre son « bras droit », Michel Meignez de Cacqueray, gérant de la société éditrice du magazine *Le Gay Pavois*, trois ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis, et 50 000 francs d'amende.

« Ce procès n'est pas celui de la pédophilie », a énoncé Mme Ganascia dès le début de son réquisitoire, rétablissant ainsi la réalité d'un dossier submergé, à ses débuts, par la vague médiatique. Avec beaucoup de rigueur, la représentante du ministère public a tout d'abord écarté les *« amalgames* [portant] *à confondre voyeurisme sexuel avec viols et assassinats d'enfants »* ou à faire du procès Toro Bravo *« le procès de l'homosexualité »*. En cours d'audience, et après visionnage à huis clos des sept cassettes litigieuses, la présidente Sophie Portier avait d'ailleurs exclu que les acteurs puissent être en âge scolaire.

« EXEMPLARITÉ »

Puis Mme Ganascia s'est employée à ne pas faire de la soixantaine de personnes poursuivies parce qu'elles avaient acheté et détenaient des cassettes *« les boucs émissaires d'une délinquance trop longtemps restée secrète »* qui éclate aujourd'hui en d'autres lieux *« dans toute son ampleur et sa crudité »*. Elle a donc laissé à l'appréciation du tribunal la bonne foi de chacun des hommes qui avaient défilé à la barre, requérant contre eux des peines de six à dix mois de prison assorties d'un sursis avec mise à l'épreuve de trois ans et des peines d'amende de 5 000 à 15 000 francs. A l'exception de Patrick Noyelle, cinquante ans, ancien directeur adjoint d'une maison d'animation à Paris, actuellement détenu pour une autre affaire de même nature, qu'elle a qualifié d'*« authentique pédophile prosélyte »*, et contre lequel elle a réclamé un an de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende.

Attachée à *« l'exemplarité »* d'un dossier centré sur *« un réseau qui fait commerce de la corruption de mineurs »*, Mme Ganascia a rappelé les ajustements de la loi qui visent, depuis 1994, à protéger explicitement l'image et la dignité des mineurs, *« non par pudibonderie niaise, mais pour laisser aux adolescents le temps de choisir, d'hésiter, sans que l'œil corrupteur vienne briser leur démarche personnelle »*. Mme Ganascia a souligné que les acteurs des vidéos Toro Bravo étaient colombiens et relevé qu'ils percevaient 70 francs par film. *« Ce pays vous a donné la tâche plus facile »*, a-t-elle lancé à Jean-Manuel Vuillaume, en fustigeant *« l'exploitation sexuelle à des fins commerciales »*. Sur le fond, Mme Ganascia a cependant reconnu que l'accusation *« n'avait pas la preuve absolue »* que les « acteurs » colombiens étaient mineurs au moment des tournages. Elle dispose seulement d'un *« faisceau d'indices »* convergeant sur des présomptions graves.

Hormis la « tête » du réseau, le substitut du procureur a en outre requis deux ans de prison assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve et 50 000 francs d'amende contre le duplicateur des cassettes, Olivier Lechat, trente-six ans, *« qui a agi sur instructions alors qu'il était en proie à de grosses difficultés financières »* et dix-huit mois avec sursis contre une libraire spécialisée, Dominique Leroy, cinquante ans, qui avait commercialisé l'un des titres.

La représentante du ministère public a enfin requis des peines complémentaires d'interdiction des droits civiques, civils et de famille demandées par les associations familiales catholiques et les associations de protection de l'enfance, qui étaient partie civile. Elle a également demandé au tribunal d'interdire les professions d'éditeur à MM. Caignet et Vuillaume. Contre ce dernier, qui avait monté un bar au Cambodge, un hôtel en Thaïlande et un restaurant en Colombie, elle a également réclamé une interdiction de sortie du territoire.

Jean-Michel Dumay

devant la cour d'assises des Yveli

DISPARITION

Olga Georges-Picot

Une « figure » du cinéma français

L'ACTRICE Olga Georges-Picot s'est donné la mort jeudi 19 juin à son domicile parisien.

Olga Georges-Picot est née en 1944, en Chine, où son père, Guillaume Georges-Picot, est alors ambassadeur. Elle passe son enfance en Asie et en Amérique du Sud au gré des postes diplomatiques paternels.

Revenue à Paris en 1959, elle quitte sa famille deux ans plus tard et, à dix-sept ans, pose pour des photos de mode en même temps qu'elle suit des cours de l'Actor's Studio au Centre américain. Olga Georges-Picot possède une plastique de mannequin, elle veut être actrice, mais le cinéma n'aura pour l'essentiel fait que profiter de son apparence.

Après deux apparitions dans des téléfilms, elle attire pourtant l'attention d'Alain Resnais, qui lui offre l'occasion de ses véritables débuts en lui donnant le premier rôle féminin de *Je t'aime, je t'aime* (1968), où elle joue l'épouse de Claude Rich. Essai sans véritable suite : les dix-huit films (pratiquement tous médiocres) dans lesquels Olga Georges-Picot apparaît durant les quinze années suivantes ne font pas une carrière.

On retiendra néanmoins *Adieu l'ami* (1968), de Jean Herman, *La Cavale* (1971), de Michel Mitrani, *Chacal* (1973), de Fred Zinneman, *Glissements progressifs du plaisir* (1974), d'Alain Robbe-Grillet, *Guerre et amour* (1975), de Woody Allen, *Goodbye Emmanuelle* (1977), de François Leterrier. Son dernier rôle aura été dans *Rebelote* (1984), de Jacques Richard.

Si, hormis chez Resnais et chez Robbe-Grillet, ses rôles à l'écran ont été vite oubliés, Olga Georges-Picot aura été une « figure » du cinéma français au tournant des années 60-70, ayant marqué les esprits au-delà de la réalité de ses apparitions à l'écran.

J.-M. F.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 29 juin sont publiés :

● **Accords internationaux** : trois décrets portant publication du traité d'entente et de coopération, de l'accord sur la coopération et les échanges dans le domaine du sport et de la jeunesse, de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et l'Ukraine, signés à Paris le 16 juin 1992 et à Kiev le 3 mai 1994 et le 19 octobre 1995.

● **CSA** : plusieurs décisions portant autorisation d'exploiter des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence en Aquitaine.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et Mme Alain FOURMENT,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur cinquième petit-enfant,

Paul,

né le 20 juin 1997, chez
Gautier et Dorothée BÉRANGER.

Décès

– Le docteur Jacques Azerad,
son époux,
Suzanne Azerad,
sa belle-sœur,
Les familles Azerad, Desroches,
Robert, Chizat,
Dominique Darbois,
Jeannine et Pierre Laurent,
ses amis de toujours,
Les familles Roos,
vous annoncent que le

**docteur Nelly
AZERAD-DESROCHES,**

les a quittés le dimanche 29 juin 1997, après beaucoup de souffrances.

Que tous ses nombreux amis, que tous ses nombreux patients, auxquels elle aura donné ses soins jusqu'à l'extrême limite de ses forces et de son rayonnement physique et moral aient une pensée pour elle en ces jours de tristesse.

Des fleurs naturelles ou encore mieux des dons à l'Association pour la recherche et l'étude des maladies cardiovasculaires (*Aremcar*, service du professeur Casteigne, de l'hôpital Henri-Mondor, Créteil (*Val-de-Marne*), à *France-Transplant*, professeur Cabrol, hôpital de la Pitié, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e, à La roue tourne (vieux comédiens), Mme Jarnach, président, 2, rue Gervex, Paris-17e, qu'elle a tant contribué à aider.

Une messe d'adieu sera dite par le R.P. Gabriel Dupland, oratorien, venu spécialement de Juan-les-Pins (cure de la Pinède), le jeudi 3 juillet 1997, à 15 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, sa paroisse, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*« O mort, vieux capitaine,
il est temps, levons l'ancre. »*
Baudelaire.

Docteur Jacques-Paul Azerad,
54, rue Blanche,
75009 Paris.

– Lola, Gaïa, Thaïs Gans,
ses filles,
Benoît Queysanne,
Denise Barcilon,
sa mère,
Renée, Marcel, Pierre, Robert,
Mona, Manou Barcilon,
ses frères et sœurs
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part de la mort de

Nadia BARCILON,

qui nous a tant aimés et que nous aimons tellement.

L'inhumation aura lieu le mercredi 2 juillet 1997, au cimetière parisien de Bagneux. Réunion à 14 h 45 devant l'entrée principale.

– C'est trop tôt, maman, tu nous manques.

Lola, Gaïa, Thaïs.

– *Caen, Saint-Pierre-sur-Dives.*
Paris, Saint-Pierre-de-Mailoc.

Le docteur Léopold Berl,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Marguerite BERL,
née LUSTIG,**

survenu le 29 juin 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, quai Eugène-Meslin,
14000 Caen.

– Nîmes, Paris, Meudon,
Bagnols-sur-Cèze, Montpellier, Illkirch.

Françoise et Xavier Godineau,
Brigitte et Daniel Spanjaard,
Olivier, Aurélie,
Daniel Cavalier,
Florence et Olivier Massis,
Vincent Cavalier et Michèle,
Laurent et Elsa,
leur fils Romain,
Marianne, Bernard
et Anne-Marie Cavalier,
Sébastien et Cécile,
Jean-Baptiste, Benjamin,
Martine et Jacques Ourliac,
Mathieu, Anne,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
Mme Lucien Clauzel
et ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Paul CAVALIER,
née Jeanne CLAUZEL,**

survenu à Nîmes, le 28 juin 1997, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

*« Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours ?
Le secours me vient de l'Eternel,
Qui a fait les cieux et la terre. »*
Psaume 121.

1, boulevard de Prague,
30000 Nîmes.

– *Alain, Jeanne et Zoé Kotlar,*

Les familles Kotlar, Halperin,
Godderige, Heller, Kahn, Renard
et Everwyn,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

***Mme Marcelle KOTLAR,*
née QUITARD,**

survenu en son domicile, le 27 juin 1997.

*« Que la paix règne sur la terre
et l'amour dans le cœur des Hommes. »*

Les obsèques auront lieu le 2 juillet, à 15 h 15, au cimetière de Gentilly, 5, rue Sainte-Hélène, Paris-13e.

49, rue Brillat-Savarin,
75013 Paris.

– Jean Fleury, président,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel d'Aéroports de Paris,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le vendredi 27 juin 1997, de

Bernard LATHIÈRE,
inspecteur général des finances,
commandeur de la Légion d'honneur
et de l'ordre national du Mérite,
médaille de l'Aéronautique,
officier du Mérite maritime,
grand-croix du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne,
Commander of the British Empire,
président d'honneur d'Aéroports de Paris,
président de l'Institut du transport aérien,
président de la Fondation Royaumont.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Aspais de Melun (Seine-et-Marne), le mercredi 2 juillet, à 14 h 15.

– Andrée et Julien Lévy,
ses sœur et beau-frère,
Danielle Lévy,
Corinne et Guy Lévy,
Carole et Sandrine,
Pierre Emmanuel et Françoise Lévy,
Sophie et Delphine,
Florence et Jean-Claude Bourgoint,
Julie Emmanuelle et Laurane,
Véronique et Eric Offredo,
Ludwig et Boris,
ses nièces, neveux, petites-nièces
et petits-neveux,
ont le regret de faire part du décès, le *19 juin 1997*, de

Roger LÉVY,
né le 12 mai 1913, à Saint-Jean-de-Luz,
diplômé ESCP 1932,
sous-directeur honoraire
de la banque d'Indochine,
ancien interné politique (Drancy 1941).

Les obsèques ont eu lieu à Chelles, dans l'intimité familiale.

– M. Robert Poisson,
son époux,
Mme Françoise Faure,
Mme Catherine Neumann,
ses filles,
ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise POISSON,

survenu le 17 juin 1997, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Ses obsèques ont été célébrées le *24 juin, dans la plus stricte intimité.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

60, rue Pasteur,
95100 Argenteuil.
138, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.
108, avenue Denfert-Rochereau,
75014 Paris.

CARNET DU MONDE

Renseignements :
01-42-17-29-94
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèse étudiants	85 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. *Minimum 10 lignes.*

– Mme Bruno Ramain,
née Renée Achard,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Paul Ramain,
née Elisabeth de Lamberterie,
sa mère,
Ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bruno RAMAIN,
ancien élève
de l'*Ecole polytechnique* (X47),
agrégé de l'Université,

rappelé à Dieu le 25 juin 1997.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 27 juin, en la basilique Saint-François-de-Sales de Thonon.

Place des Tilleuls,
74200 Thonon.
32, rue Vallon,
74200 Thonon.

– L'amicale des retraités de l'Association Villages Vacances Familles,

a la grande tristesse de faire part du décès de son président,

Yves TOUBEAU,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 27 juin 1997, à Antibes.

Une messe sera célébrée jeudi 3 juillet, à 15 heures, en l'église Saint-Eloi, place Curie, à Fresnes (Val-de-Marne).

Amicale des retraités VVF,
172, boulevard de la Villette,
75019 Paris.

– Paulette Vernerey,
son épouse,
Geneviève Vernerey,
Isabelle Vernerey,
ses filles,
Jean-Baptiste Vernerey,
son petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gaston VERNEREY,

survenu le 26 juin 1997, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 juillet, à 11 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal.

146, boulevard Murat,
75016 Paris.

– La famille de

Jacques VIDAL de la BLACHE

fait part de son décès, survenu le 22 juin 1997.

Un office religieux sera célébré le vendredi 4 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Anniversaires de décès

– *2 juillet 1997.*

A *tous ceux qui l'ont connue et aimée,* Jacques et Laurent rappellent qu'il y a un an

**Vonette AUBERT
(Yvonne PIMONT)**

les quittait.

Puissent-ils, en ce jour, avoir pour elle une pensée toute particulière.

16, rue de Tourvielle,
69005 Lyon.

– Le 1er juillet 1996.

Jules DI COSTANZO

nous quittait.

Ses amis pensent à lui.

« Nous ne pouvons plus rien pour lui, et il pourra encore beaucoup pour nous. »
René Char.

– Le 1er juillet 1993,

Audrey RICARD,

quittait ce monde, à seize ans.

In memoriam.

*« J'ai cueilli ce brin de bruyère
L'automne est morte souviens-t'en
Nous ne nous verrons plus sur terre
Odeur du temps brin de bruyère
Et souviens-toi que je t'attends »*
Guillaume Apollinaire.

Cérémonies

– Nicole Tchénio, née Silberstein,
Fanny Garrigues, née Silberstein,

sont heureuses d'informer que **« YAD VACHEM » a décerné le titre de « Juste parmi les nations » à**

**Rose CAHOURS,
Ernest BOULADE**
et ses sœurs,
Maria CHABERT
et
Emma GAY,

pour avoir aidé et sauvé à leurs risques et périls leurs parents, réfugiés dans le Tarn pendant l'Occupation,

Judith SILBERSTEIN,
et son mari,
Isidore SILBERSTEIN,
décédé à Paris, le 28 septembre 1980.

La cérémonie de remise des médailles d'honneur aura lieu à Paris, ce 1er juillet 1997, dans l'intimité.

Judith Silberstein,
Nicole et Roland Tchénio,
leur fille Tania,
Fanny Silberstein Garrigues,
ses enfants Benjamin et Alexandra,

tiennent ici à remercier et honorer les familles
Boulade et Cahours,
leurs enfants, Cécile Pajot et Yvette Brun, nées Boulade,
Fernande et Pierre Cahours,
Leurs parents et amis non cités,

remercient l'ambassade d'Israël, « Yad Vachem » à Jérusalem et l'ensemble de son comité français à Paris ;

remercient
Mme Micheline Sarfati,
Mme Nicole Weinberg,
M. Xavier Emmanuelli,
M. Michel Katz,
La mairie de Saint-Lieux-Lafenasse,
Et tous ceux qui leur ont permis de faire aboutir ce dossier.

57, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.
23, boulevard des Belges,
69006 Lyon.
85, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

Communications diverses

– **Le professeur S. Moscivici,** EPHE, parlera de **« Chroniques des années égarées »** (Ed. Stock) **au CBL,** 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 3 juillet 1997, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèses

– La famille **Djeddi** a la joie d'annoncer le succès de :

M. Djamal-Dine DJEDDI,
à sa thèse pour le doctorat de médecine obtenue avec mention très honorable. Nous félicitons et remercions : M. le professeur **Puissan,** le jury, les familles **Chabou, Hedjadj, Chentous, Taam, Tofighi** et le service de pédiatrie du CHU d'Amiens.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

EMPLOI

OFFRES

Ecole privée
haut niveau
du Caire
recherche
pour la rentrée 97
un enseignant maternelle
deux enseignants primaire
– Expérience 5 ans min.
– Détachement.
– *Salaire français.*
Envoyer candidature
(CV, lettre de motivation)
à Mme Esmat Lamei
par fax : 00-202-346-46-07
par tél. : 00-202-518-40-74

RESTAURANT « C'EST MOI »
à Rijswijk (Pays-Bas)
cherche cuisinier pour
spécialités nord-africaines.
Tél. fax : 00-31-703-950-717

La Faculté des lettres
de l'université
de Fribourg (Suisse)
met au concours
le poste d'un/d'une

**PROFESSEUR
ORDINAIRE**

*de philosophie de l'homme et
philosophie des sciences
humaines.*
Délai pour les candidatures :
1er octobre 1997.
Pour des renseignements
supplémentaires,
veuillez contacter
le Séminaire de philosophie,
télécopie
00-41-26-300-97-16-86

Assoc. Médico-Sociale (92)
recherche
INFORMATICIEN
pour service civil à partir
du 15 juillet 1997 :
maintenance
réseaux, analyse et
programmation
d'applications
sous Visual Basic,
mise en place
d'un Intranet.
Contact : V. FERRE
Tél. : 01-46-29-59-00

Les journaux recrutent

PIGISTES

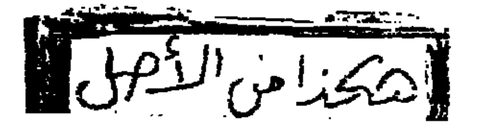
sur le 3615 PIGEPLUS
(2,23 F/mn)

DEMANDES

Assistante sociale
(J.F. 30 ans),
12 ans d'expérience,
polyvalente et dynamique.
Je propose de mettre au service de votre société mon aisance sociale, ma rigueur et ma volonté à un poste autonome et à responsabilités.
Tél. : 01-49-42-90-12
(répondeur).

J.H. motivé, MSTCF, 24 a.,
rech. poste stable *en compta.,*
de préférence en cabinet
d'E.C. Tél. : 03-80-46-57-03

MANAGER COMMERCIAL
maîtrise tissu économique,
GUADELOUPE-MARTINIQUE
déplacement mensuel, offre
représentation, prospection,
assistance.
Tél. : 01-45-33-69-18



INFRASTRUCTURES Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement, doit rendre publiques, d'ici à la mi-juillet, ses orientations en matière d'aménagement du territoire. ● LA MINISTRE a l'intention de remettre à plat la loi Pasqua d'orientation et de développement de 1995 et l'avant-projet de schéma directeur, élaboré conformément à cette loi, qui dessinera l'architecture territoriale de la France à l'horizon 2015. ● LES DIMENSIONS écologique, culturelle et économique devraient être prises en considération, selon le vœu de Lionel Jospin. ● LA DÉMOCRATISATION de la prise de décision est aussi l'un des objectifs assignés à Mme Voynet. ● LA DÉLÉGATION à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), actuellement dirigée par Raymond Max-Aubert, devrait être dotée rapidement d'un nouveau délégué.

Dominique Voynet veut « revisiter » l'aménagement du territoire

Comment réviser la loi Pasqua sans mettre à bas son architecture ? Comment démocratiser la prise de décision, y associer les citoyens ? Le nouveau schéma national d'aménagement et de développement devrait faire l'objet d'une vaste consultation publique jusqu'à l'été 1998

« NOUS ALLONS *enfin pouvoir entamer une politique qui a un sens, puisque, désormais, aménagement du territoire et environnement sont imbriqués.* » Ainsi parle Alain Rist, élu (Vert) au conseil régional d'Ile-de-France, chargé au cabinet de Dominique Voynet d'apporter une nouvelle orientation et un nouveau souffle à la politique d'aménagement du territoire. Après avoir minutieusement procédé à la composition de son cabinet, « *afin d'effectuer les bons choix dès le début* », la ministre devrait révéler dans les prochains jours les grandes orientations qu'elle souhaite donner à son ministère, conformément à la déclaration de politique générale de Lionel Jospin : celui-ci a annoncé son intention de « *réviser* » la loi d'orientation du 4 février 1995 (dite loi Pasqua) « *afin que toutes les dimensions – écologiques, culturelles et économiques – du territoire soient prises en compte dans les régions* ».

Outre la nouvelle donne en matière de grands équipements – qu'il faudra gérer en liaison avec Jean-Claude Gayssot, ministre (PC) de l'équipement, des transports et du logement – c'est l'ensemble de la politique d'aménagement et de développement qui va devoir être revu par Mme Voynet : il lui reviendra de s'appuyer sur le principe affiché par le premier ministre, selon lequel « *la démocratie ne peut souffrir la confiscation du pouvoir de décider* », notamment lorsqu'il s'agit d'équipements « *aux retombées économiques, écologiques et humaines considérables* ».

En premier lieu, le ministère, épaulé par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), qui, depuis 1963 est l'outil et le symbole de la politique de rééquilibrage géographique du pays, va remettre à plat la loi d'orientation de 1995 et l'avant-projet de schéma national d'aménagement et de développement, laborieusement mis au point par Jean-Claude Gaudin et approuvé par le gouvernement d'Alain Juppé le 10 avril à Auch (Gers). « *Il s'agit bien de réviser la loi, non de la reconstruire*, précise M. Rist. *En partant du même socle de réflexion, des mêmes matériaux, nous allons la "repeigner". En y ajoutant, toutefois, deux éléments à nos yeux très importants : la notion de développement durable et le respect des engagements internationaux de la France en matière environnementale.* »

Mais la grande idée du ministère tient à ce que le nouveau schéma devrait être élaboré « *en cohérence* » avec les schémas sectoriels (infrastructures de transport, télécommunications, enseignement supérieur). « *Sans cette cohésion, nous aurions construit un beau schéma d'objectifs, en apesanteur, non validé au plan économique, social ni même politique* ». L'allusion à M. Gaudin est claire : l'ancien ministre de l'aménagement du territoire, lui aussi, était à la recherche d'une telle cohérence. Mais son schéma national, au fur et à mesure de son élaboration, fut « raboté », vidé de sa substance par la pression des collectivités dès lors qu'il menaçait de toucher à des pouvoirs locaux.

Compte tenu de la volonté de « *démocratisation* » des choix publics –, intention que les Verts ont proclamée bien avant leur arrivée au gouvernement – le schéma national devrait faire l'objet d'une « vaste consultation publique », *comme ce fut d'ailleurs le cas*, lorsque Charles Pasqua était responsable de ce dossier en 1994. Mais sa « grande œuvre », qui voulait marquer un retour en force de l'Etat, ne fut pas menée à son terme, même si sa loi reste une référence.

ÉCHÉANCE

Pour sa part, Mme Voynet devrait prochainement annoncer qu'elle veillera à ce que les arbitrages nationaux ne soient bien rendus qu'au terme du débat dans le pays : « *A titre d'exemple, n'est-il pas naturel que les premiers intéressés s'expriment sur les infrastructures qu'ils souhaitent ? Autoroutes ou ferroutage ? Veulent-ils modifier l'existant, le maintenir ? Créer du nouveau ?* », interroge Alain Rist. L'ambition de Mme Voynet est que le débat dure un an, jusqu'à l'été 1998, afin qu'un projet de schéma aboutisse au moment où les conseils régionaux issus des élections de mars 1998, seront au travail. Ce qui permettrait de le valider, par le vote d'un projet de loi fin 1998. Soit avec deux ans de retard par rapport au calendrier prévu par la loi Pasqua. A cette échéance, la troisième « génération » des contrats de plan Etat-régions – engagements financiers pluriannuels, qui définissent des équipements et des actions prioritaires communs – arrivera à son terme (tout en sachant que la durée d'exécution a été prorogée d'un an). Alors s'ouvrira une perspective hautement symbolique : les nouveaux contrats engageront le pays de plain-pied dans le XXIe siècle, de l'an 2000 à 2004. La Datar, dont le délégué – Raymond-Max Aubert, chiraquien de Corrèze –, est en instance de départ, sera, naturellement, le chef d'orchestre du nouveau projet de schéma national.

Enfin, pour marquer toute l'importance qu'a désormais Bruxelles en matière d'aménagement *et de développement*, un diplomate a été nommé au cabinet : Jean-Pierre Thébault, ancien membre de la délégation française à l'ONU, est chargé de la coordination internationale de l'aménagement du territoire. De même, ce nouveau cabinet, sachant pertinemment qu'il doit faire ses preuves, qu'il est « attendu au tournant » par les grands corps (Ponts, Mines...) et les groupes de pression multiples (travaux publics), voire syndicaux (CGT), s'est « bordé » professionnellement. Outre M. Thébault, Alain Neveu, un ingénieur des Ponts et Chaussées, est chargé des rapports avec le ministère de l'équipement de Jean-Claude Gayssot (PC). Vincent Jacob, issu du milieu bancaire, est responsable des entreprises et de l'économie de l'environnement.

Jean Menanteau

La ruralité, atout vert du Massif central

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

De Rodez à Moulins et de Brive au Puy, on balance entre déception et espoir. Peu avant les élections législatives anticipées, dirigeants politiques et socio-économiques attendaient avec impatience la levée du voile sur le « plan Massif central », que le gouvernement Juppé – à l'occasion du comité interministériel d'Auch le 10 avril – avait annoncé comme devant être prêt pour septembre. Ce plan de développement intéressait dix-huit départements et devait donner un nouveau souffle au « plan Giscard » de 1975. Beaucoup d'éléments avaient déjà été mis au point par le commissaire à l'industrialisation du Massif central et du Centre, Marc Gastambide. Patatras ! La défaite RPR-UDF, la formation du gouvernment Jospin ont tout gelé. Le « plan », le tracé de l'autouroute est-ouest A 89, le projet de parc Vulcania de Valéry Giscard d'Estaing ? On va voir, a répondu Alain Rist, conseiller au cabinet de Dominique Voynet, qui était venu vendredi 27 juin à Clermont-Ferrand clôturer l'assemblée de l'Association de développement du Massif central (Adimac), essentiellement composée de chefs d'entreprise.

Les milieux économiques et professionnels, en tout cas, ne se laissent pas impressionner par les changements politiques et continuent à peaufiner leurs propositions. L'Association interconsulaire (AIMC) va diffuser un document intitulé « Massif central 2015 : réconcilier les hommes et l'espace ». « Ces régions, analyse le texte, *forment l'un des plus vastes espaces naturels d'Europe, ouverts et intégrés à l'Europe des entreprises... A défaut d'une stratégie forte de développement à partir des grands axes de communication, on risque d'assister à un développement banal, dont on connaît les limites et qui risque de dénaturer à jamais les sites traversés.* »

Les chambres d'agriculture, qui représentent une puissance de réseau et d'influence politique considérable dans ces régions rurales, ne sont pas en reste. Organisé à l'initiative du Carrefour rural européen, un colloque récent a tenté de définir la place que pourrait prendre le Massif central dans une politique rurale ambitieuse à l'échelle communautaire, dans le sillage d'une initiative intéressante, sur ce thème, lancée en octobre 1996 à la Conférence de Cork et que les organisations professionnelles, FNSEA en tête, n'ont malheureusement pas su saisir au bond.

ÉCOSYSTÈME

« *La ruralité, chez nous, c'est non seulement un concept moderne mais fédérateur* », a souligné Albert Boyer, président de la chambre d'Auvergne. Si la population diminue encore, ce n'est pas dû à un exode des actifs, mais au vieillissement et au décès de gens âgés, a remarqué un participant en ajoutant : « *Une période de diversification des territoires et des fonctions économiques va s'ouvrir. On va réussir à lever le scepticisme selon lequel on ne pourrait pas créer d'activités en zone rurale autres que celles liées directement à l'agriculture.* » Quelles entreprises ? Marc Gastambide est net : « *Nous voulons démontrer qu'il existe des entreprises spécifiquement adaptées au milieu qui les accueille. Le modèle unique n'existe pas. Les entreprises se logent dans un* « écosystème économique » *propre, lié à leur géographie environnante* ».

François Grosrichard

■ **CORSE : les syndicats de marins de la SNCM** (Société nationale Corse Méditerranée) ont, pour des raisons salariales, déposé un préavis de grève pour les samedi 5 et dimanche 6 juillet. Ce mouvement vise notamment les rotations du ferry *Napoléon-Bonaparte*. Une grève du zèle des personnels des NGV (navires à grande vitesse) devrait également retarder les rotations entre l'île et le continent.

■ **LOIRE : le conseil général de la Loire** a adopté à l'unanimité, lundi 30 juin, un vœu présenté par son président, l'ancien ministre Pascal Clément (UDF-PR), et visant à interpeller le gouvernement, après le report annoncé de la première phase de création d'un établissement public d'Etat doté de 50 millions de francs, chargé d'organiser la résorption des friches industrielles dans ce département.

■ **MARSEILLE : le préfet de la région** Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Paul Proust, vient d'annoncer qu'un dispositif de restriction de la circulation des véhicules particuliers, comparable à celui de Paris, sera mis en place à *Marseille* en cas de forte pollution atmosphérique.

Les triades au secours de Pékin

Avant de récupérer Hongkong, les Chinois se seraient assuré la « collaboration » des anciennes sociétés secrètes reconverties dans le crime organisé. Une connivence qui suscite un malaise dans les milieux d'affaires

UNE bonne partie des hold-up de bijouteries et d'agences bancaires à Hongkong se font à l'aide d'armes de guerre de l'Armée populaire de libération chinoise. Les actes de piraterie perpétrés contre des navires de marchandises dans les eaux de la colonie britannique étaient souvent, ces dernières années, le fait d'hommes affublés d'uniformes paramilitaires chinois.

La femme d'un homme d'affaires occidental, qui appela un jour le numéro de téléphone de la voiture de son époux, eut la surprise de tomber sur un gangster très poli qui l'informa que le *véhicule, volé, était en route*, à bord d'un bateau deux fois plus rapide que ceux de la police, vers la côte chinoise...

Ces deux dernières années, le taux de criminalité à Hongkong a sensiblement diminué (– 14 %), mais on peut se demander si cette situation se maintiendra après la rétrocession à la Chine, effective le 1er juillet. Le quotidien *Ming Pao* vient de consacrer trois éditoriaux à une question qui préoccupe les Hongkongais : la sécurité. Une inquiétude partagée par les étrangers : selon une enquête menée auprès des entreprises nippones par le journal *Nihon keizai*, 43 % d'entre elles s'attendent à une progressive détérioration de l'ordre social.

Les assurances de collaboration des triades (crime organisé chinois), dont se targue Pékin afin que la rétrocession s'effectue dans l'ordre, ont inquiété plus que rassuré. Les contacts entre la sécurité publique (police) chinoise et le crime organisé ont été une nouvelle fois *confirmés en mai par* l'ancien secrétaire général de l'agence Chine nouvelle, Wong Man-fong.

Selon M. Wong, qui faisait partie de la délégation qui négocia avec les Anglais, des contacts avec les triades ont été pris avant la signature de la déclaration de rétrocession (décembre 1984). *« J'ai informé les triades de nos intentions de recouvrer la souveraineté sur Hongkong et je leur ai demandé leur collaboration »*, a rappelé M. Wong. En d'autres termes, *« business as usual »*, à condition que les truands fassent preuve de « patriotisme ». *« Nous voulions minimiser les facteurs qui peuvent entamer le climat des affaires »*, a déclaré benoîtement M. Wong au *Hongkong Standard*.

L'aménité affichée par Pékin à l'égard des triades n'est pas une nouveauté. Le ministre de la police avait fait se dresser les cheveux sur la tête des diplomates américains quand il a révélé, après coup, que Pékin avait fait appel à l'une d'entre elles pour assurer la sécurité personnelle de Deng Xiaoping au cours de son voyage aux Etats-Unis en 1979. Après tout, le père du patriarche n'avait-il pas été à la fois propriétaire foncier, responsable d'une fraternité secrète antimandchoue et chef de la police locale au Sichuan ? Un cumul des « fonctions » qui se retrouve chez quantité de personnages *dans la Chine des XIXe et XXe siècles*, y compris parmi les futurs chefs communistes.

Si, dans les premières années de la République populaire, un effort a été fait pour briser les réseaux criminels dans lesquels le régime voyait une menace pour son autorité, le règne de Deng a marqué un retour au grand jour *de la composante clanique de la* société chinoise.

Dans le contexte hongkongais, imprégné de l'esprit judiciaire britannique, la connivence du nouveau pouvoir et du crime suscite un compréhensible malaise. En conférant une légitimité de fait aux organisations criminelles, Pékin ne peut qu'encourager la corruption : puisque le pouvoir traite avec le crime, pourquoi le petit fonctionnaire (de la police, des douanes ou de l'immigration) n'en ferait-il pas autant ? D'autant que Pékin entretient une ambiguïté : le caractère supposé « patriotique » des triades.

Les organisations désignées *aujourd'hui par le nom* que les Anglais donnèrent au XIXe siècle à une société secrète (en référence à son symbole : un triangle unissant le Ciel, la Terre et *l'Homme*) *n'ont plus* grand-chose à voir avec le banditisme social, le code d'honneur (la « fraternité des rivières et des lacs ») et les rituels ésotériques des sociétés secrètes de la Chine impériale, qui pratiquaient une dissidence religieuse ou politique.

Opposées à la dynastie mandchoue, puis au pouvoir impérial au cours de la poussée révolutionnaire qui aboutira à l'instauration de la République de 1911, elles de*vinrent par la suite* de simples organisations criminelles trafiquant l'opium, contrôlant la prostitution et le marché de la main-d'œuvre ou servant d'hommes de main au parti nationaliste (Kuomintang). Mao essaya d'intégrer ces « éléments déclassés » du monde ouvrier et de la paysannerie à un Front uni contre le Japon. Certaines triades *participèrent à la guérilla antija*ponaise, mais la majorité avaient plus à gagner en servant le Kuomintang. Décimées par les communistes à partir de 1949, elles se replièrent à Taïwan et à Hongkong.

L'évolution d'une triade active dans la colonie, 14 K, est symptomatique du passage au crime d'une organisation au départ politique : créée à Canton en 1945 *(au 14, Pa Wah road, d'où son* nom) par un général du Kuomintang pour poursuivre la guerre contre les communistes, 14 K est devenue l'une des plus puissantes organisations criminelles de Hongkong (30 000 membres). Elle rivalise avec Sun Yee On (40 000) formée en majorité d'immigrants provenant de la région côtière de Guangdong.

Selon la police, les membres des triades (une cinquantaine de groupes, dont une quinzaine sont actifs) ne sont impliqués que dans 5 % des crimes commis à Hongkong, mais elles ont la haute main sur la rue *(racket du* petit commerce, jeux clandestins, extorsions diverses – jusqu'à l'eau des viviers des restaurants, par exemple –, prostitution, prêts usuraires, contrefaçon, etc.). Leurs activités représenteraient 10 % du produit national brut de Hongkong.

C'EST *cet enracinement des* triades dans la population, où elles constituent encore un point de référence sociale archaïque pour les couches les plus *démunies, qui* intéresse Pékin. Si les triades font régner un ordre extra-légal dans la rue, elles peuvent aussi provoquer des désordres : elles furent à l'origine d'émeutes dévastatrices dans les années 50 et jouèrent vraisemblablement un rôle, lors de la révolution culturelle, dans les troubles que connut alors la colonie.

De plus, on peut se demander si des éléments de la *nomenklatura communiste n'ont pas utilisé* les triades pour évacuer des dissidents lors de la répression de Tiananmen, en 1989, estimant qu'il était préférable de se débarrasser de ces indésirables. Les truands, qui n'agissaient pas par idéal, mais par intérêt financier, organisaient l'*« exfiltration »* des intéressés, qui étaient ensuite *« recueillis »* par la sécurité de Hongkong. De nos jours, les triades ont la haute main sur l'immigration illégale *à grande* échelle des travailleurs chinois.

L'utilisation par Pékin d'organisations criminelles comme instrument paralégal de pouvoir n'est, *à vrai dire*, pas une spécificité chinoise. Les Bourbons à Naples recourant à la Camorra, ou les collusions entre police, Mafia et politiciens dans l'Amérique des années 30, sont autant d'exemples de délégation à la pègre *du maintien de l'ordre* dans les couches basses.

Dans la concession française de Shanghai, dans les années 20-30, les autorités de la République étaient en cheville avec *la plus* puissante société secrète, la Bande Verte, qui contrôlait le trafic d'opium et la prostitution. L'un de ses chefs, Du Yuesheng, dînait régulièrement avec les responsables de la police française *avant de lancer ses hommes* à la chasse aux communistes, que les autorités souhaitaient mettre hors d'état d'agir.

Une pratique qui trouve de nos *jours un écho dans le rôle* imparti aux sociétés secrètes chinoises au sein des « Chinatown » à travers le monde, où rien ne se fait en matière d'ordre public ou de réglementation administrative sans une concertation plus ou moins *discrète avec les représentants* du monde sous-terrain.

Ainsi en va-t-il, par exemple, dans le treizième arrondissement de Paris : il y a quelques années, la police s'aperçut que la communauté asiatique « oubliait » de déclarer un nombre élevé de décès, de manière à « récupérer » des identités utilisées à des fins illégales. Les autorités signifièrent alors aux chefs, non *déclarés mais connus*, des sociétés secrètes du quartier leur souhait de voir cette situation prendre fin. *« Quelques mois plus tard, le nombre de décès était conforme à la densité démographique du quartier »*, précise un ancien responsable.

MAIS Paris n'est pas Hongkong. Le souci des autorités de Pékin de se *concilier les triades* en raison de leur rôle de maintien d'un certain ordre à la marge de la société est un jeu risqué. Traiter avec les chefs ne signifie pas que la « piétaille » va automatiquement suivre : la « guerre des gangs » à Macao est l'illustration des dérapages possibles.

Les triades ne constituent pas des organisations pyramidales, comme le sont les bandes de *yakuza, mais des nébuleuses criminelles* autour desquelles gravitent des personnages exerçant des activités légales, qu'en Italie on dirait en « odeur de Mafia ». *Bien qu'il existe une hiérarchie*, leur structure est souple. Les instances dirigeantes ont des fonctions de coordination plus que de décision : les sous-groupes sont autonomes et peuvent passer des alliances avec une bande d'une autre triade pour monter un « coup ».

Les triades sont impliquées *dans le trafic de la drogue et le* blanchiment de l'argent grâce au système, difficilement détectable, des réseaux financiers parallèles qui fonctionnent sur liens de *confiance (famille, communauté* d'origine) : tel montant déposé à Hongkong peut immédiatement être « crédité » à l'autre bout du monde.

En ce qui concerne la *drogue*, contrairement aux cartels colombiens, aucune triade ne prétend au contrôle vertical du trafic : ce sont des sous-groupes ou des individus de différentes bandes rassemblés pour une opération ponctuelle qui le pratiquent. La *Thaïlande étant devenue plus* sévère, apparaissent de nouvelles routes pour l'héroïne du Triangle d'or (frontière de la Birmanie, du Laos et de la Thaïlande) qui aboutissent dans la région côtière du Guangdong. La drogue y est stockée et repart sur des bateaux de pêche, qui déchargent leur cargaison sur d[es] cargos en haute mer. Mais u[ne] partie est désormais consomm[ée] sur place.

Compte tenu des connivenc[es] des triades avec Pékin, de le[ur] enracinement à Hongkong et [du] boom économique du sud de [la] Chine, la police exclut un exo[de] *des gangs après le 1er juille[t]*. D'autant que le légalisme brita[n]nique pourrait être administré [de] manière plus flexible.

Après avoir connu une for[te] corruption dans les années 70, [la] police de Hongkong est l'une d[es] *plus efficaces du monde*. Ell[e] compte un policier pour ce[nt] quatre-vingt-unhabitants et dispose d'un arsenal de mesure[s] pour lutter contre le crime orga*nisé. La rétrocession change-t*-elle la donne ? Selon les textes[,] l'organisation de la police reste en place. Mais les trois quarts des six cents cadres britanniques devaient partir avant ou juste après la rétrocession : le régime colonial a engendré des frustrations (dans les promotions, par exemple), et la période qui s'ouvre risque de donner lieu à un retour de bâton. Des cadres *locaux ont également* fait valoir leur droit à la retraite. Leurs remplaçants seront-ils aussi expérimentés ?

En conférant une légitimité de fait aux organisations criminelles, Pékin ne peut qu'encourager la corruption

Un affaiblissement de la police de Hongkong risque d'avoir plusieurs effets. D'abord sur le territoire lui-même, avec l'arrivée, en dépit d'une surveillance renforcée des frontières, d'immigrants illégaux et, dans leur sillage, de voyous tels que ceux du Grand Cercle, un gang très violent formé de soldats en rupture de ban sévissant dans le Guangdong et auteur de holp-up sanglants à Hongkong. La région administrative spéciale de Hongkong sera-t-elle épargnée par le climat délétère de la *Chine où s'est développée*, parallèlement à la croissance économique, une criminalité urbaine alarmante, où rufians et policiers font bon mé*nage* ?

Dans une ville frontalière de Hongkong, le racket des voitures volées (10 000 véhicules de luxe disparaissent chaque année du parc *automobile* hongkongais) avait récemment pignon sur rue : dépourvues de plaques d'immatriculation, mais à conduite à droite (à l'inverse du continent), les voitures étaient envoyées dans deux *« garages d'occasion »* installés de part et d'autre du commissariat. Des policiers en uniforme se déplaçaient à bord d'une limousine américaine rose. Depuis, la circulation de véhicules à conduite à droite a été interdite *« pour raisons de sécurité »*...

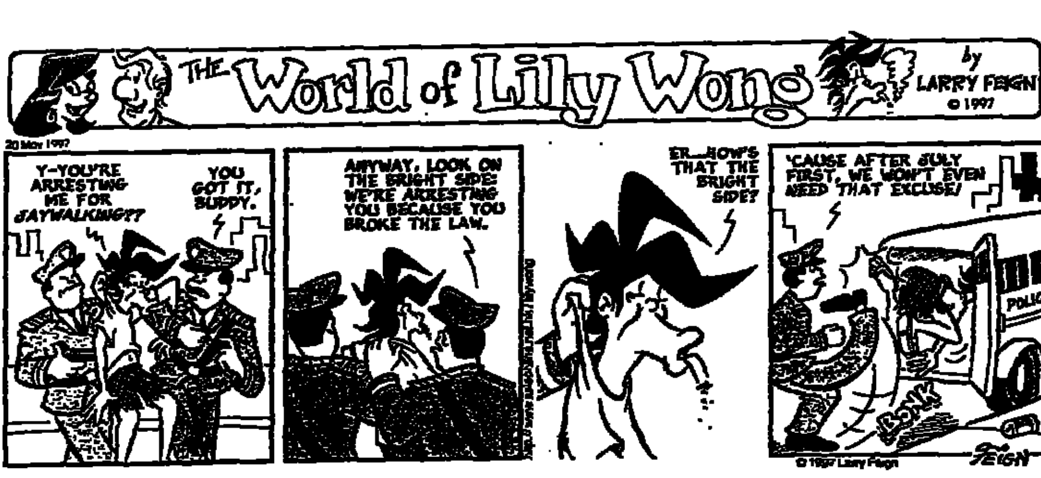
*La faillite de la police de Hong*kong à garantir la sécurité renforcera-t-elle le rôle de maintien extra-légal de l'ordre exercé par les triades ? Sur le plan international, une telle évolution risque de se traduire par un relâchement du contrôle sur le trafic de drogue, entraînant un affaiblissement de la coopération internationale.

Or *« le crime organisé chinois s'internationalise, et il sera de plus en plus difficile à contrer sans une coopération étroite entre les polices »*, a déclaré le sergent Mark Craig, de la police de Hongkong, lors une récente conférence sur la criminalité en Asie.

Francis Deron et Philippe Pons



Le dessinateur Larry Feign (autoportrait ci-dessus) a reçu un prix de l'Académie des droits de l'homme de Hongkong pour sa série « Lily Wong », publiée, quotidiennement pendant les 100 jours précédant la rétrocession par le journal britannique « The Independent ». Larry Feign est actuellement interdit de publication sur le territoire de Hongkong.



– Vous m'arrêtez pour inattention ?
– Tu l'as dit, bouffi !
– Mais regarde le bon côté de la chose : on t'arrête parce que tu as enfreint la loi.
– Ah... comment ça, le bon côté ?
– Parce qu'après le 1er juillet nous n'aurons plus besoin de cette excuse.
[Publié le 20 mai 1997.]



– M. Xi, comment pouvez-vous devenir notre nouveau chef de département ? Je pensais que seuls les gens d'ici pouvaient être nommés.
– Après tout, la Loi fondamentale promet à Hongkong « un haut degré d'automomie ».
– Faites-moi voir.
– Certainement une erreur de l'imprimeur. Je m'en suis occupé.
(Sur le livre : « Hongkong aura un haut degré d'autocratie »)
[Publié le 17 juin 1997.]

Vaincre la malédiction de la réforme

par Bernard Spitz

EN changeant brutalement de majorité, les Français ont-ils signifié leur aspiration positive au changement ou bien, au contraire, marqué leur refus d'évolutions qu'on leur annonçait inéluctables ? *Un peu des deux, sans* doute, et cette ambiguïté explique à elle seule la complexité de la tâche réformatrice qui attend la nouvelle équipe gouvernementale.

Il faut se méfier des mots passe-partout. Celui de *« réforme »*, en particulier, recouvre des sens *complexes et parfois contradictoires.* Au XVI[e] siècle, la réforme signifiait beaucoup plus le retour au passé que l'amélioration de l'avenir. C'était le sens religieux du retour à l'ancienne discipline. Le mot se substituait à celui de *« réformation »*, dont le sens était de *« rendre à une forme supposée meilleure »*.

Depuis le XIX[e] siècle, sa définition a évolué : est réforme *« l'amélioration apportée dans le domaine moral ou social »* ou encore *« le changement qu'on apporte dans une institution afin de l'améliorer »*. A la différence du *« changement »*, qui se borne à constater une différence, la réforme suppose désormais, par définition, un progrès, *et*, à la différence de la *« révolution »*, qui annonce une rupture, la réforme se veut porteuse de continuité et, au moins implicitement, de modération.

Le mot conserve enfin une autre signification, héritée du passé : celle de *« mise-au rancart »*, c'est-à-dire l'élimination de ce qui est considéré comme dépassé ou hors d'usage. On l'emploie alors pour les vaches, les véhicules, les bidasses et parfois les ministres ; Jean-Jacques Servan-Schreiber ne fut ainsi ministre des réformes que quelques jours avant, comme Alain Juppé cette fois, d'être… « réformé ».

Promesse d'avenir, la réforme est donc aussi renoncement au présent et à ses habitudes rassurantes. D'où la difficulté de son maniement, a fortiori au sein d'une communauté tétanisée par l'ampleur du chômage et les perspectives de la mondialisation.

Dans une société qui a perdu *confiance en elle, la seule* réforme consensuelle est celle qui se fait chez les autres. On a applaudi les réformes libérales de Reagan ou Thatcher à droite, mais l'ancienne majorité, pourtant écrasante, a renoncé à réorganiser le fonctionnement de l'Etat comme à moderniser notre fiscalité. On encense le modèle hollandais ou le réalisme du Labour britannique à gauche, mais en se gardant de privilégier l'emploi par rapport aux salaires dans le partage *de la croissance, de même qu'*à remettre en cause l'Etat producteur.

Bref, l'idée de réforme séduit, mais sa réalité inquiète. C'est pourquoi les Français entourent si volontiers les « réformateurs » de leur estime, mais sont si rétifs à les suivre quand ils parviennent au pouvoir. Pour s'en tenir à *la V[e]* République, Charles de Gaulle, Jacques Chaban-Delmas ou Michel Rocard ont pu bénéficier d'une grande popularité quand ils portaient l'étendard du réformisme. *Mais Jacques Chaban-*Delmas a tellement inquiété sa propre majorité avec sa « nouvelle société » qu'elle l'a éliminé aussitôt après. Charles de Gaulle est tombé sur la réforme de la régionalisation et du Sénat, l'institution la plus fidèle de la République aux conservatismes qui lui tiennent lieu d'électorat. Michel Rocard, devant l'hostilité de François Mitterrand, a cru devoir camoufler sa créativité réformatrice derrière un étrange devoir de grisaille. Quant à Alain Juppé, il n'a jamais réussi à entraîner dans son sillage que les élites éclairées qui lui ont reproché ensuite d'avoir seulement simulé la réforme, sans la mener *jusqu'à son terme.*

Faut-il en conclure que notre pays est condamné à être ballotté au gré des rapports de forces qui s'établissent entre ses groupes de pression, ses clans et ses coalitions d'*intérêts particuliers ? Admettre cette* hypothèse serait le renoncement absolu du politique. La maturité du *débat ne se situe pas entre la fatalité* du conservatisme et le règne de l'opportunisme. Elle est au contraire affirmation d'idées et de valeurs, mise en évidence de clivages *permettant aux citoyens de se repérer*, temps donné à la pédagogie et capacité d'entraînement. Toutes choses qui ont tant manqué à l'équipe gouvernementale précédente et que le discours de politique générale de Lionel Jospin a reposées comme principes.

Il n'est pas vrai qu'un pays qui est passé en un quart de siècle d'une dominante agricole au rang de deuxième exportateur mondial de services, de l'instabilité gouvernementale chronique à des institutions efficaces et respectées, d'une inflation perpétuelle à la stabilité monétaire et du contrôle des prix à une réelle économie de marché, soit incapable de changer, ni même qu'il n'en ait plus envie. La réforme est d'abord affaire d'ambition, *d'éthique et de méthode.*

« Gouverner autrement », a-t-il été répété par tous pendant la campagne électorale. Mais pour quoi faire, sinon pour vaincre la malédiction de la réforme et refaire du changement, aux yeux des Français, un espoir et non une fatalité ? On attend aujourd'hui de la gauche qu'elle ne se retranche pas derrière les blocages de la société pour justifier le renoncement. Car l'Histoire montre qu'il en va des conservatismes comme de la servitude : pour se justifier de les subir, on finit par les aimer.

Bernard Spitz *est maître des requêtes au Conseil d'Etat.*

Vilvorde et l'Europride

par Max Gallo

LA fermeture de Vilvorde – ou l'acceptation du pacte de stabilité monétaire – et la manifestation de l'Europride, avec la participation d'un ministre de la *République et le soutien de plusieurs* grandes entreprises, sont-ils des événements que rien ne rapproche ? Au contraire, leur quasi-concomitance est-elle révélatrice d'une nouvelle donne de la société française, qui rejoint ainsi les sociétés occidentales ? Cette dernière *hypothèse me paraît fructueuse.*

L'économie libérale a des effets culturels majeurs. Elle porte en elle la destruction des valeurs et des structures traditionnelles, issues de la société rurale, liées à une économie nationale où l'Etat *joue un rôle décisif. Elle tranche* les liens avec le sol, l'Etat, le groupe national. Elle exalte la mobilité, l'ouverture au monde, l'innovation. Et la révolution technologique d'aujourd'hui accentue ces conséquences.

Quelles frontières nationales à l'heure d'Internet ? *Quelle morale* quand au nom de la liberté – comme vient de le décider la Cour suprême des Etats-Unis – tout est possible sur les réseaux ? *Dans ce moment historique, l'individu* est enfin, après deux siècles, parvenu à être, en Occident, le mètre étalon. Il fonde, il choisit, en fonction de ses intérêts personnels, *qu'il s'agisse de ses mœurs*, du type de couple qu'il veut fonder, de la défense de son village contre les nuisances d'une autoroute, d'un grand canal, de pistes d'envol, d'une centrale nucléaire.

Il n'y a plus d'Etat ou de collectivité nationale, mais une juxtaposition de groupes *d'individus* – des communautés – défendant leurs intérêts légitimes : voisins d'aéroport ou de rivière à canaliser, homosexuels, porteurs de voile islamique, *ou défenseurs du droit à la* vie. Ces communautés sont plus ou moins influentes, en phase ou non avec la mode du moment.

Cette évolution favorise une gauche libérale et libertaire qui veut bien se reconnaître dans la devise *« Liberté, égalité, fraternité »* (forgée dans la période « libérale » de la Révolution française) et elle met en difficulté ceux, jacobins de gauche ou de droite, qui répètent que la nation est *« une et indivisible »*.

> Pour gouverner nos sociétés, la gauche, c'est mieux. Gouverner ? Le mot est archaïque. Disons : pour flotter à la surface de nos sociétés, la gauche, c'est mieux

Mais c'est la droite que cette conjoncture frappe de plein fouet. *Elle est victorieuse sur le plan* économique, mais cette victoire sape son influence culturelle. D'autant plus qu'une extrême droite s'est emparée de la « tradition ». Comment, pour la droite, s'allier à un Front national xénophobe alors que le métissage, les *« nouvelles valeurs »* sont le bain culturel de l'époque ? Et que la patrie a été jetée par-dessus l'épaule, au nom de l'Europe !

Les partis qui continuent – *simple label* – à s'appeler socialistes ont donc un bel avenir devant eux. L'internationalisme qui est l'une de leurs origines s'accorde au mouvement économique, *technique et culturel* d'aujourd'hui. L'individualisme présent retrouve, après la période totalitaire du XX[e] siècle, les sources mêmes de la « gauche ».

Reste la « question sociale » telle qu'elle naît de l'économie libérale. Peut-elle saper la base élec*torale des partis socialistes ? On le* croit. Et s'il n'en était rien ? Exclus, chômeurs, salariés précaires ne participent plus à ce suffrage censitaire retrouvé qu'est devenu le suffrage universel. Ceux qui ne se cantonnent pas dans l'abstention votent aux extrêmes. Les autres *acteurs du jeu électoral (parfois* à peine un tiers du nombre des inscrits) restent ainsi entre eux : professions libérales, salariés à statut, fonctionnaires, paysans. La droite, lorsqu'elle prétend pratiquer des réformes nationales, dresse ces catégories contre elle. Car elles sou*haitent d'abord être défendues.*

Et qu'est-ce que cette nation au nom de qui il faudrait réformer, supprimer les droits acquis ? Alors on vote pour la gauche. Elle laisse fermer Vilvorde ? Les élites libérales sont satisfaites : la gauche est donc bien réaliste. Les ouvriers ? *Ils sont déçus. Mais votent-ils* encore ? Les salariés à statut ? La gauche ne fait pas pis que la droite, et elle reste l'incarnation de la liberté. Jack Lang défile le same*di avec l'Europride et explique* le dimanche les raisons de la fermeture de Vilvorde. Bientôt on votera le contrat protégeant les couples homosexuels. L'alliage d'aujourd'hui, c'est : *économie libérale* et nouvelles mœurs.

Pour gouverner nos sociétés, la gauche, c'est donc mieux. Gouverner ? Le mot est archaïque. Disons : pour flotter à la surface de nos sociétés, la gauche, c'est mieux. Souhaitons à ce navire des *alizés* et non ces quarantièmes rugissants où l'on se retrouve parfois quand on s'est soucié de flotter plutôt que de gouverner.

Max Gallo *est écrivain.*

Du doute à la clarté d'une réconciliation

par Frère Roger, de Taizé

VENUS à Graz de divers pays d'Europe, nous nous sommes interrogés sur une réconciliation. Il importait de nous rappeler que nous sommes dans un monde où coexistent la lumière et les ténèbres. Ils sont heureux, ceux qui marchent de l'ombre, ou même du doute, vers la clarté d'une communion ! Et une communion *qui devient attente contemplative* permet à notre âme d'être ouverte devant Dieu. Même sans paroles, elle nous donne de nous tenir en sa présence.

Comment alléger la souffrance humaine et rendre la terre plus habitable ? Déjà, au I[er] siècle, un croyant écrivait : *« La vocation que Dieu confie aux chrétiens est si belle qu'il ne leur est pas possible de fuir »* (*Lettre à Diognète*). L'Evangile nous appelle à ne pas fuir, mais à concrétiser toujours à nouveau cette parole du Christ : *« Ce que vous faites au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous le faites. »*

En cette fin du XX[e] siècle, les mutations et les évolutions dans les sociétés sont toujours plus rapides et parfois si brutales. Une question *nous touche alors au plus profond* : pourquoi des multitudes de jeunes se sont-ils éloignés de la prière dans les églises ?

S'il n'y avait pas une telle absence *de jeunes dans les églises*, notre communauté de Taizé n'aurait pas été stimulée, depuis une quarantaine d'années, à accueillir des jeunes. Pour eux, nous souhaitons être *avant tout des hommes* d'écoute, jamais des maîtres spirituels. Avec eux, nous voudrions aller aux sources de la confiance de la foi, en particulier à travers l'irremplaçable prière commune, avec le chant qui se prolonge longuement *et qui*, par sa beauté, vient toucher le fond de l'âme.

Ils sont nombreux, les jeunes chrétiens qui ne veulent pas être des *« maîtres de l'inquiétude »*, mais des *« serviteurs de la confiance »*. Ils sont conscients qu'il y a urgence à sortir d'une période de méfiance, et même de soupçon, pour se préparer au *« temps de la confiance et de la simplicité »*. Si la foi en venait à être une prétention spirituelle, elle ne conduirait nulle part. Comprenons-nous l'intuition de saint Augustin : *« Si tu as le simple désir de connaître Dieu, déjà tu as la foi »* ?

Plus tard, il écrivait encore : *« Aime et exprime-le par ta vie »*. *Sans un amour qui pardonne, sans* réconciliation, quel avenir y a-t-il pour un être humain ? A l'approche de l'an 2000 retentit chez certains l'appel à se réconcilier, non seulement entre chrétiens, mais dans les situations les plus diverses, dans les peuples, dans les familles, et aussi avec des non-croyants. Sommes-nous conscients que notre vie rend crédibles nos paroles et nos intuitions ? Une vocation œcuménique qui ne se concrétiserait pas dans une réconciliation entretiendrait un illusoire.

Aimer et l'exprimer par son existence : ce qui est vrai pour chaque personne l'est aussi dans ce mystère de communion qu'est le Corps du Christ ressuscité, son Eglise. Alors peut renaître auprès des *jeunes une crédibilité souvent perdue*, quand l'Eglise ouvre les portes de la confiance, du pardon et de la compassion, et que, même avec peu de moyens, elle accueille dans *la joie et dans la simplicité.*

Ne l'oublions jamais : le Christ est avant tout communion. Il n'est pas venu sur la Terre pour créer une nouvelle religion, mais pous susciter une communion d'amour. Par son Esprit Saint, même les craintes et les nuits de nos vies peuvent découvrir l'aurore de multiples réconciliations et l'éveil d'une joie toute simple. Dans nos cœurs parfois fragiles s'allume une flamme de communion, et il nous est donné d'avancer du doute vers la clarté d'une réconciliation.

Frère Roger *est le fondateur de la communauté de Taizé.*

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une Chine, deux systèmes

LA date du 30 juin 1997, à minuit, vient de marquer le début de la « deuxième colonisation » de Hongkong, à l'heure où se retiraient les Britanniques après cent cinquante-six ans de présence. Une colonisation en cachait en effet une autre, car les Hongkongais n'ont jamais eu voix au chapitre des négociations qui ont débouché sur la rétrocession du territoire à la Chine.

Pékin et Londres se sont toujours abstenus de consulter les principaux intéressés. Ils se sont contentés d'organiser une mise en scène spectaculaire et émouvante en guise de point d'orgue à l'Histoire de la colonisation britannique en Asie, qui s'était traduite sur ce territoire par une réussite économique sans précédent.

Derrière les coups de trompettes et les fastes des cérémonies de transfert de souveraineté, les Hongkongais se retrouvent désormais dans une situation de précarité politique bien plus grande que sous l'« ancien régime ». Ils savent que, chez eux, on vit beaucoup mieux que partout ailleurs en Chine continentale, cela en dépit du *« miracle économique »* de l'ère Deng Xiaoping. Ils savent aussi qu'ils sont devenus les sujets, voire les otages, d'un pays où l'on ne partage pas les mêmes valeurs, en matière de droits de l'homme et de libertés démocratiques.

Ils savent, enfin, qu'en dépit des promesses du président chinois Jiang Zemin, qui assure que les *« droits et les libertés »* des Hongkongais seront respectés, ils peuvent légitimement s'inquiéter pour leur avenir. Parce qu'à Pékin, on juge inacceptable que des Chinois puissent avoir une conception plutôt occidentale de l'organisation de leurs vies personnelles. Ce qui est le cas pour la majorité des habitants de Hongkong.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les six millions et demi de nouveaux ressortissants de la République populaire n'aient pas fait preuve d'un enthousiasme excessif lors des cérémonies de la rétrocession. Certes, pour une fois dans l'Histoire de la décolonisation de l'après-guerre, deux nations à l'antagonisme séculaire ont évité de s'affronter à propos d'un territoire que l'un avait jadis injustement pris à l'autre. Il faut donc saluer cette transition en douceur. Et espérer que la rétrocession de cette ultime parcelle d'empire colonial à un nouvel « empire » puisse paradoxalement offrir un tremplin à ceux qui, face à la République populaire, privilégient les droits des individus.

Reste à savoir cependant si les démocrates de Hongkong, qui ont tenu, le 30 juin au soir, à se féliciter de la fin de la tutelle britannique tout en rappelant que la Chine devra garantir leurs droits, pourront continuer à avoir la possibilité de s'exprimer comme ils l'entendent. Cela ne sera possible que si Pékin respecte ses engagements à l'égard d'un principe aussi ambigu que celui d'*« un pays, deux systèmes »*.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une tragique réalité

QUE M. RAMADIER réussisse ou non à constituer le ministère de salut public que la France attend, il est évident que le gouvernement, quel qu'il soit, va se trouver dans l'obligation de définir une politique économique et de l'appliquer sans faiblesse. Les résultats obtenus depuis trois ans montrent l'insuffisance des méthodes employées jusqu'ici.

Le bilan actuel est facile à dresser. Les grèves endémiques, les hausses à peine déguisées de salaires qui seules permettent la reprise du travail, le développement rapide de l'inflation, les sorties d'or découvrent brusquement une tragique réalité : le gouvernement a perdu le contrôle de la situation économique et financière.

Les pouvoirs publics ont été incapables de tenir le marché des produits agricoles, soit que la taxation vide les marchés, soit que la liberté détermine une hausse scandaleuse des prix. La production industrielle reste étale à un niveau insuffisant ; elle se contractera même durant les prochaines semaines, pendant que le déficit de notre balance commerciale doit nous acculer à l'arrêt presque complet de nos importations si nous ne recevons pas d'ici la fin de l'année une aide étrangère.

Nous courons donc à une catastrophe prochaine si la situation n'est pas entièrement redressée dans de très brefs délais. Certains s'imaginent cependant que les crédits Marshall doivent nous remettre à flot, et qu'il nous suffira de tenir quelques semaines seulement en attendant que le pactole des importations américaines nous permette de nous redresser. Gardons-nous de ces illusions !

René Courtin
(2 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur *Minitel : 3617 code LMDOC*
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le testament de Cousteau : risque calculé et partage

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

QUELQUES HEURES après la cérémonie à Notre-Dame, les cierges du catafalque à peine éteints, un gros livre du commandant Cousteau (*L'Homme, la Pieuvre et l'Orchidée*, de Jacques-Yves Cousteau, avec Susan Schiefelbein ; éditions Robert Laffont/Plon, 428 p., 139 F) inonde les librairies ! On devine les arguments que vont tirer de cette promptitude ceux qu'agace le sens médiatique de l'homme au bonnet rouge et de sa Fondation. Pour que la parution de ce que la bande qualifie de *« testament »* suive aussi vite la nouvelle du décès, il a évidemment fallu que le lancement fût combiné d'avance à la minute près, que le tirage attendît dans un hangar le feu vert du dernier soupir, comme pour « profiter » de l'événement.

L'opération obéit aux conceptions habituelles du disparu, et, qui sait ?, à ses propres volontés. Il n'a jamais nié qu'à ses yeux tous les recours à la communication moderne, même les plus triviaux, étaient justifiés par la nécessité d'atteindre au mieux l'opinion, seule sauvegarde contre les folies des gouvernants. Loin d'un narcissisme qui ne l'a jamais guidé, et cette fois moins que jamais puisqu'il ne serait plus là pour en jouir, on imagine tout à fait Cousteau programmant lui-même un dernier plan de sa façon à destination des médias, et faisant sciemment « servir sa mort » à la diffusion de ce à quoi il a cru et tenu le plus, pour sauver sa chère planète.

Deux idées-forces parcourent ces cinquante-cinq années de plongées, de réflexions et de mises en garde. La première concerne les risques, ceux qu'il a pris et ceux qu'encourt le monde. Avec Casteret, Hillary, Haroun Tazieff, Paul-Emile Victor, l'âge d'or de l'exploration terrestre semblait clos pour sa génération. Restaient les fonds marins, inviolés depuis la nuit des temps. C'est l'obsession de voir ce qu'on lui cachait, et de le montrer au plus grand nombre, qui a inspiré le dernier découvreur de continent. Il n'entrait dans sa passion aucune griserie hédoniste, comme dans les flirts inutiles d'aujourd'hui avec l'« extrême ». Rien ne lui répugne autant que le danger couru par ignorance, goût de l'épate ou cupidité. Ayant eu à choisir entre la gangrène et l'amputation, après un accident de la route, et ayant finalement vaincu la nécrose sans perdre le bras, il sait que tout risque suppose un pari sur la chance ; mais il s'est toujours voulu un « aventurier raisonnable », méticuleux, d'une prévoyance dont la plongée s'est révélée la meilleure des écoles.

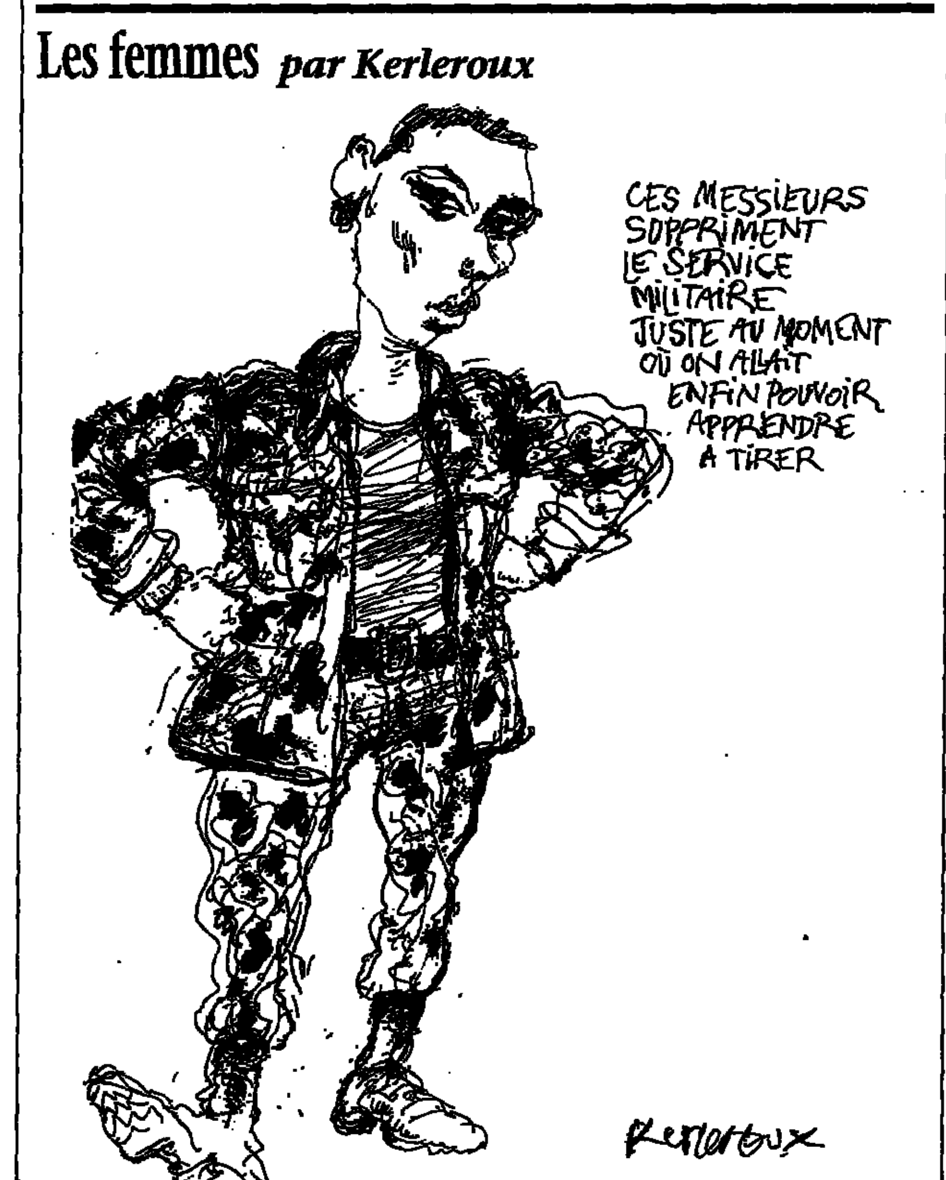
Les loteries inconsidérées des pouvoirs, il s'est mis à les traquer partout où étaient tirés des chèques sur l'avenir : surpopulation, gaspillage de ressources naturelles nullement inépuisables, destruction de l'environnement par l'économie de marché à courte vue et par les politiques ou les militaires, sur la foi d'expertises erronées ou clandestines. Face à ses alarmes concernant le nucléaire, il n'a pas oublié l'optimisme béat d'un atomiste français pour qui *« la nation qui a produit Saint-Exupéry doit avoir foi dans l'avenir »*. Les remèdes : créer une autorité mondiale de l'Océan, arrêter les saccages, réduire massivement les budgets d'armement, empêcher qu'un petit quart de l'humanité gaspille la planète et que les trois autres quarts soient exclus du festin.

La philosophie rendant le mieux compte de ces divers renversements de priorités, Cousteau l'a trouvée chez le médecin et penseur Jean Hamburger, lorsque celui-ci analyse les progrès scientifiques récents et la sacralisation de la vie comme autant de défis aux lois de la nature, à sa logique de jungle. L'*Homo sapiens* a réussi à régner sur la vie animale comme la pieuvre sur les invertébrés, et l'orchidée sur les fleurs (d'où le titre du livre) : *il lui reste à éviter*, par la volonté, les catastrophes dont est grosse sa puissance nouvelle, si tournée soit-elle contre la mort.

Comment ? Avant tout, par l'accroissement des connaissances et leur diffusion à tous, condition de la régulation démographique et de la sagesse populaire. L'opinion mondiale lui paraît le seul frein à la démence des décideurs, et tous les moyens sont bons pour l'alerter. Les autres remèdes, *puisés aux sources des Ecritures* comme à celles de la science, ce sont l'amour et la solidarité, dont dauphins et plongeurs donnent spontanément l'exemple. La nécessité du partage est le maître mot de cet ultime message, lancé à chacun de nous comme une bouteille à la mer.

Le don charitable ou humanitaire n'est qu'une goutte d'eau, symboliquement estimable mais ne servant à rien. Ce n'est pas donner, qu'il faut, c'est tout partager, sous peine de suicide collectif. Ajoutez-y le bonheur des instants, savourés dans leur fragilité ; comme Cousteau a appris à apprécier pendant un demi-siècle, du haut de sa passerelle de *La Calypso*, la beauté miroitante et transitoire des vagues.

Les femmes *par Kerleroux*



RECTIFICATIFS

ALAIN FINKIELKRAUT

Un passage du point de vue d'Alain Finkielkraut publié dans nos éditions du 25 juin était incompréhensible en raison de l'omission de plusieurs lignes. Il fallait lire : *« La frontière même de la puberté disparaît dans le fantasme maternel d'une enfance innocente et interminable livrée, dès qu'elle quitte la maison, à la convoitise multiforme et meurtrière de M. Le Maudit. La réalité problématique du monde cède la place à la cohérence fictive et fantastique d'un gigantesque complot »*.

JEAN-ERIC SCHOETTL

Jean-Eric Schoettl, nouveau secrétaire général du Conseil constitutionnel, est né le 16 juin 1947 à Paris, et non le 6 juin 1947 comme indiqué par erreur dans notre édition du 24 juin.

CABINET DE M. GAYSSOT

Yves Salesse, conseiller auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement, nous prie de préciser qu'il est placé au premier rang dans la hiérarchie du cabinet de Jean-Claude Gayssot. Dans notre organigramme des principaux collaborateurs du premier ministre, des ministres et des secrétaires d'Etat (*Le Monde* du 27 juin), M. Salesse aurait donc dû apparaître avant Francis Rol-Tanguy, directeur du cabinet de M. Gayssot.

ENARQUES

Les directeurs de cabinet issus de la Cour des comptes sont au nombre de cinq, et non de quatre, comme nous l'avons écrit par erreur dans un article intitulé « Les énarques omniprésents » (*Le Monde du 20 juin*).

PRÉCISION

COLLÈGE DE FRANCE

André Miquel, administrateur, président de l'Assemblée des professeurs du Collège de France, nous demande de préciser que Raymond Sené, que nous avons cité dans un article relatif à Superphénix (*Le Monde* daté 22-23 juin), *« n'est pas professeur au Collège de France. Il est chargé de recherches au CNRS, affecté au laboratoire de physique corpusculaire au Collège de France. Il est par ailleurs membre du Comité technique de protection et de sûreté nucléaire et du Conseil supérieur de sûreté et d'information nucléaire »*.

Les flèches de la Cour suprême contre l'Etat fédéral

Suite de la première page

Le juge Rehnquist n'a d'ailleurs jamais caché qu'il avait jugé cette décision prématurée, considérant qu'à l'époque un consensus n'était pas encore forgé sur ce sujet au sein de la société américaine. En tout état de cause, les électeurs de l'Etat le plus avancé sur la question du suicide médicalement assisté, l'Oregon, dont les habitants ont adopté en 1994 un référendum l'autorisant, doivent à nouveau se prononcer sur cette affaire en novembre, leur premier verdict ayant été aussitôt bloqué par de multiples recours judiciaires. La volonté de la Cour de limiter le pouvoir du Congrès par rapport aux Etats éclate au grand jour dans trois arrêts qui entraînent l'abrogation de tout ou partie de trois lois fédérales récentes : une loi de 1996 interdisant la diffusion de matériel *« indécent »* sur Internet ; une loi de 1993 – le Religious Freedom Restoration Act – qui accordait aux libertés religieuses plus de protection contre les collectivités publiques que ne l'avait fait la Cour suprême dans un précédent arrêt en 1990 ; et surtout une disposition de la loi Brady, qui avait institué en 1993 un début de contrôle des armes à feu.

Dans les trois cas, les juges ont estimé que le Congrès fédéral avait outrepassé les pouvoirs que lui confère la Constitution ; dans celui de la loi Brady, qui exigeait des Etats qu'ils fassent vérifier par des officiers de police le casier judiciaire de tout acheteur prospectif d'une arme de poing pendant une période d'attente de cinq jours, la Cour s'est fondée sur un argument qu'elle utilise pour la troisième fois en trois ans : cette disposition, a-t-elle estimé, relève d'une interprétation beaucoup trop large de la « clause de commerce » de la Constitution, en vertu de laquelle le Congrès fédéral est habilité à légiférer sur tout ce qui fait l'objet d'un commerce d'un Etat à l'autre. Pendant des décennies, le Congrès s'est appuyé sur cette clause pour étendre son autorité sur les Etats. Aujourd'hui, le vent a tourné : oui, dit la Cour suprême, la circulation des armes à feu relève de la compétence du Congrès fédéral, mais non, le Congrès ne peut imposer aux Etats une procédure policière de vérification de casiers judiciaires. A lui de trouver une autre astuce.

Ces trois décisions n'ont cependant pu être prises qu'à la majorité par une cour profondément divisée suivant ce clivage. Le plus ardent défenseur de cette interprétation du fédéralisme est le juge Antonin Scalia, considéré comme le plus conservateur avec le juge Clarence Thomas : le meilleur moyen de protéger la liberté *« des risques de tyrannie »*, a écrit le juge Scalia à propos de la loi Brady, est de préserver *« un sain équilibre des pouvoirs entre les Etats et le pouvoir fédéral »*.

Dans un registre différent, un autre arrêt rendu cette semaine, qui autorise les Etats à enfermer les délinquants sexuels dangereux en établissement psychiatrique après exécution de leur peine de prison, participe de la même logique : les juges ont ici soutenu la loi d'un Etat, le Kansas, même si un droit constitutionnel fédéral, celui de ne pas subir un double châtiment pour un même crime, était en jeu.

Cette Cour suprême, au sein de laquelle prédominent les juges nommés par des présidents républicains, ne craint donc pas de désavouer le Congrès ni même le chef de l'exécutif : le président Clinton s'est vu infliger deux revers sur des affaires judiciaires le concernant. Mais on chercherait en vain parmi ces neuf juges un net clivage idéologique ou une tendance au conservatisme agressif : dans la décision sur Internet, par exemple, qui étend à ce médium la protection constitutionnelle de la liberté d'expression, les deux juges les plus conservateurs n'ont pas hésité à abroger la loi qui censurait le matériel « indécent » – et le non au « droit de mourir » n'est pas une fin de non-recevoir. Si conservatisme il y a, c'est un conservatisme timide.

Sylvie Kauffmann



DÉRÉGLEMENTATION Les exploitants téléphoniques américains AT&T et SBC ont renoncé à fusionner, faute de pouvoir s'entendre sur la façon d'obtenir l'aval des autorités fédérales. ● *UNE FUSION* entre le numéro un des communications nationales et internationales, AT&T, et la plus grosse compagnie de téléphone local, SBC, avait été jugée anticoncurrentielle et contraire à l'esprit de la réforme des télécommunications de 1996. ● Le TELECOMMUNICATIONS ACT, adopté début 1996, a mis fin au monopole des compagnies régionales sur les appels locaux et a fait tomber les barrières entre téléphone local et longue distance. ● LE SEUL EFFET visible de cette réforme est le mouvement de concentration. Le téléphone local reste un monopole des compagnies régionales. La convergence entre téléphone et télévision, que la loi devait favoriser, est inexistante.

La concurrence peine à s'imposer dans les télécommunications américaines

Un an et demi après la réforme des règles du jeu, le téléphone local reste un monopole des compagnies régionales aux Etats-Unis. AT&T, le poids lourd des communications nationales et internationales, voulait fusionner avec SBC, la compagnie de l'Ouest. Le projet a échoué

LES EXPLOITANTS téléphoniques américains AT&T et SBC ont mis fin à leurs discussions sur une fusion qui aurait donné naissance à un groupe de 75 milliards de dollars (435 milliards de francs) de chiffre d'affaires. La rupture proviendrait d'une divergence sur les solutions à mettre en œuvre afin de pouvoir obtenir les feux verts du département de la justice et de la Commission fédérale des communications (FCC), l'autorité de réglementation des télécommunications.

Premier acteur du téléphone outre-Atlantique, AT&T domine le marché des communications longue distance nationales et internationales (80 milliards de dollars), qui est ouvert à la concurrence depuis 1984. Implantée dans le Sud-Ouest (*Texas, Kansas, Oklahoma...*) et l'Ouest (Californie, Nevada), SBC est la plus grosse des compagnies régionales, ces Baby Bells nées en 1984 de l'éclatement d'AT&T, qui disposaient jusqu'à présent d'un monopole sur le téléphone local.

Une fusion de ces deux poids lourds avait été jugée « *impensable* » le 19 juin par Reed Hundt, le président de la FCC, qui y voyait un détournement de l'esprit de la réforme des télécommunications, adoptée par le Congrès début 1996. Avec cette loi, le marché du téléphone a été totalement libéralisé, le monopole des compagnies régionales étant aboli.

Ses promoteurs espéraient une guerre totale entre opérateurs longue distance et locaux. Or, en fusionnant, AT&T et SBC évitaient d'investir, qui dans le local, qui dans le longue distance.

Un an et demi après l'adoption de ce Telecommunications Act, le marché du téléphone local (100 milliards de dollars) reste un monopole des compagnies régionales. La convergence téléphone-télévision, que la loi devait favoriser en poussant les opérateurs téléphoniques et de télévision câblée à se livrer concurrence dans leurs domaines respectifs, est inexistante.

Le seul effet visible de la nouvelle législation est le mouvement de concentration dans lequel se sont engagés les acteurs du téléphone : SBC est née du rachat de Pacific Telesis par Southwestern Bell, et deux autres Baby Bells, Nynex et Bell Atlantic, s'apprêtent elles aussi à fusionner.

« *La mise en œuvre du Telecommunications Act est mauvaise* », tranche Bert Roberts, PDG de MCI. Même si son avis est subjectif – MCI, numéro deux du téléphone longue distance, veut croquer dans le gâteau du téléphone local –, il n'est pas le seul à exprimer des regrets. « *Il n'y a pas autant de concurrence que prévu* », reconnaît Kelly Cameron, juriste de la FCC.

LENTEUR DU PROCESSUS

« *Nous voudrions que cela aille plus vite* », indique-t-on aussi chez SBC. Le 26 juin, la FCC a rejeté la demande de la Baby Bell d'offrir à ses clients de l'Oklahoma du téléphone longue distance. Pour pouvoir proposer un tel service, les firmes régionales doivent remplir quatorze conditions, dont l'ouverture réelle à la concurrence de leurs marchés. Aucune d'elles n'a encore rempli ces conditions.

C'est cette absence d'ouverture des marchés locaux de SBC qui aurait fait achopper les discussions avec AT&T. Selon la presse américaine, SBC aurait refusé la proposition d'AT&T d'afficher sa bonne volonté en se scindant en deux : une société commerciale et une société chargée des réseaux locaux, qu'elle aurait loués, sur une même base tarifaire, à la partie commerciale de SBC et à des concurrents.

« *Dans le longue distance, l'ouverture à la concurrence ne s'est pas faite en une nuit* », tempère Thomas Kalil, membre du conseil économique national à la Maison Blanche. La lenteur du processus tient pour une part au partage des pouvoirs aux Etat-Unis entre réglementeurs fédéraux et locaux, entre exécutif, législatif et judiciaire. « *Chacun défend sa propre interprétation* », note Damien Regnault, des services de l'expansion économique à l'ambassade de France à Washington.

Les acteurs n'hésitent pas à jouer de ces différences. A la demande des Baby Bells, la cour d'appel américaine a gelé les règles édictées par la FCC sur les modalités d'accès des opérateurs longue distance aux réseaux locaux. « *Il est difficile de spéculer sur un cadre national avant six mois à un an, ce qui accentue la balkanisation des régimes réglementaires et d'ouverture des marchés* », considère M. Regnault. « *Le plus critique pour l'ouverture des marchés locaux est la présence d'autorités réglementaires au niveau des Etats*, relève Thomas Koutsky de la FCC, *car beaucoup d'Etats sont opposés à la concurrence.* » « *Il y a des régions où compagnies locales et Etats sont main dans la main et où il y aura peu de changement* », renchérit David Lytel, PDG de Sherpa Consulting et ancien conseiller de M. Clinton à la Maison Blanche.

Les choses ne sont cependant pas restées totalement en l'état depuis début 1996. AT&T a commencé à vendre du téléphone local au grand public en Georgie, en Californie, dans le Connecticut, l'Illinois et le Michigan, en louant les réseaux d'opérateurs locaux.

MCI a adopté une démarche similaire pour attaquer la clientèle grand public en Californie, opération qui devrait bientôt être étendue à l'Illinois et à New York. Mais l'essentiel de ses efforts porte sur la clientèle des entreprises, pour laquelle la firme a construit ses propres réseaux dans vingt-deux villes (trente et une d'ici à la fin de l'année). *MCI, qui aura investi 1,7 milliard de dollars dans ses activités locales à la fin 1997*, ne revendique qu'un peu plus de mille clients professionnels.

CROISSANCE EXTERNE

Aucune compagnie régionale en revanche n'a attaqué l'une de ses homologues. Elles cherchent à offrir à leurs clients locaux existants du téléphone longue distance. « *Dans nos régions, le longue distance représente un marché de 11 milliards de dollars* », souligne Gerry Chicoine, directeur des relations avec les investisseurs financiers chez SBC. La firme ne s'estime pas suffisamment connue hors de ses régions pour s'y implanter par elle-même. D'où le recours à la croissance externe, comme avec Pacific Telesis. « *Les acquisitions constituent souvent la meilleure solution* », avance l'un des dirigeants de SBC.

Tout en affirmant préférer un développement solitaire de MCI dans le téléphone local, M. Roberts n'excluait pas lui non plus l'hypothèse d'un rapprochement avec une compagnie régionale si l'opération AT&T-SBC avait abouti. C'est d'ailleurs la crainte de voir les concentrations se multiplier, dans la foulée d'un rapprochement AT&T-SBC, qui a provoqué les prises de position tranchées de M. Hundt. Il n'est pas dit, malgré tout, qu'AT&T renonce à s'acheter des parts de marché dans le téléphone local. Robert Allen, son PDG, considère qu'il s'agit là du procédé le plus rapide.

Philippe Le Cœur

Les acteurs du téléphone aux Etats-Unis

Trois principaux acteurs dans le téléphone longue distance :

● **AT&T** : un peu plus de 52 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

● **MCI** : 18,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Le groupe doit être racheté par le britannique BT.

● **Sprint** : 14 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

Dans le téléphone local, on compte six acteurs majeurs – les compagnies régionales – qui, *bientôt, devraient se réduire à* cinq :

● **SBC** : 23,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires (centre et sud-ouest des Etats-Unis). Née de la fusion de Southwestern Bell et Pacific Telesis.

● **BellSouth** : 19 milliards de dollars de chiffre d'affaires (sud-est des Etats-Unis).

● **Ameritech** : 14,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires (nord des Etats-Unis).

● **Nynex et Bell Atlantic** : en cours de fusion. Respectivement 13,5 et 13,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires (nord-est des Etats-Unis).

● **US West** : 10,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires (nord-ouest et centre des Etats-Unis).

Internet éclipse la convergence avec la télévision

AVEC l'ouverture à la concurrence du marché du téléphone local aux Etats-Unis, on attendait un certain nombre d'initiatives de la part des compagnies de téléphone longue distance, comme AT&T, MCI ou Sprint, mais aussi des opérateurs de télévision câblée, présents auprès de 65 % des foyers américains.

Or ces câblo-opérateurs « *n'investissent pas dans leurs réseaux pour offrir du téléphone* », constate Bert Roberts, le PDG de MCI. « *Ce n'est pas satisfaisant* », déplore-t-il. La location de capacités de transmission auprès des câblo-opérateurs aurait pu constituer, pour les compagnies de téléphone longue distance, un moyen d'accéder aux clients des sociétés de téléphone local (les autres moyens étant la construction d'infrastructures et la location de capacités aux opérateurs locaux eux-mêmes).

A l'inverse, les compagnies de téléphone ne se montrent guère plus actives dans l'offre de services de télévision. La compagnie régionale SBC vient d'annoncer l'arrêt ou le gel de ses projets de transmission de services vidéo sur ses lignes téléphoniques. « *Cette intégration n'a pas forcément de justification économique dans notre cas* », relève John Jennings, responsable des canaux de distribution et du marketing direct chez SBC.

La convergence entre services de télécommunications et audiovisuels, que devait provoquer la nouvelle législation américaine, apparaît donc comme une perspective très éloignée. La faute en revient au phénomène Internet, selon Bob Victor, responsable du secteur télécommunications au Boston Consulting Group. « *Internet a conduit opérateurs de téléphone et câblo-opérateurs à se reconcentrer sur leurs marchés respectifs et à chercher avant tout à offrir des accès performants à Internet, plutôt que d'essayer d'offrir qui de la vidéo, qui du téléphone.* »

Ph. L. C.

Le dollar s'approche du seuil des 6 francs

Le deutschemark est affaibli par la perspective d'une Union monétaire élargie

LE DOLLAR s'inscrivait en forte hausse, mardi matin 1er juillet. Il cotait 1,7488 mark et 5,8945 francs, ses cours les plus élevés depuis plus de trois ans face à ces deux devises. Le billet vert était en revanche stable face au yen, ce qui faisait dire aux experts qu'on assiste davantage à un mouvement de dépréciation de la monnaie allemande que de hausse du billet vert.

Le deutschemark cédait d'ailleurs aussi du terrain face aux autres devises européennes. La livre sterling valait 2,9080 marks, son niveau le plus haut depuis juin 1992. Le franc et la lire progressaient également vis-à-vis du mark, à respectivement 3,3690 francs et 973 lires pour 1 mark.

DÉCALAGE CONJONCTUREL

Le mark se trouve d'abord pénalisé par les perspectives de création de l'euro. La signature du pacte de stabilité au sommet d'Amsterdam a augmenté la probabilité d'un lancement de la monnaie unique le 1er janvier 1999. Ce jour-là, le mark perdra son statut de devise de référence sur le Vieux Continent. De nombreux investisseurs préfèrent dans ces conditions retirer leurs capitaux d'Allemagne pour les transférer dans d'autres pays européens. Les nombreuses incertitudes qui entourent la forme que prendra l'Union monétaire – nombre de pays participants, structure du gouvernement économique – sont une raison supplémentaire, aux yeux des gestionnaires, pour quitter le marché allemand. Les investisseurs américains ou japonais, notamment, ne sont guère rassurés à l'idée que l'Italie, par exemple, rejoigne dès l'origine la zone monétaire commune, et ils préfèrent dès à présent placer leurs fonds en dehors du continent européen. Selon eux, une Union monétaire élargie est synonyme d'euro faible.

Le deutschemark souffre aussi des difficultés de l'économie allemande. Malgré la légère reprise de l'activité, l'Allemagne devrait connaître, en 1997, un des taux de croissance parmi les plus faibles au monde. Selon les experts de l'OCDE, la hausse du produit intérieur brut atteindrait 2,2 % outre-Rhin, contre 3,6 % aux Etats-Unis, 3 % au Royaume-Uni ou 2,5 % en France. La faible croissance, qui se traduit par des difficultés budgétaires accrues et par une hausse continue du chômage, a terni l'image de l'Allemagne sur les marchés financiers.

Le décalage conjoncturel entre l'Allemagne et les autres pays se traduit aussi par des divergences monétaires. Alors que personne n'envisage aujourd'hui de hausse des taux de la Bundesbank, les experts prévoient des resserrements monétaires aux Etats-Unis, au Japon et au Royaume-Uni. Ces anticipations de taux pénalisent le mark.

Enfin, le silence observé par la Bundesbank à propos des récents mouvements de change a pour effet de renforcer la baisse de la monnaie allemande. Les opérateurs peuvent vendre des marks sans avoir à craindre d'intervention de la part de Francfort. Au mois de juin 1996, la banque centrale allemande avait pourtant jugé qu'un cours du dollar supérieur à 1,54 mark ne serait pas souhaitable. En février 1997, elle avait protesté lorsque le billet vert avait franchi la barre des 1,65 mark. La banque centrale fait preuve aujourd'hui d'une plus grande souplesse et d'une tolérance nouvelle, consciente des bienfaits que retire l'économie allemande de cette stimulation monétaire. De nombreux spécialistes prévoient une poursuite de la baisse du mark – et des autres devises européennes – face au billet vert au cours des prochaines semaines. Ceux de la banque américaine Morgan Stanley parient que le dollar se situera à 1,80 mark et 6,03 francs dans trois mois.

Pierre-Antoine Delhommais

Les ventes de voitures neuves en France ont reculé de 30 % en juin et de 23 % depuis janvier

Les parts de marché de Renault, Peugeot et Citroën s'effritent

Les immatriculations de voitures neuves n'ont pas atteint 95 000 véhicules en juin, en recul de 30 % sur le même mois de 1996. Il s'agit du huitième mois de baisse consécutive. Sur le premier semestre la chute est de 23 %. Les constructeurs s'attendent maintenant à une baisse de 15 % sur l'année. Heureusement, leurs performances à l'exportation compensent en partie ce marasme enregistré sur leur marché national.

LE MARCHÉ automobile français s'enfonce dans le marasme. Le comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) devait annoncer, mardi 1er juillet, un recul de 30 % du marché des véhicules de tourisme en France pour le mois de juin. Seuls 93 000 véhicules auraient été immatriculés au cours de ce mois traditionnellement creux, dans l'attente de la mise en vente du nouveau millésime.

Le chiffre alarmant de juin ne fait que confirmer la tendance enregistrée depuis le début de l'année. Sur les six premiers mois, le recul atteint 23 %, avec 785 000 véhicules immatriculés, enfonçant le triste record de l'année 1993 (813 000 véhicules), jusqu'alors considérée comme l'année noire du secteur. L'origine de cette débacle remonte à l'arrêt de la prime Juppé, le 30 septembre 1996. Privé de cette perfusion étatique, le marché automobile s'est depuis révélé incapable de se reprendre.

SÉRIEUSES MENACES

Maigre consolation, le CCFA a décidé de mettre en avant la meilleure tenue du marché des petits utilitaires. Avec 160 000 immatriculations sur le premier semestre, le recul n'est que de 6 % pour cette catégorie. Ce qui ramène le recul du marché total (véhicules particuliers et utilitaires) à 20 %.

Ce chiffre entraîne, pour la première fois, la révision à la baisse des prévisions des constructeurs français pour l'année 1997. Ils campaient jusqu'à présent sur un recul du marché français de 10 % pour 1997. Ils tablent aujourd'hui sur un recul de 15 % pour l'année en cours, pronostic qui pourrait être dépassé puisque les ventes d'août, de septembre et d'octobre 1996 avaient été particulièrement bonnes, dopées par l'annonce de la fin de la prime.

Dans ce contexte difficile, les constructeurs français ont eu la confirmation du recul de leur part de marché. Ils ne contrôlent plus désormais qu'un peu moins de 55 % du marché hexagonal, contre 56,5 % un an plus tôt et 62,3 % en 1995. Là encore, la meilleure tenue du marché des véhicules utilitaires améliore très légèrement ces résultats. En réalisant 72 % des ventes de ce segment sur les six premiers mois de l'année, les marques françaises ont pu préserver une part de marché totale sur les véhicules légers de 58 %.

La poursuite de la dégradation du marché français fait peser de sérieuses menaces sur l'avenir de Renault et PSA. Leurs performances européennes parviennent toutefois à compenser en partie la chute en France. Sur les cinq premiers mois de l'année, le marché d'Europe occidentale a progressé de 0,3 % mais les ventes de PSA ont reculé de 6 %, avec onze points de parts de marché et Renault a enregistré une baisse de 1,6 % avec une pénétration de 9,6 points.

Les constructeurs français continuent donc d'additionner les plans sociaux. Outre la fermeture de Vilvorde (3 100 emplois), Renault a présenté en février un plan social concernant 2 800 salariés. Citroën a annoncé en avril 800 suppressions d'emplois et 382 reconversions internes. Peugeot a présenté, au lendemain des élections législatives, un plan social portant sur 2 816 personnes.

Christophe Jakubyszyn

Le marasme du marché français

Nombre d'immatriculations

J	F	M	A	M	J*
122 552	133 112	151 404	164 036	120 600	93 000
-33,6 %	-25 %	-17,1 %	-10,5 %	-23 %	-30 %

* estimation

Parts de marché* : RENAULT 26,9 % ; PEUGEOT 16,1 % ; CITROËN 11,8 % ; AUTRES 45,2 %

* Cinq premiers mois. Source : CCFA

Les syndicats de British Airways dénoncent le nouveau plan de rationalisation et menacent de débrayer

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Le personnel au sol de la compagnie aérienne British Airways devait décider mardi 1er juillet la forme de la grève qui pourrait perturber le transporteur aérien cet été. Cette action, conjuguée au mouvement décidé par les employés de cabine, risque de porter un grave préjudice à l'image de la compagnie la plus rentable au monde, déterminée à réduire de manière draconienne ses coûts d'exploitation.

Deux débrayages menacent British Airways. Le personnel au sol chargé de préparer la restauration embarquée conteste le projet de vente du service, qui emploie 6 000 personnes. Déjà le 26 juin, stewards et hôtesses ont voté en faveur d'une grève après avoir rejeté les propositions salariales mêlant avantages financiers et réductions du salaire de base et les obligeant à travailler différemment. Les syndicats accusent la direction de vouloir faire supporter par la main-d'œuvre le coût de sa stratégie visant à devenir le numéro un incontesté du transport mondial au siècle prochain. Le plan de modernisation prévoit, par exemple, l'adoption d'une nouvelle image internationale comprenant l'empennage de ses trois-cent-huit avions par des œuvres d'artistes du monde entier pour remplacer le drapeau britannique.

Lors du week-end, le directeur général de British Airways, Bob Ayling, a menacé les éventuels grévistes non seulement de licenciements mais également de poursuites devant les tribunaux pour dommages et intérêts. En vertu d'une législation antisyndicale votée sous le gouvernement Major, une compagnie essuyant des pertes à la suite d'un conflit du travail peut en effet faire appel à la justice pour obtenir compensation par les grévistes. La direction estime que la réduction des coûts – 1 milliard de livres (10 milliards de francs) d'ici à l'horizon 2000 – est la seule manière d'absorber la baisse continue, en termes réels, des tarifs aériens et de maintenir la profitabilité de la compagnie. Selon les experts, ces économies pourraient être réalisées en vendant par ailleurs les opérations de traitement des bagages et la billeterie, voire en sous-traitant le pilotage. Mais à force de sous-traiter les services et de réduire le nombre d'employés, certains se demandent si la société, privatisée en 1987, ne va pas se réduire à un simple logo ? Il n'est pas question de transformer « BA » en une compagnie « virtuelle », assure Bob Ayling.

L'avènement d'un gouvernement travailliste poussant les syndicats à la radicalisation, les chances d'un compromis apparaissent à première vue minces. Les deux camps s'efforcent pourtant d'éviter un conflit majeur. « Il serait stupide de la part de Bob Ayling de vouloir casser les syndicats. Nous sommes ouverts au dialogue », déclare George Ryde, secrétaire général du syndicat des transports qui a saisi l'organisme de conciliation ACAS. Pour sa part, la direction de British Airways s'est déclarée satisfaite de l'offre de négociation que devrait faire mardi le syndicat.

Pour la compagnie, l'enjeu est en effet d'importance. Selon Chris Avery, analyste de Paribas Capital Markets : « Même si la grève n'a pas lieu, le dommage porté à la réputation est déjà important en raison de la désaffection de la clientèle d'affaires qui, par mesure de précaution, choisit de voler chez un concurrent. En cas de conflit social, c'est la loyauté des clients fidèles qui est menacée. Dans le secteur du transport aérien, une grève a des répercussions commerciales très négatives même pour une firme en excellente santé comme British Airways. »

Marc Roche

Le distributeur d'eau Saur-Cise s'apprête à supprimer 300 emplois

LES SALARIÉS de Saur-Cise, troisième distributeur d'eau français derrière la Générale des eaux et Suez-Lyonnaise, sont en train de découvrir l'envers du décor de leur fusion. Depuis la mi-juin, les réunions du comité central d'entreprise se succèdent au siège de la société, filiale du groupe Bouygues. Dans l'esprit des représentants du personnel, il s'agissait de définir les contours du nouveau groupe et les missions de chacun, à la suite du rachat de la Cise à Saint-Gobain en décembre 1996. Il leur a fallu déchanter : derrière la réorganisation, c'est un plan social qu'il leur est proposé.

Pour les seules activités françaises, 260 suppressions d'emploi sont prévues dans les régions auxquelles viennent s'ajouter 56 suppressions déjà réalisées, au siège. Soit près de 6 % de l'effectif total du nouveau groupe (5 308 salariés). « La fusion a créé des situations de doublons. Il nous faut mettre en place une nouvelle organisation, pour gagner en efficacité et tenir compte des changements sur le marché de l'eau », dit un porte-parole du groupe.

Pour les représentants de personnel, la fusion ne justifie pas une réorganisation de si grande ampleur. Selon eux, le groupe veut profiter de ce rapprochement pour préparer la prochaine étape : son introduction en Bourse en 1999. « Pour atteindre cet objectif qui sera la preuve de la réussite de la fusion, il faut poursuivre l'amélioration de la rentabilité dans toutes ses entités », indique un document de la direction remis au comité central.

Saur-Cise, pour l'instant, présente un bilan très déséquilibré : son endettement dépasse les 4,2 milliards de francs pour 2,8 milliards de fonds propres. Une augmentation de capital de 800 millions de francs est prévue à la fin de l'année. En parallèle, le groupe souhaite réduire ses dettes de 1,2 milliard de francs.

Pour y parvenir, il ne peut plus compter sur la croissance naturelle de son activité de distribution d'eau, autrefois si rémunératrice. Les consommateurs comme les collectivités sont plus avertis : les pressions sur les prix de l'eau se font de plus en plus fortes, au moment où les exigences de qualité ne cessent de s'élever. « Si aucune mesure n'était prise à la Saur, son résultat opérationnel se dégraderait de 15 millions par an », souligne la direction, pressée de réagir.

Pendant trois ans, Saur-Cise a prévu de limiter ses investissements à 950 millions par an contre 1,3 milliard en 1995. La société envisage aussi de céder 500 millions d'actifs. Ces économies s'ajoutent aux 300 suppressions d'emplois. La direction dit que toutes les mesures de préretraites et de reclassement dans le groupe Bouygues seront prises. Sur le terrain, les salariés s'inquiètent : le groupe Bouygues a aussi promis de reclasser ses salariés du bâtiment (environ 2 000 cette année) et il n'a pas un nombre infini de postes à pourvoir.

Martine Orange

DÉPÊCHES

■ **EUROTUNNEL : les fonds d'investissement gérés par Northern Cross, qui détiennent 38 millions d'actions Eurotunnel, ont renoncé** à s'opposer au plan de restructuration financière après avoir rencontré Patrick Ponsolle, le président d'Eurotunnel, à Boston. Sans leur appui, les actionnaires minoritaires opposés au plan ne pourraient plus former une minorité de blocage lors de l'asemblée générale du 10 juillet.

■ **THOMAINFOR : l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, CGC et les salariés de la société d'informatique** en redressement judiciaire depuis fin juin, ont décidé d'occuper le siège social à Vélizy (Yvelines) à partir de mardi 1er juillet, *« devant le refus de la direction de Thomson-CSF de reconnaître sa responsabilité devant le dépôt de bilan de son ex-filiale, quatre mois après avoir été vendue à la holding américaine LGS ».*

■ **COMPAQ : le groupe américain a présenté** lundi 30 juin un ordinateur personnel multimédia à 799 dollars, qui sera disponible en juillet aux Etats-Unis.

■ **DAIMLER-BENZ : le groupe allemand** escompte au moins 1,35 milliard de marks de l'emprunt convertible lancé après la vente de ses parts dans le groupe informatique français Cap Gemini.

■ **THOMSON-CSF : l'assemblée générale des actionnaires a décidé**, lundi 30 juin, d'ajourner la modification des statuts de la société *« dont la mise en œuvre était suspendue à la réalisation de la privatisation ».*

■ **COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX : le groupe a signé un accord-cadre** de 580 millions de francs avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), pour développer des services municipaux à l'Est.

■ **NATIONSBANK : la quatrième banque commerciale américaine** a acquis pour 7 milliards de francs la banque d'affaires californienne Montgomery Securities.

■ **COMPAGNIE BANCAIRE : la filiale de Paribas va céder deux filiales britanniques** de l'UCB spécialisées dans l'affacturage, UCB Invoice Discounting et UCB factoring, à Bank of New york Financial corp. (BNY).

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse, mardi 1er juillet, sous l'effet des prises de bénéfice. L'indice Nikkei a perdu 429,44 points à 20 175,52 points soit un recul de 2,08 %.

■ LE DOLLAR a franchi la barre des 115 yens, mardi 1er juillet, à Tokyo, grâce à des achats de fonds américains. En fin de séance, le billet vert s'échangeait à 115,11 yens contre 114,64 yens la veille.

■ WALL STREET a baissé de 14,93 points à 7 672,79 lundi. Les opérateurs étaient nerveux à la veille du Comité monétaire de la Fed (FOMC).

■ AMORCÉES à la veille du week-end, les prises de bénéfice se sont accélérées lundi en fin de journée à la Bourse de Paris. Le CAC 40 a terminé sur un recul de 1,13 % à 2 858,26 points.

■ LE PRIX de l'or a chuté à son plus bas depuis plus de quatre ans, lundi sur le marché de Londres. L'once (31,103 grammes) a baissé jusqu'à 334,05 dollars avant de remonter à 344,45 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

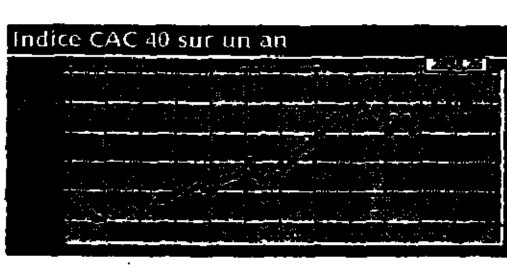
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Vive reprise à la Bourse de Paris

LE MOUVEMENT de reprise s'accélérait, mardi 1er juillet, à la Bourse de Paris, dans un marché actif. En hausse de 0,27 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait trois quarts d'heure plus tard un gain de 1,61 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises progressaient en moyenne de 2,08 % à 2 917,76 points. Peu avant la mi-journée, elles avaient même atteint un nouveau sommet, à 2 921,70 points. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait à 3,3 milliards de francs. Le marché des actions était notamment soutenu par la grande fermeté du dollar au détriment du mark.

Les avis sont partagés sur l'attitude que va adopter le comité monétaire de la Réserve fédérale américaine, qui se réunit aujourd'hui et demain aux Etats-Unis. Certains estiment que, compte tenu de la vigueur de l'économie américaine, confirmée la veille par deux statistiques, la Fed va relever son taux directeur. D'autres soulignent que l'absence de surchauffe des prix milite en faveur d'un statu quo en la matière.

Les valeurs favorites des investisseurs drainaient une nouvelle fois une grande part des capitaux : Alcatel Alsthom montait de 3,7 % dans un marché de 241 millions de francs et Total progressait de 3 % avec 172 millions de francs d'échanges.



Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

AGF, valeur du jour

LES AGF ont poursuivi, lundi 30 juin, leur mouvement de rattrapage amorcé au cours de la semaine précédente, après avoir été « attaqué » depuis le mois de février à la suite de l'intérêt manifesté par le groupe pour le GAN. L'action a gagné 2,6 % à 187,80 francs dans des transactions portant sur 905 000 titres. Un analyste a, en outre, souligné que l'hypothèse selon laquelle les AGF reprendraient le GAN s'éloigne avec la multiplication des repreneurs potentiels comme Fortis ou Generali. Les AGF ont, par ailleurs, annoncé avoir conclu un accord cadre avec leurs agents généraux.

AGF sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 01/07	Var. % 30/06	Var. % 31/12
DMC (Dollfus Mi)	107,40	[illegible]	−14,62
Eurotunnel	6,80	[illegible]	−0,72
Thomson-CSF	158,80	[illegible]	−5,64
Esso	545	[illegible]	+2,44
Schneider SA	326,90	[illegible]	+36,26
Canal +	1190	[illegible]	+3,83
Bazar Hot. Ville	602	[illegible]	+35,61
Rhone Poulenc A	249	[illegible]	+40,75
Europe 1	1250	[illegible]	+13,63
C.C.F.	258	[illegible]	+7,50
BAISSES, 12h30			
Elf Gabon	1345	[illegible]	+1,50
Bollé	58,10	[illegible]	+81,84
Skis Rossignol	121	[illegible]	−15,79
Dev.R.N-P.Cal Li #	43	[illegible]	+8,04
UIS	206	[illegible]	+17,71
Publicis #	605	[illegible]	+33,84
S.E.B.	1016	[illegible]	−0,09
Groupe Andre S.A.	510	[illegible]	+27,81
De Dietrich	257	[illegible]	+31,45
Legrand ADP	729	[illegible]	+27

VALEURS LES PLUS ACTIVES

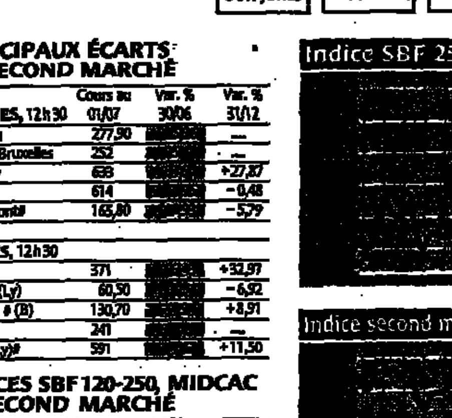
SÉANCE, 12h30	01/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Rhone Poulenc A	1165517	287994401,90
Alcatel Alsthom	315594	237938190
Elf Aquitaine	294184	189706095
Total	282643	171508219
LVMH Moet Hen.	84784	135413723
Saint-Gobain	148208	127679860
Carrefour	29313	127481584
Eaux (Gle des)	154796	116997548
L'Oreal	45498	114443465
Suez Lyon.des Eaux	179060	107715153

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

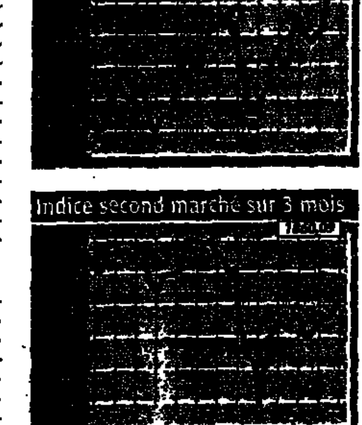
HAUSSES, 12h30	Cours au 01/07	Var. % 30/06	Var. % 31/12
Digigram	277,90	[illegible]	—
Leon de Bruxelles	252	[illegible]	—
Devanlay	638	[illegible]	+27,87
Virbac	614	[illegible]	−0,48
S.T. Dupont#	165,80	[illegible]	−5,79
BAISSES, 12h30			
PCAS #	371	[illegible]	+32,97
Mecelec (Ly)	60,50	[illegible]	−6,92
Supervox # (B)	130,70	[illegible]	+8,91
Nocibe	241	[illegible]	—
Smoby (Ly)#	591	[illegible]	+11,50

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	30/06	27/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1954,37	[illegible]	−0,88
Ind. gén. SBF 250	1871,99	[illegible]	−0,72
Ind. Second Marché	1860,09	[illegible]	+0,27
Indice MidCac	1604,13	[illegible]	−0,05
Valeurs Indus.	2166,03	[illegible]	−0,85
1 - Energie	2481,02	[illegible]	−1,13
2 - Produits de base	2068,28	[illegible]	−2,15
3 - Construction	1766,14	[illegible]	−0,77
4 - Biens d'équip.	1503,09	[illegible]	−0,68
5 - Automobile	2154,84	[illegible]	−2,47
6 - Biens consom.	3733,90	[illegible]	−0,64
7 - Indus. agro-alim.	1816,17	[illegible]	+0,45
Services	2123,61	[illegible]	−0,60
8 - Distribution	4322,76	[illegible]	−1,56
9 - Autres services	1301,87	[illegible]	+0,19
Sociétés financières	1304,20	[illegible]	−0,52
10 - Immobilier	771,48	[illegible]	−0,66
11 - Services financ.	1270,92	[illegible]	−0,94
12 - Sociétés invest.	1825,17	[illegible]	+0,86



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Net recul à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo s'est vivement repliée, mardi 1er juillet, sous l'effet des prises de bénéfice dans un marché ébranlé par des informations selon lesquelles trois nouvelles sociétés de Bourse, après Nomura, seraient elles aussi impliquées dans des transactions illicites avec des sociétés proches de la Mafia. L'indice Nikkei a terminé en baisse de 429,44 points, soit 2,08 %, à 20 175,52 points.

La veille, Wall Street a terminé la séance sur une baisse de 14,93 points (0,19 %) à 7 672,79 points. L'indice Dow Jones avait démarré en hausse puis a baissé de plus de cinquante points pour repasser brièvement dans le vert en cours d'après-midi. L'approche de la réunion du comité monétaire de la Fed rend les opérateurs nerveux et l'annonce par le président Bill Clinton selon laquelle il n'approuvait pas l'accord budgétaire négocié par le Congrès a contribué à la faiblesse du marché.

En Europe, la Bourse de Londres a franchement baissé. L'indice Footsie a perdu 35,7 points, soit 0,77 %, à 4 604,6 points. Outre-Rhin, le marché francfortois a également cédé du terrain, perdant 0,25 % à 3 785,77 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 30/06	Cours au 27/06	Var. en %
Paris CAC 40	2868,30	[illegible]	−0,79
New-York/DJ indus.	7633,66	[illegible]	−0,71
Tokyo/Nikkei	20605	[illegible]	+0,39
Londres/FT100	4608,10	[illegible]	−0,70
Francfort/Dax 30	3785,77	[illegible]	−0,25
Frankfort/Commer.	1290,55	[illegible]	+0,33
Bruxelles/Bel 20	2899,70	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2380,70	[illegible]	+0,32
Milan/MIB 30	1019	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	595,70	[illegible]	+0,37
Madrid/Ibex 35	607,07	[illegible]	+0,41
Stockholm/Affarsal	2425,90	[illegible]	—
Londres FT30	2984,40	[illegible]	−0,24
Hong Kong/Hang S.	15196,80	[illegible]	—
Singapour/Strait t	1987,95	[illegible]	+0,68

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

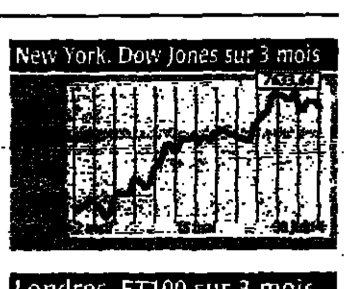
	30/06	27/06
Alcoa	75,37	76
Allied Signal	84	84
American Express	74,50	75,68
AT & T	35,06	35,75
Boeing Co	53,06	53,50
Caterpillar Inc.	107,37	108
Chevron Corp.	73,93	72,75
Coca-Cola Co	67,50	71
Disney Corp.	80,25	79,93
Du Pont Nemours&Co	62,87	61,12
Eastman Kodak Co	76,75	78,50
Exxon Corp.	61,50	60,43
Gén. Motors Corp.H	55,68	55,81
Gén. Electric Co	65,37	65,31
Goodyear T & Rubbe	63,31	63,25
Hewlett-Packard	56	54,50
IBM	90,18	91,25
Intl Paper	48,56	49,06
J.P. Morgan Co	104,37	106,75
Johnson & Johnson	64,37	64,50
Mc Donalds Corp.	48,31	48,75
Merck & Co.Inc.	103,50	102,50
Minnesota Mng.&Mfg	102	101,75
Philip Moris	44,37	42,75
Procter & Gamble C	141,25	139,31
Sears Roebuck & Co	53,75	53,75
Travelers	63,06	63,81
Union Carb.	47,06	47,50
Utd Technol	83	84,37
Wal-Mart Stores	33,81	32,68

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	30/06	27/06
Allied Lyons	4,31	4,32
Barclays Bank	11,94	12,25
B.A.T. industries	5,38	5,36
British Aerospace	13,35	13,43
British Airways	6,85	6,95
British Petroleum	7,49	7,43
British Telecom	4,46	4,50
B.T.R.	2,05	1,99
Cadbury Schweppes	5,34	5,39
Eurotunnel	0,63	0,61
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,43	12,36
Granada Group Plc	7,92	8,07
Grand Metropolitan	5,82	5,83
Guinness	5,88	5,92
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,08	6,16
H.S.B.C.	17,79	17,96
Impérial Chemical	8,35	8,34
Legal & Gen. Grp	4,06	4,17
Lloyds TSB	6,20	6,27
Marks and Spencer	4,97	5,06
National Westminst	8,10	8,11
Peninsular Orienta	5,99	6,07
Reuters	6,33	6,31
Saatchi and Saatch	1,23	1,24
Shell Transport	4,10	12,53
Tate and Lyle	4,46	4,48
Univeler Ltd	17,23	17,15
Zeneca	20,01	19,73

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	30/06	27/06
Allianz Holding N	365	374,20
Basf AG	64,45	63,15
Bayer AG	67,02	67
Bay hyp&Wechselbk	52,15	52,22
Bayer Vereinsbank	71,30	71,90
BMW	1443	1432
Commerzbank	49,40	49,35
Daimler-Benz AG	141,50	141,10
Degussa	92,30	92,25
Deutsche Bank AG	101,90	101,90
Deutsche Telekom	42	43
Dresdner BK AG FR	60,30	61,05
Henkel VZ	99	97,60
Hoechst AG	73,98	72,60
Karstadt AG	621	627
Linde AG	1335	1355
DT. Lufthansa AG	33,45	33,55
Man AG	537	548
Mannesmann AG	777	771
Metro	191,10	191
Muench Rue N	4890	4930
Preussag AG	510,50	514
Rwe	75	75,15
Sap VZ	362	357,30
Schering AG	186,35	189,50
Siemens AG	103,55	105,30
Thyssen	413	420
Veba AG	98	99
Viag	793	793
Volkswagen VZ	980	966



New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Légère baisse du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert en légère baisse, mardi 1er juillet. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 4 centièmes, à 129,18 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'inscrivait à 5,58 %, soit 0,12 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse. L'annonce d'une hausse de 7,1 % des ventes de maisons neuves en mai et la progression à 61,5 points en juin (après 56,8 points en mai) de l'indice des directeurs d'achats de la région de Chicago avait été mal accueillie par les investisseurs. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 6,79 % en clôture.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 30/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,55	6,46	1,70
Allemagne	3	[illegible]	6,46	1,80
Grande-Bretagne	5,37	7,01	NC	2,80
Italie	7,06	6,88	7,46	2,60
Japon	0,58	2,60	NC	[illegible]
Etats-Unis	5,59	6,46	6,75	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 30/06	Taux au 27/06	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	[illegible]	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,72	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 30/06	Vente 30/06	Achat 27/06	Vente 27/06
Jour le jour	[illegible]	—	3,7875	—
1 mois	3,18	3,30	3,23	3,33
3 mois	3,27	3,37	3,28	3,40
6 mois	3,30	3,42	3,31	3,43
1 an	3,37	3,51	3,38	3,48
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3323	—	3,3323	—
Pibor Francs 3 mois	3,3789	—	3,3789	—
Pibor Francs 6 mois	3,4297	—	3,4297	—
Pibor Francs 9 mois	3,4688	—	3,4688	—
Pibor Francs 12 mois	3,5176	—	3,5176	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1615	—	4,1615	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1927	—	4,1927	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2500	—	4,2500	—

MATIF

Échéances 30/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	91415	129,22	129,58	129,14	129,48
Déc. 97	538	97,88	98,10	97,88	98,06
Mars 98	2	97,46	97,46	97,46	97,46
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	29956	96,59	96,61	96,54	96,60
Déc. 97	9231	96,51	96,58	96,50	96,56
Mars 98	2712	96,46	96,51	96,45	96,50
Juin 98	1397	96,37	96,42	96,35	96,42
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	1133	96,10	96,40	96,04	96,32

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 30/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 97	23411	2880,50	2897	2872	2889
Juillet 97	22485	2874	2895	2853	2888,50
Août 97	2	2890	2896	2890	2896
Sept. 97	548	2893	2906	2874	2903

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8777 | US/DM ↗ 1,7448 | US/¥ ↗ 114,5900 | DM/F ↘ 3,3712 | £/F ↗ 9,7880

Vigueur du dollar

LE DOLLAR poursuivait son ascension, mardi matin 1er juillet, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,7488 mark et 5,8945 francs, ses cours les plus élevés depuis plus de trois ans face à ces deux devises. Le deutschemark cédait aussi du terrain face aux autres monnaies européennes. La livre sterling valait 2,9080 marks, son niveau le plus haut depuis juin 1992. Le franc et la lire progressaient également vis-à-vis du mark, à respectivement 3,3690 francs et 973 lires pour un mark.

Les différentes monnaies européennes, et en premier lieu le mark, souffrent des perspectives de création d'une Union monétaire élargie, comprenant l'Italie, et d'un euro faible. Les investisseurs américains et japonais préfèrent dès à présent placer leurs fonds en dehors du continent européen.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 30/06	% 27/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,1200	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,6200	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,8777	[illegible]	5,5800	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3385	[illegible]	15,8200	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	299,4700	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4535	[illegible]	3,2000	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5500	[illegible]	84,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,8710	[illegible]	8,4600	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,7880	[illegible]	9,3600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1385	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,9400	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	402,7800	[illegible]	390	[illegible]
Norvège (100 k)	80,2400	[illegible]	77,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9110	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9895	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3400	[illegible]	3	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2629	[illegible]	3,9700	[illegible]
Japon (100 yens)	5,1365	[illegible]	4,9100	[illegible]
Finlande (mark)	113,0400	[illegible]	108	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	01/07	30/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7448	1,7388	+0,34
TOKYO : USD/Yens	114,5900	114,5500	+0,03

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8627	5,8617	5,8242	[illegible]
Yen (100)	5,1310	[illegible]	5,1022	[illegible]
Deutschemark	3,3721	[illegible]	3,3739	[illegible]
Franc Suisse	4,0935	[illegible]	4,0471	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4549	[illegible]	3,4495	[illegible]
Livre sterling	9,7532	[illegible]	9,7043	9,6968
Peseta (100)	3,9918	[illegible]	3,9900	[illegible]
Franc Belge (100)	16,351	16,325	16,365	16,344

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,29	3,32	3,37
Eurodollar	5,65	5,72	5,83
Eurolivre	6,54	6,90	7,12
Eurodeutschemark	3,50	3,08	3,13

L'OR

	cours 30/06	cours 27/06
Or fin (k. barre)	63000	63000
Or fin (en lingot)	63200	63450
Once d'Or Londres	338,20	—
Pièce française(20f)	363	363
Pièce suisse (20f)	363	363
Pièce Union lat(20f)	363	363
Pièce 20 dollars us	2440	2495
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2340	2365

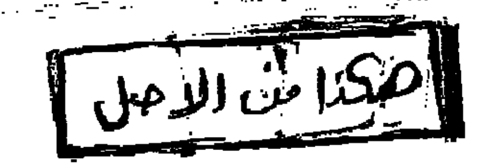
LE PÉTROLE

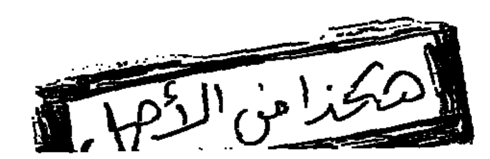
En dollars	cours 01/07	cours 30/06
Brent (Londres)	17,70	17,70
WTI (New York)	19,41	19,65
Light Sweet Crude	19,45	19,77

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	01/07	30/06
Dow-Jones comptant	152,02	[illegible]
Dow-Jones à terme	150,08	150,59
CRB	239,33	239,42
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2580,50	2585
Cuivre à 3 mois	2419,50	2428
Aluminium comptant	1556,75	1560,50
Aluminium à 3 mois	1575,50	1606,50
Plomb comptant	614,50	614,50
Plomb à 3 mois	627,50	627,50
Etain comptant	5517,50	5527,50
Etain à 3 mois	5560	5570
Zinc comptant	1404,75	1422,50
Zinc à 3 mois	1434,50	1422
Nickel comptant	6955	6787,50
Nickel à 3 mois	6875	6875

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	474	460
Platine à terme	439,50	415,80
Palladium	198,15	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	325,75	323,75
Maïs (Chicago)	246,25	248
Grain. soja (Chicago)	787	771
Tourt. soja (Chicago)	262,20	258
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	93
Orge (Londres)	—	81,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1648	1684
Café (Londres)	1770	1765
Sucre blanc (Paris)	320	320,50
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	[illegible]	73,70
Jus d'orange (New-York)	[illegible]	72,55





RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 1er JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS **+2,14 %** CAC 40 : 2919,38

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1000	1009	+ 0,90	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	920	—	51,99
Renault (T.P.)	1624	1630	+ 0,36	95,39
Rhone Poulenc(T.P)	2171	2190	+ 0,87	105,01
Saint Gobain(T.P.)	1330	1326	− 0,30	85,41
Thomson S.A (T.P)	1000	1000	—	51,64
Accor	880	898	+ 2,04	20
AGF-Ass.Gen.France	187,80	190	+ 1,17	5
Air Liquide	933	951	+ 1,92	14
Alcatel Alsthom	736	762	+ 3,53	10
Axa	365,50	369	+ 0,95	7,50
Axime	695	704	+ 1,29	—
Bail Investis	791	789	− 0,25	77,52
Bancaire (Cie)	750	771	+ 2,80	10
Bazar Hot. Ville	580	602	+ 3,79	16
Bertrand Faure	309,50	316,50	+ 2,26	4
BIC	961	976	+ 1,56	5
BIS	490	490	—	8
B.N.P.	242,20	246,50	+ 1,77	5,40
Bollore Techno. ■	733	740	+ 0,95	7,50
Bongrain	2299	2280	− 0,82	61
Bouygues	483,50	486,90	+ 0,70	17
Bouygues Offs.	150,90	150	− 0,59	2
Bull#	59,70	58,10	− 2,68	—
Canal +	1144	1190	+ 4,02	20
Cap Gemini	310	319	+ 2,90	2
Carbone Lorraine	1430	1440	+ 0,69	14
Carrefour	4268	4378	+ 2,57	26
Casino Guichard	290,90	290,90	—	4,50
Casino Guich.ADP	237	241	+ 1,68	4,75
Castorama Dub.(Li)	827	823	− 0,48	11
C.C.F.	249	258	+ 3,61	5,80
Cegid (Ly)	640	641	+ 0,15	38
Cerus Europ.Reun	29,70	29,70	—	10
Cetelem	739	738	− 0,13	10
CGIP	1670	1672	+ 0,11	40
Chargeurs	338,60	344	+ 1,59	7
Christian Dalloz	2150	2136	− 0,65	—
Christian Dior	970	975	+ 0,51	9,40
Ciments Francais	199,50	197,90	− 0,80	1,25
Cipe France Ly #	760	755	− 0,65	2
Clarins	782	787	+ 0,63	7
Club Mediterranee	416,40	413,70	− 0,64	4,50
Coflexip	354,60	357,50	+ 0,81	1
Colas	775	777	+ 0,25	25
Comptoir Entrep.	10,35	10,55	+ 1,93	7,50
Comptoirs Mod.	3100	3090	− 0,32	24
CPR	426,10	436	+ 2,32	22
Cred.Fon.France	60,60	61	+ 0,66	28
Credit Lyonnais CI	296	293	− 1,01	10
Credit National	333,90	340	+ 1,82	10
CS Signaux(CSEE) ■	228,60	228,10	− 0,21	5,50
Damart	4411	4500	+ 2,01	65
Danone	971	980	+ 0,92	17
Dassault-Aviation	1329	1333	+ 0,30	8,50
Dassault Electro	513	516	+ 0,58	6,40
Dassault Systemes	417	416	− 0,23	—
De Dietrich	260	257	− 1,15	6,50
Degremont	420	418	− 0,47	9
Deveaux(Ly)# ■	706	715	+ 1,27	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,95	47	− 1,98	—
Dexia France	572	581	+ 1,57	15,70
DMC (Dollfus Mi)	100,20	107,40	+ 7,18	4
Dynaction	147,20	148,80	+ 1,08	3
Eaux (Gle des) ■	741	760	+ 2,56	12
Eiffage	308,20	312,90	+ 1,52	28,30
Elf Aquitaine	634	648	+ 2,20	14
Eramet	271	280	+ 3,32	6,60
Eridania Beghin	880	901	+ 2,38	33
Essilor Intl	1585	1588	+ 0,18	13,50
Essilor Intl.ADP	1467	1467	—	14,30
Esso	520	545	+ 4,80	4
Eurafrance	2410	2411	+ 0,04	22
Euro Disney	9,15	9,10	− 0,54	0,68
Europe 1	1205	1250	+ 3,73	19
Eurotunnel	6,45	6,80	+ 5,42	—
Filipacchi Medias	1247	1260	+ 1,04	15
Fimalac SA	508	509	+ 0,19	16
Finextel	99,35	99	− 0,35	3,91
Fives-Lille	415	415	—	14
Fromageries Bel	4182	4170	− 0,28	45
Galeries Lafayette	2436	2436	—	11
GAN	136	136,90	+ 0,66	4
Gascogne (B)	516	517	+ 0,19	14
Gaumont #	429	430	+ 0,23	2,50
Gaz et Eaux	2430	2440	+ 0,41	55
Geophysique	572	570	− 0,34	8
G.F.C	528	526	− 0,37	18,50
Groupe Andre S.A.	517	510	− 1,35	6
Gr.Zannier (Ly) # ■	152,70	152	− 0,45	2,20
GTM-Entrepose	294,10	296,50	+ 0,81	8
Guilbert	832	830	− 0,24	12
Guyenne Gascogne	2170	2170	—	30
Havas	423,50	433,10	+ 2,26	6,50
Havas Advertising	705	700	− 0,70	11,80
Imetal	779	787	+ 1,02	16
Immeubl.France	340	343,20	+ 0,94	6
Infogrames Enter.	761	765	+ 0,52	—
Ingenico	149	148	− 0,67	5
Interbail	175	178	+ 1,71	17,15
Intertechnique	1256	1275	+ 1,51	13,60
Jean Lefebvre	310	310,20	+ 0,06	10
Klepierre	840	840	—	28
Labinal	1450	1450	—	21,50
Lafarge	365,50	373,50	+ 2,18	10
Lagardere ■	167	167,50	+ 0,29	3,70
Lapeyre	390	389	− 0,25	5,60
Lebon	219	219	—	7
Legrand	1035	1067	+ 3,09	4,30
Legrand ADP	737	729	− 1,08	6,88
Legris indust.	277	274,50	− 0,90	4
Locindus ■	802	812	+ 1,24	63
L'Oreal ■	2462	2533	+ 2,88	14
LVMH Moet Hen.	1580	1600	+ 1,26	14,60
Marine Wendel	600	598	− 0,33	16
Metaleurop	87,90	87	− 1,02	4
Metrologie Inter.	14,95	15	+ 0,33	—
Michelin	352,90	362,30	+ 2,66	3,30
Moulinex #	161	161	—	4
Nord-Est	129,60	130	+ 0,30	5,30
Nordon (Ny)	400	404	+ 1	—
NRJ #	800	800	—	6
OLIPAR	76,50	76	− 0,65	—
Paribas	406	410	+ 0,98	13
Pathe	1166	1168	+ 0,17	10
Pechiney	231,50	229	− 1,07	8,30
Pernod-Ricard	303	309,90	+ 2,27	4,40
Peugeot	568	572	+ 0,70	5
Pinault-Print.Red. ■	2792	2864	+ 2,57	32
Plastic-Omn.(Ly)	490	486	− 0,81	8,50
Primagaz	520	526	+ 1,15	8,50
Promodes	2289	2364	+ 3,27	14
Publicis #	615	605	− 1,62	4
Remy Cointreau	141,30	140	− 0,77	4,60
Renault	148,70	152,50	+ 2,55	3,50
Rexel ■	1784	1766	− 1	19,60
Rhone Poulenc A	240	249	+ 3,75	3,50
Rochette (La)	23	23,15	+ 0,65	1,20
Rue Imperiale(Ly)	5600	5600	—	108
Sade (Ny)	191	190	− 0,52	12,50
Sagem SA	2985	3000	+ 0,50	24,50
Saint-Gobain	857	866	+ 1,05	17
Salomon (Ly)	448,10	455	+ 1,53	55
Salvepar (Ny)	433	435	+ 0,46	18
Sanofi	576	584	+ 1,38	6,60
Sat	1609	1603	− 0,37	29
Saupiquet (Ns)	665	665	—	10
Schneider SA	312,80	326,90	+ 4,50	4
SCOR	236,60	236,90	+ 0,12	10
S.E.B.	1030	1016	− 1,35	11,20
Sefimeg CA	375	377	+ 0,53	14,20
SEITA	186	186	—	6,60
Selectibanque	70	69,90	− 0,14	6
SFIM	900	900	—	30
SGE	123	124,20	+ 0,97	5
Sidel	455	454,80	− 0,04	4,50
Silic CA	913	915	+ 0,21	37,34
Simco	466	472	+ 1,28	20,76
S.I.T.A.	1122	1131	+ 0,80	12
Skis Rossignol	123,60	121	− 2,10	30
Societe Generale	656	668	+ 1,82	17,50
Sodexho Alliance	3009	2983	− 0,86	26
Sommer-Allibert	206	209	+ 1,45	4
Sophia	209	211	+ 0,95	17,25
Spir Communication	451,50	464	+ 2,76	15
Strafor Facom	399	406	+ 1,75	5
Suez	14,45	14,75	+ 2,07	24,60
Suez Lyon.des Eaux	592	607	+ 2,53	12
Synthelabo	765	762	− 0,39	5,32
Technip	682	679	− 0,43	10,50
Thomson-CSF	151,40	158,80	+ 4,88	2,60
Total	594	612	+ 3,03	10,90
UFB Locabail	522	—	—	10
UIF	405	405,30	+ 0,07	14,68
UIS	210	206	− 1,90	14,79
Unibail	550	550	—	29
Union Assur.Fdal	691	692	+ 0,14	19
Usinor Sacilor ■	103	105,20	+ 2,13	3
Valeo	365	370,20	+ 1,42	2
Vallourec	359,10	356,50	− 1	5
Via Banque	177	180	+ 1,69	12
Worms & Cie	348	357	+ 2,58	9,50
Zodiac ex.dt divid	1500	1500	—	10
Elf Gabon	1394	1345	− 3,51	47,50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	110	110,60	+ 0,54	5,39
Adecco S.A.	2256	2259	+ 0,13	13,13
Adidas AG #	669	660	− 1,34	2,71
American Express	447,20	441	− 1,38	7,10
Anglo American #	356,30	357,20	+ 0,25	7,85
Amgold #	360	358	− 0,55	9,46
Arjo Wiggins App.	16,95	17	+ 0,29	0,42
A.T.T. # ■	207,60	206	− 0,77	7,81
Banco Santander #	183	186,60	+ 1,96	2,98
Barrick Gold #	130	130	—	0,34
B.A.S.F. #	214,90	225	+ 4,69	4,78
Bayer #	227	238,80	+ 5,19	4,49
Cordiant PLC ■	11,70	11,85	+ 1,28	0,09
Crown Cork ord.#	309,20	319	+ 3,16	7,21
Crown Cork PF CV#	310	310	—	2,28
Daimler Benz #	471	[illegible]	+ 1,48	2,21
De Beers #	215,80	216,10	+ 0,13	4,98
Deutsche Bank #	340	345	+ 1,47	4,44
Dresdner Bank #	205	205	—	3,82
Driefontein #	41	41	—	0,85
Du Pont Nemours #	360,30	369,90	+ 2,66	3,12
Eastman Kodak #	455,20	454	− 0,26	2,34
East Rand #	1,82	1,80	− 1,09	0,10
Echo Bay Mines #	33	33	—	0,15
Electrolux #	430	426	− 0,93	4,53
Ericsson #	233,90	237,40	+ 1,49	1,30
Ford Motor #	238	233,70	− 1,88	2,06
Freegold #	29,50	29,30	− 0,67	2,68
Gencor Limited #	27,50	27,40	− 0,36	0,31
General Elect. #	383	386,80	+ 0,99	2,55
General Motors #	329	326,10	− 0,88	2,46
Gle Belgique #	555	553	− 0,36	14,39
Grd Metropolitan	56,35	57	+ 1,15	0,95
Guinness Plc #	56,85	57,80	+ 1,67	1,89
Hanson PLC reg.	29,50	29	− 1,69	—
Harmony Gold #	26,30	27	+ 2,66	0,47
Hitachi #	65,35	65,60	+ 0,38	0,25
Hoechst #	248	264	+ 6,45	3,45
I.B.M #	531	532	+ 0,18	1,96
I.C.I #	82,90	82	− 1,08	4,33
Ito Yokado #	338,40	338	− 0,11	8,75
Kingfisher plc	68	68,90	+ 1,32	1,31
Matsushita #	119,20	117,30	− 1,59	0,26
Mc Donald's #	281,80	285	+ 1,13	0,61
Merck and Co #	592	610	+ 3,04	2,07
Mitsubishi Corp.#	72	71	− 1,38	0,35
Mobil Corporat.# ●	405	411,50	+ 1,60	5,19
Morgan J.P. #	617	517	—	4,35
Nestle SA Nom. #	7850	7840	− 0,12	78,56
Nipp. MeatPacker #	74,50	72,70	− 2,41	0,62
Nokia A	446,90	443,90	− 0,67	3,94
Norsk Hydro #	316,90	320	+ 0,97	4,78
Petrofina #	2210	2210	—	49,82
Philip Morris #	253	260,60	+ 3	1,96
Philips N.V #	426,80	419,20	− 1,78	3,59
Placer Dome Inc #	95	95,70	+ 0,73	0,32
Procter Gamble #	821	830	+ 1,09	2,17
Quilmes	325,50	326	+ 0,15	10,02
Randfontein #	12,50	12,40	− 0,80	0,82
Rhone Poul.Rorer #	532	529	− 0,56	1,58
Rio Tinto PLC #	99,90	103,40	+ 3,50	1,23
Royal Dutch #	306	314,80	+ 2,87	14,05
Sega Enterprises	191	185,10	− 3,08	0,90
Saint-Helena #	25	—	—	0,63
Schlumberger #	730	734	+ 0,54	2,15
SGS Thomson Micro.	464	476	+ 2,58	—
Shell Transport #	40,60	41,70	+ 2,70	2,13
Siemens #	346,50	348,10	+ 0,46	3,70
Sony Corp. #	514	512	− 0,38	0,98
Sumitomo Bank #	95,15	93,50	− 1,73	0,46
T.D.K #	438,50	437	− 0,34	1,37
Telefonica #	172,80	172	− 0,46	1,62
Toshiba #	38,30	37,65	− 1,69	0,19
Unilever #	1255	1260	+ 0,39	10,60
United Technol. #	494,70	491,90	− 0,56	1,50
Vaal Reefs #	280,60	286,90	+ 2,24	12,97
Volkswagen A.G #	4420	4403	− 0,38	22,21
Volvo (act.B) #	155,30	155,30	—	2,25
Western Deep #	143,80	141,60	− 1,52	4,88
Yamanouchi #	160	158,90	− 0,68	0,54
Zambia Copper	10,55	11	+ 4,26	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 1er JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	5,967
CEPME 9% 89-99 CA#	110,39	7,866 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	—	0,271
CFD 9,7% 90-03 CB	123,20	3,368
CFD 8,6% 92-05 CB	119,50	3,398 d
CFF 10% 88-98 CA#	107,51	6,986 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	101,21	6,756 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	118,74	3,117
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,76	0,902 d
CLF 9%88-93/98 CA#	103,04	3,775 o
CNA 9% 4/92-07	124,38	3,504
CRH 8,6% 92/94-03	117,81	0,118
CRH 8,5% 10/87-88#	107,47	3,80[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,15	3,275 ↓
EDF 8,6% 92-04 #	118,92	2,086 ↑
Emp.Etat 6%93-97 #	100,12	5,803 o
Finansder 9%91-06#	123,50	5,425 ↓
Finansd.8,6%92-02#	116,14	3,729 o
Floral9,75% 90-99#	—	9,216 ↑
OAT 88-98 TME CA#	100,85	2,179
OAT 9/85-98 TRA	—	4,280
OAT 9,50%88-98 CA#	105,69	0,234
OAT TMB 87/99 CA#	99,95	1,444
OAT 8,125% 89-99 #	107,95	0,890
OAT 8,50%90/00 CA#	—	2,262 d
OAT 85/00 TRA CA#	106,30	5,268
OAT 10%5/85-00 CA#	116,08	3,043
OAT 89-01 TME CA#	—	2,179
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,80	5,447
OAT 8,50% 89-19 #	125,36	5,866
OAT 8,50%92-23 CA#	—	1,690
SNCF 8,8% 87-94CA	107,17	3,665 ↓
Suez Lyon.Eaux 90	946	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ♦	75	75
Baccarat (Ny) ♦	520	520
Bains C.Monaco	591	592
Bque Transatlant. ♦	167,10	167,40
B.N.P.Intercont.	715	744
Bidermann Intl ♦	110	110
B T P (la cie) ♦	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	463,10	472
Champex (Ny) ♦	24	24
CIC Un.Euro.CIP	340	340
C.I.T.R.A.M. (B) ♦	2211	2211
Concorde-Ass Risq	1375	1350
Continental Ass.Ly. ♦	615	615
Darblay ♦	435	435
Didot Bottin	883	884
Eaux Bassin Vichy	3699	3749
Ecia	896	890
Ent.Mag. Paris ♦	1450	1450
Fichet Bauche	80	88
Fidei ♦	38,30	38,30
Finalens ♦	350	350
F.I.P.P. ♦	290	290
Fonciere (Cie)	585	577
Fonc. Lyonnaise #	724	735
Foncina #	475,60	475,40
Francarep ♦	279	279,7[illegible]
France I.A.R.D.	1006	1006
France S.A. ♦	1151	1151
From. Paul-Renard ♦	2050	2050
Gevelot ♦	1216	1216
G.T.I (Transport)	201	200,10
Immobail ♦	143,70	143,20
Immobanque ■	614	600
Locamion (Ly) ♦	423	423
Lucia ♦	51,60	51,60
Monoprix	255,40	256
Metal Deploye ♦	435,40	435,50
Mors	8,55	8,70
Navigation (Nle)	102	102
Optorg	330,10	335
Paluel-Marmont ♦	335,90	335,90
Exa.Clairefont(Ny)	900	900
Parfinance	245,20	245
Paris Orleans	289	289
Promodes (CI)	1889	1888
PSB Industries Ly	395	395
Rougier #	307,50	302
Saga ♦	82,50	82,50
S.I.P.H. ♦	246,90	246,90
Sofragi ♦	4568	4568
Taittinger	2946	2950
Tour Eiffel	259	265
Vicat	518	518
Caves Roquefort	1900	1850
Elyo	327	326
Finaxa	320	313
Gaillard (M) ♦	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ♦	1651	1651
Grd Bazar Lyon(Ly) ♦	170	170
Gd Moul.Strasbourg	1785	1790
Hotel Lutetia ♦	300	300
Hotels Deauville ♦	571	571
Immeubl.Lyon(Ly)#	553	550
L.Bouillet (Ly)	330	325
Lloyd Continental ♦	8050	8050
Lordex (Ny) ♦	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ♦	158	158
Matussiere Forest	58,50	58
Moncey Financiere ♦	2960	2960
M.R.M. (Ly)	363,80	370
Navigation Mixte	855	827
Part-Dieu(Fin)(Ly) ♦	118	118
Pechiney Intl	112,50	107,40
Poliet	491	490
Sabeton (Ly) ♦	839	839
Samse (Ly)	800	800
Sechilienne (Ly)	1120	1121
Sucr.Pithiviers	3540	3535
Tanneries Fce (Ny) ♦	248	248
Teleflex L. Dupont	106	106,20
Union Gle Nord(Li) ■	221,30	221,30

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	237	237
Commerzbank AG	163,20	163,20
Fiat Ord	21	20,40
Gevaert	570	570
Gold Fields South	138	138
Kubota Corp.	27,55	27,55
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	50	50
Robeco	552	557
Rodamco N.V.	194,40	196
Rolinco	565	566
Sema Group Plc ■	122,20	121,10
Solvay SA	3449	3449

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 1er JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ♦	47,65	47,65
AFE #	500	490
Aigle #	280	275
Albert S.A (Ns)	150	154
Altran Techno. #	1920	1939
Arkopharma#	328,90	328
Montaignes P.Gest. ♦	2895	2895
Assystem #	336	336
Bque Picardie (Li) ♦	765	763
Bque Tarneaud(B)#	351,50	345
Bque Vernes ♦	99,50	99,50
Beneteau #	810	810
B I M P	82	82
Boiron (Ly) # ■	708	710
Boisset (Ly)# ♦	505	505
But S.A.	356	353
Cardif SA ♦	655	655
C.E.E #	170	164
CFPI # ♦	380,70	380,70
Change Bourse (M)	225,50	225
CNIM CA#	218	218
Codetour	381	385
Comp.Euro.Tele-CET	512	514
Conflandey S.A.	299,90	300
C.A.Haute Normand.	310,90	310,50
C.A. Paris IDF	738	745
C.A.Ille & Vilaine	321,90	310,30
C.A.Morbihan (Ns)	319	319,50
C.A.du Nord (Li)	508	500
C.A. Oise CCI	304,60	304,60
Devanlay	603	603
Devernois (Ly)	570	565
Ducros Serv.Rapide ♦	76,35	76,35
Europ.Extinc.(Ly)# ■	399	385
Expand s.a	569	560
Factorem	685	680
Faiveley #	247	247
Finacor	71,50	72
Fininfo	690	688
Fructivie	605	610
Gautier France #	230	286
Gel 2000	49,40	50
GFI Industries #	903	918
Girodet (Ly) # ♦	26	26
GLM S.A.	285	285,10
Grandoptic.Photo #	892	890
Gpe Guillin # Ly	215	220
Kindy #	150,50	156
Guerbet	222,90	225
Hermes internat.1#	550	553
Hurel Dubois	580	581
ICBT Groupe #	227	225
I.C.C.	142,50	137,20
ICOM Informatique	377	381
Idianova	72	72
Int. Computer #	84	83
IPBM ♦	62	62
M6-Metropole TV	560	555
Manitou #	730	790
Manutan	410	400
Marie Brizard #	890	889
Maxi-Livres/Profr.	55	57,50
Mecelec (Ly)	63,65	60,50
MGI Coutier	319,90	315
Monneret Jouet Ly#	135	135,10
Naf-Naf #	66	67,50
NSC Schlum. Ny	760	760
Onet # ■	975	980
Paul Predault #	170	170
P.C.W. ♦	19	19
Petit Boy # ♦	100	100
Phyto-Lierac #	400,10	413
Pochet	725	740
Poujoulat Ets (Ns)	243,90	238,10
Radiall #	680	683
Robertet # ■	1208	1240
Rouleau-Guichard ♦	330	330
Securidev # ■	113,50	116,50
Smoby (Ly)#	620	591
Sofco (Ly) ♦	28,85	28,35
Sofibus ♦	365	329,50
Sogeparc (Fin)	793	799
Sopra	537	534
Steph.Kelian # ♦	100	100
Sylea	562	577
Teisseire-France ♦	190	190
TF1-1	525	521
Thermador Hold(Ly)	268,50	288
Trouvay Cauvin #	106,90	106,90
Unilog	700	686
Union Fin.France	698	685
Viel et Cie #	132	132
Vilmorin et Cie #	469,90	473
Virbac	585	614

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 1er JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ♦	45	45
Belvedere	875	865
BVRP	215,10	220
Coil	221	222
Electronique D2	864	880
FDM Pharma n.	228	227
Genset ♦	335,10	335,30
Guyanor action B ♦	17,85	17,85
High Co. ♦	170	170
Infonie	104	102
Joliez-Regol ♦	86,95	86,95
Mille Amis	103	106
Naturex	90	80
Olitec	1251	1350
Picogiga ♦	202	202
Proxidis	24,90	25
R21 Santé	302	302
Stelax	4,45	4,45

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 1er JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ♦	741	741
Crédit Gén.Ind. ♦	11,35	11,35
Générale Occidentale ♦	195	[illegible]
Mumm ♦	1115	1115
Sté lecteurs du Monde ♦	141,30	141,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

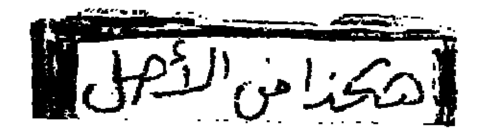
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 30 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	142,98	136,17
Agipi Actions (Axa)	117,57	111,97
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ♦	2434,37	2398,39
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14194	14194
Natio Epargne	2221,16	2199,17
Natio Ep. Capital C/D	17090,10	16920,89
Natio Ep. Croissance	3254,60	3190,78
Natio Epargne Retraite	170,16	166,82
Natio Epargne Trésor	11271,43	11248,93
Natio Epargne Valeur	141,51	138,74
Natio Euro Valeurs	1071,43	1050,42
Natio Euro Oblig. ♦	1018,90	1008,81
Natio Euro Opport.	1071,70	1050,69
Natio Inter ♦	2157,46	2115,16
Natio Opportunités	194,38	190,57
Natio Revenus	1120,95	1109,85
Natio Sécurité	11440,29	11440,29
Natio Valeurs	1404,31	1376,77
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monederi	92343,38	92343,38
Oblig. tres caté.	267,59	263,64
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D	842,50	817,96
Nord Sud Dévelop. C ♦	2556,39	2551,29
Nord Sud Dévelop. D	2429,07	2424,27
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	312,33	306,21
Patrimoine Retraite D	302,89	296,95
Sicav Associations C	2422,19	2422,19
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19641,91	19641,91
Mutual. dépôts Sicav C	19333,46	19314,15
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	283,14	277,59
Écur. Capitalisation C	250,01	250,01
Écur. Expansion C	82745,40	82745,40
Écur. Géovaleurs C	3623,98	3552,92
Écur. Investis. D PEA	228,07	223,60
Écur. Monépremière	11321,59	11321,59
Écur. Monétaire C	13032,22	13032,22
Écur. Monétaire D	12411,53	12411,53
Écur. Trésorerie C	320,15	320,15
Écur. Trésorerie D	307,72	307,72
Écur. Trimestriel D	2023,31	2023,31
Éparcourt-Sicav D	192,51	192,51
Géoptim C	12673,51	12486,22
Géoptim D	12333,81	12151,54
Horizon C	2273,55	2228,97
Prévoyance Écur. D	103,85	103,85
Sensipremière C	13126,35	13093,62
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	11956,15	11932,29
Écur. Sécuripremière C	11955,99	11944,05
INDOCAM — CNCA		
Amplia ◊	119633,33	119633,33
Atout Amérique	184,93	180,42
Atout Asie	120,07	117,14
Atout Futur C	822,03	801,98
Atout Futur D	773,83	754,96
Coexis	1962,33	1929,53
Dieze	2152,35	2116,37
Elicash ◊	949440,78	949440,78
Epargne-Unie	210,54	205,40
Eurodyn	2642,68	2578,22
Indicia ♦	1771,98	1728,44
Moné.JC ◊	11950,15	11950,15
Moné.JD ◊	11570,25	11570,25
Oblifutur C	547,35	538,20
Oblifutur D	524,48	515,71
Oraction	1784,03	1740,52
Revenu-Vert	1223,55	1203,10
Sévéa ♦	119,49	116,58
Synthésis	18062,52	17743,14
Uni Association ◊	120,74	120,74
Uni Foncier	1392,49	1358,53
Uni France	880,55	859,02
Uni Garantie C	1894,87	1863,20
Uni Garantie D	1449,28	1425,05
Uni Régions	1752,92	1710,17
Univar C ◊	309,60	309,60
Univar D ◊	296,71	296,71
Univers Actions	252,54	246,38
Univers-Obligations	246,94	242,81
CIC BANQUES		
Francic	748,14	726,35
Francic Pierre	138,86	134,82
Francic Régions ♦	1985,43	1937,02
CIC PARIS		
Associc	1122,86	1122,86
Cicamonde	1631,38	1583,86
Converticic ♦	404,35	396,37
Ecocic	1749,86	1698,89
Mensuelcic	10171,71	[illegible]
Oblicic Mondial ♦	3904,95	3847,24
Oblicic Régions ♦	1229,12	1210,96
Rentacic	167,57	165,08
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1388,93	1375,18
Lion 20000 C ♦	17160,43	17160,43
Lion 20000 D ♦	16461,43	16461,43
Lion Association C ♦	11079,15	11079,15
Lion Association D ♦	11079,15	11079,15
Lion Court Terme C ♦	26399,57	26399,57
Lion Court Terme D ♦	23937,47	23937,47
Lion Plus C	1566,59	1535,87
Lion Plus D	1494,37	1465,07
Lion Trésor	2432,51	2408,43
Oblilion	2126,12	2105,07
Sicav 5000	764,24	749,25
Slivafrance	1282,40	1257,25
Slivam	595,39	583,72
Slivarente	242,89	238,13
Slivinter	811,64	795,73
Trilion	5211,93	5185,04
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizés	2374,31	2322,75
CM Option Equilibre	264,24	261,30
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	162,99	158,03
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	920,65	920,65
Créd.Mut.Ep.Ind.C	146,09	142,18
Créd.Mut.Ep.J	22941,46	22941,46
Créd.Mut.Ep.Monde	1714,18	1668,90
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1878,69	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ♦	1104,64	1082,98
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ♦	918,93	879,36
Saint-Honoré Capital ♦	19862,79	19284,26
St-Honoré March. Emer. ♦	940,97	980,45
St-Honoré Pacifique ♦	821,46	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1832,61	1832,61
Stratégie Actions	1167,99	1123,87
Stratégie Rendement	1965,75	[illegible]
LA POSTE		
Amplitude Amérique	114,68	111,88
Amplitude Europe C	161,38	157,44
Amplitude Europe D	158,68	154,81
Amplitude Monde C	1081,08	1064,71
Amplitude Monde D	1031,36	1005,28
Amplitude Pacifique	117,41	114,55
Elanciel D PEA	185,28	180,76
Émergence Poste D PEA	148,83	145,20
Géobilys C	653,78	644,12
Géobilys D	618,56	609,42
Kaleïs Dynamisme	1107,17	1085,46
Kaleïs Équilibre	1070,10	1049,12
Kaleïs Sérénité	1039,68	1019,39
Latitude C	148,48	[illegible]
Latitude D	135,27	[illegible]
Oblitys D	621,47	[illegible]
Plénitude D PEA	209,62	[illegible]
Poste Gestion C	14857,23	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5290,49	[illegible]
Solstice D	2363,78	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37992,94	37992,94
Actimonétaire D	30936,70	30936,70
Cadence 1 D ♦	1083,29	[illegible]
Cadence 2 D ♦	1074,05	[illegible]
Cadence 3 D ♦	1060,92	[illegible]
Capimonétaire C	410,35	[illegible]
Capimonétaire D	370,25	[illegible]
Sogeoblig C/D	9263,69	[illegible]
Interoblig C	7482,80	[illegible]
Intersélection France D ♦	746,90	[illegible]
S.G. France opport. C	2022,35	[illegible]
S.G. France opport. D	1930,58	[illegible]
Sogenfrance C ♦	1864,02	[illegible]
Sogenfrance D ♦	1703,81	[illegible]
Sogépargne D	313,91	[illegible]
Soginter C	2530,71	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1608,39	[illegible]
Sogeliance D	1687,62	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ♦	202,93	[illegible]

SYMBOLES
◊ cours du jour; ♦ cours précédent.



CLIMATOLOGIE Le programme international d'étude de la circulation globale des océans (baptisé WOCE), lancé en 1990, est arrivé à mi-parcours. Les océanographes de vingt pays ont recueilli des milliers d'observations, à l'aide des satellites ERS et *Topex-Poséidon, ainsi* que de systèmes acoustiques, seuls à pouvoir sonder efficacement les profondeurs marines. ● CETTE MOISSON de données va leur offrir *les moyens d'élaborer* des modèles numériques permettant de décrire la très grande complexité de la circulation des eaux. ● LES CHERCHEURS espèrent ainsi mieux *comprendre comment l'océan, principal* régulateur thermique de la Terre, interagit avec l'atmosphère et, dans la mesure du possible, prévoir sa réaction au réchauffement *climatique lié à l'augmentation de la* concentration des gaz à effet de serre.

L'océanographie mise à contribution pour étudier le climat de la planète

Les chercheurs de vingt pays, après avoir effectué des milliers de mesures par satellite et en mer, vont tenter de modéliser la circulation des eaux afin de mieux comprendre, et peut-être de prévoir, les évolutions climatiques

BREST
de notre envoyé spécial

Le sommet des pays industrialisés de Denver a remis à des jours meilleurs un éventuel accord de lutte contre l'effet de *serre* et le réchauffement climatique. Le second Sommet de la Terre, qui vient *de se clore* à *New York*, n'a pas été davantage suivi d'engagements politiques à la mesure des risques écologiques qui pèsent sur notre planète. Les travaux des océanographes engagés dans le programme international WOCE (World Ocean Circulation Experiment) et réunis récemment en colloque à Brest permettront-ils, dans un proche avenir, de mieux éclairer les *décisions des chefs d'Etat* et de gouvernement ?

Les océans, qui couvrent près des trois quarts de sa surface, forment probablement le plus puissant moteur de la gigantesque machine thermique que constitue le globe terrestre. Ils entrent en effet pour moitié, à égalité avec l'atmosphère, dans les échanges d'énergie qui s'établissent entre les régions équatoriales, baignées de soleil, et les froides latitudes polaires, l'Atlantique intervenant pour environ 50 % dans cette régulation aquatique. De surcroît, l'atmosphère elle-même n'est pas tant chauffée par le rayonnement solaire, qu'elle laisse en partie *passer, que par le rayonnement* infrarouge que renvoie la Terre et qu'elle arrête au contraire (effet de serre), ainsi que par l'évaporation des eaux de surface. C'est en somme l'océan qui, par ses interactions avec l'atmosphère, gouverne le climat de la planète bleue.

Or, si les phénomènes atmosphériques sont connus, grâce à l'existence depuis près d'un siècle d'un réseau de milliers de stations météorologiques, il n'en va pas de *même des mécanismes* à *l'œuvre* dans les profondeurs du milieu océanique, qui demeurent fermées à l'observation des scientifiques. Ceux-ci ont construit un modèle très schématique de « tapis roulant » (*conveyor belt*), selon lequel la chaleur stockée par les eaux de surface dans les zones tropicales est redistribuée vers le nord par le Gulf Stream, puis la dérive nord-atlantique.

En se refroidissant, ces eaux supérieures se font plus denses et *plus lourdes – l'évaporation* les chargeant aussi en sel – et plongent alors, au niveau des mers de Norvège, du Groenland et du Labrador, jusqu'à des profondeurs de 2 000 à 4 000 mètres. Elles s'écoulent ensuite vers le sud et, rejoignant le courant circumpolaire antarctique *tournant d'ouest en est, sont en*traînées vers l'océan Indien et le sud du Pacifique, avant de remonter en surface dans le Pacifique nord puis de rejoindre les courants chauds qui, passant entre les îles indonésiennes et contournant l'Afrique, remontent enfin vers l'Atlantique, bouclant ainsi la boucle.

Cet ample et lent brassage, dont le *cycle complet dure un millier* d'années, n'est pas aussi simple qu'il y paraît. *« Ce que nous avons surtout appris ces dernières années, c'est que les processus sont beaucoup plus compliqués que nous l'imaginions »*, résume l'Américain Carl Wunsch, professeur au Massachusetts Institute of Technology et l'un des pères du projet WOCE. Celui-ci, lancé en 1990 dans le cadre du Programme mondial de recherche sur le climat et mobilisant vingt pays, arrive au terme de sa première phase : *la collecte de données. « En sept ans, nous avons accumulé plus d'observations qu'il n'en avait été recueilli par le passé »*, se félicite Yves Desaubies, directeur du Laboratoire de physique des océans de Brest.

Le lancement des satellites européens d'observation météorologique ERS-1 (1991) et ERS-2 (1995), ainsi que du satellite franco-américain Topex-Poséidon (1992), a donné des yeux perçants aux océanographes, qui connaissent désormais, avec une précision de quelques centimètres, les variations du niveau de la mer imputables aux courants de surface ou aux écarts de température qui font que l'eau se dilate ou, au contraire, se contracte. Des systèmes acoustiques spécifiques leur ont servi d'oreilles attentives pour sonder les profondeurs marines que les ondes électromagnétiques ne parviennent pas à pénétrer. Des campagnes en mer leur ont aussi permis d'amasser un grand nombre de mesures de température, de salinité ou d'autres qualités physico-chimiques.

PHOTOGRAPHIE GLOBALE

Les milliers de résultats ainsi rassemblés ont confirmé que *« la circulation océanique, loin de s'effectuer de façon linéaire, est rendue complexe par des mouvements tourbillonnaires, des systèmes de bifurcation et des échanges verticaux liés, notamment, à la topographie des fonds marins. L'équateur, en particulier, est une zone critique de transfert entre les deux hémisphères »*, décrit Pierre David, président de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

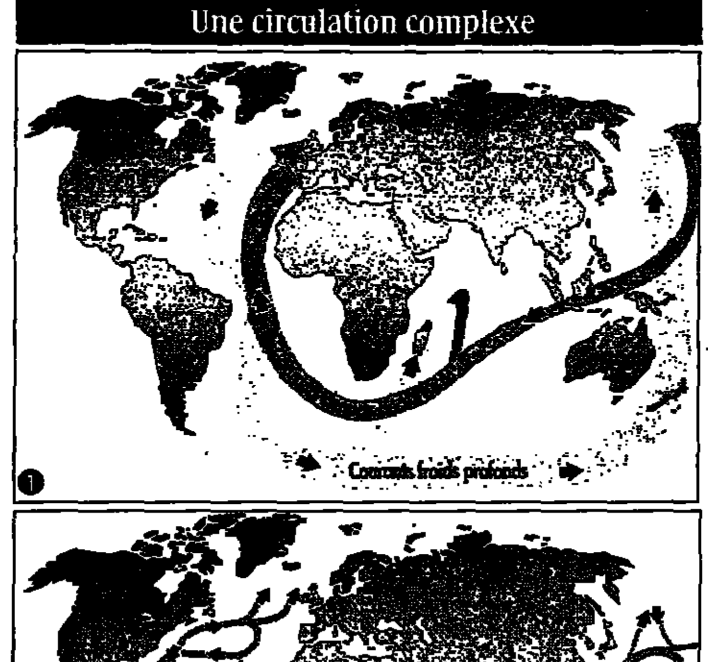
Les scientifiques disposent à présent, pour la première fois, d'une photographie globale des flux océaniques à la fin de ce millénaire. Cet « état des lieux » leur servira de référence pour évaluer leurs modifications ultérieures et apprécier ce qui relève de la variabilité naturelle ou d'éventuels changements d'origine anthropique.

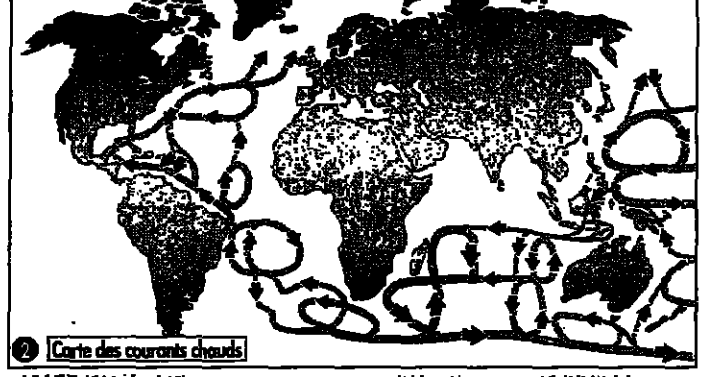
Dans une deuxième étape – à *partir de 1998 et jusqu'en* 2002 –, cette moisson de données doit être exploitée pour mettre au point des modèles numériques à haute résolution de la circulation océanique, couplés, à terme, aux modèles de circulation atmosphérique. L'objectif est de mieux comprendre, et si possible de prévoir, les évolutions *climatiques*.

La « réponse » de l'océan à l'augmentation de la concentration, dans l'atmosphère, des gaz à effet de serre et en particulier du dioxyde de carbone, pourrait déterminer, sur une longue échelle de temps, l'amplitude et les conséquences du réchauffement planétaire. Or cette réponse est aujourd'hui difficilement prévisible. Paradoxalement, de même qu'aux périodes glaciaires la plongée des courants chauds vers les froids abysses marins a été contrariée par l'avancée des glaces, on peut craindre qu'une élévation de la température de l'air n'aboutisse à un résultat identique, en empêchant les eaux de surface de se *refroidir suffisamment pour entre*tenir la continuité de ce cycle.

Pierre Le Hir

Une circulation complexe





Les courants chauds de surface se refroidissent en remontant vers le nord de l'Atlantique et plongent vers les abysses marins pour redescendre vers le sud, avant de refaire surface dans le nord du Pacifique plusieurs siècles plus tard. Si cette représentation simplifiée (schéma 1) demeure valide, les océanographes savent aujourd'hui que le brassage des eaux est rendu infiniment plus complexe par des mouvements tourbillonnaires et des échanges verticaux (schéma 2).

Navires hauturiers et courantomètres

Diverses équipes françaises, appartenant notamment à l'Ifremer, au CNRS, à l'Orstom, au CNES et à l'IFRTP, sont impliquées dans le programme WOCE. L'Ifremer a *ainsi* mobilisé plusieurs navires océanographiques de sa flotte hauturière. Différents dispositifs de courantométrie acoustique sont également mis en œuvre pour étudier les mouvements marins. Les plus simples, montés sur des bateaux, permettent de mesurer la vitesse des courants des couches océaniques supérieures (jusqu'à *800 mètres de fond*), à l'aide de signaux acoustiques réfléchis par les particules emportées par ces courants. D'autres capteurs sont fixés à des lignes de mouillage, qui sont relevées au bout d'un an ou deux.

L'Ifremer a également conçu et réalisé des flotteurs baptisés Marvor – « cheval de mer », en breton –, qui dérivent en profondeur avec les courants marins et dont les trajectoires sont transmises à intervalles réguliers par satellite.

La Hague : le rapport Souleau ne tranche pas entre Greenpeace et la Cogéma

LES PREMIÈRES conclusions du comité scientifique chargé d'enquêter sur les cas de leucémie infantile à La Hague ont été remises, mardi 1er juillet, aux deux ministres concernés, Dominique Voynet (aménagement du territoire et environnement) et Bernard Kouchner (secrétaire d'Etat à la santé), par Charles Souleau, doyen de la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry et *président* de ce comité. Il ne s'agit que d'un *« rapport d'étape »*. Ce groupe de neuf experts, qui avait été mis en place par le gouvernement précédent, poursuivra ses travaux.

Lors d'une rencontre avec des élus locaux de la région de La Hague, jeudi 26 juin, Charles Souleau avait déclaré notamment que les habitants du Nord-Cotentin n'avaient *« aucune raison de changer leur mode de vie »* (*Le Monde* daté 29-30 juin). Dans un communiqué *publié le lendemain*, les services de Dominique Voynet et de Bernard Kouchner avaient indiqué qu'ils *« souhaitent maintenir et renforcer la surveillance épidémiologique et de l'environnement »*, en dépit des *« résultats rassurants »* de la commission Souleau.

De prime abord, ce premier « rapport Souleau » paraît bien décevant : pas de révélation ou de *chiffres fracassants*, aucune donnée susceptible de donner raison aux écologistes de Greenpeace ou – au contraire – de blanchir les exploitants du centre de retraitement des combustibles nucléaires de La Hague. Il met néanmoins en lumière des points sensibles et la marche à *suivre pour tenter de* les résoudre. Sa simple existence représente un progrès considérable par rapport à la situation précédente. C'était la première fois que les deux « camps » s'asseyaient à la même table, même si leur représentation n'était pas équilibrée.

Ce ne fut pas toujours facile. Au sein de la commission elle-même, Jean-François Viel, auteur de l'étude ayant mis en évidence l'excès des leucémies à La Hague, se trouvait face à *une majorité d'épi*démiologistes critiques, pour la plupart, vis-à-vis de son travail. *« Les épidémiologistes ont, en général, un ego très fort et la discussion fut longue et pénible »*, reconnaît le doyen Souleau. Un consensus fut néanmoins obtenu pour confirmer l'existence d'un agrégat anormal de cas de leucémie infantile dans le canton de Beaumont-Hague (4 cas observés pour 1,4 attendu) et, surtout, le bien-fondé de la dé*marche du professeur Viel et la* qualité de son travail (*Le Monde* du 18 juin). La commission reste réservée, en revanche, sur la méthode qui l'a conduit à corréler ces cas avec la fréquentation des plages et remarque que, si ses résultats sont exacts, le même excès de leucémies devrait être observé sur l'ensemble du Nord-Cotentin, ce qui n'est pas le cas.

Mais le travail de Viel *« a permis d'alerter l'autorité sanitaire »*, souligne le doyen Souleau. Il recommande notamment de compléter l'étude du professeur Viel *« par des données correspondant aux années les plus récentes ». « Plus généralement, un travail épidémiologique, sociologique, démographique, clinique, biologique, hématologique, radioécologique devra être lancé dans ce même canton,* ajoute-t-il. *Ce travail pourra se faire soit à partir d'un échantillon de population représentatif à définir, soit en repartant des données accumulées dans l'étude du professeur Viel. »*

Paradoxalement, en dépit de la polémique qui oppose Greenpeace à la Cogéma, exploitant du centre de La Hague, les débats semblent avoir été moins houleux au sein du sous-groupe de radio-écologie. Il ne s'agissait, il est vrai, pour ce *comité, que d'un travail prélimi*naire dont la poursuite pourrait s'avérer moins consensuelle.

Les quinze membres de ce groupe ont tenté, dans un premier temps, *de faire « le bilan des rejets liquides et gazeux depuis le début du fonctionnement des installations »* qui, pour le centre de retraitement des combustibles, remonte à 1966. *« Des dizaines de milliers de mesures »* ont été effectuées, dans leur majorité, par la Cogéma, l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (Opri), l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) ou la Marine nationale, mais aussi par un laboratoire indépendant, l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (Acro). Leur compilation montre que la « dose efficace » pour les groupes les plus exposés a crû régulièrement jusqu'à atteindre 100 microSieverts par an en 1988 avant de descendre brusquement à sa valeur actuelle de 2,7 microSieverts à partir de 1991, date de la mise en service de la station de traitement des effluents.

Les rejets gazeux croissent régulièrement avec l'augmentation de l'activité du centre de retraitement pour passer d'une moyenne de 4 microSieverts à 18 microSieverts *en 1996. Il faut y ajouter deux* « pointes » d'une centaine de microSieverts causées par deux acci*dents : la rupture de la canalisation* de rejet des effluents liquides en 1979, et l'incendie d'un silo en 1981.

Au total, les populations les plus exposées ont subi une dose efficace de 20,2 microSieverts en 1995 (rejets liquides et gazeux du centre de retraitement, du centre de stockage de la Manche et de la centrale EDF de Flamanville cumulés). Au maximum des autorisations officielles de rejets, la dose annuelle pourrait atteindre 300 microSieverts, soit un peu plus du dixième *de celle correspondant à l'exposi*tion à la radioactivité naturelle dans la région (2 500 microSieverts). Niveau largement insuffisant, en principe, pour expliquer un excès de leucémies.

Les membres de la commission ont mis en lumière plusieurs lacunes, souligne Daniel Robeau (IPSN), secrétaire du groupe. C'est ainsi, par exemple, que *« la chaîne alimentaire proprement dite est moins surveillée que l'environnement »*, ou que *« certains radio-éléments pourtant prépondérants dans l'impact, comme le carbone 14 ou l'iode 129, ne sont pas toujours les plus surveillés »*.

Les membres du groupe – en premier lieu, Pierre Barbey, conseiller scientifique de l'Acro – soulignent que ces données, apparemment sérieuses, sont fournies par les exploitants. Il convient *donc* de les analyser et de les vérifier. Le groupe, qui sera probablement élargi à d'autres laboratoires indépendants, devrait maintenant s'y atteler.

Jean-Paul Dufour

Les agrégats, énigme épidémiologique

Les épidémiologistes notent que les agrégats (ou clusters), ces zones où le nombre de cas de cancers dépasse la moyenne attendue, peuvent survenir par simple distribution statistique aléatoire. Certains parlent même de *« loterie »*, dont La Hague serait une nouvelle illustration. Mais les clusters dépassent parfois le simple jeu de hasard : *en Allemagne, à Sittensen*, à 45 kilomètres d'une usine nucléaire, on a enregistré un taux de leucémie quatorze fois plus élevé que la normale, qui pourrait être dû à une surexposition à des radiographies *médicales. À Elbmarsch, située face à l'usine nucléaire de* Krümel, près de Hambourg, neuf cas de leucémie infantile ont été observés entre 1990 et 1995, soit six fois plus que la normale. On constate une incidence triplée chez les enfants habitant à moins de 5 kilomètres des vingt-deux centrales allemandes. Environnement, nourriture, hérédité, ces facteurs ont été repoussés, dans l'attente d'investigations. L'hypothèse virale a été évoquée, dans une étude britannique montrant que la leucémie infantile est plus fréquemment diagnostiquée durant les mois d'été.

A Wimbledon, Sandrine Testud coupe l'herbe sous les pieds de Monica Seles

La Française a battu l'Américaine en trois sets (0-6, 6-4, 8-6) après avoir sauvé une balle de match

La Française Sandrine Testud, vingt-cinq ans, vingt-troisième joueuse mondiale, a battu, lundi 30 juin, au 3e tour des Championnats de Wimbledon, l'Américaine Monica Seles, tête de série nº 2. Après avoir perdu le premier set six jeux à zéro, elle a pourtant eu contre elle une balle de match dans le troisième. En huitième de finale, elle devait affronter, mardi 1er juillet, sa compatriote Nathalie Tauziat.

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Dimanche 29 juin dans l'après-midi, Monica Seles a pleuré de joie quand, à la fin de son match du deuxième tour, le public du central lui a offert une longue *standing ovation*. En l'absence de Steffi Graf, Wimbledon la voulait pour reine et Monica, deuxième joueuse mondiale, qui n'a jamais gagné sur le gazon de cette chic banlieue de Londres, pouvait rêver un peu. Lundi 30 juin, l'Américaine a quitté le court les yeux secs, la mine triste et le sourire difficile à l'issue d'une impossible partie contre la Française Sandrine Testud. Elle avait d'abord enlevé la première manche six jeux à zéro, avait mené cinq jeux à deux dans le troisième set et tenu une balle de match pour s'incliner finalement 0-6, 6-4, 8-6.

TENNIS

Monica Seles n'est plus Monica Seles. Chaque match perdu lui rappelle tristement qu'elle fut poignardée un jour d'avril 1993 et mise hors jeu pour près de trois ans. Son tonitruant retour à l'US Open, en 1995, sa victoire aux Internationaux d'Australie, en janvier 1996, ne semblent, aujourd'hui, que les derniers oripeaux de sa gloire passée. Dans un souffle, elle précise : « *J'ai probablement joué le meilleur tennis de ma vie en janvier 1993. Il est très dur de repenser à ces années.* » Une convalescence et une dépression nerveuse ne sont pas venues à bout de la volonté de Monica Seles. Son corps s'est rebellé. Ses blessures diverses, de l'épaule douloureuse à l'auriculaire cassé, ont empêché chaque retour d'être durable et sa forme d'être impeccable.

Elle ne refusait aucun effort jadis, et c'était un bonheur de la regarder évoluer sur les courts. Maintenant, ses déplacements lambinent. Elle utilise à présent un coup droit à une main pour gagner quelques centimètres sur la balle. Mais les soucis pèsent sur son jeu : son père et entraîneur lutte une nouvelle fois contre un cancer du pancréas. Lundi, devant elle, Monica Seles a trouvé une joueuse puissante, au jeu enjoué, de la trempe de celles qui font aujourd'hui le tennis féminin : des gamines solides et fières, qui ont sacrifié à un entraînement plus dense et claironnent que toute joueuse peut être battue.

Sandrine Testud n'est pas, sportivement bien sûr, une jeunesse. Elle a vingt-cinq ans, elle est droitière, vingt-troisième joueuse mondiale, honnête partenaire de double, membre de l'équipe de France avec, notamment, Mary Pierce et Nathalie Tauziat. Ses armes sont aussi ses faiblesses : un cœur immense, donc une sensibilité exacerbée, un moral trop prompt à partir en torche. Elle se souvient d'un premier set brillant, contre la même Seles, à l'US Open 1996. Après l'avoir perdu (7-5), elle laissa glisser la partie en ne faisant plus un jeu. « *J'étais fatiguée*, se souvient-elle, *je n'avais pas pu tenir ce rythme.* »

UN BONHEUR EXALTANT

Ce qui a changé, aujourd'hui, c'est cet entraînement plus dur et, sans doute, de l'harmonie. Elle répond en rigolant : « *C'est l'amour.* » Depuis deux ans, à la grâce d'une rencontre avec Vittorio Magnelli, entraîneur de l'équipe italienne, Sandrine Testud vit à Rome et s'entraîne avec les joueuses transalpines. Elle a bien un entraîneur français qu'elle partage avec Alexia Dechaume-Balleret, mais celui-ci n'est pas venu à Wimbledon. De cette jolie victoire, la première sur Monica Seles, Sandrine dit qu'elle est exaltante. Sans doute un repère dans sa carrière.

En un match parfois fou, émouvant – le secret du tennis féminin –, Sandrine Testud n'a jamais voulu céder. Et pourtant. En vingt minutes, la Française avait perdu la première manche 6-0 et était menée 1-0, 0-30. « *Je me suis dit qu'il fallait que je garde mon service ; non, je n'ai jamais pensé que je pouvais perdre ce match* », dit-elle. Son tennis a été hargneux, désespéré et orgueilleux. La balle de la victoire ? Un ace. Après ? Simplement du bonheur.

Bénédicte Mathieu

Le public londonien attend Becker et Sampras en quarts

ENTRE DEUX AVERSES, Wimbledon se réchauffe à la perspective d'assister au choc qui devrait opposer le numéro un mondial, Pete Sampras, à la tête de série nº 8, Boris Becker. Leur probable duel en quarts de finale – quand le ciel capricieux le permettra – aurait valeur de finale : celle offerte par les deux champions au public londonien en 1995. On croyait alors Becker sur le déclin, il s'était incliné, dix ans après son premier triomphe local, avec suffisamment de superbe pour ravir la vedette à l'Américain un peu gauche. Pour marquer son histoire d'amour avec Wimbledon, il avait effectué – fait exceptionnel pour un perdant – un tour d'honneur en brandissant son trophée.

Pour se retrouver, ceux qui l'ont remporté six fois à eux deux dans la banlieue londonienne (Sampras en 1993, 1994 et 1995, Becker en 1985, 1986 et 1989) devaient déjouer, mardi 1er juillet, les pièges de deux dangereux gauchers. Sampras devait rencontrer le Tchèque Petr Korda, finaliste à Roland-Garros en 1992 et ancien partenaire de Stefan Edberg en double. Des blessures à répétition et l'opération d'une hernie ont ruiné ses trois dernières saisons et décuplé sa faim de victoires. Becker, lui, devra réduire l'arrogant Marcelo Rios. Sa morgue et son impatience ont coûté de nombreux matchs au talentueux Chilien, qui a notamment déçu en s'inclinant en huitièmes de finale à Roland-Garros face au Marocain Hicham Arazi après une première partie de saison tonitruante.

CÉDRIC PIOLINE CONTINUE

Un autre Allemand se fraye discrètement un chemin vers les quarts de finale : Michael Stich. Le vainqueur de l'édition 1991, qui raccrochera à l'automne à cause d'une épaule récalcitrante, devait cependant battre l'Australien Mark Woodforde, vainqueur du tournoi en double en 1993 et 1996. Cédric Pioline était également en bonne voie. Dernier Français en lice, il devait affronter, mardi, en huitièmes de finale, un des derniers spécialistes du jeu sur herbe : le Néo-Zélandais Brett Stevens.

Le Brésil installe son football au sommet

Malgré le handicap de l'altitude, les coéquipiers de Ronaldo ont remporté la Copa America aux dépens de la Bolivie

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

« *Vous allez devoir m'avaler !* » Le visage empourpré, Mario Zagallo se métamorphose en couleuvre venimeuse devant les micros qui se tendent vers lui. En proie à une émotion mal contenue, il tarde à retrouver son souffle sur la pelouse du stade Hernando-Siles, perché à 3 660 mètres d'altitude. Après avoir vaillamment résisté à l'asphyxiante pénurie d'oxygène de La Paz, en Bolivie, le Brésil vient de remporter au finish, dimanche 29 juin, la 38e édition de la Copa America aux dépens de la sélection locale (3-1).

Avant toute chose, l'entraîneur des vainqueurs vitupère ceux « *qui renient notre pays au lieu d'en être fiers* ». Le message, délivré à chaud, s'adresse à certains journalistes brésiliens, dont les écrits n'ont pas l'heur de lui plaire. Fort du premier triomphe brésilien obtenu à l'extérieur dans cette compétition pourtant vieille de quatre-vingt-un ans, Mario Zagallo se sent déjà investi des pleins pouvoirs en vue du Mondial. Un coup franc de Roberto Carlos, chronométré à 120 km/h et repoussé dans les pieds de Denilson par le gardien Trucco, et deux actions décisives, dans les onze dernières minutes, de Ronaldo – un splendide tir du gauche et une interception meurtrière conclue par Zé Roberto après un relais avec Denilson – ont eu raison du « syndrome de La Paz » qui hantait les hommes de la *Seleçao*.

En 1993, sur ce même terrain de l'Altiplano andin, la Bolivie et son « douzième homme », l'altitude à laquelle ses joueurs sont acclimatés, avaient infligé au Brésil la seule défaite concédée à ce jour en match qualificatif pour la phase finale de la Coupe du monde. Bras droit de l'entraîneur national de l'époque, Carlos Alberto Pareira, Mario Zagallo avait en mémoire ce naufrage historique face à une équipe plutôt habituée à jouer les faire-valoir. Dimanche, par quatre fois en seconde mi-temps, les ballons boliviens sont allés s'écraser sur les montants de la cage brésilienne. A l'entrée du dernier quart d'heure, les glorieux *auriverde*, poumons en feu et jambes de plomb, ont failli de nouveau sombrer sous le siège de Boliviens survoltés. L'opportunisme de Ronaldo et le sens du jeu phénoménal de Denilson, âgé d'à peine vingt ans, ont fait in extremis la différence.

Dans un passé récent, Jacques Chirac, le président de la République française, s'est fait l'ardent défenseur de la Bolivie en s'insurgeant contre l'intention de la Fédération internationale de football (FIFA) d'interdire les rencontres internationales à La Paz. L'étrange spectacle offert lors de la finale a, en tout cas, ranimé la polémique dans la presse brésilienne. De fait, les incidences de l'altitude sur l'organisme des joueurs méritent réflexion.

CONDAMNÉ À VAINCRE

Titulaire d'un palmarès exceptionnel, avec quatre titres de champion du monde, dont deux comme joueur au côté de Pelé (*Le Monde* du 3 juin), Mario Zagallo rêve désormais d'un cinquième sacre, l'année prochaine à Paris. Dans un pays où les entraîneurs ont coutume de « sauter » au moindre feu médiatique, son maintien à la tête des quadruples champions du monde ne tenait pas, en effet, de l'évidence. Il se savait condamné à la victoire.

A l'exception de la Bolivie et du Brésil, les dix autres sélections en lice dans cette Copa America s'étaient privées de leurs meilleurs joueurs en prévision du tournoi qualificatif sud-américain pour le Mondial, qui doit reprendre dimanche 5 juillet. Percutante mise en jambes préliminaire (dix-neuf buts marqués en cinq matches, dont sept en demi-finale contre le Pérou, contre trois encaissés), la qualification des Brésiliens pour la finale attendue face à la Bolivie ne représentait donc qu'une formalité. A moins d'un an du rendez-vous français, les tenants du titre ont fait preuve, dans l'enfer de La Paz, d'un moral de champions.

Jean-Jacques Sévilla

Anne-Sophie Devillier, heptathlonienne de devoir et par plaisir

SI ELLE RÊVE d'une sélection aux championnats du monde d'Athènes (du 1er au 10 août), voire aux Jeux olympiques de l'an 2000, Anne-Sophie Devillier sait qu'elle ne gagnera jamais ni les uns ni les autres. Les podiums lui sont interdits, sauf dans les compétitions par équipe comme la Coupe d'Europe des nations d'épreuves combinées, où, avec Marie Collonvillé et Nathalie Teppe, elle a offert la deuxième place à la France, dimanche 29 juin, à Oulu (Finlande). Mais elle n'est pas fataliste : « *Pour briller en heptathlon, il ne faut pas traîner. Il y a trop de disciplines faisant appel à des qualités différentes à travailler. Ça prend des années.* » A vingt-six ans, le temps presse.

Elle aurait pu faire le bonheur de plusieurs fédérations sportives. Tennis et football se sont longtemps disputé ses qualités physiques (1,75 m pour 61 kilos). Incapable de se résoudre à la pratique d'une seule discipline, elle a tergiversé avant de choisir « *de faire un peu de tout* » avec l'heptathlon.

Gamine, elle défiait les garçons au foot. Le ballon rond la fascinait mais, à quinze ans, elle a préféré mettre sa passion en veilleuse au profit du tennis. Au début de la décennie, elle rivalisait, au Tennis Club de Méru (Oise), avec Amélie Cocheteux, vainqueur du tournoi junior de Roland-Garros en 1995. Leur progression a été identique. Mais Amélie a six ans de moins et une raquette en main depuis son plus jeune âge. « *Elle était un espoir*, explique Anne-Sophie ; *moi, on me trouvait déjà trop vieille.* »

FOOTBALL SUR LE GAZON ANGLAIS

Résignée, elle court alors les tournois de la région parisienne. « *Je gagnais un peu d'argent mais il aurait fallu arrêter les études pour que ça devienne rentable* », dit-elle. Elle n'y a pas songé un seul instant. Pour canaliser son énergie, elle s'est plutôt entraînée à la section athlétisme de l'Amiens Université Club. Elle avait « *déjà vingt ans* » et elle « *aimait tout* ». Assez pour disputer dans la même journée des interclubs dans les deux disciplines : « *Après le 100 m haies, je suis allée jouer mon simple et je suis revenue faire la longueur avant de retourner jouer le double. Le soir, j'ai bien dormi.* » Le club d'athlétisme la poursuit assidûment. Elle ne parvient pas à se décider. Les circonstances la retarderont encore.

Pour ses études d'anglais, Anne-Sophie Devillier part travailler un an à Leeds et met son tennis entre parenthèses : « *Le niveau était insuffisant et le temps peu clément.* » Elle découvre l'équipe féminine de football de l'université et ne tarde pas à s'y faire une place. Son statut ne satisfaisant pas aux exigences du règlement, elle se réfugie sur la piste d'athlétisme. Wilf Pesch, entraîneur retraité de l'équipe nationale britannique, la remarque lors d'une séance de haies. Il sent en elle une future bonne heptathlonienne, propose de la prendre sous son aile. Elle travaille avec lui mais le football lui manque. Il la présente aux dirigeants des Brontë Ladies, un club de *First League* (première division), avec lequel elle se hisse en demi-finales du championnat national.

Mais les clubs britanniques, fussent-ils de première division, ne sont pas avant-gardistes au point de salarier leurs joueuses. Anne-Sophie rentre en France sans espoir de rejouer au football au même niveau. Son tennis, quant à lui, s'est rouillé, son classement a baissé. Elle se consacre alors à l'heptathlon et bifurque vers un cursus d'éducation physique plus compatible avec l'entraînement. Elle progresse rapidement. Mais son emploi du temps surchargé a contribué à son récent échec au Capes, la privant d'un poste d'enseignante.

Aujourd'hui, Anne-Sophie pointe en troisième position des bilans français, compte quelques sélections internationales, dont le prestigieux Décastar de Talence (Gironde) – rendez-vous des stars mondiales des épreuves combinées –, mais doit vivre chez ses parents. A l'instar de Jackie Joyner-Kersee et de Dan O'Brien (multiples champions du monde et champions olympiques), elle ingurgite trente heures d'entraînement hebdomadaires, s'impose une diététique sévère. Mais elle, le fait pour la beauté du geste. Athlète à plein temps, elle ne reçoit guère pour sa peine que des paquetages d'équipements.

Patricia Jolly

Le menu des épreuves combinées

L'heptathlon et le décathlon comportent respectivement sept et dix épreuves disputées en plein air sur deux journées consécutives selon un ordre immuable. L'heptathlon réserve aux femmes : 100 m haies, saut en hauteur, lancer du poids, 200 m, saut en longueur, lancer du javelot et 800 m. Le décathlon impose aux hommes : 100 m, saut en longueur, lancer du poids, saut en hauteur, 400 m, 110 m haies, lancer du disque, saut à la perche, lancer du javelot, 1 500 m. Les performances de chaque spécialité sont converties en points à partir d'une table de cotation. L'athlète qui totalise le plus grand nombre de points l'emporte. Les pratiquants de ces très exigeantes disciplines limitent le nombre annuel de compétitions à environ quatre pour les hommes et six pour les femmes.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Bernard Kouchner a déclaré**, lundi 30 juin à Lille, en marge de l'ouverture de la deuxième Conférence nationale de santé, qu'« *il ne serait pas tolérable, dans les stades comme à la télévision, que la Coupe du monde serve de support à une marque d'alcool* ». Le secrétaire d'Etat à la santé rejoint la position adoptée par le ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet (*Le Monde* du 27 juin). La marque de bière américaine Budweiser, qui aurait dépensé 100 millions de francs pour faire partie des douze principaux parraineurs de la Coupe du monde, ne peut donc plus espérer être présente sur les stades français l'an prochain.

■ **AUTOMOBILISME : Bernie Ecclestone a bravé la loi Evin**, dimanche 30 juin, à Magny-Cours. Pour que la cérémonie du podium puisse être assurée par Moët et Chandon, il a financé lui-même l'achat du champagne de la victoire. Devançant d'éventuelles attaques, il a évoqué les arrivées télévisées et « arrosées » du Vendée Globe et du Trophée Jules-Verne et a revendiqué l'égalité de traitement.

■ **ATHLÉTISME : Marie-José Pérec versera 100 000 des 300 000 francs de sa prime de participation** au meeting de Charléty, mercredi 25 juin, à l'école d'athlétisme de son club, le Stade français, qui connaît actuellement des difficultés. Selon le journal *L'Equipe*, la triple championne olympique désire ainsi effacer aux yeux du public sa piètre performance de la rencontre (septième sur huit au 200 m).

■ **BOXE : L'Américain Mike Tyson, qui a admis avoir mordu les oreilles de son compatriote Evander Holyfield**, samedi 28 juin à Las Vegas (Etats-Unis), lors de leur championnat du monde des lourds WBA, a présenté ses excuses. « *Samedi soir a été la pire nuit de ma carrière professionnelle de boxeur*, a-t-il déclaré. *Je demande seulement de ne pas être pénalisé à vie pour cette erreur.* » La commission d'athlétisme du Nevada a indiqué qu'elle conserverait les 30 millions de dollars (environ 120 millions de francs) de la bourse de Mike Tyson jusqu'à sa réunion de mardi 1er juillet.

■ **BASKET-BALL : la France s'est inclinée (80 à 71) face à la Grèce**, lundi 30 juin, à Gerone (Espagne) en huitièmes de finale (2e journée) du championnat d'Europe des nations. Elle devait affronter la Turquie mardi 1er juillet et l'emporter par 9 points d'écart pour se qualifier pour les quarts de finale.



L'œuf mis à plat

Frit, il est succulent, mais toujours délicat à réaliser

AU COMMENCEMENT était l'œuf. Interloqué, l'homme en fit le tour, s'enhardit à le prendre en main, le soupesa, le secoua, et, de toute la maigre force que lui donnait une pensée à peine ébauchée, se mit à rêver. Comment percer le mystère ? Il perça la coquille. Merveilleuse délicatesse du primitif qui entre jusqu'au cœur du secret tout en respectant son intimité.

Plus tard, quand ses cervicales ne lui permirent plus de gober sa proie avec autant d'habileté, il prit l'habitude de la faire cuire « au dur », lui rompant la carapace à même le zinc entre un demi panaché et les derniers résultats du tiercé. Puis, en famille et « à la coque », il l'engageait dans le périlleux combat avec le sablier, développant autour de lui tout un cérémonial de bonnes manières. Reste que des diverses façons de lui donner les moyens de faire une entrée honorable en société, celle qui consiste à le faire frire « sur le plat » est assurément la plus gratifiante, sinon la plus délicate à maîtriser.

Juillet. Pour le père de famille qui sans broncher laisse fuir femme et enfants vers leurs devoirs de vacances, le grand point fort de son jeune célibat est presque toujours le premier repas qu'il se met en tête de passer entre lui et lui. Généralement, on a lesté le Robinson de provisions généreuses, aide humanitaire accompagnée de longues notes de service qui lui indiquent les bonnes touches sur lesquelles appuyer et l'emplacement des différentes caches où se tiennent serrés l'outillage et les fusées de détresse. Il est paré.

« Comment, ne savais-tu pas que ce soir, Lucullus dînait chez Lucullus ? » Général et bec fin, ce Lucullus frictionnait le poil de son majordome sous le motif que celui-ci, n'ayant vu aucun invité se pointer à l'orgie du soir, avait bâclé la pitance de l'amphitryon militaire. Rien de ces excès chez notre solitaire, qui choisira le plus souvent des configurations de repas assez rustiques. Des œufs sur le plat, par exemple. Trois, pense à haute voix l'isolé, je vais m'en offrir trois, au beurre, entièrement !

Il n'y a qu'à la télévision, ou au music-hall, qu'on voit des chefs casser des œufs d'une seule main. Souplesse du poignet, précision du choc, élégance du geste. Pour le malheureux qui, dans une poêle trop étroite et trop chaude, voit son beurre virer au jus de charbon de bois alors que sa première victime commence à rissoler doucement à même la cuisinière, que la seconde gigote d'effroi dans la fournaise et que la troisième se rattrape au bastingage coupée par le travers, déjà plus du tout dans le coup ni sur le plat, pour celui-là, la seule solution qui s'impose est le coup de téléphone à la fabrique à pizzas du coin.

EXERCICE DE STYLE

On aura compris que l'on avait affaire à un maladroit, mais il ne faut jamais jurer de rien ; avec ces « sur le plat » une catastrophe est vite arrivée. A Paris, elle est permanente. Œufs normalisés trop longtemps tenus sous la rigueur des chambres froides, mauvais vouloir général de la profession qui se débarrasse de la commande en même temps que du client, dédain pour cet en-cas de petits mangeurs et de maigres profits. En ville, les poules ont appris à avoir des dents ; abandonnons tout espoir, l'œuf sur le plat n'est plus un pensionnaire de la cité. Non, il faut aller à sa rencontre sur le bord des départementales, dans ces haltes encore ignorantes des truqueries à la mode, endroits sans malice à la bonne santé et au goût toujours joyeux.

Il n'empêche, avec un peu de discipline et de confiance en soi, on devrait tout de même pouvoir en venir à bout, de c't'œuf. Allons voir du côté des champions de la cuisine avancée pour savoir s'ils se souviennent encore des exercices de style auxquels on les soumettait bien avant qu'ils ne songent à passer en classe de gastro-sup. Commençons par la Bourgogne, chez Bernard Loiseau. Lui, recommande leur préparation en deux temps : on saisit d'abord le blanc, et hop ! le jaune est vivement amené sur site au moment jugé opportun. Pas de crainte de bavure, il faudra seulement savoir centrer le débat. Sel, poivre et une touche de vinaigre au cœur de la cible en fin de cuisson. Tel le dit le maître de Saulieu.

Moins acrobatique, Michel Angereau, héritier en titre d'un beurre blanc devant lequel les meilleurs tirent leur chapeau, lui, s'y prend différemment. Le voilà aux fourneaux de son auberge Jeanne de Laval, aux Rosiers-sur-Loire, qui nous explique comment ne pas mourir idiot. Poêle épaisse, laissée en réserve sur une flamme modeste, œufs préalablement cassés et tenus dans une assiette creuse. Deux noisettes de beurre maintenant, auxquelles on laisse à peine le temps de s'exalter avant de les recouvrir de l'assiettée fatale. Surveillance souple et harmonieuse de l'ensemble jusqu'à son aboutissement, qui sera laissé à l'appréciation de chacun : cuits à peine, à point ou davantage. On donnera tout de même à la fourchette un petit genre chambrière pour faire respecter l'ordre et les convenances ; ils en prendraient un peu trop facilement à leur aise, sinon, ces cocos-là.

On pourrait ainsi continuer avec de multiples démonstrations. Chacun a son truc pour ce plat jamais formellement cuit d'avance. Mais de cette exploration aux sources d'une énigme encore mal expliquée, retenons ceci : l'amicalité dans l'approche sera autant nécessaire que la convoitise, le sang-froid durant l'exécution aussi primordial que l'envie d'en découdre, l'humour indispensable sous peine de réussir à tout coup. Règle du jeu, règle de vie.

Jean-Pierre Quélin

Le pain azyme

Vous êtes lassé d'acheter des baguettes dont la mie se transforme en papier mâché et la croûte en tôle ondulée dans l'heure qui suit ? Passez donc directement au pain sec. Il en existe un qui se garde entre 12 et 14 mois. Ce cousin de la biscotte se nomme pain azyme. Quatre fabriques en France tiennent l'article : deux dans l'Est, l'une à Paris, la dernière à Agen.

Comme le chapati indien ou le pain pitta du Proche-Orient, le pain azyme se caractérise par son absence de levain. Un passage de l'Ancien Testament raconte que l'origine de ce produit se trouve dans la fuite du peuple hébreux hors d'Egypte. Dans la précipitation, le temps ayant manqué pour que la pâte du pain gonfle, les juifs emportèrent avec eux des pains cuits « a zumé », c'est-à-dire sans levain.

Pour célébrer cet exode, vers la terre promise d'Israël, les juifs ne mangent que du pain azyme pendant Pessah (la Pâque juive). Il appartient alors aux plus riches d'entre eux de faire en sorte que les plus démunis puissent aussi avoir leur ration de *matsot*, ces fameuses galettes de pain azyme.

Le chanteur Francis Lemarque raconte que c'était lui, au nom de la communauté de la rue de Lappe, qui écrivait au baron de Rothschild chaque fin d'année pour recevoir un colis d'une quarantaine de kilos de pain azyme.

Depuis le début des années 70 et son arrivée dans les grandes surfaces, le pain azyme n'est plus seulement une nourriture qui répond à des préceptes religieux, il est devenu un produit de consommation courante, sans connotation confessionnelle. Selon les fabricants, deux tiers des 1 845 tonnes de pain azyme achetées en 1996 en France seraient considérées par ceux qui en font l'emplette comme une simple alternative aux biscottes. *« Avec cet avantage qu'il est extrêmement diététique »*, souligne Guy Heumann, l'un des producteurs de ce pain azyme. *« Le produit contient juste de la farine et de l'eau. Ni sel, ni sucre, ni matière grasse : il se marie aussi bien avec le caviar qu'avec la confiture »*, affirme-t-il. Cette neutralité gustative ne plaît pourtant pas à tous.

Certaines maisons comme *Neymann, la plus ancienne* fabrique de pain azyme sur notre territoire (1850), essaie de conquérir de nouveaux consommateurs en ajoutant à son pain azyme du sel, du cumin ou même de la poudre d'oignon. Le résultat tient plus du « *cracker* » anglo-saxon que du pain azyme proprement dit.

Ce dernier, s'il veut mériter son nom, ne peut se permettre que très peu de fantaisie. Une farine complète, biologique ou standard ; une forme ronde ou rectangulaire ; diverses épaisseurs : voilà toute sa souplesse. Suivant la recette rapportée par la famille Bitone d'Afrique du Nord, la Biscuiterie d'Agen réalise des *matsot* plutôt massifs. Les autres fabricants laminent la pâte jusqu'à un millimètre d'épaisseur. Ce sont ces fines plaques qui seront cuites en une minute en passant sous des résistances électriques. Quant aux entailles que l'on retrouve dans tous ces pains azymes, elles n'ont pas qu'une fonction décorative, elles l'empêchent aussi de gonfler à la cuisson.

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE

AOC bordeaux supérieur

CHÂTEAU SAINT-JACQUES

Adossé au château Siran et bénéficiant de sa renommée et du savoir-faire de son œnologue-conseil, Michel Rolland, le château Saint-Jacques est situé au voisinage de l'appellation Margaux, sur 13 hectares de terres un peu plus argileuses. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un second vin – le second vin de Siran est le château Bellegarde –, mais d'un cousin un peu rustique, au nez moins policé que le château Siran, son illustre voisin, éblouissant dans les bonnes années (1989, 1990, 1993). Mais le cabernet-sauvignon (40 %), le merlot (47 %) et le cabernet franc (13 %), vinifiés à Siran, où ils passent un an en barriques, donnent alors le meilleur d'eux-mêmes. Ainsi le château Saint-Jacques a-t-il multiplié les récompenses aux concours agricoles durant la dernière décennie. Les millésimes 1992 à 1994 sont situés dans une fourchette de prix très raisonnable, entre 30 et 34 F la bouteille.

★ Château Saint-Jacques 1993 : 34 F la bouteille (vente directe). Brigitte Miailhe. Château Siran, 33460 Labarde-Margaux. Tél. : 05-57-88-34-04. Télécopie : 05-57-88-70-05 (visite du château et de ses collections).

TOQUES EN POINTE

Tables d'été

LA TONNELLE

Dans la petite salle noyée de fleurs entre gare et bois de Chaville, Frank Aubert s'occupe tout à la fois de sa clientèle, de l'avenir du métier hôtelier et du maintien d'une tradition : canard au sang, sur demande ; admirez la canardière ! Le mesclun de langoustines poêlées donne au chef Jacky Portier l'occasion de montrer sa maîtrise des épices. Avec la tartelette de rouget varoise à la menthe fraîche, le filet de bar rôti et velouté à la cardamome, cela prend l'allure d'un beau repas classique. Les chefs voyagent, même ceux de Chaville. Cela nous donne le carré d'agneau à la marinade de curcuma, et bien d'autres plats aux saveurs contrastées. Une adresse familière, non loin de l'exotique étang de Chaville. Menu : 195 F.

★ Chaville, 29, rue Lamenais (92370). Tél. : 01-47-50-42-77. Fermé dimanche soir.

LES JARDINS DE BAGATELLE

Alain Raichon, cuisinier bucolique, né à Champagnole dans le Jura, commence sa deuxième saison dans les communs du domaine de Bagatelle où, les soirs d'été, sous les frondaisons, l'on peut jouir d'un cadre exceptionnel et d'une belle cuisine classique. Entrée vive avec le poivron à la niçoise, délicate avec le foie gras macéré au vin de paille. La poularde aux morilles et au vin jaune donne la mesure du talent confirmé du chef, mais, en cette saison, le risotto de chipirons aux olives, tomates et basilic s'accordera tout aussi bien aux vins du Jura de la cave. Affluence, par beau temps, pour le déjeuner dominical. Cuisine délicatement attentive aux produits des régions, et qu'un cadre hors du commun assigne à sa juste place. Menu : 240 et 290 F le dimanche. A la carte, compter 250 F.

★ Paris, parc de Bagatelle, route de Sèvres (75016). Tél. : 01-40-67-98-29. Tous les jours.

LE NOAILLES

Un patio fleuri entouré de façades classiques, c'est le restaurant d'été de l'Hôtel Saint-James et d'Albany, le silence assuré au cœur de Paris. Joli menu (à 128 F) concocté par Jean-Pierre Lepeltier, qui travailla avec Joël Robuchon. Parfaite présentation, et juste cuisson, d'une assiette composite d'esturgeon, de sandre lie de vin et d'omble chevalier. Desserts de grande maison. Peut-être celles-ci sont-elles les mieux à même de tenir le fameux rapport qualité-prix, dans un lieu qui fut (avant rénovation) un hôtel secret pour célébrités et qui garde fermement le cap. Menu : 128 F. A la carte, compter 200 F.

★ Paris, 6, rue du 29-Juillet (75001). Entrée également par le 202, rue de Rivoli. Tél. : 01-44-58-43-44. Tous les jours.

Gastronomie

LE RELAIS D'AUTEUIL

Patrick Pignol fut une promesse de la jeune cuisine. Les années n'ont pas entamé son enthousiasme, ni émoussé ses humeurs : sa sainte colère contre l'envolée des prix des grands crus classés de Bordeaux le conduit à proposer un choix avisé de vins du Languedoc. A en juger par une fine tarte de rougets à l'anchoïade et un pigeon fumé aux baies de genièvre et jus à la sauge – plus que par une noix de ris de veau dorée à la casserole d'un classicisme convenu –, la précision et la sûreté de sa cuisine, comme la qualité des produits employés, devraient assurer à Patrick Pignol une plus grande reconnaissance d'un milieu trop souvent indulgent à l'égard des adresses éphémères ou à la mode.

Délicieuses madeleines au miel de bruyère, glace miel et noix de l'excellent pâtissier maison. Le sommelier est à son affaire avec un patron aussi connaisseur. Menus : 250 F (déjeuner), 430 F et 530 F. A la carte, compter 450 F.

★ Paris, 31, boulevard Murat (75016). Tél. : 01-46-51-09-54. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Pluies et orages à l'est

LA DÉPRESSION centrée sur les îles Britanniques génère de nombreuses limites pluvieuses sur notre pays. Une perturbation intéressera la moitié est mercredi, amenant des pluies. Sur les autres régions, les nuages, nombreux, seront souvent accompagnés d'averses. Les températures resteront très en dessous des normales saisonnières.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Malgré quelques éclaircies matinales, nuages et averses seront fortement présents. Les températures resteront fraîches, entre 16 et 19 degrés.

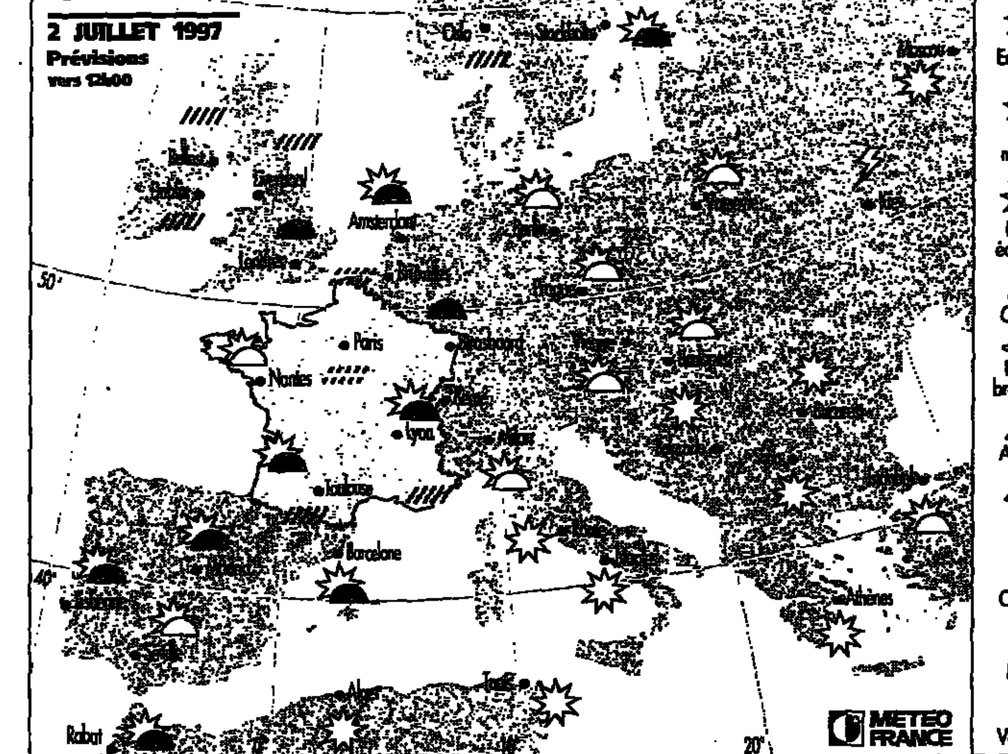
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil fera quelques apparitions après un début de matinée chargé et parfois pluvieux. Les températures maximales seront comprises entre 17 et 20 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera maussade, avec des nuages et de la pluie toute la journée. Des foyers orageux se développeront l'après-midi et donneront par endroits de forts cumuls de pluie. Il fera 20 degrés au maximum.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, nuages et éclaicies alterneront avec quelques averses isolées l'après-midi. Sur les autres régions, le ciel sera couvert et parfois accompagné de pluies. Sur les Pyrénées, des orages isolés éclateront en soirée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Au lever du jour, il pleuvra sur le Limousin et l'Auvergne. Au fil des heures, ces pluies se décaleront vers Rhône-Alpes et prendront un caractère orageux. Ces orages donneront parfois des pluies importantes sur le relief. Il fera 21 ou 22 degrés au maximum.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse, le ciel sera nuageux avec quelques ondées. Ailleurs, le temps sera médiocre, avec de la pluie et des orages donnant par endroits des cumuls d'eau importants. Les températures seront comprises entre 20 et 24 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MEXIQUE.** Tous les vols à l'aéroport international de Mexico ont été provisoirement suspendus lundi 30 juin, à partir de 21 heures locales (2 heures GMT), après une reprise d'activité du volcan Popocatépelt.

■ **FRANCE.** L'agence de la compagnie allemande Lufthansa est installé au 4, avenue de l'Opéra, dans le 1er arrondissement, à Paris. Elle partagera ainsi les locaux occupés par l'agence de United Airlines. Son téléphone est le 01-47-42-11-09.

■ **CANADA.** Canadian Airlines International et Air Pacific, la compagnie nationale des îles Fidji, ont annoncé l'ouverture, en octobre, d'une liaison commune reliant Toronto et Vancouver à Fidji, *via* Honolulu. Le service hebdomadaire sera assuré par Air Pacific jusqu'à Honolulu où un vol de Canadian Airlines prendra le relais. Cet accord marque le retour d'Air Pacific à Hawaii après dix ans d'absence.

PRÉVISIONS POUR LE 2 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/28 N	KIEV	20/24 P	VENISE	16/25 S	LE CAIRE	23/37 S
				POINTE-A-PIT.	25/33 N	LISBONNE	15/21 N	VIENNE	13/25 N	MARRAKECH	18/23 N
				ST-DENIS-RÉ.	20/25 N	LIVERPOOL	10/13 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/21 N
				EUROPE		LONDRES	11/17 C	BRASILIA	13/27 S	PRETORIA	-2/20 S
				AMSTERDAM	12/19 N	LUXEMBOURG	11/20 P	BUENOS AIR.	3/12 S	RABAT	18/23 N
FRANCE métropole		NANCY	11/18 P	ATHENES	25/32 S	MADRID	17/20 N	CARACAS	25/30 S	TUNIS	23/33 S
AJACCIO	16/25 N	NANTES	10/17 P	BARCELONE	19/24 N	MILAN	17/25 N	CHICAGO	21/31 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/18 P	NICE	17/23 P	BELFAST	11/14 P	MOSCOU	13/25 S	LIMA	22/25 C	BANGKOK	28/33 C
BORDEAUX	12/18 N	PARIS	12/17 P	BELGRADE	16/27 S	MUNICH	10/23 N	LOS ANGELES	18/26 S	BOMBAY	27/30 P
BOURGES	10/18 P	PAU	12/18 P	BERLIN	16/24 S	NAPLES	18/28 S	MEXICO	15/21 P	DJAKARTA	25/32 C
BREST	10/14 C	PERPIGNAN	16/22 P	BERNE	10/21 N	OSLO	15/20 P	MONTREAL	21/29 S	DUBAI	31/38 S
CAEN	11/15 P	RENNES	10/17 S	BRUXELLES	13/19 P	PALMA DE M.	20/26 N	NEW YORK	24/29 P	HANOI	28/36 N
CHERBOURG	9/15 P	ST-ETIENNE	11/20 P	BUCAREST	14/28 S	PRAGUE	12/22 N	SAN FRANCS.	11/20 S	HONGKONG	27/28 P
CLERMONT-F.	11/19 P	STRASBOURG	12/20 C	BUDAPEST	15/26 N	ROME	17/27 S	SANTIAGO/CHI	3/13 S	JERUSALEM	22/32 S
DIJON	11/19 P	TOULOUSE	13/20 P	COPENHAGUE	13/20 S	SEVILLE	20/25 N	TORONTO	22/28 N	NEW DEHLI	29/38 S
GRENOBLE	13/22 P	TOURS	9/16 P	DUBLIN	9/13 P	SOFIA	14/26 S	WASHINGTON	23/27 P	PEKIN	22/31 P
LILLE	11/17 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	11/23 N	ST-PETERSB.	16/26 S	**AFRIQUE**		SEOUL	24/31 S
LIMOGES	10/15 P	CAYENNE	22/30 N	GENEVE	12/22 C	STOCKHOLM	18/24 N	ALGER	20/30 S	SINGAPOUR	27/30 P
LYON	13/21 P	FORT-DE-FR.	27/30 N	HELSINKI	16/23 S	TENERIFE	16/20 S	DAKAR	26/29 C	SYDNEY	9/14 P
MARSEILLE	16/24 P	NOUMEA	17/21 N	ISTANBUL	21/29 N	VARSOVIE	13/22 N	KINSHASA	15/27 S	TOKYO	21/27 P

Situation le 1er juillet à 0 heure TU

Prévisions pour le 3 juillet à 0 heure TU

PRATIQUE

Exclu du « service universel » par France Télécom, le télégramme est toujours utile

LES FANS d'Yves Montand ont toujours en mémoire le joli sketch qu'il avait enregistré avec Simone Signoret : *« Eugène Sue me regarde. Je t'aime, je t'aime, je t'aime. »* Il n'est pas sûr que ce dialogue fasse rire les jeunes, qui n'ont probablement jamais eu l'occasion d'entendre décliner les prénoms surannés du code téléphonique : Anatole, Berthe, Célestin, Désiré… Les adultes eux-mêmes s'en souviennent-ils, à l'heure de la télécopie, d'Internet, du téléphone modulaire et autres Tatoo ?

Il est vrai que cette vénérable institution n'est que l'ombre d'elle-même : le nombre des télégrammes est passé de 9 millions en 1990 à 2,6 millions aujourd'hui, et le chiffre d'affaires du service ne représente plus qu'une goutte d'eau de 130 millions de francs dans une mer de 151,3 milliards. Il ne faut plus, en outre, compter sur le petit télégraphiste pour porter en main propre les messages d'amour, vœux de bonheur conjugal ou condoléances, comme en témoigne la mésaventure survenue à Armelle C.

Celle-ci, ravie d'avoir enfin trouvé un stage pour son fils, avait voulu prévenir par télégramme le jeune homme, qui habite une chambre de bonne sans téléphone. Armelle ignorait que, depuis 1988, les télégrammes ne sont plus remis par coursier spécial, mais transmis par téléphone et, à défaut, par courrier ordinaire. Bref, la lettre est parvenue trop tard à l'étudiant, et fini le stage !

France Télécom se défend en faisant observer que seulement 2 % de la population ne possède pas le téléphone, et qu'elle a obtenu de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) l'autorisation d'appeler les abonnés de la liste rouge sans que leur numéro soit divulgué à l'expéditeur du télégramme. Faut-il pour autant abandonner les réfractaires du téléphone à leur solitude, alors qu'ils sont beaucoup plus nombreux l'été que les statistiques ne le laissent penser, à cause des résidences de vacances qui ne sont pas équipées ?

Le télégramme ne figure plus dans le « service universel », c'est-à-dire le minimum garanti par France Télécom à tous les usagers, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Mais il n'a pas été supprimé *« parce qu'il est reconnu par les adhérents de l'Union internationale des télécommunications (UIT), et qu'il rend encore quelques services »*, précise-t-on à France Télécom, où l'on cherche de nouvelles solutions. En attendant, il est maintenu sous perfusion.

En grande partie automatisé, le télégramme n'emploie plus que trois cents personnes réparties dans neuf centres : Ajaccio, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Rouen et Strasbourg. La seule région où le public lui conserve encore une certaine fidélité est la Corse, où la coutume exige qu'on prévienne d'un décès par télégramme.

VALEUR JURIDIQUE

Sur le continent, il sert surtout aux organismes de crédit et de vente par correspondance qui veulent intimider les débiteurs récalcitrants, car le papier bleu possède encore une certaine efficacité psychologique, comme l'exploit d'huissier. Le texte est rédigé et transmis par ordinateur, ou, à plus petite échelle, par Minitel. Ce secteur constitue près des trois quarts de l'activité télégraphique.

Le télégramme est aussi prisé pour sa valeur juridique, car son contenu est gardé en mémoire pendant douze mois. Enfin, il sert encore à adresser des vœux de bonheur pour les mariages, les naissances, à souhaiter les fêtes et anniversaires, grâce à des formules illustrées.

Pour les événements graves (accident, décès), il est plus prudent de recourir à d'autres moyens. En effet, si l'envoi du télégramme a lieu à la veille d'un week-end ou d'un jour férié et si le destinataire n'est pas présent à son domicile au moment où on lui téléphone le message, le délai d'acheminement peut prendre trois jours.

Le texte saisi par l'envoyeur lui-même sur un Minitel (cette formule est moins onéreuse), déposé dans un bureau de poste, ou dicté à un opérateur de France Télécom, est traité dans l'heure qui suit, par un commutateur électronique de messages (CEM), qui reçoit les télégrammes en provenance des neuf centres, en assure la mémorisation, établit la facturation, et réachemine chaque message vers le centre le plus proche du destinataire. Celui-ci est alors joint par un opérateur. En cas d'absence, il renouvelle l'appel dans un délai de vingt minutes. S'il n'obtient toujours pas le correspondant, il introduit les coordonnées téléphoniques dans un automate qui rappellera toutes les vingt minutes, jusqu'à 22 heures. Si la personne n'a pas contacté le centre entre 7 et 9 heures le lendemain matin, le télégramme sera envoyé par la poste.

Lorsque l'opérateur tombe sur un répondeur téléphonique, il laisse un message demandant au correspondant de rappeler un numéro vert entre 7 et 22 heures. Le destinataire qui rentrera dans la nuit saura qu'il a reçu un télégramme, mais devra cependant attendre le matin pour en connaître la teneur, ou même le surlendemain s'il s'agit d'un samedi, car les centres sont fermés le dimanche et les jours fériés, un seul d'entre eux assurant la permanence pour la réception des messages. Pour des raisons de confidentialité, le contenu du télégramme n'est pas confié au répondeur.

Michaëla Bobasch

Les tarifs

● **Télégramme nécessitant** l'intervention d'un agent lors du dépôt, par téléphone (composer le 3655) ou à la poste : 65 francs les 25 premiers mots, puis 12,20 francs par fraction supplémentaire de 10 mots.

● **Télégramme déposé** par télex ou par Minitel (par le 3656) : 36,90 francs les 25 premiers mots, puis 7,62 francs pour les 10 mots suivants.

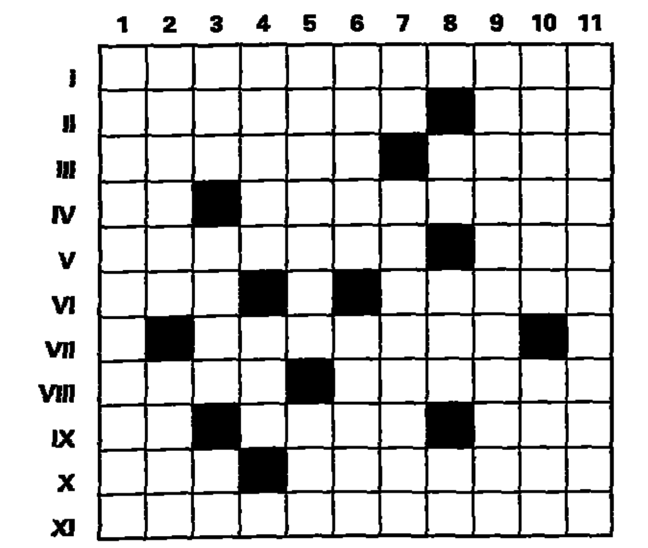
● **Service lent.** Remise programmée de deux à dix jours à l'avance : 39 francs les 25 mots, puis 6,20 francs par tranche de 10 mots.

● **Services supplémentaires.** Télégramme illustré (mariage, naissance, fête, anniversaire, fêtes de fin d'année) : 10,17 francs. Copie du télégramme : 16,02 francs. Accusé de réception mentionnant la date et l'heure de remise au destinataire : 33,55 francs (les coordonnées de l'expéditeur sont comptées dans le calcul du prix).

● **Pour l'étranger** : 135,24 francs les 15 premiers mots, puis 27,46 francs les 5 suivants.

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 97137

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Joli coup au billard, sale coup sur l'autoroute. – II. L'apostrophe est sa marque. Conviens. – III. Se pratique souvent en réserve. Revient à petits pas dans les parcs nationaux. – IV. Note. Une pipe qui ne tient pas en poche. – V. Séparée. A moitié servie. – VI. Ecole bouddhiste à l'origine. Eclaire la façade. – VII. Vit en mer mais fraie en eau douce. – VIII. Pour ranger les verres. Etoila en éclats. – IX. Née de la scission de 1948. Dépassé. Sans aspérité. – X. Bien attrapée. Fit l'éléphant. – XI. Un label pour une cigarette moderne mais toujours nocive.

VERTICALEMENT

1. Temps mort dans la tuerie. – 2. Protège la couche. En Meurthe-et-Moselle. – 3. Zone de combats. Garde la chambre. Conjonction. – 4. Une position pour le yogi. Ses feuilles sont des aiguilles. – 5. Même l'Eglise a du mal à y croire. En dérobade. – 6. Prendre un coup. Digne d'un souverain. – 7. Pour garder l'anonymat. Devant les barreaux. – 8. Parcouru. Petit, il peut devenir étoile. En règle. – 9. Toute proche. – 10. Prise sur le fait. Un roi de tragédie. – 11. Signe pour raccourcir les liaisons.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97136

HORIZONTALEMENT

I. Lithographe. – II. Insérée. Reg. – III. Bâfres. Coma. – IV. En. Méthanol. – V. Rigi. Elbe. – VI. Atone. Morts. – VII. Légers. EA. – VIII. Tressent. – IX. St. Tenterai. – X. Môle. Taegco (cageot). – XI. Episser. Sen.

VERTICALEMENT

1. Libéralisme. – 2. Inanité. Top. – 3. TSF. Gog. Li. – 4. Herminettes. – 5. Orée. Erre. – 6. Geste. Sente. – 7. Ré. HLM. Star. – 8. Cabossée. – 9. Prôner. Ergs. – 10. Hémo. Tenace. – 11. Egalisation.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 24

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré A B D E R S U.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez neuf mots de huit lettres en le complétant avec neuf lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots de la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

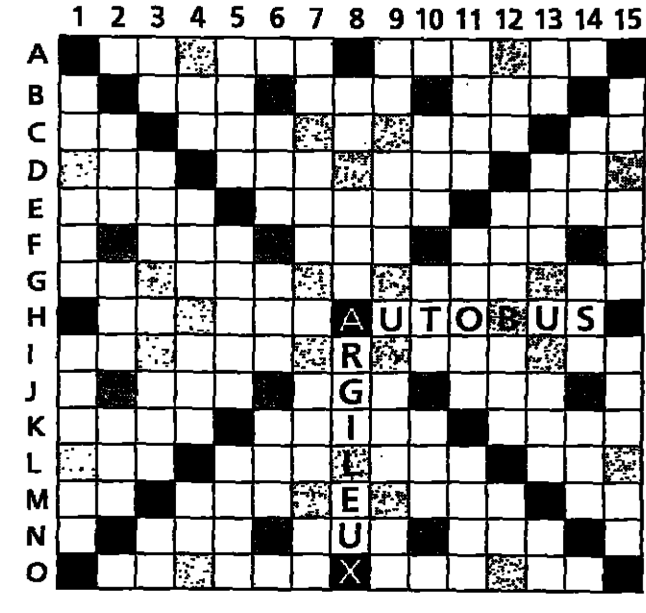
c) Premier tirage : D E I N S T U. Trouvez quatre sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A E E G I O R. En utilisant deux lettres du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

Solutions du problème dans Le Monde *du 9 juillet.*

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 25 juin.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.



a) ORGUEIL, 1 F, 110, faisant GRINÇONS.

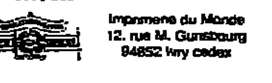
b) LOGUERAI, connecterai (informatique), A 2, 61 – ORGUEILS, B 1, 72 – GLORIEUX, D 1, 90 – RIGOLEUR, 2 A, 72 – OLIGURIE, miction réduite, 3 F, 74 – UROLOGIE, 6 F, 63.

c) AUTOBUS.

d) ARGILEUX, ou l'anagramme GLAIREUX-GLORIEUX.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex





Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

L'ÉTÉ FESTIVALS

Un art constamment méconnu, parfois moqué et pourtant si voluptueux : celui des jardins. Serait-ce du mauvais esprit de parler, par temps de pluie, du 6e Festival international des jardins, à Chaumont-sur-Loire ? Il dure... jusqu'au 19 octobre et, à 80 kilomètres de là, les jardins du château de Villandry, archétypes des jardins de la Renaissance, semblent défier les siècles. Mieux vaut, peut-être, rêver dans ces jardins que se confronter à l'excès de bons sentiments des troupes qui ont participé, à Nanterre, au Festival du théâtre universitaire ou entendre le maire de Reims, Jean Falala (RPR) déclarer : « On ne peut pas, dans le contexte actuel, montrer un garçon avec des parties génitales visibles et non pas floues. » Il a interdit, au festival de photographie Le Printemps de Reims (jusqu'au 13 septembre), l'exposition du photographe espagnol Pere Formiguera, parce qu'on y voyait un garçon nu. Heureusement, à Rennes, Les Tombées de la nuit fêtent leurs dix-huit ans d'existence et « l'Europe atlantique ».





LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Histoire d'eau

A Chaumont-sur-Loire, enfermez-vous au cœur d'une jungle de bambous dans l'univers moite de la « serre molle » d'E. François et de D. Lewis.

De Chaumont-sur-Loire à Villandry, les jardins du XXe siècle

Ephémères ou pérennes, les créations présentées sur les bords de la Loire illustrent la permanence d'un art méconnu

VIe FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS, Ferme du Château, 41150 Chaumont-sur-Loire (à 17 km de Blois). Tél. : 02-54-20-99-22 et 01-48-04-84-59. De 9 heures à la tombée de la nuit ; jusqu'au 19 octobre. Catalogue : *Que d'eau, que d'eau !, L'eau dans les jardins du XXe siècle*, textes de Nicolas Bouvier et Jean-Paul Pigeat, 96 pages, 150 F.
JARDINS DU CHÂTEAU DE VILLANDRY, 37510 Villandry (à 15 km de Tours). Tél. : 02-47-50-02-09. Ouvert toute l'année, de 8 h 30 à 20 heures.

Chaumont-sur-Loire fête la sixième édition de son Festival des jardins, sous le triple signe de l'eau, du légume et de la couleur bleue. Les visiteurs pourront explorer trente jardinets de 250 mètres carrés chacun, qui, derrière leur haie de hêtres, déclinent le thème choisi avec plus ou moins de bonheur. Vingt d'entre eux sont le fruit d'un concours international. Les créateurs des dix derniers sont des invités. D'une année à l'autre, une dizaine de réalisations sont conservées, parfois aménagées pour mieux coïncider avec le motif retenu.

L'irrigation, la sécheresse, les fontaines et les jeux d'eau ont donc été traités abondamment. Hasard ou mode ? Les légumes entrent dans la composition de nombreux clos et les notes végétales bleues sont omniprésentes.

Un jardin marécageux accueille le potager flottant, organisé par Flavia Nasio comme un théâtre. Les gouttes d'eau, naturelles ou artificielles, parsèment les feuilles des végétaux de Barbibulle, parterre ombreux échappé d'un conte de fées imaginé par les élèves du Conservatoire du paysage, de Blois. L'Ecole méditerranéenne du paysage propose une rizière en terrasse, inondée comme il se doit.

GADGETS AMUSANTS

Côté gadgets – amusants et parfois irritants –, la Fuite d'eau de Macha Makeieff, illustre membre de la tribu Deschiens : une caravane embourbée dans un espace *jonché de ferrailles diverses.* Le jardin est, bien sûr, situé « à l'intérieur » du véhicule envahi par une végétation banlieusarde, qu'une providentielle rupture de canalisation a démultiplié. Les vrais jardins « pauvres » sont, la plupart du temps, beaucoup plus inspirés... Le mur d'eau imaginé par J.-P. Delattre est astucieux mais évoque surtout un rideau de douche. Les tuyaux de F. Herscher s'agitent de façon frénétique – et aléatoire – pour inonder les visiteurs qui s'aventurent au milieu de ce jardin planté d'étranges légumes phalliques. Kitschissime, la vague de coquillages de T. Booge et P. Bailly est figée au milieu d'une écume de cosmos, d'aneth, de fenouil et de verveine.

Plus ambitieux, l'orgue hydraulique de J. Grelier et Mark Marder, mû par une gigantesque roue à aubes entraînée par une chute d'eau, rappelle les norias du Proche-Orient. Parmi les réussites plastiques, l'impluvium de paille de Laure Bourdial, Joël Chatain, Laurent Monestier et Marianne Souq, cône renversé en forme de point d'interrogation, planté au milieu d'un carré de seigle. Et surtout le jardin du Japonais Takano où court l'eau vive d'un ruisseau en forme de spirale, au milieu de rochers à l'emplacement soigneusement médité. La tour blanche du château se détache dans l'axe d'une éminence. Il y a fort à parier que l'on reverra encore cette réalisation l'an prochain. Comme l'archipel de sable d'un compatriote de Takano, Shodo Suzuki. L'étonnant mur de plantes de P. Blanc et M. Mangematin, est toujours en place. Le labyrinthe de saules tressé par J. et D. Drew est désormais noyé de brumes. Et la serre molle de E. François et D. Lewis qui semblait un bricolage mal abouti, l'année dernière, est aujourd'hui à l'aise dans sa jungle de bambous. Les responsables du festival semblent avoir de plus en plus de mal à se défaire des réussites passées.

Est-ce la manifestation de contradictions insolubles ? Chaumont est en effet la vitrine changeante d'un Conservatoire international des parcs et jardins et du paysage. Il propose donc des « produits » éphémères. Qui nient par ailleurs l'esprit même du jardin. Celui-ci reposant essentiellement sur une durée, le temps qui modifie régulièrement sa physionomie. Ce n'est pas un hasard si l'on voit les créations les mieux venues s'améliorer chaque année. Mais refuser le changement va à l'encontre des principes du festival.

La solution se profile peut-être d'elle-même au sein du parc de Chaumont. La trame de ce dernier a été dessinée par le paysagiste belge Jacques Wirtz. Il a imaginé le réseau de haies qui quadrillent l'espace. Grâce à ce système très simple, chaque jardin, isolé mais participant à un tout, est mis en valeur.

Pourtant, année après année – et c'est très perceptible aujourd'hui, le parc de Chaumont prend une épaisseur, une couleur qui n'appartiennent qu'à lui. Il s'oriente vers des horizons qui n'étaient sans doute pas prévus au départ par ses concepteurs. Des parterres annexes se sont développés, un mélange de rosiers et de graminées lie désormais les micro-ensembles, des napppes d'hémérocalles, de lis jaunes, de belles-d'un-jour surplombent un ravin touffu dans l'axe de la silhouette blanche du château. Demain, peut-être, le parc aura paradoxalement trouvé une unité, indépendante des parcelles éphémères. Bref, en marge du festival, Chaumont vit sa vie de jardin.

DÉFIER LES SIÈCLES

A environ 80 kilomètres de là, également sur les bords de la Loire, se trouvent les jardins de Villandry. Il est intéressant de s'y rendre après avoir quitté un festival qui revendique sa modernité et sa fugacité. Ceux de Villandry semblent défier les siècles.

Avec leur triple terrasse et leurs quinconces de buis taillés, ne sont-ils pas l'archétype des jardins de la Renaissance ? Pourtant leur parenté est plus étroite qu'on ne le pense. Sans doute parce que ce sont, l'un comme l'autre, des créations du XXe siècle. Ceux de Villandry ont été conçus à partir de 1906 par Joachim Carvallo, un biologiste d'origine espagnole. Le nouveau propriétaire avait trouvé un parc paysager, il le remodela et le replanta entièrement en s'inspirant pour partie des jardins monastiques et des gravures d'Androuet du Cerceau, célèbre architecte de la Renaissance. Il fit également appel au Sévillan Lozano pour dessiner deux « salons hispano-mauresques » à partir de buis et d'ifs rigoureusement taillés, et voulut évoquer le XVIIIe siècle avec un vaste bassin enchâssé dans un boulingrin. Ce mélange de citations pseudo-historiques, ce goût de la composition fragmentée, les concepts qui le sous-tendent, le choix de certains végétaux – des légumes pour le jardin bas – font de Villandry une création qui n'échappe pas à notre siècle.

Emmanuel de Roux

Abécédaire de l'amateur

Michel Conan publie un ouvrage qui permettra aux nouveaux amateurs de se retrouver dans les dédales de l'histoire des jardins. Il leur facilitera, notamment, la maîtrise d'un vocabulaire technique quelque peu oublié. Le lecteur apprendra la différence entre le jardin bouquetier, le jardin champêtre et le jardin rustique, le jardin clos et un jardin d'hiver ; saisira les nuances entre la gloriette, la fabrique et la folie. Il découvrira l'usage du mannequin pour la plantation des arbres et se rendra compte qu'une gerbe d'eau ne désigne pas exactement la même chose au XVIIe siècle ou au XVIIIe siècle. On regrettera néanmoins la longueur excessive des citations qui alourdissent inutilement les définitions.

★ ***Dictionnaire historique de l'art des jardins,*** **de Michel Conan, Hazan éd., 464 pages, 395 F.**

Gilles Clément, praticien et chantre de la Terre

LIVRE APRÈS LIVRE, avec une obstination tranquille, Gilles Clément construit une théorie des jardins étendue désormais à l'ensemble de la planète. En l'espace de six mois, il vient de publier trois volumes. Pour le premier, *Thomas et le Voyageur*, le plus ambitieux, qui s'apparente aux récits de voyages – un genre prisé par les philosophes et les encyclopédistes du XVIIIe siècle –, Gilles Clément s'est dédoublé. Ici, son moi vagabond dialogue avec le sédentaire de la Creuse, l'ethnobotaniste avec le jardinier. A travers l'observation de la géographie des contrées australes, ciels, hommes, plantes et faune, il aborde, de façon allusive et poétique, une réflexion sur notre fragile écosystème terrestre et propose le jardin comme modèle pour la gestion de notre univers définitivement balisé : *« Notre jardin, celui des hommes en quête de savoir, n'est pas un lieu de l'épuisement des sciences, un objet observé à distance, c'est un système sans limite de vie, sans frontière et sans appartenance, nourri au rêve des jardiniers et sans cesse remodelé par les conditions changeantes de la nature. »*

PIONNIER DE L'ÉCOLOGIE

Une nature qui se charge même de mettre en scène les manifestations de ce que Gilles Clément appelle l'*« art involontaire »* – ces *« plages indéfinies où se croisent le champ brut de la nature – les circonstances – et le champ authentifié de l'homme »*. Il en pointe quelques-unes, avec humour, dans un petit traité que n'aurait pas renié Jean Dubuffet : envols de fragments de plastique échappés d'une décharge du Cap et plaqués par le vent le long d'un grillage ceinturant un impeccable terrain de golf ; boulets de canon blancs, abandonnés dans un coin de l'Alhambra de Grenade ; carcasse d'un vapeur pourrissant au milieu de la forêt amazonienne. Dans son dernier ouvrage, plus public, très illustré, le paysagiste nous présente quelques-unes de ses théories à l'épreuve des faits.

Car Gilles Clément, professeur à l'école d'horticulture de Versailles, est le contraire d'un homme de cabinet. Sa démarche s'appuie sur une longue pratique botanique et de multiples expériences entamées il y a longtemps dans son propre jardin, sis à la Vallée, dans la Creuse.

Ce pionnier de l'écologie a d'abord prôné le *« jardin en mouvement »*. S'appuyant sur l'expérience de la friche agricole, il joue habilement de la liberté des végétaux et des cycles qui se succèdent naturellement, au fil des ans, sur un même terrain laissé à lui-même. Ses interventions sont ponctuelles, limitées : il ne s'agit plus de brider la nature mais de s'appuyer sur elle, un peu à la manière du judoka qui utilise la force de l'adversaire pour arriver à ses fins – *« Tout est dans cette tournure d'esprit : l'infléchissement. Ici réside le jardinage. »* A cette différence près que la nature ne doit jamais être considérée comme un adversaire. Une première expérience publique a été tentée au jardin André-Citroën, à Paris, avec succès. D'autres sont en cours, à Lazenay, faubourg de Bourges, et à Lausanne. Et au domaine du Rayol, dans le Var.

LE FEU COMME OUTIL

Ici, cette collaboration avec la nature va encore plus loin. Brassant les diverses flores méditerranéennes qu'il a étudiées lors de ses voyages en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Californie, au Chili ou en Afrique du Sud, Gilles Clément va mettre au point un jardin austral d'un nouveau type *« sur lequel il devient possible de tenir un discours ethnobotanique doublé d'une importante analyse sur le comportement des espèces vis-à-vis du feu »*.

L'auteur constate que le feu, *« spontané ou non, apparaît non seulement comme facteur biologique commun à toutes ces flores, mais aussi comme le gestionnaire principal de ce que finalement j'appelai un pyropaysage »*. Le feu devient alors un outil pour le paysagiste. A utiliser avec précaution. Ces propos n'ont pas convaincu tout le monde.

Mais chacune de ces expériences viennent nourrir une réflexion plus globale : *« Chaque morceau de terre peut-être considéré comme un morceau de la Terre, chaque jardin, comme un fragment d'un jardin beaucoup plus grand, étendu aux limites de la planète. »* Il faut donc traiter la planète avec autant de soin qu'un jardin, car *« l'émergence de l'écologie bouleverse le rapport de l'homme à la nature. Il était maître du monde, le voici appartenant au monde, sans plus, contraint de respecter toutes les formes de vie sur Terre. Son avenir en dépend »*.

E. de R.

★ ***Thomas et le Voyageur,* esquisse du jardin planétaire, Albin Michel éd., 236 pages, 98 F. *Traité succint de l'art involontaire,* Sens et Tonka éd., 96 pages, 90 F. *Les Libres Jardins de Gilles Clément,* éd. du Chêne, 144 pages, 245 F.**

À L'AFFICHE

Estivales de Gerberoy
Pour son dernier week-end, ce nouveau festival invite la soprano Françoise Pollet, l'altiste Miguel da Silva et le pianiste Philippe Cassard dans un programme Brahms, Dvorak (le 5, à 16 h 30), le violoniste Julian Rachlin dans Brahms, Bartok et Ysaÿe, puis le groupe de Tziganes roumains Taraf de Haïdouk (à 20 h 30) ; le violoncelliste Matt Haimowitz et les Tziganes hongrois Ando Drom (le 6, à 16 h 30) puis le chœur des Solistes de Lyon (à 20 h 30). Concerts dans la collégiale, buffet sous la halle, ambiance décontractée : organisation, programmation et tarifs exemplaires.
Gerberoy (Oise), 30 kilomètres de Beauvais et 15 kilomètres de Gournay-en-Bray. Les 5 et 6 juillet. 80 F et 130 F. Tél. : 03-44-46-32-20 ou 3615 Billetel.

Station.
Ventricule 1-Ventricule 2
Une exposition à quatre mains est chose rare, et plus rare encore lorsqu'elle montre des œuvres qui réussissent à la fois à s'inscrire dans le parcours de chacun des artistes, et à former un ensemble homogène. Mieux encore, l'union des bâtons peints par Patrick Bailly-Cowell et des pentagones de plomb créés par Wilfrid Malotaux donne un résultat bien supérieur à la somme de leurs parties. Un ensemble qui, après avoir été montré durant l'été 1996 au Musée d'art moderne de Hünfeld (Allemagne), a été revu et très augmenté pour l'exposition de Clamart.
Centre Albert-Chanot, 33, rue Brissard, 92140 Clamart. Tél. : 01-47-36-05-89. Jusqu'au 27 juillet.

A Reims, les photos de la discorde

Le maire interdit d'exposition des portraits d'un garçon nu

L'ANNIVERSAIRE s'annonçait triste. Pendant neuf ans, les animateurs du Printemps de Reims ont défendu leur festival de photographie. Contre la météo capricieuse, une ville un peu trop indifférente, des lieux d'exposition pas à la hauteur... et surtout le manque de moyens qui obligeait une poignée de passionnés, Gérard Talva en tête, à déborder d'énergie pour continuer l'aventure. La fête s'annonçait triste parce que la dixième édition était la dernière. Par lassitude de ses animateurs mais aussi parce que des dissensions sont apparues au sein de Priorité Ouverture, l'association qui a créé le festival.

Et voilà qu'une affaire de censure vient empester cette mort annoncée, à cause du débat autour de la pédophilie qui a gagné la France. Priorité Ouverture a invité douze des trois cents photographes qui ont fait les beaux jours du Printemps de Reims à présenter, jusqu'au 13 septembre, des travaux inédits à l'ancien collège des jésuites. Ils ne sont plus que onze. Il y a quelques jours à peine, les images du photographe espagnol Pere Formiguera ont été censurées par le maire, Jean Falala (RPR). Il s'agit de soixante et onze portraits frontaux d'un gamin. Sur le premier, il est âgé de trois ans ; sur le dernier, de onze ans.

Le problème est que le gamin est nu, en pied, sur fond neutre. *« On ne peut pas, dans le contexte actuel, montrer un garçon avec des parties génitales visibles et non pas floues,* explique Jean Falala. *En trente ans de vie politique, c'est la première fois que j'interviens. Je déteste la censure, mais c'est mon devoir de protéger les gosses. Je pense que ce type d'images peut inciter des individus sensibles à passer à l'acte. »*

Au même moment, dans la même ville, un professeur de patinage artistique était mis en cause pour pédophilie. *« Ça n'a rien à voir,* répond le maire, *des problèmes de ce genre, il s'en passe hélas tout le temps, à Reims comme ailleurs. »* Cette affaire a accentué les fractures au sein de Priorité Ouverture, entre ceux qui s'indignent – *« Ce n'est pas en cachant des images qu'on résout un problème »* –, et ceux qui condamnent mais *« comprennent la décision politique »*.

Il y a ceux qui s'indignent – « ce n'est pas en cachant des images qu'on résoud un problème » –, et ceux qui condamnent mais « comprennent la décision politique »

Dans le catalogue, un grand blanc remplace les images. *« Pour bien montrer qu'il y a censure »*, dit Patrick Fabry, président de Priorité Ouverture. Il ajoute : *« On aurait pu montrer ces photos dans un lieu non municipal, mais il y aurait eu un côté voyeuriste. »* Pere Formiguera n'est pas venu à Reims. *« J'ai pris la décision de ne plus mettre les pieds dans ma chère ville de Reims tant qu'elle sera dirigée par les reponsables politiques actuels »*, écrit-il dans un manifeste. Et d'expliquer son projet : depuis sept ans, il photographie trente-deux personnes, choisies parmi sa famille et ses amis, des deux sexes et de tous âges. Il les photographiera jusqu'à l'an 2000, à raison d'une image par mois. C'est donc un projet ancien, en cours, qu'il a présenté dans nombre de pays européens, et deux fois à Paris.

Joint à Barcelone, Pere Formiguera dit qu'il a *« cru à une blague. Aux Etats-Unis ou en Angleterre, ça ne m'étonnerait pas, mais en France... Je suis le premier à condamner la pédophilie, mais censurer ces images, c'est rendre coupable le corps. S'en prendre au nu d'enfant, c'est remettre en cause toute l'histoire de l'art »*.

Bettina Rheims a rencontré le même problème pour une campagne Evian. Et une photo de Robert Mapplethorpe, représentant une petite fille le sexe apparent, a été retirée d'une exposition en Angleterre. Autant d'exemples, parmi d'autres, qui confirment que la photographie, par sa brutalité, reste l'expression la plus menacée par la censure. D'ailleurs, le travail de Pere Formiguera sera évoqué aux Rencontres d'Arles, à partir du 5 juillet, qui ont pour thème « Photographie et politique ».

Michel Guerrin

HORS CHAMP

■ **Juliette Gréco** chantera le *6 juillet au Théâtre antique d'Arles* dans le cadre des 28es Rencontres internationales de la *photographie. A son répertoire,* **Prévert, Brel et Roda-Gil.** *« Le thème de l'engagement que* ***Christian Caujolle,*** *directeur artistique des Rencontres, a choisi pour ces rencontres m'a séduite,*



IRMELI JUNG

a-t-elle confié à l'Agence France-Presse. *Très tôt, je me suis engagée à lutter contre l'injustice. En fait, depuis l'âge de cinq ans. J'étais horrifiée de voir à quel point ma grand-mère était désagréable avec son personnel. Ma mère, elle-même, était très engagée, très courageuse. Elle et ma sœur sont allées en camp de concentration pour leur engagement dans la Résistance pendant la seconde guerre mondiale. Moi, je me suis retrouvée à la prison de Fresnes, avec trois prostituées (...) A la Libération, je me suis engagée aux Jeunesses communistes. Mais, en tant que rebelle invétérée, je discutais déjà, ce qui ne se faisait pas. J'ai donc déchiré ma carte du parti. Par la suite, j'ai reparlé avec eux et je garde toujours au cœur une vieille tendresse à leur égard (...) Il faut sans cesse réveiller les gens. Et, quand il s'agit d'engagement, je réponds : "Présente" »*.

■ Le pianiste australien **David Helfgott**, *dont la vie a inspiré* le film *Shine*, de Scott Hicks, est à Paris en compagnie de son épouse **Gillian** pour préparer deux récitals prévus le 7 octobre au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, et le 10 octobre à Angoulême. Le virtuose et sa femme, astrologue, se sont rencontrés en 1983. Depuis lors, Gillian Helfgott suit et soutient son mari, traité pendant près de dix ans dans des hôpitaux psychiatriques et qui souffre toujours de problèmes graves. Cela ne l'a pas empêché de connaître un grand succès public à la faveur d'une tournée aux Etats-Unis cet hiver.

■ **Michel Serrault et Jean Yanne** sont les interprètes principaux de la nouvelle adaptation à l'écran de *Volpone*, cinquante-sept ans après la célèbre version qu'en donna **Maurice Tourneur** avec **Louis Jouvet et Harry Baur**. C'est **Christian de Chalonge** qui tourne durant l'été cette nouvelle réalisation, après avoir déjà réadapté *Le Comédien*, de **Sacha Guitry** (également avec Michel Serrault).

SWIRC/MPA

Jeunes troupes et excès de bons sentiments

Nanterre/Théâtre universitaire. Le jury a décerné deux prix. L'un à une mise en scène d'Hélène Bosch, avec des élèves de Langues orientales, l'autre à Delphine Rosenthal de Paris-III

DU THÉÂTRE universitaire, dont le cinquième festival s'est tenu du 26 au 29 juin à Nanterre, on ose espérer quelques insolences, même maladroites ; l'esquisse de voies inédites, à défaut de leur franche ouverture ; la découverte d'auteurs inconnus ; quelques-uns des traits par lesquels une génération nouvelle s'affirme à la scène. C'était trop lui demander cette année, si l'on en juge par la production des onze troupes sélectionnées (sur quatre-vingts candidates), dont les organisateurs tiennent qu'ils présentaient là le meilleur de ce qui se fait actuellement.

Sur la scène immense – et qu'ils n'ont pas toujours su mettre à leur mesure – du Théâtre des Amandiers, les huit troupes venues de France paraissaient à cent lieues des soucis de la « génération morale » marquée par l'appel à la désobéissance des cinéastes au début de l'année. Les étudiants semblent en effet se garder du réel et ne se risquer qu'avec difficulté hors de la sphère des bons sentiments. Ils ne sont pas chiches d'épanchements, ni d'attendrissement sur eux-mêmes. Ils donnent l'impression globale qu'ils tiennent la scène comme un lieu de repli, offrant l'abri du chœur et du groupe aux menaces extérieures. Avec, parfois, un goût pour les incantations risquant de verser dans le patronage, l'étalage de ces vertus sans risques qui triomphent par lassitude. Celles d'un théâtre généraliste, prêt à être appliqué sur toutes les souffrances du monde.

Visiblement divisé, puisqu'il a décerné deux prix, le jury professionnel a pourtant choisi de distinguer l'une des réalisations les plus représentatives de ce courant : *Accord perdu*, mis en scène par Hélène Bosch, avec des élèves de Langues orientales. Ce lamento d'après *Depuis l'exil, pour la Serbie*, de Victor Hugo, joue sans distance ni retenue de deux des procédés les plus usés pour produire de l'émotion : le ralenti et le montage en boucle.

L'autre pièce primée, *A l'opposé*, de Delphine Rosenthal (Paris-III), est – tout à fait à l'opposé – le monologue intense et qui sonne juste d'une parole empêchée. Sa fragilité s'affiche dans l'équilibre de l'interprète sur le bord de scène, dont l'allant retient l'attention, mais amoindrit le propos.

CROQUIS INCISIFS ET JOYEUX

Avec les sketches tirés de *Zanqat 14* (Rue 14) le Nomade's Land Theatre, troupe de la faculté des lettres de Casablanca allait rappeler qu'il existe d'autres approches et d'autres réalités. Doublement. D'abord parce que le principal interprète, né au Maroc de mère marocaine mais de père algérien (donc de nationalité algérienne) avait été interdit de sortie par le consulat d'Algérie. Ensuite en montrant qu'il était possible de tirer de la vie quotidienne une substance autrement stimulante que quelques abstractions lénifiantes. Avec leurs croquis incisifs et joyeux qui font mouche, les acteurs du Nomade's Land Theatre ouvrent sur le Maroc, et le Maroc s'y reconnaît, grimaçant.

Evasion, le cataclysme de la chair et de la parole, est tiré de *La Folie originelle* d'Eugène Savitzkaya, et de *Vice* d'Hervé Guibert par une troupe croate et francophile, comme l'indique le nom de leur compagnie : Le Miroir aux alouettes, dont ils se réjouissent clairement qu'il soit intraduisible. Ils ont choisi de pratiquer effectivement un théâtre de chair et de mots (croates, français et grecs), qui prend des risques au millimètre avec l'une et avec les autres, qui cherche et se cherche, et ose avouer de ne pas avoir voulu mettre en scène la guerre toute proche, lorsque nombre de productions lointaines cherchent leur justification dans son ombre.

Leur *Evasion* est sombre et drôle. Un cataclysme entre chien et loup. Des entrées-sorties de prison. La fréquentation de pièges familiers. Où les hommes et les femmes alternent entre vampire et vampirisé, à la redécouverte des sens et des sentiments. Il y a là tout l'élan collectif qu'on attend d'une troupe, même si le principe du théâtre universitaire est légèrement biaisé par la mise en scène d'une (jeune) professionnelle. Le Miroir aux alouettes sait exactement ce qu'il veut. Et il l'obtient. Il a quelques références comme Jan Fabre et Bob Wilson, choisies au festival Eurokaz, qui se tient chaque été à Zagreb. Il a vu Pina Bausch en vidéo, mais n'en a retenu que ce qui pouvait le servir, et l'énergie de lutter contre l'académisme dominant dans son pays. Une forme de résistance, la première que l'on est en droit d'espérer d'une troupe de théâtre, et que l'on aurait aimé retrouver dans les universités françaises.

Jean-Louis Perrier

Ressembler aux gens de la rue

LA TROUPE de Nomade's Land Theatre comprend quatre filles et quatre garçons. Rachid Hamman est l'un d'eux. Il est maintenant assistant à la mise en scène. Il est âgé de vingt-quatre ans, il a une une licence en audiovisuel. Il était étudiant à la faculté des lettres et sciences humaines Ben M. Sik à Casablanca lorsque les metteurs en scène algériens Abdou Elaidi et Ali Djilali-Bouzina, venus de Grenoble, ont décidé de fonder une troupe sur place, en 1994.

PORTRAIT
Maintenant, Rachid Hamman entend les histoires d'une autre façon

Avec sept autres étudiants, Rachid est sélectionné au cours d'un casting dans les ateliers théâtre de la fac. Ils commencent à travailler immédiatement. Pas de texte, mais un thème imposé : l'amour. Au quotidien. Il faut tout dire, tout se dire. Difficilement, douloureusement, il s'y essaie. Il trouve *« de la libération à parler de ces choses qu'on ne dit même pas aux copains »*. Mais pas question de rester sur des situations vécues. Il apprend à sortir par degrés du quotidien. Il en restera une série de sketches. La pièce s'appellera : *Hé, psst habibi !* Un succès.

Thème suivant : la rue. Abdou Elaidi vit en France, à l'étranger. *Il lui fait découvrir la beauté* d'une simple échoppe de cordonnier. Alors, Rachid se met à voir sa vie, son quartier, sa rue autrement. *« On a commencé à aimer les nôtres, à vouloir vivre avec eux. L'humour était là, il suffisait d'apporter quelque chose, pour faire virer au fantastique dans le langage du réel. »* Il découvre que les personnages deviennent plus forts que leurs inspirateurs. Son jeu, c'est de ressembler aux gens de la rue. Retrouver le ton de la vie. Et l'exagérer. Peu à peu, il a le sentiment d'acquérir des antennes. Il entend les histoires d'une autre façon. Il les adapte spontanément.

Des difficultés, il n'en a jamais eu. Bien sûr, la situation est plus *tendue à l'université depuis quelque temps*. Mais, non, les barbus ne sont jamais venus le voir. Il les connaît depuis toujours. Ils étaient au lycée ensemble. Pendant qu'il montait des expositions de sculpture contemporaine, eux présentaient des *ouvrages religieux. Ils se saluent* dans la rue. Point. Son ambition, c'est de toucher le grand public. Déjà, la compagnie fait le plein lorsqu'elle joue au théâtre Moulay-Hassan (1 200 places). Mais la télévision nationale a refusé de présenter leur spectacle *« parce qu'on parle un langage de rue, vulgaire »*. On leur a dit clairement : *« Vous dérangez. »*

Au Maroc, le grand public n'a le choix qu'entre un théâtre de boulevard superficiel, *« qui doit être réconfortant »*, et un théâtre amateur, qui déclame. Rachid sait exactement ce qu'il veut : un théâtre qui fasse rire des problèmes graves. Exemple : le sketch du chômeur, qui met côte à côte le chômeur aguerri qui a développé *durant des années* une musculature spécifique et acquis une silhouette impeccable. Celui-là, *« le chômage lui va bien »*, mais son copain, chômeur débutant, ne lui arrive pas à la cheville.

La rue apporte son content à Rachid. *Tout se sait tout de suite* dans la rue. Par exemple ce garçon qui élève amoureusement ses pigeons, et découvre un matin que son père les a vendus. Il lira sa défaite sur son visage. Lui aussi sera dans la pièce. Mais, là, il ne quittera pas ses pigeons. Il va prendre son envol avec eux, et cela deviendra l'image de tous ces jeunes qui ne rêvent plus que d'une chose : émigrer.

J.-L. P.

Le plus foisonnant des festivals bretons

Rennes/Les Tombées de la nuit. Théâtre de rue, danse, musique... Rennes célèbre l'Europe atlantique

SON VIOLON en guise de bouclier, il embroche de son archet les Vikings, pourfend les Ecossais, décapite les Irlandais. Princes et guerriers, à lui seul, il est tous les combattants à la fois. Quatre musiciens l'accompagnent, et sous l'ancienne chapelle qui abrite le Théâtre du Vieux Saint-Etienne, à Rennes, l'assistance le rejoint sur ce furieux champ de bataille de 1014. Patrick Ewen aime conter des luttes épiques, cruelles ou drôles. Ses *Récits barbares*, le barde chanteur les avait joués pour la première fois sur la place du Parlement de Bretagne en 1986. Depuis, le bâtiment cher aux Rennais a brûlé, Les Tombées de la nuit ont trouvé d'autres lieux.

Le *« festival d'été de la capitale bretonne »* a beau atteindre sa dix-huitième année, il se révèle toujours aussi inclassable. Arts de la rue, théâtre, danse, musique, poésie, expositions, gastronomie et même défilé de mode : sa diversité ne permet pas de le ranger aisément parmi les événements culturels nationaux. *Mais c'est peut-être* ce foisonnement, d'une semaine intense (du 30 juin au 5 juillet cette année), qui séduit le public. Ils étaient 12 000 spectateurs en 1980, plus de 150 000 en 1996.

Foin des ambiances de kermesse, la foule, programme en main, vient au spectacle, avec vêtements de pluie et tabourets *pliants pour les plus avisés*. Autrefois, les animations de rue, gratuites, devaient retenir les passants *dans le centre-ville jusqu'aux re*présentations de la nuit tombante. Aujourd'hui, les badauds patientent sagement devant chaque tréteau, chaque décor, comme celui de TXO Titeres. Cette compagnie de Barcelone manipule des marionnettes rockeuses en pianotant sur des claviers d'une étonnante machine, une sorte d'orgue-castellet. Non loin de là, l'Utopium Théâtre a posé sa plage des années 60. Ses baigneurs à la Jacques Tati offrent une récréation estivale entre deux averses.

L'édition 1997 est vouée à l'Europe atlantique, *présentant*, par exemple, les voix portugaises de Misia et d'Amélia Muge. *« Nous sommes rapidement passés de la création bretonne à une vitrine de la création en Bretagne, contemporaine et professionnelle, avec une ouverture sur d'autres régions »*, résume Jean-Bernard Vighetti, directeur du festival. Avec l'adjoint au maire chargé de la culture, Martial Gabillard (PS), ils se souviennent à quel point l'idée a eu du mal à s'imposer : *« Les milieux culturels institutionnels n'y croyaient pas, les bretonnants ne s'y retrouvaient pas. »*

« Au début des années 80, je m'étais naïvement adressé aux établissements culturels de Rennes, avant de m'apercevoir qu'ils ne passaient pas de commande aux artistes de la région, se souvient M. Vighetti. *Nous sommes alors devenus les principaux mécènes locaux. Ce n'est plus le cas : le mouvement est enclenché. »* Cette année, Les Tombées de la nuit coproduisent un spectacle de chansons (Melaine Favennec et Manu Lann Huel) et piano (Yvan Cassar et Didier Squiban), intitulé *Iles*, et un *Don Quichotte* de la compagnie Fiat Lux-Didier Guyon, qui n'a pas *résisté aux cieux ombrageux*, lundi 30 juin. Mais le chevalier errant est programmé toute la semaine.

Sa diversité ne permet pas de le ranger parmi les événements culturels nationaux

Plus que des révélations, en dix-huit ans, le festival a surtout permis des rencontres. En 1995, Denez Prigent, Erik Marchand et Yann Fanch Quémener *s'y produisaient* ainsi ensemble. Les Tombées de la nuit ont contribué à rendre possible l'alliance du jazz et de la musique celtique, favorisé une vitalité musicale qui irrigue les innombrables festivals bretons, pas seulement l'été. Elles ont aussi *préparé le public rock des Trans*musicales à entendre l'austère complainte traditionnelle, la gwerz.

Cependant, ces retrouvailles de juillet n'ont pas atteint la notoriété de ses deux grands prédécesseurs, avec qui elles sont associées : le Festival interceltique de Lorient et celui de Cornouailles, à Quimper. Les Tombées de la nuit ont, pour l'heure, surtout réussi à attirer les touristes et à retenir les Rennais, qui avaient pour habitude de déserter les rues de la ville aussi vite que ses campus. Tel était, à l'origine, leur objectif.

Martine Valo





Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication

« Le cinéma incarne ce qu'il nous incombe plus que jamais de défendre »

A l'occasion de la Fête du cinéma, la nouvelle locataire de la Rue de Valois définit son approche des dossiers prioritaires

Moins d'un mois après son installation Rue de Valois, Catherine Trautmann annonce les grandes lignes de sa politique dans le domaine du cinéma, mais aussi de l'audiovisuel : affirmation du statut des films comme œuvres d'art à part entière, adaptation législative au développement des nouvelles technologies, remise en question de certaines positions acquises par les grands diffuseurs, importance stratégique accordée à l'international et notamment à l'Europe, vigilance envers les stratégies de Hollywood, rééquilibrage en faveur des exploitants indépendants face à l'essor des multiplexes, attention accrue au phénomène de la violence à l'écran sans faire de celui-ci un bouc émissaire, priorités à l'éducation et à la création d'emplois, attention portée au patrimoine. Un ensemble de projets qui bénéficie d'une conjoncture internationale favorable mais intervient dans une situation budgétaire difficile héritée de l'ancien gouvernement avec le gel de 5 % des crédits de son ministère, soit plus de 700 millions de francs.

« En nommant un directeur adjoint de cabinet en charge à la fois du cinéma, de l'audiovisuel, de la presse et du multimédia, vous vous êtes dotée d'une structure inhabituelle. Pourquoi ?

– A l'heure du numérique et des nouvelles techniques de diffusion, le cinéma incarne ce qu'il nous incombe plus que jamais de défendre dans le domaine de la création. Il focalise tous les enjeux, ceux qui sont propres aux œuvres artistiques et ceux qui résultent du fait qu'il est confronté à la concurrence, y compris internationale, à des problèmes de financement lourds, et à une révolution technologique. L'organisation du cabinet reflète mon souci de connecter ces deux types d'enjeu.

– Parmi les dossiers chauds concernant les relations entre cinéma et télévision figure l'obligation, laissée en suspens par votre prédécesseur, pour les chaînes privées « en clair » d'investir à 75 % dans des films produits par des sociétés qui ne dépendent pas d'elles. Les professionnels du cinéma espèrent que le changement de gouvernement permettra de relever ce seuil.

– Je compte effectivement aller dans ce sens. Si le changement de gouvernement fournit l'opportunité d'un financement mieux réparti du cinéma, tant mieux. Je ne crois pas que les chaînes privées bloqueront cette évolution.

– Certains producteurs plaident aujourd'hui pour une augmentation massive du nombre de films, proposant de passer de cent à deux cents films français par an, ce qui semble surtout correspondre aux besoins de programmation des nouvelles chaînes. Qu'en pensez-vous ?

– Il n'y a pas de raison d'être malthusien, d'autant qu'il existe un authentique renouveau du cinéma français, en particulier grâce à ses jeunes auteurs. Mais il faut faire attention à ce que ce ne soit pas les chaînes qui déterminent les choix de production du cinéma. En tout cas, il existe au moins un champ très ouvert, celui des coproductions. Elles permettent de soutenir l'activité du secteur et d'accroître notre rayonnement à l'extérieur. Elles favorisent aussi nos concurrents, mais notre vocation n'a jamais été d'être dominants, au contraire notre intérêt est dans la remontée des autres cinémas européens.

– Autre sujet de débat, la réglementation qui contraint les producteurs à s'allier soit avec l'un, soit avec l'autre bouquet satellite (TPS ou CanalSatellite) pour y voir diffuser leurs films. Quelle est votre position ?

– Je suis favorable à une plus grande fluidité dans l'accès aux droits, permettant une meilleure circulation des œuvres. Il ne faut pas que les obligations de programmation jouent contre les films de cinéma. Mais ces modifications doivent être intégrées à une loi d'ensemble sur l'audiovisuel, dont j'espère qu'elle sera débattue au printemps. On ne peut pas traiter avec des bouche-trous législatifs des questions aussi essentiels que la concentration, les problèmes du multimédia et des nouveaux services. Je souhaite aborder la question de la concentration sous tous ses aspects, y compris sur celui de la concentration en capital, en particulier à propos des entreprises attributaires de marchés publics. Cette loi aura une grande importance, pas uniquement en France : la Commission européenne attend de voir ce que nous allons faire ici pour s'en inspirer.


CATHERINE TRAUTMANN

– Où en sont les négociations européennes sur le cinéma, auxquelles vous aviez déjà participé en tant que responsable de l'Intergroupe cinéma au Parlement européen ?

– Elles restent difficiles. Je suis revenu, lundi 30 juin, d'un conseil des ministres de la culture qui s'est soldé par un échec : du fait du veto allemand, nous ne sommes pas parvenus à obtenir l'unanimité sur la création du fonds de garantie à la production, qui permettrait pourtant de soutenir le cinéma dans l'Union, non par des subventions mais par un mécanisme de garantie bancaire, profitant à des structures de toutes tailles, y compris les plus petites. Je suis déçue de constater que nos partenaires ne mesurent pas suffisamment les implications économiques du secteur culturel, notamment en termes d'emploi, mais j'ai l'habitude : nous reviendrons sur ce dossier sous la présidence luxembourgeoise, qui commence le 1er juillet.

– Etes-vous obligée de passer systématiquement par le niveau européen, avec les difficultés que cela représente ?

– Il faut se battre sur tous les fronts : tout en avançant à l'échelle européenne, on peut nouer des relations plus restreintes mais plus dynamiques avec ceux qui sont décidés à avancer. Nous bénéficions aujourd'hui d'une double opportunité, grâce, d'une part, à l'amélioration de la situation des cinématographies de nos voisins, d'autre part, à l'existence d'interlocuteurs plus attentifs à ces dossiers, notamment en Italie et en Grande-Bretagne.

– Quelles mesures pratiques pouvez-vous rapidement mettre en œuvre ?

– Outre des accords de soutien bilatéraux à la production comme celui que je dois signer en novembre avec le ministre de la culture italien, j'ai proposé la mise en place d'un réseau de circulation des copies à travers l'Europe, sur le modèle de ce qui existe en France. Le principal enjeu aujourd'hui est moins dans la production que dans la circulation des œuvres, c'est sur ce terrain que nous avons le plus grand retard vis-à-vis des majors américaines.

> « Le principal enjeu aujourd'hui est moins dans la production que dans la circulation des œuvres »

– Les Américains ont mis en œuvre une nouvelle politique, en faisant produire des films par des filiales françaises des majors. Quelle est votre réaction ?

– Face aux réglementations que nous sommes parvenus à instaurer, les Américains sont passés d'une stratégie fondée sur l'affrontement et la négociation en position de force à une stratégie de présence diffuse mais en constante expansion. La France est de ce point de vue un bastion : dans la plupart des pays européens, la production est tenue à plus des deux tiers par des financements américains.

» Face à cette nouvelle offensive, on ne peut pas complètement se fermer, mais il faut être vigilant, en se tenant à deux objectifs : faire respecter les règles nationales, et prendre les mesures permettant de maintenir la part de marché de la production française.

– On a vu récemment augmenter le nombre d'interdictions de film aux moins de seize ans. Que vous inspire ce phénomène ?

– D'abord, je ne serai pas le ministre de la censure. Il existe une commission de contrôle que je laisserai fonctionner, n'intervenant qu'en cas de désaccord en son sein. Au-delà, il est normal que les films témoignent de la violence, beaucoup moins que certains cherchent à en faire commerce. Je ne voudrais pas qu'on focalise sur les films ce qu'on n'arrive pas à traiter par ailleurs, dans la cité, dans les quartiers. D'autre part, un des projets qui me tiennent le plus à cœur est le développement de l'enseignement des images. Non seulement, à l'échelle européenne, l'enseignement professionnel du cinéma, mais l'apprentissage à l'école de la lecture des images, comme on apprend la lecture des textes. C'est le meilleur moyen de lutter contre les effets nocifs de certains films, comme contre l'assujettissement du jeune public à un seul type de productions, venues de Hollywood.

– Depuis douze ans reste en souffrance le projet de transformation du Palais de Tokyo en palais du cinéma, avec l'installation de la Cinémathèque et de la Bibliothèque de l'image-filmothèque. Pensez-vous pouvoir enfin le mener à terme ?

– Je le souhaite, il faut évidemment un lieu pour le patrimoine cinématographique, lieu qui devra être également tourné vers l'avenir. Ce lieu, ce sera le Palais de Tokyo. Son ouverture a été annoncée pour l'an 2000, mais je ne suis pas en mesure de donner un calendrier, tant que la question budgétaire n'est pas réglée. J'ai hérité d'une situation financière difficile, en particulier du fait du gel de 5 % du budget total du ministère, soit plus de 700 millions de francs. Aucun autre ministère n'a subi une restriction de cette ampleur : la majorité précédente avait considéré que ce serait moins grave à la culture. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon et Nicole Vulser

Une politique diversifiée pour le dossier chaud des multiplexes

ÉVÉNEMENT majeur advenu dans l'univers des salles de cinéma, *le développement des multiplexes* continue de susciter des remous et, sur le terrain, des décisions divergentes. *C'est l'un des principaux* dossiers auxquels est immédiatement confrontée Catherine Trautmann, *qui avait déjà eu à traiter la* question comme maire de Strasbourg. Présentées par leurs promoteurs *(essentiellement les* grands circuits) comme une nouvelle chance pour le cinéma en salles, dénoncées par *les indépendants* comme une menace sur la diversité des œuvres mises à la disposition du public, ces nouvelles installations ne cessent de susciter des polémiques.

La dernière « affaire » en date est en train de prendre corps à Caen et dans sa région, le projet d'implantation de douze écrans par UGC suscitant une puissante mobilisation, dynamisée par la qualité de l'exploitation art et essai dans cette zone. Dans cette zone déjà très bien équipée en écrans, une pétition que font notamment circuler les étudiants en arts du spectacle de l'université de Caen a recueilli *plusieurs milliers de signatures*, tandis que le Café des images d'Hérouville Saint-Clair, *foyer de la cinéphilie décentralisée*, organise la « résistance ».

C'est un mouvement du même *type (large mobilisation locale dépassant la seule cinéphilie pour prendre une résonnance citoyenne) qui vient d'entraîner un* accord « modèle » à Montpellier, où Gaumont a cédé ses salles de *centre-ville à l'indépendant Diagonal* en contre-partie de la construction de son multiplexe en périphérie. *Règlement à l'amiable dont* rien n'assure qu'il pourra être reproduit ailleurs, où la concurrence *entre grands groupes fait rage* tandis que les indépendants montent au créneau dès que se profile l'annonce d'un chantier.

PREMIER ARBITRAGE

*Alors que l'appel interjeté in ex*tremis par le nouveau ministre contre l'implantation de Gaumont sur *le site* d'Aquaboulevard, à Paris, autorisée par la commission départementale, doit susciter le *premier arbitrage de la commis*sion nationale, à Reims une autre commission départementale a *pour la première fois fait preuve* d'un extrême rigorisme, en refusant les deux candidats (Gaumont *allié à un exploitant local et Kiné*polis). Dans la région rouennaise, on risque en revanche un suréqui*pement comparable au phéno*mène qui s'est produit à Nantes, déclenchant une concurrence ef*frénée entre* Pathé et UGC : *outre* le projet Gaumont, autorisé au Grand-Quevilly, UGC (à Bois-Guil*laume, au nord de l'agglomération* normande) et l'exploitant indépendant Yves Rauseberger (en centre-*ville) ont déposé une demande*.

Face à cette situation complexe ayant entraîné des réponses diverses, sinon *contradictoires*, le nouveau ministre de la culture plaide à la fois le réalisme et une approche plus large. Réalisme : *« Il faut prendre acte du fait que désormais cette forme de distribution existe, et qu'elle ramène vers les salles un public qui ne les fréquentait plus. »* Mais, souligne Catherine Trautmann, *« on ne peut pas installer un multiplexe sans prendre en compte à la fois l'existence d'un public, les salles déjà présentes, et aussi l'ensemble du paysage culturel concerné. Un multiplexe, même géré de manière commerciale, est un équipement culturel qui prend place dans un ensemble. Il doit être analysé comme tel et pas seulement comme une offre supplémentaire »*.

L'une des questions en suspens *reste la procédure d'autorisation*, pour l'instant confiée aux fameuses commissions départementales, *conçues sur le modèle des* organes créés par la loi Royer pour autoriser l'implantation des supermarchés.

INFORMATION AUX ÉLUS

*Le ministre considère cette pro*cédure comme nécessaire, mais pas suffisante, *« elle ne prend pas en compte la manière dont l'offre culturelle sera affectée par ces nouvelles installations »*. Parmi les mesures immédiates à prendre en la matière, elle anonce ainsi la rédaction d'une brochure d'information, diffusée dès l'automne à l'intention des élus, *« qui sont souvent sous la pression des demandeurs sans disposer toujours de tous les éléments »*.

Reste la question de l'éventuelle « protection » des autres salles, qui se considèrent comme menacées par l'arrivée de multiplexes dans leur zone de chalandise. La première réponse de Mme Trautmann tient dans l'affirmation d'*« un message politique sans équivoque : le cinéma a besoin de lieux d'accès diversifiés à des publics diversifiés »*. Pragmatique, *elle souligne que* les multiplexes offrent d'indéniables améliorations techniques et de *confort aux spectateurs, qui* doivent se généraliser à tous les équipements, *« notamment grâce à des mesures spécifiques d'aide aux salles art et essai »*.

Et elle annonce la mise à l'étude *d'une modification du fonds de* soutien à l'exploitation, qui cesserait d'aider de la même manière les *multiplexes et les salles classiques*, ce qui ne manquera pas de susciter l'opposition des grands circuits, *qui exigent de bénéfier des mêmes* avantages que les autres exploitants.

J.-M. F.

Les derniers fruits d'Oasis sont sous presse

***LE ROYAUME-UNI** attend fébrilement* le nouvel album des enfants terribles de la *brit-pop. Be Here Now*, troisième opus d'Oasis, *sortira finalement* le 19 août. *A la tête du groupe* qui, en trois ans, a redonné sa fierté au rock anglais, les frères Noel et Liam Gallagher ont *collectionné frasques et disques de platine*. A la fin de 1996, les menaces de séparation du quintette de Manchester avaient pris des allures de drame national *dans un pays qui se* désespérait de retrouver un jour de nouveaux Beatles.

L'attente aujourd'hui de leurs nouvelles chansons est proportionnelle à ce que fut la peur de cet éclatement annoncé. L'industrie phonographique fait en conséquence monter la pression, jusqu'à dériver dans la paranoïa. Il y a quelques semaines, leur maison de disques, Creation, recevait l'enregistrement final de l'album tant attendu. Il était décidé qu'aucune *écoute ne se ferait dans les bureaux de la* compagnie de peur de croiser des micros espions. Depuis, la presse musicale d'outre-Manche n'a cessé de spéculer sur le mystérieux contenu de ces douze nouveaux titres.

Vendredi 27 juin, quelques-uns de leurs confrères français auront eu le privilège de découvrir avant eux le successeur de *Definitely Maybe* et *(What's The Story) Morning Glory*, qui se sont écoulés, depuis leur sortie, à plus de *20 millions d'exemplaires. Sous la pression du* label anglais, les locaux de Sony, éditeur du disque en France, ont pris pour cela des allures de Fort Knox. Pas question pour les journalistes de recevoir une copie de l'album.

Les écoutes se sont faites avenue de Wa*gram, à Paris*, dans les sous-sols de la multinationale. Si on échappe à la fouille au corps avant d'entrer dans l'auditorium, il vous est *obligeamment demandé de laisser tout ustensile* susceptible de dissimuler un appareil traîtreusement enregistreur. Papier et stylo sont autorisés. Sous la surveillance affectueuse d'un attaché de presse qui vous présente les textes des chansons, dont on ne pourra pas vous laisser de photocopies, on peut commencer cette audience solennelle.

UN CATALOGUE DE RÉFÉRENCES

Beaucoup de bruit pour rien ? Pas tout à *fait*. Dès le premier titre de l'album *D'You Know What I Mean*, qui sera aussi le premier single à en être tiré, on retrouve la *« royal family of Manchester »* telle qu'en elle-même. Les chansons d'Oasis ont à la fois l'aspect rustaud de la culture des *lads* et les élans rêveurs d'un idéal plus romantique. Cet assemblage donne une vertu fédératrice à leurs mélodies. La première partie du disque démarre en trombe. *My Big Mouth, Magic Pie, Stand by me, I Hope I Think I Know* ont le profil de futurs standards des années 90.

Aux manettes, Noel Gallagher et le producteur Owen Morris ont bâti un mur du son fait de guitares surpuissantes et de violons épiques. La seconde moitié de *Be Here Now* trahit plus de faiblesses. Les limites du groupe sont restées les mêmes. Quelques clichés faciles, un lexique limité, une propension à citer *trop littéralement les grands aînés du rock* britannique. Parmi un catalogue de références, citons David Bowie, les Sex Pistols, les Small Faces, l'ombre tutélaire et obsessionnelle des *Fab Four*. Plusieurs chansons traînent en longueur (seules trois font moins de cinq minutes). Quelques boogies-blues graisseux les voient flirter avec le public américain, conquête espérée de leur prochaine campagne.

Généreusement, Sony confiera ensuite une cassette de quatre de ces titres à dix privilégiés. Non sans leur avoir auparavant fait signer une promesse par laquelle ils s'engagent à *ne pas diffuser cette musique*. Chaque cassette, de toute façon, est numérotée, et sur chacune figure un blanc enregistré à un endroit différent. De manière à repérer (et à punir ?) les éventuels tricheurs.

Stéphane Davet

Alvarez Bravo, un surréaliste sensuel

Photographies anciennes et nouvelles du maître mexicain exposé à New York



UNE RÉTROSPECTIVE du photographe mexicain Manuel Alvarez Bravo a eu lieu, au printemps, au Musée d'art moderne de New York. Elle pourrait venir à la Maison européenne de la photographie pour l'an 2000. En attendant, Agathe Gaillard était à New York et a reçu, des mains du photographe, quelques dizaines d'épreuves, parfois célèbres (*La Débandée*), d'autres inédites. Elles rappellent combien cet immense artiste, âgé de quatre-vingt-quinze ans, est en forme, avec six images réalisées il y a un an à peine. Ce sont des tirages au platine, inaltérables. Le surréaliste est toujours là, les titres sont étranges – *L'oiseau chante bien que la branche craque* – la lumière organise les plans, mais il y a en plus une touche de liberté, d'intuition, de sensualité surtout. Alvarez Bravo aime les femmes – il en a eu quatre et les a toutes rendues photographes – et devient minimal en vieillissant. Un muret, des chevaux de bois, des seins dévoilés, un paysage à énigmes, un tronc d'arbre blanchi, des mannequins de bois, un coq, trois fois rien, et la magie opère, loin des modes et du spectaculaire.

★ Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Mo Pont-Marie. *Du mardi* au samedi, de 13 heures à 19 heures. Tél. : 01-42-77-38-24. Jusqu'au 13 juillet.

UNE SOIRÉE À PARIS

« Manon », de Massenet
Splendide production, raffinée, drôle et émouvante, sublimement chantée par une Renée Fleming plutôt bien entourée, cette *Manon* est la meilleure production de Bastille, cette année : il reste pourtant des places à vendre chaque soir...
Renée Fleming, Mary Mills (Manon), Richard Leech (des Grieux), Jean-Luc Chaignaud (Lescaut), Laurent Naouri (le comte des Grieux), Gary Bertini (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 1er, 4, 7, 10 et 12 juillet.
Tél. : 01-44-73-13-00. De 145 F à 610 F.

Asian Dub Foundation
Le succès inattendu de leur album, *RAFI*, et de leur tournée, s'explique par l'énergie d'une musique qui mêle techno, rap, dub et ragga jamaïcains, punk rock et musique indienne.
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 2 juillet. Tél. : 01-69-43-03-03.

Martin Stone
Lors de la Fête de la musique, on a pu entendre Martin Stone et ses Homewreckers, en trio rock-blues psychédélique. Cet ancien guitariste de John Lee Hooker, présent sur la première version de Savoy Brown, membre fondateur d'un groupe, sorte de Grateful Dead britannique en plus énergique, a failli être le cinquième Rolling Stones à la mort de Brian Jones. Pour situer l'importance du bonhomme, signalons que Jimmy Page, de Led Zeppelin, fera plusieurs milliers de kilomètres pour jouer avec Martin Stone juste deux ou trois morceaux dans quelques jours en Grande-Bretagne. Phrasé incisif, toujours pertinent, un modèle.
Hard Rock Café, 14, bd Montmartre, Paris 9e. Mo Richelieu-Drouot, Rue-Montmartre. 22 heures, le 3 juillet. Entrée libre, consommations.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

En attendant Grouchy
de Roland Dubillard, mise en scène de Dominique Lurcel, avec Gil Bourasseau et Bruno Cochet.
Théâtre de l'Ile-Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4e. Mo Pont-Marie. A partir du 1er juillet. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 18 heures. Tél. : 01-46-33-48-65. Durée : 1 h 20. 70 F et 90 F. Jusqu'au 27 juillet.*

George Dandin
de Molière, mise en scène de Fabrice Maigrot, avec Julie Lefebvre, Alexandra Royan, Isabelle Haumesser, Ludovic Bertrand, Franck Messin, Didier Menin, Bernard Vallon et Rotem Dahan.
Lavoir moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. A partir du 3 juillet. Du mercredi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 h 30. De 50 F à 90 F. Jusqu'au 13 septembre.*

Lou Reed dit
The Music of City and Time
avec Lou Reed.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, Luxembourg. Le lundi 7, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 150 F.

Pawana
de Jean-Marie Gustave Le Clézio, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Jérôme Derre et Philippe Morier-Genoud.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Les vendredi 4, samedi 5, mardi 8, mercredi 9, jeudi 10, vendredi 11, samedi 12, à 20 heures ; les dimanche 6 et dimanche 13, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 1 h 15. De 30 F à 150 F.

Tchekhov aux éclats
d'après Anton Tchekhov, mise en scène de Julien Sibre, avec Bruno Argence, Olivier Balazuc, Stéphanie Hedin, Laurent Kerusore et Nathalie Pena-Veira.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. A partir du 1er juillet. Du mardi au samedi, à 19 h 30. Tél. : 01-48-87-82-48. 70 F et 90 F. Jusqu'au 30 juillet.*

SÉLECTION

Les Chinois
de Murray Schisgal, mise en scène de Jean-Paul Bordes, avec Claude Aufaure, Gisèle Touret, Eric Chimier et Fabienne Périneau.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Mo Porte-de-Vanves. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-45-49-77. Durée : 1 h 20. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 13 juillet.*

Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville ?
de Catherine Anne, mise en scène de David Moussu, avec Axelle Bossard, Isabelle Censier et David Moussu.
Tremplin-Théâtre des Trois-Frères, 39, rue des Trois-Frères, Paris 18e. Mo Abbesses. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-54-91-00. Durée : 1 h 15. 80 F et 100 F. Jusqu'au 6 juillet.*

Cyrano de Bergerac
d'Edmond Rostand, mise en scène de Pino Micol, avec Pierre Santini, Magali Houth, Benoît du Pac, Erik Desfosses, Alain Choquet, Jean-Paul Audrain, Jérôme Berthoud, Christian Chevalier, Marie Collins, Philippe Heliès, Laurent Le Doyen, Thierry Monfray, Caroline Santini et Silvia Servio.
Théâtre Dejazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. Mo République. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-87-52-55. De 90 F à 180 F. Jusqu'au 13 juillet.

Le Défilé
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs, avec Bruno Lochet, Olivier Saladin, Lorella Cravotta, Jérôme Deschamps, Atmen Kélif, Jean-Marc Bihour, Philippe Duquesne, Olivier Broche, Robert Horn et le chien Picpus.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-53-65-30-00. Durée : 1 h 35. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 13 juillet.*

L'Echange (seconde version)
de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le vendredi 4, à 20 h 30 ; le dimanche 6, à 14 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 17 juillet.

Elle
de Jean Genet, mise en scène de Gilles Chevassieux, avec Roland Bertin, Maurice Deschamps, Thierry Paret, Patrick Spica, Philippe Mangenot et Johannes Charvolin.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi 1er, mercredi 2, vendredi 4, samedi 5, à 20 h 30 ; le jeudi 3, à 19 heures ; le dimanche 6, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 h 20. De 65 F à 160 F. Dernières.*

Elsa l'étrangère
d'après Elsa Triolet et Louis Aragon, mise en scène de Claude Darvy, avec Louison Roblin, Valérie Choquard et Bernard Callais.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. Mo Vavin, Notre-Dame-des-Champs, Montparnasse-Bienvenüe. Du lundi au samedi, à 18 h 30. Tél. : 01-45-44-57-34. De 71 F à 140 F. Jusqu'au 30 août.*

Exercices de style
d'après Raymond Queneau, mise en scène d'Albert de Freitas, avec Hélène Deregnier, Franck Lamarre, Isabelle Bouvrain, David Legras, Florence Maury et Albert de Freitas.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 h 30 et 21 heures. Tél. : 01-42-80-01-81. Durée : 1 h 45. 100 F et 160 F. Jusqu'au 30 août.*

Fabrice Luchini
d'après des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-22-16-18. Durée : 1 h 30. 160 F. Jusqu'au 12 juillet.

Folie magique
de Chantal Saint-Jean et Jan Madd, mise en scène de Chantal Saint-Jean, avec Jan Madd, Christel Colas, Nadia Savelberg et Caroline Moreau.
Métamorphosis, face au 55, quai de la Tournelle, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-39-99-09. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 30 juillet.*

Gertrude morte cet après-midi
de Monick Lepeu, d'après Gertrude Stein, mise en scène de Rachel Salik, avec Monick Lepeu et Elisabeth Fermaud.
Théâtre du Marais, 37, rue Volta. Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-41-57-88. Durée : 1 heure. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 août.*

Jacques ou la Soumission
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Simon Eine, avec Bérangère Dautun, François Beaulieu, Gérard Giroudon, Yves Gasc, Véronique Vella, Alberte Aveline, Michel Robin, Eric Génovèse et Florence Viala.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Du mercredi au dimanche, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. Durée : 1 heure. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 10 juillet.*

Le Jeu de l'amour et du hasard
de Marivaux, mise en scène de Philippe Ferran, avec Philippe Boudet, Hervé Falloux, Anne Coutureau, Hammou Graïa, Dorine Hollier et Julien Sarfati.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Anvers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-46-06-49-24. Durée : 1 h 45. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 30 août.*

Les Jumeaux vénitiens
de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Sophie Bouilloux, Kristov Carpi, Isabelle Carré-Goethals, Bruno Choel, Richard Guedj, Franck Jazède, Jean-Michel Molé, Alice Papierski, Yves Pignot, Michel Scotto Di Carlo et Philippe Uchan.
Théâtre Hébertot, 78bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 30 août.

Le Passe-muraille
d'après Marcel Aymé, mise en scène d'Alain Sachs, avec Francis Perrin, Ginette Garcin, Isabelle Georges, Dozier, Jean-Claude Calon, Isabelle Ferron, Philippe Rondest, Edouard Pretet, Bernard Valdeneige. Michel Verschaeve et Patrice Peyrieras, Philippe Fauconnier et Bernard Duplaix (musiciens).
Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris 2e. Mo Quatre-Septembre. Du mardi 1er au vendredi 4, à 20 h 30 ; le samedi 5, à 21 heures ; le dimanche 6, à 15 h 30. Tél. : 01-42-96-92-42. Durée : 2 heures. De 70 F à 270 F. Dernières.

Quelqu'un
de Robert Pinget, mise en scène de Jacques Seiler, avec Jacques Seiler.
Théâtre Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-43-22-77-30. Durée : 1 h 20. 60 F et 120 F. Jusqu'au 30 juillet.*

Rêve rouge
de et avec Xing Xing Cheng, avec Xing Xing Cheng.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. Du mardi 1er au vendredi 4, à 20 h 30. Tél. : 01-45-84-72-00. Durée : 1 h 10. De 35 F à 100 F. Dernières.*

La Révolte
de Villiers de L'Isle-Adam, mise en scène d'Alain Ollivier, avec Agnès Sourdillon et Alain Ollivier.
Studio-Théâtre, 18, avenue de l'Insurrection, 94 Vitry. Du mardi au samedi, à 20 h 45. Tél. : 01-46-82-40-17. Durée : 1 h 20. 70 F et 120 F. Dernières.

Robin des Bois
de Marina Foïs et Pierre-François Laval-Martin, d'après Alexandre Dumas, mise en scène de Pierre-François Laval-Martin, avec Isabelle Namty, Maurice Barthélemy, Elise Larnicol, Marina Foïs, Jean-Paul Rouve, Pascal Vincent et Pierre-François Martin-Laval.
Splendid Saint-Martin, 48, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-08-21-93. Durée : 1 h 30. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 30 août.

Satan conduit le bal
de la compagnie Sentimental Bourreau, avec Mathieu Bauer, Lazare Boghossian, Sylvain Cartigny, Judith Henry, Joachim Latarjet, Marie Payen, Martin Selze, Léandre G. La Molla et Alain Gravier.
Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier. Du mardi 1er au samedi 5, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. 50 F.

La Vie parisienne
d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Thierry Hancisse, Nicolas Lormeau, Alain Lenglet, Sylvia Bergé, Laurent Rey, Céline Samie, Laurent d'Olce, Jean Dautremay, Michel Favory, Catherine Salviat, Claude Mathieu, Bruno Raffaelli, Simon Eine, Christian Blanc, Isabelle Gardien, Véronique Vella, Jean-François Rémi et Claudie Guillot.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mardi 1er, samedi 5, lundi 7, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 3 heures. De 35 F à 220 F. Jusqu'au 19 juillet.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANACONDA
Film américain de Luis Llosa, avec Jon Voight, Jennifer Lopez, Ice Cube, Eric Stoltz, Jonathan Hyde, Kari Wuhrer (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, 8e.

BOUGE !
Film français de Jérôme Cornuau, avec Ambre Boukebza, Ophélie Winter, Patrick Forster-Delmas, Bernard Le Coq, Léa Drucker, Sami Naceri (1 h 39).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE CIEL EST A NOUS (*)
Film franco-canadien de Graham Guit, avec Romane Bohringer, Melvil Poupaud, Jean-Philippe Ecoffey, Elodie Bouchez (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

CITY OF CRIME (*)
Film américain de John Irvin, avec Harvey Keitel, Stephen Dorff, Timothy Hutton, Famke Janssen, Wade Dominguez, Michael Jai White (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+).

CLUBBED TO DEATH (**)
Film français de Yolande Zauberman, avec Elodie Bouchez, Béatrice Dalle, Roschdy Zem, Richard Courcet, Gérard Thomassin, Luc Lavandier (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+).

LIBERTÉ CHÉRIE
Film français de Jean-Luc Gaget, Jean-Marc Brondolo, Olivier Jahan, avec Alain Beigel, Estelle Larrivaz, Pascale Arbillot, Jacques Bonnaffé, Frédéric Pierrot, Emma de Caunes (1 h 30).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

MENTEUR, MENTEUR
Film américain de Tom Shadyac, avec Jim Carrey, Maura Tierney, Justin Cooper, Jennifer Tilly, Swoosie Kurtz, Amanda Donohoe (1 h 26).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

PAR AMOUR POUR GILLIAN
Film américain de Michael Pressman, avec Peter Gallagher, Michelle Pfeiffer, Claire Danes, Laurie Fortier, Wendy Crewson, Bruce Altman (1 h 33).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

PASSAGE DES HOMMES LIBRES
Film franco-vénézuélien de Luis Armando Roche, avec Roy Dupuis, Christian Vadim (1 h 36).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

PORTRAITS CHINOIS
Film français de Martine Dugowson, avec Helena Bonham-Carter, Romane Bohringer, Marie Trintignant, Elsa Zylberstein, Yvan Attal, Sergio Castellitto (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

LES VIRTUOSES
Film britannique de Mark Herman, avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

EXCLUSIVITÉS

ABEL
d'Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe.
Hollandais (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, *Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine* Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).

BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, *Caroline Aaron.*
Américain (1 h 40).
VO : *Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).*

CERTAINS L'AIMENT COURT 3
d'Emmanuel Oberg,
Français.
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

LA CICATRICE
de Krzysztof Kieslowski,
avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski.
Polonais (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+).

LA FABRIQUE
DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec *Yoshinari Okada*, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Lucernaire, 6e.

J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, *Salle G. de Beauregard, 6e* (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
de Henry Selick,
dessin animé américain (1 h 20).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er* ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+).
VF : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Alésia, 14e *(01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse,* dolby, 14e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; *Pathé Wepler,* dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

MA VIE EN ROSE
d'Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

MADAME JACQUES
SUR LA CROISETTE
d'Emmanuel Finkiel,
avec Nathan Cogan, Shulamit Adar, Maurice Chevit, Jacques Spiesser, Rywka Wajbrot.
Français (40).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; *Elysées* Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

MOTHER
d'Albert Brooks,
avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White.
Américain (1 h 44).
VO : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
de Nils Skapans et Janis Cimermanis,
dessin animé letton (46).
VF : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec *Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed* Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

THE BLACKOUT (**)
d'Abel Ferrara,
avec *Matthew Modine, Claudia Schiffer,* Béatrice Dalle, Sarah Lassez, Dennis Hopper, Steven Bauer.
Américain (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec *David Douche, Marjorie Cottreel,* Kader Chaatouf, Geneviève Cottreel, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec *Marcello Mastroianni, Jean-Yves* Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07) (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec *Mohammed Ali, George Foreman,* Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78).

REPRISES

L'AMATEUR
de Krzysztof Kieslowski,
avec Jerzy Stuhr, Malgorzata Zabkowska, Ewa Polas, Stefan Czyzewski, Jerzy Nowak, Tadeusz Bradecki.
Polonais, 1979 (1 h 50).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).

LA BELLE ET LE CLOCHARD
de Hamilton Luske, Clyde Geronimi et Wilfred Jackson,
dessin animé américain, 1955 (1 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; *Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ;* UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE COUPLE INVISIBLE
de Norman Z. McLeod,
avec Cary Grant, Constance Bennett, Roland Young, *Billie Burke*, Alan Mowbray, Eugene Pallette.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 40).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LE HASARD
de Krzysztof Kieslowski,
avec Boguslaw *Linda*, Tadeusz Lomnieki, Zbigniew Zapasiewicz, Boguslawa Pawelec, *Marzena Trybala, Jacek Borkowski.*
Polonais, 1982 (2 h 02).
VO : 14-Juillet Bastille, 11e (+).

SANS FIN
de Krzysztof Kieslowski,
avec Grazyna Szapolowska, Maria Pakulnis, Aleksander Bardini, Jerzy Radziwillowicz.
Polonais, 1984 (1 h 55).
VO : *14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e* (+).

SHOAH
de Claude Lanzmann,
Français, 1974-1984 (9 h 30).

Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ;
(+) Réservation au 01 40 30 20 10.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

TÉLÉVISION **Dans un entretien au *Monde*, Anne Sinclair, présentatrice pendant treize ans de « 7 sur 7 » sur TF 1, explique les différentes raisons qui l'ont incitée à abandonner son émission politique dominicale et définit sa nouvelle fonction de directeur général adjoint de l'antenne. ● LA DIRECTION de l'information au quotidien reste entre les mains de Robert Namias (TF 1) et de Jean-Claude Dassier (LCI), Anne Sinclair réfléchissant au développement industriel de l'information du groupe, en matière de technologie (Internet) et de contenu. ● LA JOURNALISTE confie qu'elle évoquera au sein du groupe TF 1 la question d'inviter ou pas Jean-Marie Le Pen. Elle devrait retrouver une émission à la rentrée, mais l'épouse du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, s'y interdira le « face à face » avec une personnalité politique**

Anne Sinclair va définir la stratégie de l'information du groupe TF1

Dans un entretien au « Monde », l'animatrice de « 7 sur 7 », nommée directeur général adjoint de l'antenne de la chaîne privée, indique qu'elle animera une émission dans laquelle elle s'interdira le « face à face » avec une personnalité politique

« Quelles seront vos nouvelles responsabilités à TF1 ?

– Je suis nommée directeur général adjoint de l'antenne, chargée de la stratégie et du développement de l'information dans le groupe TF1, c'est-à-dire TF1, LCI, le bouquet numérique TPS, etc. C'est ce que je souhaitais, je suis donc ravie.

– Vous allez superviser l'information sur toutes les chaînes du groupe ?

– Superviser n'est pas le mot. Je ne vais pas m'occuper de l'information au quotidien. C'est un domaine qui marche bien grâce à Robert Namias, sur TF1, et à Jean-Claude Dassier, sur LCI. Je vais créer un poste qui n'existait pas. Je suis chargée de définir la stratégie de l'information au niveau du groupe à court, moyen et long terme. Nous allons réfléchir à ce qui se dit à l'antenne, se demander ce qu'il nous manque, définir ce qu'il nous faut. Après le zapping, puis l'ère du débat ou du forum, il y a autre chose à inventer. Je vais plaider pour une émission où les *personnalités auront le temps d'exprimer leur pensée*, où un homme politique pourra développer sa vision du monde.

– Et à long terme ?

– Ted Turner lance CNN sur Internet. Doit-on y aller nous aussi ? Et si oui, comment ? Définir une vraie stratégie industrielle de l'information, une stratégie de développement à partir des moyens modernes de communication : voilà le genre de questions auxquelles je vais m'atteler.

– Pour quelles raisons avez-vous décidé d'arrêter « 7 sur 7 » ?

– Cette décision difficile, je l'ai prise seule. Pour trois raisons. D'abord – et dans l'ordre –, parce que je fais cette émission depuis treize ans. Elle marche toujours bien, mais je voulais m'arrêter avant d'être lassée, et avant que le public se lasse. Je m'étais fixé un terme : les législatives. Elles ont été avancées, ma décision aussi. Deuxième raison : retrouver un autre mode de vie. Voilà treize ans que je ne sais plus ce qu'est un dimanche. J'ai une vie personnelle, des enfants, et je voulais les retrouver. Enfin, je pense qu'il n'est pas décent que l'épouse du ministre de l'économie et des finances ait en charge la principale émission politique de ce pays, dont la matière première est la politique économique. Je ne m'imaginais pas avoir en face de moi quelqu'un qui me dirait à quel point cette politique est extraordinaire – auquel cas j'aurais souri bêtement – ou quelqu'un qui m'aurait dit qu'elle est détestable – et je serais restée silencieuse. Moi, je n'ai pas changé, et je *sais que je n'aurais pas changé. J'ai* travaillé sous la gauche, sous la droite, ça ne m'a pas gênée. Mais ma situation est aujourd'hui un peu différente, mon mari occupant un poste prépondérant au gouvernement. Je suis capable de faire mon métier aujourd'hui comme il y a trois mois. Mais on m'aurait observée, on aurait disséqué mes sourires, mes réflexions. Dans aucun pays au monde la femme du ministre des finances ne se prêterait à ce jeu. J'ai donc dit : *« Une page est tournée. »*



ANNE SINCLAIR

– Christine Ockrent, dans le même cas, n'a pas la même position que vous.

– C'est son problème. Il est vrai que Bernard Kouchner n'a pas un poste emblématique au gouvernement et que l'émission de Christine, tardive, ne tient pas la vedette. Mais je crois qu'elle ne pense pas comme moi...

– Vous allez donc disparaître de l'antenne ?

– Non. J'aurai une émission. Etienne Mougeotte aurait été content que ce soit dès septembre, mais je tiens à prendre sérieusement en main mes nouvelles fonctions. Je n'ai pas le temps d'y réfléchir en ce moment. On verra ça à la rentrée.

– Ne craignez-vous pas de vous retrouver dans la même situation que celle que vous venez de décrire ?

– Mais non. D'abord parce que ce ne sera pas *une émission* exclusivement politique. Ensuite parce que je m'interdis le face-à-face *avec une personnalité politique*. Ce ne sera pas le cas.

– Vous avez toujours refusé de recevoir Jean-Marie Le Pen à « 7 sur 7 ». Avez-vous l'intention de proposer d'étendre votre boycott personnel à l'ensemble de la chaîne ?

– Ce serait étrange que, changeant de fonctions, je change d'idées. Mais il est plus facile d'avoir une position personnelle, solitaire, que de décider pour l'ensemble d'un groupe. C'est un problème de fond, et on en parlera. Le sujet, vous le savez, ne m'est pas indifférent.

– Pourtant, vous avez accepté d'interroger Bruno Mégret pendant la campagne électorale ?

– Les règles de la campagne sont imposées par le CSA. Ensuite, ça a duré dix minutes, et je n'allais pas me faire remplacer, comme je l'ai fait pour Le Pen. Dix minutes et beaucoup de répugnance... D'autre part, ma position est de refuser les interviews en tête à tête avec les responsables du Front national. Là, il y avait Chevènement. C'était d'une autre nature.

– Que pensez-vous de ce qui* arrive à Paul Amar, dont « Le Monde de Léa » n'a plus sa place *dans la nouvelle grille de TF1 ?

– Je suis surprise et désolée. Je n'ai pas eu le temps d'en parler *beaucoup avec les responsables de* la chaîne. Je pense que son profil, ajouté à celui de Michel Field, faisait double emploi. C'est sans doute l'explication. Mais Paul n'a pas démérité. Il a même fait une *très bonne émission qui entrait* justement dans la quête de sens dont parle Mougeotte. Ce sont les aléas de la programmation télévisuelle. Une émission se crée, une autre s'arrête... C'est toujours cruel.

– Comment réagit-on, à TF1, au projet de loi sur l'audiovisuel qui limiterait la participation de l'actionnaire principal à 25 %, voire 10 % s'il s'agit d'une entreprise vivant des marchés publics ?

– Pour l'instant, le projet de loi n'est pas prêt. Quand j'ai reçu Catherine Trautmann, elle a précisé que tous les groupes étaient concernés, et pas seulement TF1. J'ai l'impression que tout cela va être examiné avec réalisme et prudence. J'ai été sensible à ce qu'a dit Catherine Trautmann : il faut réformer en prenant garde à ne pas déstabiliser l'ensemble.

– Ne craignez-vous pas que votre employeur soit tenté, vu votre situation, de vous utiliser pour défendre ses intérêts auprès du gouvernement ?

– Ils n'ont jamais agi ainsi avec moi, et je ne vois pas pourquoi ils commenceraient maintenant. *Ils* savent que je n'ai aucune intention de me prêter à ce genre de choses *et que je reste très vigilante sur le* respect des frontières entre information et politique. »

Propos recueillis par
Jacques Buob

Le magazine de Paul Amar s'arrêtera à la rentrée

LANCÉ en septembre 1996, le magazine « Le Monde de Léa » de Paul Amar sur TF 1, va disparaître *de la grille de rentrée de TF 1. Cette déprogrammation*, apparemment décidée par la direction de la Une il y a une huitaine de jours, surprend *d'autant plus que l'audience de cette émission est* élevée (32 % de moyenne depuis son démarrage) avec des pics à 48 %.

Le choix du magazine de Paul Amar était lié à la volonté de TF1 de retirer de ses programmes les émissions les plus racoleuses, comme « Osons » de Patrick Sébastien, « Perdu de vue » et « Témoin numéro un » de Jacques Pradel ou encore « Pour la vie » avec Fabrice, et de sa volonté de donner davantage de « sens » à la grille en bannissant *« la télévision poubelle »*, comme l'avait promis Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, voici plus d'un an (*Le Monde* du 18 juin). Selon ce schéma, l'animateur Lagaff pourrait renoncer à présenter son émission « L'Or à l'appel » à la rentrée, tandis que le magazine « Tout est possible » de Jean-Marc Morandini pourrait lui aussi passer à la trappe.

La suppression de l'émission de Paul Amar étonne. Un seul incident a émaillé la courte vie de ce magazine : une déprogrammation de l'émission qui devait être consacrée à Vitrolles, entre les deux tours des récentes élections législatives. La direction de TF1 avait annoncé au dernier moment la *suspension du « Monde de Léa » qui devait accueillir* des invités du Front national et de toutes tendances politiques. Le magazine avait aussi été *mis en cause pour avoir donné la parole à Maurice* Papon.

Confirmant l'arrêt de l'émission, la direction de la chaîne a toutefois indiqué, mardi 1er juillet, que les *« discussions avec Paul Amar n'étaient pas terminées »*.

Illustration tangible de la nouvelle image que la chaîne souhaite se donner : le choix de Michel Field. Il a été désigné pour remplacer Anne Sinclair et créer une nouvelle émission politique le dimanche soir, à la place de « 7 sur 7 ». L'ancien animateur du « Cercle de minuit » sur France 2 puis de « L'Hebdo » sur Canal Plus est considéré comme un intervieweur particulièrement corrosif.

Autre changement récemment intervenu dans le giron de TF1 : Ruth Elkrief, présentatrice jusqu'à présent de la tranche d'information de 18 heures à 20 heures sur LCI (filiale de TF1), animera le talk-show quotidien. Elle succède à Guillaume Durand, qui reprend l'émission de Philippe Gildas, « Nulle part ailleurs », sur Canal Plus.

Les espoirs de négociations entre la direction du « Midi libre » et le Livre CGT sont fragiles

MONTPELLIER
de notre correspondant

Les ouvriers syndiqués à la Filpac-CGT du Midi libre, en grève depuis le 23 juin (*Le Monde* du 28 juin), ont reçu le soutien de leur secrétaire fédéral, Dominique Ceran, lors de l'assemblée générale qu'ils ont tenue lundi 30 juin. Il est venu leur dire que, *« si le conflit devait s'enliser du fait de l'attitude de la direction (...), nous ne laisserions pas les salariés du* Midi libre *tout seuls »*. Il a aussi expliqué que, *« si une tentative de coup de force, quelle qu'elle soit, de la part de la direction, devait intervenir, les travailleurs de la presse en France n'accepteraient pas cette attitude. Des négociations, oui. Mais des tentatives d'imposer un droit divin patronal unilatéral, sûrement pas ! »*.

Brandie comme une menace par Dominique Ceran, l'extension du conflit ne semblait pas à l'ordre du jour de mardi 1er juillet, la CGT appelant à l'ouverture de discussions sur ses propositions : un effectif d'ouvriers du livre titulaires de 92 personnes (contre 87, auxquels s'ajoutent une trentaine de CDD actuellement), et une hausse de salaire de 800 francs avec la promesse d'augmentations étalées sur trois ans.

Preuve de cette apparente volonté de ne pas envenimer un conflit déjà assez tendu, le syndicat s'est *contenté de qualifier de « risible »* et de *« triste »* la parution d'une édition du *Midi libre* imprimée à l'initiative de la direction sur une grande feuille recto-verso. Distribué gratuitement dans la nuit de *lundi à mardi dans des grandes* villes du Languedoc-Roussillon, ce mini-journal avait pour objectif de maintenir un contact entre le quotidien, ses lecteurs et ses annonceurs. Un éditorial explique laconiquement les raisons de cette édition *« peau de chagrin »*, suivi d'informations sur l'actualité de la région.

TIRAILLEMENTS À LA CGT

Après une période de *« déprime »*, l'ambiance à la rédaction est aujourd'hui à l'*« ennui »*, *« chacun souhaitant vivement une issue rapide au conflit »*, explique-t-on. Le climat est aussi morose dans les services commerciaux, où de nombreux employés payés en fonction des résultats perdent 20 % de leur salaire, situation qui provoque des tiraillements entre les différentes composantes de la CGT du journal. Dans un courrier adressé à Charles Robin, secrétaire Filpac-CGT du *Midi libre*, Daniel Boisson, délégué Ugict-CGT des services commerciaux du quotidien, écrit : *« La non-sortie du journal le 24 juin et les jours de grève détruisent six mois de travail acharné de tous les salariés de la Société nouvelle commerciale (SNC), certains étant sur le projet depuis deux ans. Tu comprendras qu'un immense gouffre nous sépare. »*

Les pertes nettes du quotidien sont évaluées entre 1 million et 1,5 million de francs par jour. Auquel il faut ajouter le budget publicitaire de la nouvelle formule, soit *12 millions de francs. L'après-midi* du mardi 1er juillet devait être déterminante pour la suite du conflit. Pour la première fois, le PDG du *Midi libre*, Claude Bujon, devait se retrouver face aux grévistes lors d'un comité central extraordinaire. Selon son entourage, M. Bujon, qui a vécu comme un affront personnel la non-parution de la nouvelle formule, avait l'intention d'imposer ses conditions : remise en cause du plan FNE accepté jusqu'ici, conservation d'une soixantaine de rotativistes seulement, et aucune augmentation de salaire.

Les proches du PDG du Midi libre s'attendaient à une réaction hostile des ouvriers du livre CGT. Mais on espérait aussi, sans trop y croire, que cette confrontation soit au moins l'embryon de futures négociations.

Jacques Monin

■ **PRESSE : des plans sociaux sont en cours dans les trois quotidiens de l'Ouest** du groupe Hersant, qui visent à supprimer 25 emplois au *Maine libre* (Le Mans), 15 au *Courrier de l'Ouest* (Angers) et 34 à *Presse-Océan* (Nantes). La Socpresse veut fusionner ses trois journaux pour réaliser des économies. Les 38 journalistes du *Maine libre* ont protesté contre ce plan social en empêchant sa parution, vendredi 27 juin. – *(Corresp.)*

Fors l'honneur *par Alain Rollat*

N'EN PARLONS PLUS. Passons sur notre incapacité congénitale à tenir debout sur les planches savonnées. Oublions notre impuissance maladive à nager la brasse dans les pétrins de pâte à pain. Cessons de soupirer comme un Roméo devant notre inaptitude décadente à l'inventivité dès qu'il faut grimper sans échelle au balcon de Juliette. *Sic transit gloria mundi…*

Si les pingouins français étaient plus adroits quand il s'agit de faire du patin à roulettes sur la banquise, la France n'aurait pas fini avant-dernière dans la sixième manche.

Si les pompiers français étaient moins balourds quand il s'agit de faire du trampoline par-dessus les maisons en flammes, la France n'aurait pas fini antépénultième dans la septième.

S'il existait encore des charretiers français dignes de ce nom quand il s'agit de faire traverser une piscine sans gué à une banale chaise à porteurs, la France n'aurait pas connu l'humiliation absolue dans la huitième.

Si les poupées siamoises à la française ne s'étaient pas embourgeoisées au point d'être infichues de faire correctement les cruches lorsqu'il s'agit de remplir des bassines d'eau d'une seule main en gardant les yeux fermés, la France n'aurait pas sombré dans la neuvième.

Enfin, si le moussaillon français n'était pas devenu une espèce marine en voie d'extinction, infoutue de faire la distinction entre une ancre et un grappin lorsqu'il s'agit de prendre un galion à l'abordage pour libérer une demoiselle enchaînée au mât de misaine, la France n'aurait pas connu la honte suprême dans la dixième et ultime épreuve. Il a mieux valu que Captain Cousteau n'assiste pas à un tel désastre.

C'est ainsi. Et nous n'y pouvons rien. C'était lundi soir, sur France 2, après une longue éclipse, la résurrection des « Jeux sans frontières », et notre chère France a vécu l'enfer au terme de ces nouvelles olympiades organisées à Budapest : avec seulement 31 points, nous nous sommes classés huitièmes. C'est-à-dire derniers. Loin derrière la Slovénie, victorieuse avec 80 points, la Suisse, la Hongrie, la Grèce, le Portugal, la Hollande et l'Italie. Les pingouins des autres étaient plus frais que les nôtres. Rideau.

Buvons donc notre calice jusqu'à la lie. Sans chercher de mauvaises excuses. Sans accabler la sympathique équipe de Poitiers qui portait nos couleurs. Elle a fait ce qu'elle a pu. Hélas ! elle ne possédait dans ses rangs aucun Charles Martel, pas le moindre Guy Lux.

Mais relevons la tête. Il y a plus malheureux que nous. Ce même lundi soir, d'ailleurs, dans la première version asiatique des « Jeux sans frontières » *made in Hongkong*, on a vu la fière équipe d'Albion quitter le terrain sans espoir de revanche devant une délégation venue de Pékin soldats en tête. La plupart des supporters de la Couronne britannique noyaient leur chagrin dans la bière. Certains, en revanche, pleuraient à chaudes larmes. Nous n'avons perdu qu'une bataille ; ils ont peut-être, en prime, perdu leur liberté.

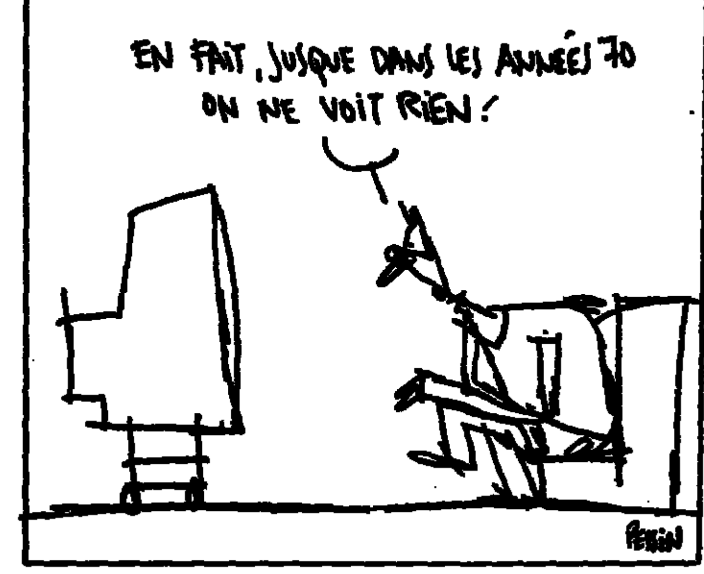
Ciné-miroir

Canal Plus, dans le cadre de « L'été des docs », et France 2, dans celui du « Siècle des hommes », analysent le cinéma comme reflet des évolutions de la société

À LA SUITE des multiples documentaires qui ont célébré, sur le mode très simple d'une chronologie commentée, le centenaire de l'invention des frères Lumière, la télévision commence à proposer des analyses spécifiques sur l'histoire du cinéma. L'approche de ces nouveaux projets est délibérément grand public, n'épargnant pas certains lieux communs, mais elle a le mérite de s'incarner davantage à travers les paroles des protagonistes ou par le témoignage de ceux, acteurs ou spectateurs, qui ont participé à l'aventure du septième art.

Ainsi de la série documentaire proposée par Canal Plus dans le cadre de « L'été des docs », six volets de cinquante-deux minutes réalisés par Franck Martin et produite par la société américaine Show Time Production. C'est Annie Duperey qui a prêté sa voix à la version française de la saga un peu pimentée de « Sexe, censure et cinéma », programmée, à une heure où les enfants sont bercés par Morphée, chaque mercredi jusqu'au 6 août.

D'un abord chronologique – des madones du muet à la Madonna des années 80 –, la série traverse un siècle d'ordre moral progressivement grignoté par le désir d'émancipation et balisé par deux coups de force de la censure : le code de bonne conduite de William Hayes (1930), et son remplacement, en 1966, dans le sillage du très sulfureux *Lolita* de Stanley Kubrick, par la classification en quatre catégories. *Macadam Cowboy* (John Schlesinger, 1969) sera le premier film à faire les frais du fameux « X » (pour adultes avertis) de ce nouveau code, ce qui ne l'empêchera pas de recueillir trois Oscars.



La série est surtout prétexte à voir ou revoir des extraits très glamour de l'épopée cinématographique, essentiellement hollywoodienne, et cette galaxie de stars subjuguantes ou vénéneuses – Rudolph Valentino, Mae West, Lana Turner, Rita Hayworth, Veronika Lake, Marlon Brando, Elizabeth Taylor… – qui ont malmené les codes de bonnes manières. Moments chauds d'un Hollywood régulièrement baptisé « *capitale du vice et de la débauche* », qui paraissent aujourd'hui bien innocents, mais qu'il est évidemment intéressant de voir replacés dans le contexte de sociétés guindées dans leurs tabous, leurs contradictions ou leurs hypocrisies.

Grande affaire que celle du sexe, ou de sa suggestion, à l'image. Machine à phantasmes, saveurs de l'interdit, qu'ont religieusement alimentés et cultivés les censeurs des ligues de vertu et autres chaperons de la bienséance, au fin fond d'eux-mêmes plus interlopes et plus voyeurs que les voyous des salles obscures en quête de troubles ou de frivolités. A reprendre le fil de la censure du *Baiser de May Irwin* (1894) à *L'Empire des sens* d'Oshima (1976), on comprend vite que la véritable subversion n'est pas de ce côté-là ; et que de crier haro sur le sexe permettait aussi de monopoliser l'attention générale (affolement des médias, pétitions, recours…) et d'occulter les véritables champs de mines, politiques ou philosophiques que d'autres films semaient.

Alors que la série de Canal Plus ressuscite les critiques et les joutes verbales des différentes époques, France 2 a fait appel à témoins pour évoquer l'influence du cinéma sur la vie des individus. Fourmillant de raretés, *L'Art du siècle* inaugure la reprise, cet été, de la diffusion du « Siècle des hommes », une collection de vingt-six films, conçue et commentée par René Rémond et Anthony Rowley et coproduite par la chaîne publique avec la BBC, Pathé Télévision et la WgbH de Whashington. Un projectionniste, une musicienne accompagnatrice au piano des classiques muets, un exploitant de salle, ou encore de simples particuliers restituent les émotions, les rêves et les compensations que le septième art apportait dans leurs vies souvent difficiles. De très savoureux moments.

Valérie Cadet

★ « L'été des docs » : « Sexe, censure et cinéma », Canal Plus, six volets diffusés chaque mercredi vers 22 h 35, du 2 juillet au 6 août ; « Le siècle des hommes » : *L'Art du siècle*, France 2, dimanche 6 juillet à 22 h 40.

MARDI 1er JUILLET

TF 1

20.45

FUCKING FERNAND
Film O de Gérard Mordillat, avec Thierry Lhermitte, Jean Yanne (1987, 95 min). 696159
Les aventures cocasses, sous l'Occupation, d'un aveugle obsédé sexuel et d'un assassin.

22.20 Les Films dans les salles.

22.25

LA SITUATION EST GRAVE… MAIS PAS DÉSESPÉRÉE
Film de Jacques Besnard, avec Jean Lefebvre (1975, 110 min). 1746352

0.15 Hongkong : le retour du dragon. La Chine réunifiée (55 min). 2210314

1.10 et 1.50, 2.30, 3.40, 4.50 TF 1 nuit.

1.25 Reportages. Magazine (rediff.). 2.00 Cas de divorce. Série (rediff.). 2.40 L'Histoire du soldat. Concert. 3.50 Le Vignoble des maudits. Série. [1/3]. 5.00 Musique. Concert. 5.35 Histoires naturelles (rediff., 30 min).

France 2

20.50

CIRCULEZ, Y A RIEN À VOIR ■ ■
Film de Patrice Leconte, avec Jane Birkin, Michel Blanc (1982, 95 min). 783710
Séduit par la directrice d'une galerie de peinture, un inspecteur est mêlé malgré lui à un trafic de tableaux…

22.30

LES CAVALIERS DE L'ORAGE ■ ■
Film de Gérard Vergez, avec Gérard Klein (1983, 105 min). 9602888

0.15 Journal, Météo.

0.30 Les Routiers. Série. Quiproquos.

1.30 *Papy Pole. Documentaire.* 2.20 Radar mental. Court métrage. 2.35 *Les Métiers dangereux et spectaculaires.* Documentaire. [1/2] Chasseurs de cyclones. 3.30 24 heures d'info. Magazine. 3.40 Jeux sans frontières (rediff., 115 min).

France 3

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Divertissement présenté par Sylvain Augier. Martinique Sud (115 min). 136888
L'hélicoptère du jeu survole le sud de l'"île aux fleurs".

22.45 Journal, Météo.

23.20

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Documentaire de Jorge Amat. Le trésor de Yamashita (55 min). 2858159

0.15 Passion d'une vie. Documentaire de Tom Bower. Maxwell le naufrage d'un nabab (60 min). 7803579

1.15 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. La vie en bleu : du Front populaire à nos jours… un demi-siècle de lutte ouvrière. Avec la participation de l'historien Yves Santamaria. 2.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. La fille du révérend (55 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : LA LÉGENDE DE SUPER-MARIO
Mythes sur mégabytes. Documentaire (1997, 55 min). 7304934
En quelques années, Mario, le plombier new-yorkais imaginé par le créateur japonais de jeux vidéo Shigeru Mayamoto, est devenu un super-héros planétaire. Un succès qui s'enrichit de la sortie d'un jeu en trois dimensions.

21.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : SOAP
La vie est un mélodrame.

21.45 Soap ! (1994, v.o., 20 min). 458826

22.05 Le Tour du monde du soap. [1/5] Aux Etats-Unis (25 min) ; 22.35, [2/5] Au Mexique (20 min) ; 23.10, [3/5] Au Kazakhstan (25 min) ; 0.05, [4/5] En Allemagne (10 min) ; 0.15, [5/5] Au Nigéria (25 min).

22.30 Alerte à Malibu, version French & Saunders. Court métrage (1995, v.o., 5 min). 46284

22.55 et 23.35, 0.40 Ma vie est un soap-opéra. Documentaires. Melodie ; Carola ; Ewa.

23.45 Angelika rêve de bonheur. Court métrage (20 min). 9767555

1.00 Pas de larmes pour Joy (Poor Cow) ■ ■. Film de Ken Loach, *avec Carol White (1967, v.o., rediff., 110 min).* 9680173

M 6

20.45

LOÏS ET CLARK
LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série, avec Teri Hatcher (115 min). 333178
Graine de Superman. Plus rapide que l'éclair.

22.40

DIX ANS D'ABSENCE
Téléfilm de Frank Arnold, avec Joanna Kerns (95 min). 7731555
Après dix ans d'absence, une femme cherche à récupérer ses deux enfants élevés par leur belle-mère, veuve depuis peu. Après une orageuse explication, les deux femmes tentent de régler à l'amiable cette difficile situation…

0.15 Zone interdite (rediff.).

2.15 *Culture pub. Magazine (rediff.).* 2.45 Jazz 6. Magazine. 3.55 Les Piégeurs (rediff.). 4.20 *Mister biz. Magazine* (rediff.). 4.45 Coulisses. *Documentaire.* FFF. 5.30 Fan de - Best of. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

LAST SEDUCTION ■ ■
Film de John Dahl, avec Linda Fiorentino, Peter Berg (1993, 105 min). 815062

22.20 Flash d'information.

22.25 La Vie comme elle est…. Court métrage.

22.40

LEPRECHAUN 2
Film de Roman Flender, avec Warwick Davis, Charlie Heath (1994, 84 min). 7072994
Film prétendument d'horreur et d'une bêtise stupéfiante.

0.05 Prisonnières des Martiens ■ ■ Film d'Inoshiro Honda (1957, 85 min). 2219024

1.30 Trois cavaliers pour Fort Yuma ■ Film de G. Jackson Paget (1966, 92 min). 5197111

Radio

France-Culture

20.30 Archipel Médecine. Plaidoyer pour une médecine sobre.

21.32 Grand Angle (rediff.). Filmer l'Afrique.

22.40 Nuits magnétiques. Entrée de secours.

0.05 Du jour au lendemain. Isabelle Jarry (*La Pluie des mangues*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les *Nuits de France-Culture (rediff.).*

France-Musique

20.45 Concert. UER. 14e Festival Chopin. Donné le 1er juillet, à l'Orangerie de Bagatelle, à Paris. Œuvres de Chopin : Scherzo no 1 ; Ballade no 1 ; Trois petites fantaisies op. 41, de Alkan ; Œuvres de Mendelsohn : Scherzo a capriccio ; Fantaisies pour piano op. 16 ; Papillons op. 2, de R. Schumann, Hüseyin Sermet, piano.

22.30 Musique pluriel. Phantoms pour quatuor à cordes, de Schmidt, par le quatuor Henschel ; Heroes symphony, d'après Heroes de David Bowie Composers Orchestra, dir. Dennis Russel Davis.

23.07 Atout Chœur.

0.00 Des notes sur la guitare. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Hans von Bülow.

22.30 Les Soirées… (suite). Œuvres de Mozart, Tchaïkovski, R. Strauss. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.



TV 5

20.00 Envoyé spécial. Spéciale 300e émission (France 2 du 26/6/97).

22.00 Journal (France 2).

22.35 Envoyé spécial (suite).

23.30 Viva. Magazine.

0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [8/32]. Pershing versus Ludendorff.

20.35 Les Ailes de légende. The Huey : Angel of Mercy.

21.25 Jospin s'éclaire.

22.20 Les Caprices de la sardine.

Animaux

20.00 Chevaux et chevaliers.

20.30 Les Yeux de la découverte. Amphibiens.

21.00 Le Monde sauvage. Les chiens sauvages.

21.30 et 0.30 Le Magazine de Jack Hannah.

22.00 En liberté. Shak, le renard.

23.00 Fauna.

23.30 Faune ibérique. La belle tueuse.

Paris Première

20.00 et 23.20 20 h Paris Première. Best of.

21.00 John Cassavetes. De Rudolf Mestdagh.

21.50 Les Documents du J.T.S. Magazine.

22.20 La Grâce. Téléfilm de Pierre Tchernia, avec Michel Serrault, Rosy Varte (60 min). 3949325

0.15 Eddy Mitchell. Concert enregistré au Casino de Paris en 1990 (90 min). 4804395

France Supervision

19.15 Récital John Williams. Concert enregistré à l'Alcazar Royal Palace (75 min). 73538159

20.45 CinéActu. Magazine.

21.00 Thierry Robin. Concert (55 min). 89470772

22.10 En route pour la gloire ■ Film de Hal Ashby (1976, 150 min). 65238536

Ciné Cinéfil

20.30 Dernière heure, édition spéciale ■ Film de Maurice de Canonge (1949, N., 95 min). 2353361

22.05 Le Pavillon d'or (Enjo) ■ ■ Film de Kon Ichikawa (1958, N., v.o., 100 min). 59407979

Ciné Cinémas

20.30 Cher papa ■ Film de Dino Risi (1979, 105 min). 2458915

22.15 Les Indians ■ Film de David Ward (1989, v.o., 110 min). 4446888

0.05 Posse, la revanche de Jessie Lee ■ Film de Mario Van Peebles (1992, 110 min). 78854937

Festival

20.30 Cœur à prendre. Téléfilm de Christian Faure, avec Christine Boisson (100 min). 66203807

22.10 Le Bœuf clandestin. Téléfilm de Lazare Iglésis, avec Daniel Ceccaldi, Agnès Blanchot (90 min). 28775178

23.40 La Baby-sitter. Un chien dans un jeu de filles (20 min).

Voyage

20.30 Suivez le guide.

22.30 Carnet de route.

23.00 Chez Marcel. Magazine.

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. L'engagement.

20.15 Les Arpents verts. Furniture, Furniture, Who's Got the Furniture.

20.40 Le Club. Magazine.

20.45 L'Age de cristal. Le bien et le mal.

21.35 Toutes griffes dehors. Dans le vent.

22.30 Alfred Hitchcock présente. Mort sur ordonnance.

23.00 ▶ Mandrin. Feuilleton [1/6].

0.00 Lou Grant. Hollywood (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Spin City. La chanson.

20.30 Friends (3e saison). The One With the Ski Trip. The one with the hypnosis tape (v.o.).

21.15 Automobiles : VW Beetle.

22.05 Portrait. Magazine.

22.10 Des agents très spéciaux. L'affaire des récupérateurs.

23.00 Star Trek : la Nouvelle Génération. L'éclat d'un murmure (v.o.).

23.45 Vélo. Magazine.

0.15 L'Homme invisible. Photo finish (30 min).

Disney Channel

20.10 Croc-Blanc 2 Film de Ken Olin (1994, 115 min). 1605081

22.05 Honey West.

22.30 Richard Diamond.

22.55 Juste pour rire.

23.55 Sylvie et compagnie. La fiancée du marin.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.

20.55 *Le Grand Déballage.* Téléfilm de Michael Schultz, avec Lynn Redgrave (95 min). 506783449

23.00 Clair de lune.

23.30 Femmes d'Alger. De Kamal Dehane.

Eurosport

15.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne : Quarts de finale dames (120 min). 335565

18.00 Basket-ball. En direct. *Championnat d'Europe :* 2e tour (90 min). 991975

20.30 et 0.00 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe : 2e tour (90 min). 153913

22.00 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans (60 min).

Muzzik

20.00 et 1.15 L'Invité. Gavin Bryars.

21.00 Symphonie no 6 de Bruckner. Concert enregistré à la Philharmonie de Munich en 1992 (75 min). 506525913

22.15 Guitarras : Pepe Habichuela. Concert (25 min). 500894371

22.40 Musique en temps réel.

23.15 Sonates pour violon et piano, de Brahms. Concert (55 min). 502659246

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Ecologia. 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le « Zaijian Xianggang » de l'empire

La plupart des journaux britanniques célèbrent avec une certaine banalité la rétrocession de Hongkong. Seul, « The Independent » lance quelques fausses notes dans un concert de convenances

LA PRESSE britannique ne pouvait faire moins, mardi 1er juillet, que de consacrer sa une à la restitution à la Chine de Hongkong, *« dernier joyau de la couronne »* selon le *Daily Mail*. Le *Financial Times* titre : « La Chine fait flotter son drapeau sur HK ». Les autres journaux sont plus nostalgiques : « La Grande-Bretagne dit adieu à l'empire » (*Daily Telegraph*), « Un dernier hourra et l'empire ferme » (*The Guardian*). « Zaijian Xianggang » (« Adieu Hongkong ») calligraphie en chinois l'*Independent*, qui s'inquiète que *« les nouveaux dirigeants chinois débarquent comme des empereurs. Ils n'ont eu aucun remerciement ni aucun mot gentil pour la gestion britannique »* tandis que le quotidien de la City estime que *« l'ancienne colonie s'en va vers l'inconnu »*.

Que de banalités ne débite-t-on pas à l'occasion de grands événements ! Nos confrères britanniques n'y ont pas échappé. On aurait pu espérer plus d'originalité que ces clichés sur le crépuscule d'un empire glorieux ou sur les inquiétudes envers une population abandonnée. Les Anglais savent célébrer les départs avec panache, une émotion contrôlée et une nostalgie flegmatique. Aussi *The Telegraph* n'a-t-il pas hésité à commenter l'ultime larme essuyée par le dernier gouverneur, Chris Patten : *« Il y a un temps pour les larmes, même pour les hommes adultes. Les hommes peuvent pleurer de manière désintéressée par sens du tragique. »*

The Independent, qui intitule un éditorial : « Fin d'un empire pour la perfide Albion », a dépassé ce grand



show médiatisé en sortant des sentiers battus, des congratulations et des nostalgies dont se moquent les jeunes Anglais, en rappelant *« les souvenirs douloureux du mauvais côté de l'impérialisme »*. *« "Va te faire foutre", "bâtard", "fils de pute", c'est tout ce que Tsang Wah – qui a cent un ans – connaît de l'anglais pour l'avoir entendu répéter jour après jour par les maîtres coloniaux de Hongkong. » « Le rideau tombe sur le plus puissant empire de l'histoire*, ajoute le quotidien. *On peut se dire : et après ? On s'en fiche ! Ou même, c'est très bien. Cela fait un siècle que l'empire est en déclin (...). La restitution de Hongkong (...) le réduit à des chiures de mouche sur une carte. Pourtant ce processus, un changement historique monumental n'a guère remué d'émotion ou d'intérêt, même en Grande-Bretagne. (...) Bien que nous paraissions souvent regarder en arrière, nous ne sentons guère une perte. Pour la France, la décolonisation a souvent été douloureuse et sanglante, en particulier en Indochine et en Algérie, et elle reste un sujet sensible. »* Oubliée donc la décolonisation douloureuse aux Indes, au Kenya ou à Chypre ! *« Ce silence a aussi un aspect négatif : l'absence de réflexion systématique sur ce qui devrait arriver après la fin de l'empire (...). Il y a, ou il devrait y avoir, une troisième sorte de silence : celui d'une pause pour s'interroger sur le genre de pays que l'empire a fait de nous (...). Certains voient dans l'idée impériale la source de ce qui est mauvais ou immoral dans la société britannique, racisme, Etat centralisé et violence. »*

Le mot de la fin est revenu à l'envoyé spécial du *Guardian* dans les quartiers chauds de Hongkong. Sous les titres « Services rendus, la prise du pouvoir par la Chine signifie-t-elle la fin de l'industrie du sexe ? » et « Sexe à l'ombre du dragon », il affirme : *« Le plus vieux métier du monde survivra à l'arrivée des communistes. Suzie Wong accueillera encore longtemps ses clients dans les bars de Wanchai ou de Mongkok ! »*

Patrice de Beer

EN VUE

■ Le film *Le Tambour*, de **Volker Schlöndorff**, comportant, selon un juge d'Oklahoma City, des scènes de pornographie infantile, est désormais interdit dans la ville. *« On ne doit pas montrer toutes ces saletés aux enfants »*, a commenté **Bob Anderson**, directeur de l'association *« Oklahomans for Children and Families »*, à l'origine de la plainte. Il y a dix-huit ans, *Le Tambour*, tiré d'un roman de **Günter Grass**, avait obtenu l'Oscar du meilleur film étranger pour sa description de l'Allemagne nazie, à travers le regard d'un enfant qui refuse de grandir.

■ A Hongkong, **Chu Pakfatt** habite, depuis quarante ans, dans une cage où *il ne peut se tenir ni assis ni debout*. Des milliers d'indigents vivent ainsi dans ces « logements collectifs », *cependant préférables* aux boîtes en bois sans fenêtre où dorment, ailleurs, de plus misérables. M. Chu loue sa cage avec l'aide du *gouvernement*, car le vieil homme a dû prendre sa retraite après avoir été renversé par un bus, au cours d'une visite en Chine.

■ Le fils aîné du président irakien traverserait selon le Congrès national irakien (CNI), la coalition de l'opposition basée à Londres, *« une période de profonde dépression »*. **Oudaï Saddam Hussein**, victime d'un attentat en décembre 1996, criblé de balles, hospitalisé pendant six mois, qui, en 1988, avait tué en public, à coups de canne, un aide de camp de son père, viendrait d'abattre, avec un magnum 357, l'un de ses gardes du corps. Le 9 juin, son père avait fait égorger plusieurs moutons, pour fêter sa sortie de l'hôpital.

DANS LA PRESSE

BFM
Philippe Alexandre

■ Pandraud n'est jamais qu'un précurseur. Depuis leur défaite électorale, les responsables du RPR et de l'UDF sont de plus en plus nombreux à préconiser des contacts, pour le moment discrets, avec l'extrême droite. Dès l'an prochain, il y aura des élections – cantonales et régionales – et cela vaut bien qu'on offre une grosse bouffe aux hommes de Le Pen. Tour à tour, Charles Pasqua, Jean-Louis Debré, sans oublier Alain Peyrefitte, ont recommandé aux gaullistes de ne pas rejeter le Front hors la loi. Et, autour de Jean-Marie Le Pen, ils sont nombreux à souhaiter un tel rapprochement en vue d'une *majorité anti-socialo-communiste*. L'ennui, c'est qu'entre les idées professées par Mme Mégret dans un journal allemand et celles *du général de Gaulle il y a un gouffre* qu'un bon dîner ne comblera pas.

RTL
Michèle Cotta

■ Jean-Marie Le Pen se sent aujourd'hui en situation de force, et il s'attend, sans s'en cacher, et même avec jubilation, que la droite modérée vienne frapper à sa porte. Pour lever l'hypothèque du Front national, il faudra du temps. D'autant que Jean-Marie Le Pen, loin de mettre une sourdine à des propos qui valent à Catherine Mégret de passer en correctionnelle pour diffamation, clame haut et fort, au contraire, sa volonté de rester lui-même, provocateur et discriminateur. Face à lui, aujourd'hui et sans doute pour les élections cantonales et régionales, l'année prochaine, la droite n'a qu'un choix : perdre ou aller en enfer.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Si le réalisme consiste à ne pas rétablir les pratiques de l'économie administrée, en obligeant une entreprise semi-publique à des pertes inconsidérées ou bien en obérant sa compétitivité par des contraintes excessives, alors le gouvernement a raison d'être réaliste. Si le réalisme consiste, de la même manière, à trouver les modalités les plus intelligentes pour appliquer la politique proposée avant l'élection, quitte à moduler certaines mesures, alors le gouvernement a raison d'être réaliste. Mais si le réalisme consiste à tourner cyniquement le dos aux engagements pris, à poursuivre sous des atours différents une stratégie identique à celle d'Alain Juppé, alors ce réalisme-là conduit à la catastrophe. Nous n'y sommes pas, fort heureusement.

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ *Heureusement*, les autorités de Pékin n'ont aucun intérêt à tuer la poule aux œufs d'or. Le succès de Hongkong ne s'explique pas seulement par l'ardeur au travail de ses habitants et la vigueur de sa Bourse. Son vrai fondement, c'est l'Etat de droit. La Chine a changé. Il y a déjà vingt ans, sous Deng Xiaoping, qu'elle a choisi la modernité et le grand large. Elle sait bien qu'en ruinant Hongkong elle y perdrait une immense fortune et ses liens avec le monde. Enfin, la Chine ne veut pas désespérer Taïwan. Pour que le retour de l'île dans le giron de Pékin se fasse sans accroc, il est nécessaire de préserver l'identité de Hongkong. Hongkong a donc une bonne chance de convertir Pékin. Le virus de la liberté n'est-il pas maintenant au cœur de la Chine ?

MERCREDI 2 JUILLET

TF 1

17.25 Extrême limite. Série. Père ou impair.
18.00 Les Années fac. Série. Un retour de week-end...
18.25 Ali Baba.
19.00 Mokshû Patamû.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.45

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon et Olivier Chiabodo.
Le Puy-du-Fou - le pays d'Ancenis (155 min). 26808395
Les vachettes sont de retour sur TF 1.

23.20

HOLIDAY ON ICE
America, America
Aux programmes : Sur un air de Broadway, En scène Mr Ziegfeld, Je veux être une star, L'envers du décor, Hula hoop, Sauvons la planète, Au temps du cinéma muet, Aventure polynésienne, *Le songe du gitan*, C'est magique, Les compositeurs de Broadway, Dolly hits Broadway... (125 min). 38881821
Broadway dans une ambiance Années Folles.

1.25 et 2.10, 3.15, 4.20 TF 1 nuit.
1.40 Cas de divorce. Série. Caron contre Caron. 2.20 et 4.30, 5.10 Histoires naturelles. *Documentaire.* 3.25 Le Vignoble des maudits. Série. [2/3]. 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

15.35 Le Renard. Série.
16.40 Matt Houston. Série.
17.30 Les Années collège. [1/2] Un nouveau départ.
18.05 Code Lisa. Série.
18.40 Passe à ton voisin. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.

20.50

NINI
Téléfilm de Myriam Touzé, avec Laura Saglio (110 min). 615918
De retour de Paris après y avoir subi une opération aux yeux, une jeune fille fait croire, suite à un quiproquo, qu'elle est fiancée à une vedette de la chanson.

22.40

VUE SUR LA MER
Magazine présenté par Maïtena Biraben. Invités : Elie Kakou, Mary Jane, Ricky Martin, Gérard de Palmas, Chico et les Gypsies (95 min). 1681289
Produit par Thierry Ardisson, un talk-show estival présenté par Maïtena Biraben qui animait Ça colle et c'est piquant *sur la Télévision suisse romande.*

0.15 Journal, Météo.
0.30 Les Routiers. Série.
2.35 Un avion sous la mer. Documentaire. 3.00 Les Métiers dangereux et spectaculaires. Documentaire. [2/2] Chasseur de cyclones. 3.50 24 heures d'info. Magazine. 4.35 Opéra sauvage : Zimbawe. Documentaire (60 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présentée par J.-M. Cavada.
L'appel du grand large.
Invités : Olivier de Kersauson, Catherine Chabaud, Yann Queffélec, Louis Le Pensec, Michel Vergé-Franceschi, Michel Josié (115 min). 603173

22.45

AU-DELÀ DE L'ÉCRAN
Divertissement présenté par Denis Vincenti
Invitée : Carole Laure.
La télé du spectacle (45 min). 7984024

23.30 Journal, Météo.
0.00 Un siècle d'écrivains. Federico Garcia Lorca (50 min). 49965
0.50 Autour du cinéma. Musiques de films : Georges Delerue (60 min). 9403154
1.50 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. Le podium est une tribune - Sport et politique 1896-1996. 2.55 La Grande Aventure de James Onedin. Un navire explosif (55 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Terres insolites : le Bhoutan.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. La critique (1955), de Harry Horner.
19.30 7 1/2.
20.00 Naissance du XXe siècle. [5/12] Temps anciens et temps modernes (25 min). 69840
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : HITLER, UN INVENTAIRE
Documentaire de Guido Knopp et Ivan Fila [1/6] : Le maître chanteur (1995, 55 min). 7371686
Un point de vue germanique sur le national-socialisme et ses responsabilités dans le déclenchement du second conflit mondial.

21.40

▶ MUSICA : SCARPIA
Documentaire de Jean-François Jung (1995, 45 min). 924901

22.25 Le Songe de Kepler. Opéra de Giorgio Battistelli, mise en scène de Claus Guth, dir. Daniel Harding (1994, 45 min). 1496289
23.10 ▶ Citizen Ken Loach. Documentaire de Karim Dridi (1996, 60 min). 7935698
0.10 La Lucarne : Amsterdam Global Village. Documentaire [3/3] (85 min). 6885116
Ce film a reçu le Prix des cinémas de recherche 1997 lors du dernier festival Vue sur les docs (Palmarès page 5).
1.35 Sur la terre comme au ciel. Documentaire (rediff., 65 min). 2498390

M 6

18.00 Highlander. Série. Plus sombre que la nuit.
18.50 Open Miles.
18.55 Relativity. Série. Premières impressions.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Jolies filles.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Haro sur les cormorans.

20.45

UN MONDE MEILLEUR
Téléfilm de Laurent Dussaux, avec Roger Mirmont (105 min). 813937
Un père troublé par le changement de comportement de sa fille mène son enquête et découvre qu'elle est tombée sous l'influence d'une secte.

22.30

LES OTAGES DE L'ENFER
Téléfilm Δ de David Wheatley, avec Colin Firth, Harry Dean Stanton (115 min). 2077579

0.25 Secrets de femmes. Série O. Elle ; Jude.
0.55 Sexy Zap. Magazine □ (30 min). 9289222
1.25 Best of pop rock. 2.25 Mister Biz. Magazine (rediff.). 2.55 Fan de - Best of. Magazine (rediff.). 3.20 Coulisses : Patricia Kaas. Documentaire (rediff.). 3.45 Fréquenstar. Magazine. Laurent Voulzy (rediff.). 4.45 Les Piégeurs. 5.30 Turbo. Magazine (rediff., 35 min).

Canal +

18.15 Barbe Rouge.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.40 Les Simpson.
19.05 Les Héros de Cap Canaveral Série.
19.45 Flash d'information.
19.58 Le Zapping.
20.00 10 ans de Gildas.
20.35 Le Journal des sorties.

21.00

LES GRANDS DUCS
Film de Patrice Leconte, avec Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret (1996, 80 min). 6583314

22.20 Flash d'information.
22.25 La Vie comme elle est.... Court métrage.

22.35

SEXE, CENSURE ET CINÉMA
Documentaire de Franck Martin. [1/6] Cinéma muet mais déjà voyeur (55 min). 3152192
Après la guerre de 14, Hollywood devenue la capitale mondiale du cinéma est accusée d'être la capitale du vice et de la débauche.
● Lire page 30.

23.30 *Conte d'été* ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1995, 109 min). 6406598
1.20 Les Médiateurs du Pacifique ■ Film de Charles Belmont (1996, 80 min). 2243087

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. A ciel ouvert.
0.05 Du jour au lendemain. François Flahault et Jean-Marie Schaeffer (La revue *Communications*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra. Enregistré le 20 avril, à l'Opéra national de Paris-Bastille, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Carlo Rizzi : Simon Boccanegra (mélodrame en un prologue et trois actes), de Verdi, Alexandru Agache (Simon Boccanegra), Miriam Gauci (Maria Boccanegra), *Carlo Colombara (Jacopo Fiesco)*, Sergei Larin (Gabriele Adorno), Vassili Gerello (Paolo Albiani).
22.30 Musique pluriel. Rechant pour bande *magnétique, de Vaggione* ; Yedel For Thirty pour trente, de Baan.
23.07 Musicales comédies. Les chansons de Richard Rodgers, interprétées par *Dawn Upshaw*, Frederica von Stade, Fred Hersch et le Cincinnati Pops Orchestra.
0.00 Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. La Rondine, de Puccini, par le London Voices et l'Orchestre *symphonique de Londres, dir.* Pappano, Gheorghiu (Magda), Alagna (Ruggero).
22.25 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Magazine (France 3 du 27/6/97).
21.00 Strip-tease. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Comment ça va ? (France 2 du 27/6/97).
23.30 Bons baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.15 Les Trailalleri.
20.35 Postier de nuit.
21.55 Des hommes dans la tourmente. [8/32]. Pershing versus Ludendorff.
22.15 Les Ailes de légende. The Huey : Angel of Mercy.
23.05 Jospin s'éclaire.
0.00 Les Caprices de la sardine.
0.55 Hong-Kong Story (55 min).

Animaux

20.00 Les Animaux d'Australie.
21.00 Le Monde sauvage. Les animaux de la toundra : le retour.
21.30 Flipper le dauphin. Flipper et la sirène.
22.00 Ice Bird. Les manchots.
23.00 Wild South. La face cachée de l'Eden.
0.00 Animaux *disparus* au XXe siècle (30 min).

Paris Première

20.00 et 23.20 20 h Paris Première.
21.00 The Love Symbol and the New Power Generation. Love 4 Another.
22.15 Madredeus. Concert (65 min). 2309598

France Supervision

20.30 Ecoute, voir.
21.00 Off, le magazine des festivals.
22.00 Concertos pour violons, de Jean-Sébastien Bach. Concert (35 min). 59782208
22.35 Purcell. Concert (40 min). 47267444
23.15 Nancy Jazz Pulsations. Concert. "Steve Coleman" (45 min). 48752937

Ciné Cinéfil

20.30 Christopher Strong ■ ■ Film de Dorothy Arzner (1933, N., v.o., 80 min). 13006579
21.50 Les Filles du Rhône ■ Film de Jean-Paul Paulin (1937, N., 100 min). 51543024
23.30 Phantom Ship (The Mystery of the Mary Celeste) ■ Film de Denison Clift (1935, N., v.o., 65 min). 15621037

Ciné Cinémas

20.30 Les Coulisses de l'exploit ■ Film de John Sayles (1988, 115 min). 5265901
22.25 Confessions d'un barjo ■ Film de Jérôme Boivin (1992, 85 min). 35491937
23.50 Christian Slater (25 min).

Festival

20.30 Maigret : Le Chien jaune. Téléfilm de Pierre Bureau. (90 min). 91037840
22.00 L'ingénieur aimait trop les chiffres. Téléfilm de Michel Favart. (90 min). 39844024
23.30 Hôtel de police. Téléfilm de Claude Barrois. [6/8] (55 min). 27781598

Série Club

20.45 Caraïbes offshore. La Journée d'un héros.
21.30 Toutes griffes dehors. Feuilleton. Champs-Elysées.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Improvisation.
23.00 L'Age de cristal. Le bien et le mal.
23.45 Lou Grant. L'enfant star.
0.40 Panique aux Caraïbes. Une dé perdue.
1.30 Toutes griffes dehors. Feuilleton. (60 min).

Canal Jimmy

20.25 Star Trek : la Nouvelle Génération. L'éclat d'un murmure.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.45 Seinfeld. La sourde.
22.15 Une fille à scandales. L'enfant d'Elvis (v.o.).
22.40 Spin City. La chanson (v.o.).
23.05 Game On. La grande évasion (v.o.).
23.35 Friends (3e saison). The One With the Ski Trip. The One With the Hypnosis Tape (v.o.).
0.20 Sex Machine.
1.05 New York Police Blues. Bad Rap (v.o., 50 min).

Disney Channel

20.10 La Fille de l'équipe.
20.35 Sports. Magazine.
21.35 Sport Académie. Les chats sauvages.
22.05 La Belle Anglaise.
23.00 Ballade à Devil's Tower.
23.30 Sylvie et *compagnie*. Un œuf dans le plat.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 L'Espoir voilé. De Norma Marcos.
22.00 Téva psycho. Magazine.
23.00 Clair de lune. Radio assassin.

Eurosport

14.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne : Quarts de finale messieurs (210 min). 13391598
17.30 Football. En différé. Championnat du monde des moins de 20 ans : 2e demi-finale.
19.30 Athlétisme. En direct. Meeting de Lausanne (Suisse). 9e manche (210 min). 69858005
0.00 Golf (60 min).

Voyage

19.30 Planète aventure.
20.20 Chronique Meunier.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Carnet de route. Espagne.
23.00 Chez Marcel. Magazine.

Muzzik

19.00 L'Art du chant. Les sopranos.
20.25 Accordéon for ever. De Jean-Baptiste Erreca.
21.00 Andres. Spectacle de danse.
21.20 Tristitia. Spectacle de danse.
21.45 Palindrome. Spectacle de danse.
22.15 Artie Shaw. De Brigitte Berman. Time Is All You've Got.
0.10 Stars espagnoles de l'opéra (55 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90° Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.30 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.20 Sugarland Express. Film de Steven Spielberg (1974, 110 min). Avec Goldie Hawn. *Drame.*
0.10 Faisons un rêve. Film de Sacha Guitry (1936, N., 80 min). Avec Sacha Guitry. *Comédie.*

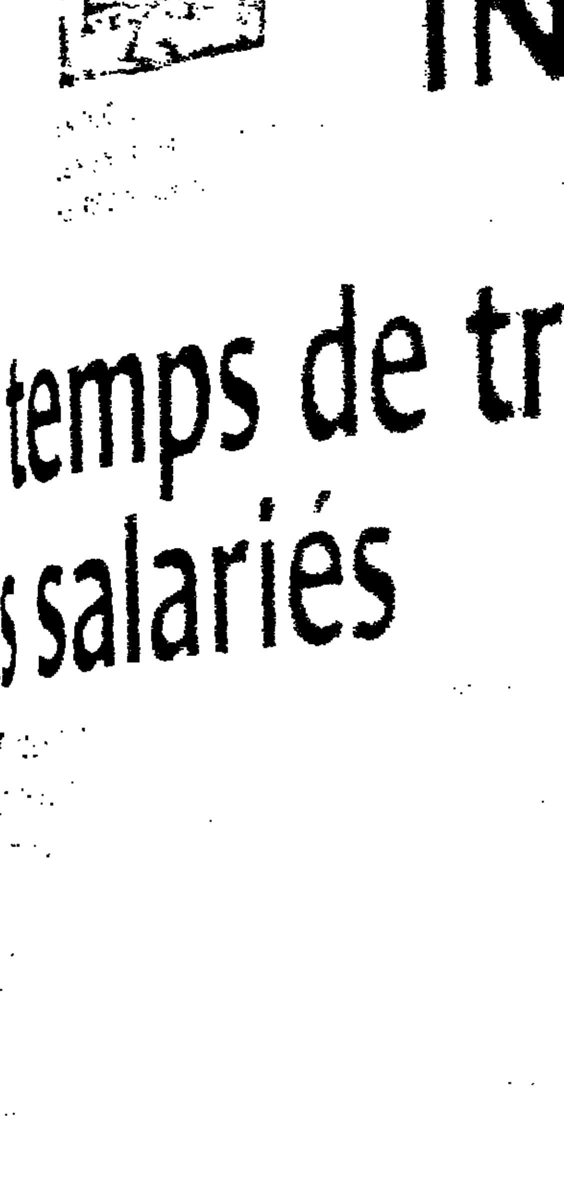
TMC

22.35 Honoré de Marseille. Film de Maurice Régamey (1956, 80 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MERCREDI 2 JUILLET 1997



Le doyen

par Pierre Georges

EN VOILÀ UN, au moins, qui tient le choc. Ni le temps, ni l'âge, ni les plans économiques, ni la modernité n'ont eu raison de lui. Fulgence Charpentier, journaliste au *Droit*, quotidien francophone d'Ottawa, vient de fêter son centième anniversaire. Et, bonne main, bon œil, il y écrit toujours sa chronique hebdomadaire sur l'actualité internationale.

Honneur au doyen ! Cent ans et toutes ses dents, l'envie de mordre dans l'actualité, car, dit-il, *« je souffre quand je ne sais pas ce qui se passe »*. Et sans doute souffre-t-il, aussi, du plus exquis de ses tourments, l'angoisse de la feuille blanche.

On ne sait pas grand-chose de Fulgence Charpentier. Et on le regrette. Simplement, une courte dépêche nous apprend trois choses. La première, qu'il commença sa carrière, en 1915, au *Devoir*, autre quotidien. La deuxième, que le journalisme menant, comme prévu, à tout, à condition d'en sortir, il en sortit, en 1926, pour devenir diplomate. Et la troisième, que, revenu à ses premières amours, depuis trente ans il livre au *Droit*, et en heure, son billet.

Honneur, honneur à Fulgence Charpentier ! On le dit rédigeant à la main, à l'ancienne, à l'antique, ses chroniques, puis les reprenant à la machine, car il faut bien vivre avec son époque. On l'imagine, avec ses habitudes, penché sur l'établi, peaufinant, raturant, reprenant, coupant, vieux couturier des mots, chenu tailleur d'idées. On le suppose doté d'une solide santé et d'une non moins solide expérience.

Mais plus que tout s'il fallait se féliciter, et le féliciter, d'offrir à la profession un doyen d'âge, notre Fulgence Calment à nous, c'est pour la démonstration qu'il fournit. Ainsi donc, le pire n'est jamais sûr. C'est journalistiquement prouvé désormais : on peut avoir été curieux en 1915 et le rester en 1997. On peut passer pratiquement d'un siècle à l'autre, ou, dans un merveilleux raccourci, de son *Devoir* à son *Droit*, sans capituler en chemin.

Voilà qui est plutôt rassurant. Car, aussi sûrement qu'un carreleur « part » par les genoux ou qu'un déménageur cède aux jointures, tout journaliste est guetté par une sérieuse maladie professionnelle : le manque de curiosité, le sentiment, en deux temps et trois décennies, d'avoir fait le tour de la question, le risque de ne plus s'étonner de rien, et, partant, de ne plus s'intéresser à quiconque.

La routine, l'ennui, le tout-info comme le tout-à-l'égout, voilà bien l'ennemi, la plaie, cette espèce de moulin journalistique qui ressemble fort, par son fonctionnement routinier, au tourniquet installé dans la cage du hamster. On peut s'y réveiller vieux avant l'âge, usé, entre fatalisme et cynisme, élimé jusqu'aux idées, résigné à simplement durer entre habitudes professionnelles et nécessités alimentaires.

Honneur donc à Fulgence Charpentier, le centenaire qui prouve que le journalisme n'use que si l'on ne s'en sert pas. Et s'il devait en connaître brutalement le mot fin, ce qu'on ne lui souhaite évidemment pas, qu'au moins cela se fasse à la Molière : sur scène, à son bureau, le nez dans sa dernière chronique.

La Cour des comptes réclame « un redémarrage de la politique de valorisation de la recherche »

Un rapport critique le système de rémunération des chercheurs ayant fait une découverte

RENDU PUBLIC mardi 1er juillet, un rapport de la Cour des comptes consacré à la *« valorisation de la recherche dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique »* analyse les procédures d'intéressement des chercheurs ayant fait une découverte.

Présenté par le premier président de la cour, Pierre Joxe, ce document rend compte d'enquêtes menées dans les quatre principaux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) : le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et l'Institut national de la recherche en informatique et en automatique (Inria).

Ces quatre organismes publics totalisent, selon la loi de finances 1996, plus de 40 000 emplois et des subventions (dépenses ordinaires et crédits de paiement) de près de 20 milliards de francs. A eux seuls, ils concentrent 37 % du budget coordonné par le ministère de la recherche.

MODIFICATION FONDAMENTALE

Considérée aujourd'hui comme essentielle, la *« valorisation de la recherche »* conduite dans les EPST a longtemps été tenue en France comme un élément secondaire, consistant dans les meilleurs des cas à faire exploiter les découvertes des laboratoires des organismes publics par des industriels avec lesquels étaient passés des contrats de licence.

Il y a quinze ans, une loi avait introduit une modification fondamentale dans les rapports traditionnels entre recherche publique et valorisation. Erigeant la politique de recherche et de développement technologique au rang de *« priorité nationale »*, cette loi du 15 juillet 1982 entendait promouvoir autant *« l'accroissement des connaissances »* que *« la valorisation des résultats de la recherche »*. Il s'agissait, en d'autres termes, de *« faire bénéficier au mieux la collectivité nationale des fruits des travaux conduits au sein des organismes publics »*, de parvenir à établir des passerelles entre deux mondes.

Quinze ans plus tard, où en est-on ? *« Il est difficile de comprendre qu'en matière de propriété intellectuelle, les positions des EPST puissent être antagonistes, les uns exigeant, dans les actions menées en partenariat, que la propriété intellectuelle reste systématiquement à l'organisme public, les autres l'abandonnant systématiquement au partenaire privé,* peut-on lire dans le rapport de la Cour des comptes. *Plus généralement, il est difficile d'admettre que certains EPST accordent des clauses très favorables aux partenaires industriels, alors que d'autres défendent fermement l'intérêt financier de l'organisme public. »*

REDEVANCES ÉLEVÉES

Les magistrats de la Cour mettent notamment en cause la *« pertinence du système de rémunération des personnels »*. Ils remarquent que les quelques résultats de la recherche publique menée dans les EPST et engrangeant aujourd'hui – ou dans un avenir proche – des redevances élevées se situent *« dans le domaine des sciences de la vie »* et tout particulièrement dans le champ des brevets concernant les vaccins contre l'hépatite B et l'infection par le VIH, ainsi que certains médicaments anticancéreux. Selon la Cour, les redevances susceptibles d'être versées à ce titre aux organismes dans lesquels ont été faites ces découvertes peuvent *« être estimées à plusieurs centaines de millions de francs »*.

INTÉRESSEMENT TARDIF

« Dans un contexte marqué par l'insuffisance des financements, et notamment des crédits affectés à des opérations de pré-développement, on peut s'interroger sur la pertinence d'un système qui assure à l'inventeur une rémunération proportionnelle, sans limitation de montant », soulignent les magistrats de la Cour, qui s'étonnent qu'il ait fallu attendre 1996 pour que des textes donnent un fondement juridique incontestable à la distribution aux personnels de recherche de primes d'intéressement aux résultats de leurs travaux.

Pour les magistrats de la Cour, la conjoncture actuelle *« met doublement la valorisation de la recherche à l'ordre du jour »*. D'abord parce que la compétitivité des entreprises est *« en grande partie fonction de l'efficacité du transfert des investissements intellectuels dont elles auront bénéficié »*. Ensuite parce que *« la nécessité de maîtriser la progression des dépenses publiques plaide pour un rééquilibrage de la répartition du financement de la recherche entre le financement public et celui assuré par les entreprises (...) »*. Selon le rapport, *« tout plaide donc pour un redémarrage efficace de la politique de valorisation de la recherche »*.

Jean-Yves Nau

Le volcan Popocatépetl recouvre de cendres la région de Mexico

TOUS LES VOLS de l'aéroport international de Mexico ont été provisoirement suspendus, lundi 30 juin, dans la soirée, en raison d'une reprise d'activité du volcan Popocatépetl. Culminant à plus de 5 000 mètres, couronné de neiges éternelles et situé à quelque 60 km au sud-est de la capitale, le Popocatépetl – « Montagne qui fume », dans la langue nahuatl – est le plus haut volcan du Mexique. La ville de Puebla (1 200 000 habitants) s'étend à ses pieds.

Le volcan, qui ne s'était pas manifesté depuis 1994, a repris son activité il y a plusieurs semaines, crachant des cendres en quantités plus ou moins importantes. Mais lundi, dans la journée, il a expulsé pendant 25 minutes l'une des plus importantes quantités de gaz, de cendres et de sable de ces dernières années. Dans la soirée, les cendres blanches et le sable continuaient à retomber sur la ville, transformés en boue par la pluie. C'est ce même sable, susceptible de s'introduire dans les réacteurs des avions et de les bloquer, qui a justifié la suspension temporaire des vols.

Entre 300 000 et 400 000 personnes vivent sur les flancs du volcan. Bien que les autorités aient affirmé qu'il n'y avait encore aucun danger d'explosion, les préparatifs à l'évacuation d'une quinzaine de villages étaient en cours dans la journée de lundi, après que les sismographes eurent enregistré de violentes secousses à l'intérieur du volcan.

Mais lundi soir, à la télévision, le ministre mexicain de l'intérieur, Emilio Chuayffet, affirmait que l'activité du volcan avait *« considérablement diminué »* et que la population de Mexico ne courait *« aucun risque »*. La situation, *« absolument calme »*, dans la zone voisine du volcan et à Mexico ne nécessitait, selon lui, aucune évacuation.

Edifiée sur les ruines précolombiennes de Tenochtitlan, l'ancienne capitale aztèque, la capitale mexicaine compte environ 8,5 millions d'habitants officiellement recensés. Mais elle est le cœur d'une gigantesque agglomération aux contours administratifs pas toujours bien définis en raison de sa rapide croissance démographique, qui regroupe de 15 à 18 millions d'habitants, si l'on compte ce que les statistiques nomment pudiquement la *« population flottante »*. – *(AFP, AP.)*

La mort d'Annie Fratellini, femme clown

C'ÉTAIT l'une des rares femmes clowns. Elle portait un nez rouge, des cheveux couleur feu, soufflait magnifiquement dans son saxo. Annie Fratellini, première femme à jouer l'Auguste, est morte dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, à Paris, des suites d'un cancer. Elle était âgée de soixante-quatre ans.

Née le 14 novembre 1932, à Alger, Annie Fratellini appartenait à l'une des plus grandes familles de gens du voyage. Elle avait débuté à l'âge de treize ans à Médrano, et mené une carrière de comédienne, jouant *Zazie dans le métro*, sous la direction de Louis Malle. Avec son mari, le cinéaste Pierre Etaix, elle avait fondé en 1974 l'École nationale du cirque Fratellini, qui a beaucoup contribué au renouveau du genre. En avril, elle avait créé à la Cité de la musique *Concerto pour un clown*, avec ses élèves, pour fêter les vingt ans de cette école.

DÉPÊCHES

■ **ENFANCE : le ministre de l'emploi et de la solidarité** a décidé de pousuivre et de soutenir la grande cause nationale 1997 sur la maltraitance, lancée le 13 mars par Alain Juppé, alors premier ministre. *« Je suis prête à bouger avec vous »*, a indiqué Martine Aubry au collectif de 16 associations, faisant explicitement référence au slogan de la grande cause *« Si tout le monde bouge, ça bougera »*.

■ **ALGÉRIE : le président Liamine Zéroual** a demandé, lundi 30 juin, au gouvernement de poursuivre les réformes économiques tout en lançant l'idée d'un *« plan national de lutte contre le chômage »* et de préparer les révisions du code de l'information et de la famille. *« Les réformes économiques entamées doivent être poursuivies [...] qu'il s'agisse de la restructuration industrielle, de la réforme du système financier, de la promotion de la privatisation »*, a affirmé le chef de l'État qui s'exprimait lors du premier conseil des ministres du gouvernement formé après les législatives du 5 juin. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Stanislav Alimov, vice-directeur général de la banque russe Rosinterbank** et bras droit du député Andreï Kozyrev – l'ancien ministre des Affaires étrangères de Russie – a été tué d'une rafale de kalachnikov, lundi 30 juin. Deux de ses employés ont aussi été tués au cours de cette action, a rapporté la télévision NTV. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE :** le Premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, président en exercice de l'Union européenne, a mis en garde mardi contre un report de l'euro et critiqué le débat en Allemagne sur le respect du critère de Maastricht sur les déficits publics.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 1er juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20175,52	– 2,08	+ 4,21
Honk Kong index	15196,79	+ 0,45	+ 12,98

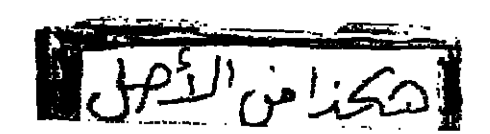
Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 01/07	Var. en % 30/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2878,42	+ 0,71	+ 24,30
Londres FT 100	4606	+ 0,03	+ 11,84
Zurich	1847,65	—	+ 39,84
Milan MIB 30	20078	+ 0,46	+ 27,91
Francfort Dax 30	3785,77	—	+ 31,05
Bruxelles	13227	+ 0,34	+ 25,13
Suisse SBS	2619,79	—	+ 39,81
Madrid Ibex 35	6884,56	—	+ 33,56
Amsterdam CBS	587	—	+ 34,23

Tirage du *Monde* daté mardi 1er juillet 1997 : 493 364 exemplaires





lame « un redémarrage
ation de la recherche »



Le Monde des INITIATIVES
MERCREDI 2 JUILLET 1997
EMPLOI

Le temps de travail n'est pas la priorité des salariés

Sondage ▼ Globalement, le moral des actifs s'améliore ▼ 58 % d'entre eux préféreraient une augmentation de leur pouvoir d'achat à une réduction du temps de travail ▼ Et 66 % pensent qu'ils vont travailler autant ou plus qu'aujourd'hui

Incontestablement, l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon a réveillé les ardeurs sur la question salariale. C'est en tout cas ce qui ressort de la troisième enquête de l'Observatoire du monde du travail, créé par l'Institut Ipsos Opinion et *Le Monde*, et réalisée sur la base d'un sondage effectué après le changement de majorité. Les deux volets de l'enquête montrent *qu'entre le plan de relance par la* consommation et la réduction du temps de travail (RTT) – deux des thèmes majeurs de la gauche – les salariés ont d'ores et déjà tranché *pour la valorisation de leur pouvoir* d'achat.

Côté baromètre du moral des salariés, près d'un salarié sur trois fait de son niveau de salaire sa principale *préoccupation professionnelle* – contre seulement un sur quatre lors de la dernière enquête (« *Le Monde Emploi-Initiatives* » du 26 mars 1997) – au détriment de la *revendication sur le temps de travail*, qui perd deux points. Cette prépondérance de la question salariale est confirmée par les résultats du second volet de l'enquête, *consacré au thème* du temps de travail. Interrogés sur leur préférence entre une augmentation de salaire et une RTT, 58 % des salariés optent pour la première solution, *contre* 39 % *seulement* pour la seconde.

L'arbitrage est clair. Il laisse par ailleurs entendre que les salariés ne voient pas d'un bon œil la diminution *de salaire associée* à certaines formules de RTT. Cette dernière équation est acceptée dans un cas seulement : lorsque la réduction du temps de travail et la diminution de salaire permettent d'éviter un licenciement dans leur entreprise. Plus des deux tiers des salariés (67 %) se disent alors prêts à prendre sur leurs revenus, et 38 % l'affirment de façon catégorique. Cette solidarité de « proximité » dessine une courbe en U au sein *des catégories socioprofessionnelles*. Forte chez les ouvriers non qualifiés, elle se tasse ensuite pour remonter avec les plus hauts salaires.

Au-delà de cette pure logique de partage du travail, le volet thématique de l'enquête apporte un éclairage original sur la perception qu'ont les salariés des différentes *problématiques liées au temps de* travail. Première conclusion forte de l'enquête : si 66 % des salariés se disent intéressés par une RTT et près des trois quarts (73 %) par un *aménagement du temps de travail* (ATT), ils restent globalement sceptiques sur les changements à venir. Seuls 25 % d'entre eux pensent qu'ils vont pouvoir aménager de façon « *certaine* » leurs horaires et 17 % seulement voient ces nouvelles formes d'organisation du travail se généraliser dans les années à venir. Un chiffre traduit mieux que tout autre les doutes des salariés : *66 % d'entre eux prévoient* de travailler à l'avenir « *autant* » ou « *plus* » qu'aujourd'hui.

Quelles sont les raisons de ce scepticisme ? La faiblesse de l'in*formation joue sans doute un rôle* non négligeable. Au total, 53 % des salariés s'estiment mal informés sur la RTT ou l'ATT, proportion qui passe à 57 % dans le secteur privé. *Mais, au-delà de ce handicap*, c'est bien la perception que les salariés ont de l'attitude de leur entreprise face à ces évolutions qui nourrit leur incrédulité.

S'agissant de la réduction du temps de travail, moins de la moitié des salariés (47 %) pensent que leur entreprise « *pourrait envisager* » de la leur proposer (44 % dans le privé). Selon 38 % d'entre eux, elle n'en éprouvera pas le besoin. Un sentiment sans aucun doute renforcé chez les salariés par les *déclarations récurrentes du patronat*, présentant la RTT comme une menace pour la « *compétitivité* » des entreprises. En revanche, l'aménagement du temps de travail est davantage perçu comme un besoin pour l'entreprise (51 % des salariés, 60 % pour le secteur public). Résultat : l'intérêt que portent les entreprises aux *mesures* de flexibilité laissent penser aux salariés que certaines formules (modulation des horaires, annualisation, etc.) trouveront plus facilement des contreparties négociables.

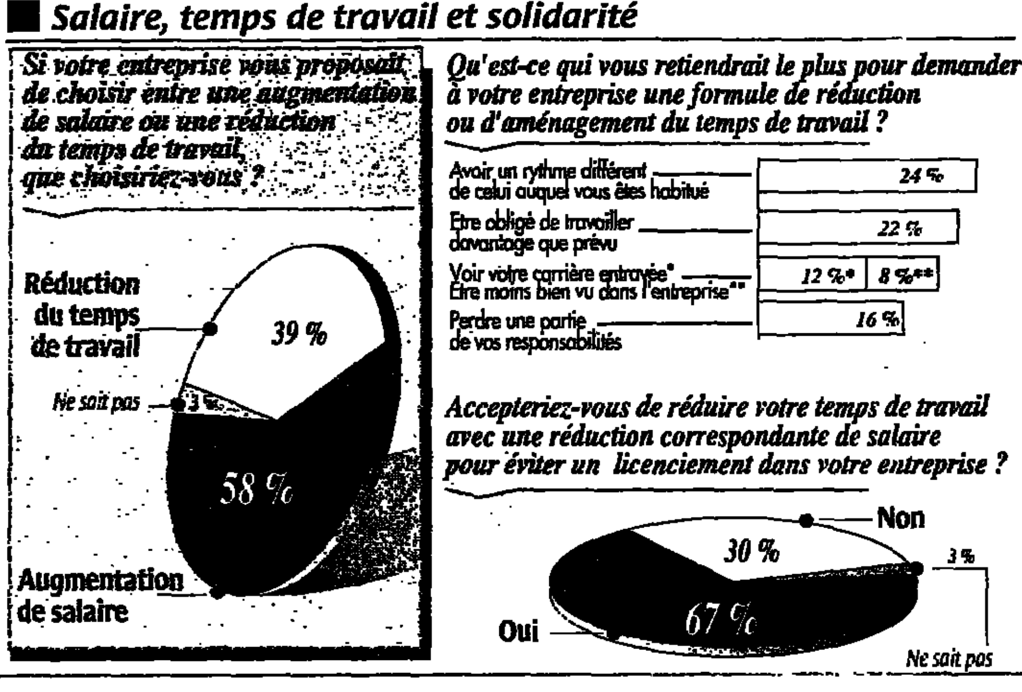
A cette image plutôt frileuse donnée par les entreprises, s'ajoutent les propres appréhensions des salariés. L'enquête retient trois principaux freins à leur demande d'une réduction ou d'un aménagement du temps de travail. Le premier exprime la triple crainte de « *perdre une partie de ses responsabilités* » (16 % des salariés), de « *voir sa carrière entravée* » (12 %), ou d'être « *moins bien vu dans l'entreprise* » (8 %). Trois préoccupations qui touchent au total 36 % des personnes interrogées, majoritairement des cadres, bien sûr, mais également des représentants de certaines professions intermédiaires, particulièrement sensibles à la promotion dans l'entreprise.

Deuxième frein, la peur de se retrouver « *obligé de travailler plus que prévu* ». Clairement, la logique des gains de productivité engagée depuis des années par les entreprises a laissé des traces. Cette crainte d'une charge de travail plus forte préoccupe 22 % des salariés. La tranche des 35-49 ans y est la plus sensible, de même que les cadres supérieurs, les techniciens, les agents de maîtrise et les employés.

Enfin, la perspective d'avoir « *un rythme de travail différent* » dissuade près de 24 % des salariés de s'engager dans la voie d'une réorganisation du temps de travail. Là encore, flexibilité, productivité et aménagement des rythmes de travail ont le plus souvent rimé jusqu'ici – dans l'industrie notamment – avec une intensification des tâches. Rien d'étonnant, donc, à ce que les ouvriers non qualifiés soient les plus rétifs (36 % de cette catégorie) face à cette évolution.

Olivier Piot

■ Salaire, temps de travail et solidarité



Sept semaines de stress, deux de repos

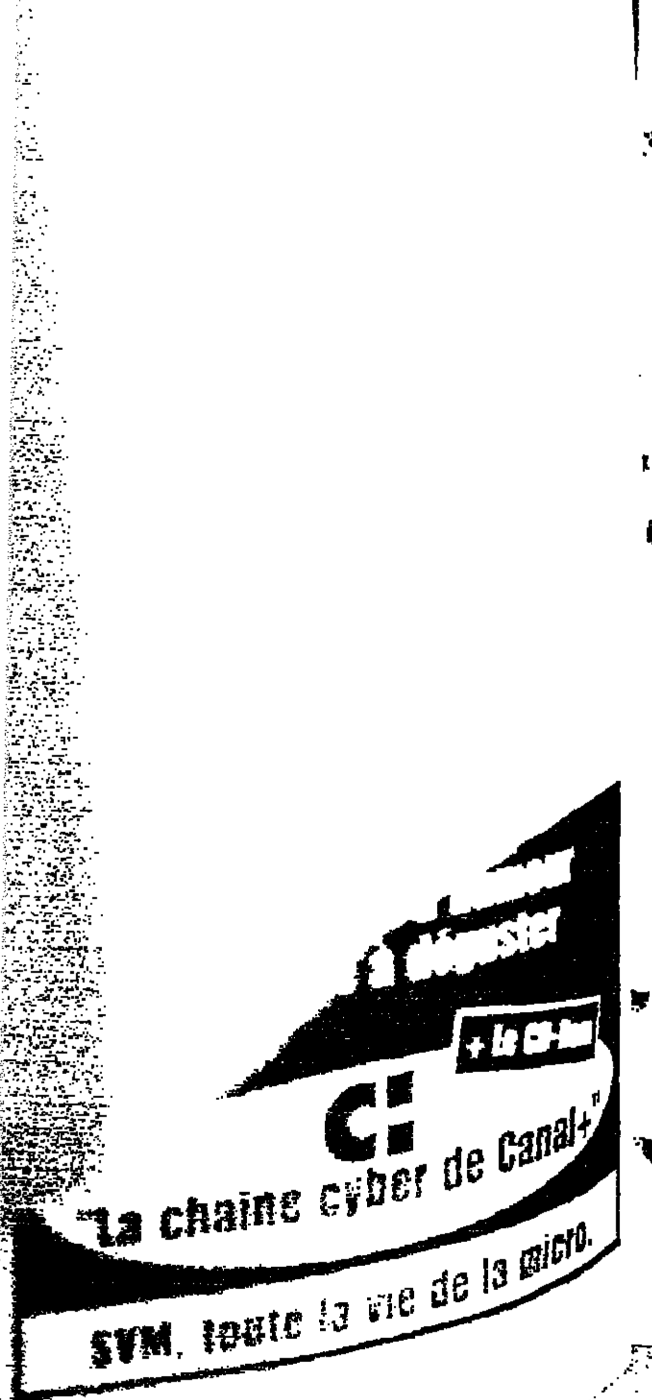
Est-ce à cause du soleil ? Toujours est-il que dans ce département du sud de la France, sept inspecteurs du travail sur douze ont choisi de travailler à temps partiel, dont six sous forme annualisée. Soit 90 % d'un temps plein payé 92 % d'un salaire complet.

Lazare, père de trois enfants, *dispose ainsi « toutes les sept semaines de deux semaines de congés »*. Le rêve. En théorie. Car la charge de travail n'a pas diminué pour autant. Un nouvel inspecteur a bien été recruté, mais il a été affecté à la politique de la ville. L'organisation du travail est devenue un casse-tête. « *Trois ou quatre jours avant mes congés*, explique Lazare, *j'arrête tout contrôle en entreprise pour ne faire que du travail administratif. Quand je reviens, les dossiers se sont accumulés. Je repars donc sur le terrain, ce qui accroît évidemment la masse de travail administratif… que je n'arrive pas à épuiser avant de partir en congé.* »

A temps partiel, il travaille plus qu'avant : 45 heures par semaine contre 39 auparavant ! Le pire, c'est que « *le service rendu au public est moins bon* ». Il ressent cette « *angoisse* », ce « *sentiment de ne pas faire face* ». « *Je suis limite, limite.* » Lazare se reposera aux prochaines vacances, dans sa maison de campagne ou dans les montagnes où il bivouaque en famille. « *Est-ce que cela vaut la chandelle d'être relaxe pendant deux semaines et d'être stressé pendant sept ?* » En tout cas, quand les inspecteurs se croisent dans les couloirs, ils se le répètent : « *L'an prochain, on repasse à temps plein.* » Ils travailleront moins et mieux.

F. A.





Temps de travail : chacun son rythme

▼ Après l'arrivée de la gauche, l'attente porte sur les salaires

La victoire de la gauche aux élections législatives n'est pas sans conséquences sur l'état d'esprit des salariés. Le baromètre du moral des salariés enregistre une forte progression de la *« confiance »* et de l'*« espoir »* parmi les actifs du secteur privé comme du secteur public. Les signes d'un « état de grâce » du nouveau gouvernement de gauche auprès des électeurs qui ont composé le socle sociologique de sa victoire s'arrêtent là. L'inquiétude demeure forte, les sentiments de crainte et de colère, bien que minoritaires, restent présents. La crainte du chômage progresse.

La première traduction de cet *« espoir »* apparaît à travers une préoccupation plus affirmée des salariés pour leur niveau de salaire. Ils sont plus nombreux qu'il y a trois mois à envisager une progression de leur pouvoir d'achat. Dans ce contexte de pression salariale, dopé par le double effet de la victoire de Lionel Jospin et, à terme, par la montée des revendications salariales dans l'hypothèse d'un retour de la croissance, le débat sur la réduction du temps de travail ne peut ignorer l'influence du facteur financier sur l'opinion des salariés interrogés. Pour une majorité d'entre eux, l'augmentation de salaire est prioritaire dans les mois à venir, par rapport à la réduction du temps de travail. Elle l'est d'autant plus pour les salariés les plus modestes et en milieu ouvrier.

Au printemps dernier, la première enquête de l'Observatoire du monde du travail, consacrée au portrait des salariés français, avait montré, à travers la lecture de la hiérarchie de leurs valeurs, leur attachement au « travail ». Signe des temps sans doute : depuis plusieurs années « travail » rime dans les esprits de beaucoup d'actifs avec rareté, voire précarité, et cet attachement était aussi une forme de réflexe anti-chômage. Au moment où vont s'ouvrir de larges discussions sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, l'enquête thématique sur les rythmes de travail des salariés fournit de précieuses indications.

Les salariés croient moins à « la fin du travail » qu'à d'autres formes et rythmes d'organisation. Deux tiers d'entre eux pensent qu'à l'avenir *« on travaillera autant ou plus qu'aujourd'hui »*. Mais cette vision ne les empêche pas d'être dans des proportions équivalentes intéressés par une réduction du temps de travail et, plus encore, par une organisation différente du rythme de leur activité professionnelle. Le tableau dressé par ces salariés du contexte dans lequel peuvent s'organiser ces évolutions est contrasté. Prenant acte de la souplesse actuelle de leurs horaires, ils ne demeurent pas moins partagés sur la volonté des entreprises de réduire le temps de travail, et sceptiques sur la nécessité pour leur entreprise d'aller dans ce sens.

MANQUE D'INFORMATION

Leur regard est plus positif lorsqu'il s'agit de juger des perspectives pour eux-mêmes et pour leur employeur des conséquences de l'aménagement du temps de travail. Soucieux d'accorder plus de temps à leur vie personnelle et familiale, les salariés expriment des souhaits très diversifiés en matière de formule d'aménagement des rythmes de travail. Il ne semble pas qu'il y ait dans ce domaine de formule idéale et consensuelle, mais beaucoup plus la volonté d'un choix « à la carte », pour que chacun puisse trouver un rythme hebdomadaire, mensuel ou annuel adapté à sa situation et aux possibilités offertes par l'entreprise. Cette diversité des choix salariés, miroir d'un milieu social pluriel, est à mettre en parallèle avec la faiblesse des informations dont disposent les intéressés sur la question. Plus de la moitié d'entre eux se dit mal informée des possibilités offertes par les entreprises en matière d'évolution d'organisation du travail

Si une proportion encore importante de salariés continuent à voir dans ces solutions nouvelles un frein à l'*« efficacité »* des entreprises, plus d'un tiers d'entre eux redoutent un handicap personnel de carrière ou de progression au sein de l'entreprise. Et si une majorité d'entre eux pronostiquent, à terme, que ces mutations resteront l'exception à la règle, c'est bien le signe que la transformation de l'organisation des entreprises est aussi, et peut-être avant tout, soumise à des obstacles culturels.

Pierre Giacometti
Directeur général d'Ipsos Opinion



L'Observatoire du monde du travail

« Le Monde Initiatives » et l'institut Ipsos Opinion ont créé ensemble l'Observatoire du monde du travail. De grandes entreprises françaises se sont associées à ce projet et y participent activement : Adecco, EDF, Elf Aquitaine, Total, Sofinco et Usinor-Sacilor. Nous livrons ici les résultats de la troisième enquête, après celle consacrée exclusivement au moral des salariés (« Le Monde Emploi » du 23 octobre 1996) et celle qui, dans un volet thématique, commençait à faire le portrait des mêmes salariés (« Le Monde Emploi » du 26 mars).

L'Observatoire du monde du travail a pour objectif de mieux comprendre les mutations de l'univers des salariés. Des sondages réguliers permettent de mesurer le climat social et doivent, par une série d'indicateurs, servir de cadre de référence. Ce programme est complété par une succession d'enquêtes thématiques – dont celle-ci, qui aborde la question de la relation au temps de travail. Les entreprises qui seraient intéressées par les résultats complets de ce sondage de l'Observatoire du monde du travail peuvent se mettre en relation avec l'Ipsos (tél : 01-53-68-28-61).

L'enquête Ipsos a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population salariée. 1 275 salariés du secteur privé et du secteur public ont été interrogés à leur domicile, par téléphone, du 6 au 21 juin. L'échantillon a été construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession, statut d'activité, catégorie d'agglomération et région.

Des salariés sceptiques ? divisés ? ou lucides ?

▼ Les qualificatifs varient selon les experts qui commentent le sondage

Sceptiques, les salariés face à la réduction du temps de travail ? C'est le point de vue de Denis Gautier-Sauvagnac, à la lecture des résultats de sondage : *« Ils ont parfaitement conscience que cela ne se fera pas aussi facilement qu'on l'entend dire ici ou là. Ils sont beaucoup plus proches de la réalité de l'entreprise et de ses soucis que bon nombre de nos élus »*, assure le vice-président, délégué général de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières).

Pour Pierre Boisard, chercheur au Centre d'études de l'emploi, les chiffres de ce sondage témoignent surtout de l'existence d'un clivage entre ceux qui peuvent se permettre de travailler moins – ceux qui ont des revenus élevés et qui sont déjà installés dans la vie – et les autres. D'où l'intérêt, selon lui, de mettre en place une formule qui laisse à chacun la possibilité de choisir sa durée de travail et son aménagement.

Jean-Christophe Le Duigou, responsable des activités économiques et membre de la commission exécutive confédérale de la CGT, estime, lui, que les salariés font surtout preuve, dans leurs réponses, de maturité : *« Ils sont plus responsables que certains experts qui présentent la réduction du temps de travail comme une solution à tous les maux. Ils attendent que l'on réponde à leurs craintes et qu'on leur présente des propositions cohérentes. »*

Que 58 % des salariés préfèrent une augmentation de salaire à une réduction du temps de travail n'entame guère la conviction du responsable syndical : *« Cela montre bien que le problème des salariés ne se limite pas à une hausse du SMIC. Mais cela ne signifie pas pour autant que ces 58 % de salariés soient opposés à la réduction du temps de travail. Il est d'ailleurs dommage d'opposer l'une à l'autre alors qu'il y aurait besoin de s'attaquer aux deux... »*

De la même façon, Jean-Christophe Le Duigou est persuadé que, si 52 % des salariés s'attendent, dans les années qui viennent, à travailler autant et 14 % à travailler plus, c'est parce qu'ils englobent, dans le terme de travail, d'autres occupations comme la formation, les activités sociales, associatives, etc. Moins optimiste, Pierre Boisard y voit une forme de scepticisme, ainsi qu'un manque de désir, alors que Denis Gautier-Sauvagnac est convaincu que les salariés font cette réponse parce qu'ils intègrent le recul de l'âge de la retraite.

CONTRAINTES

La préférence des salariés pour une formule d'aménagement hebdomadaire, plutôt que mensuelle ou annuelle, suscite également des réactions différentes. Si Jean-Christophe Le Duigou s'en réjouit et y voit un ancrage de la référence hebdomadaire dans l'organisation du travail ainsi qu'un moyen de *« faire face à la flexibilité et aux impératifs de l'entreprise »*, Denis Gautier-Sauvagnac déplore, lui, la persistance de cette notion *« largement périmée face à la réalité économique d'aujourd'hui »* : *« L'activité de l'entreprise ne se calcule pas sur 39 heures. Il faut trois au quatre années pour faire une voiture, dix ans pour un avion... d'où l'intérêt de raisonner désormais sur un rythme annuel. »*

20 % des salariés redoutent d'avoir un rythme différent de celui auquel ils sont habitués. Pierre Boisard souligne que cette crainte se retrouve dans d'autres études : *« Il ne s'agit pas d'un trait de conservatisme, mais d'une difficulté à remettre en cause une organisation du quotidien souvent très minutée. Ce qui peut paraître anodin pour un jeune célibataire se révèle très compliqué pour ceux qui sont en charge de famille. Ils sont soumis à différentes contraintes comme les horaires de transports, de crèche, d'école, de magasins, qui font qu'il n'est pas toujours facile de trouver un autre équilibre. »*

Quant aux 22 % qui craignent d'être obligés de travailler davantage que prévu, Denis Gautier-Sauvagnac leur donne raison : *« Si le temps de travail diminue, il faudra faire un effort colossal pour maintenir les coûts. »* A l'opposé, Jean-Christophe Le Duigou soutient que les expériences actuelles, réalisées au travers de l'annualisation ou du temps partiel, justifient les inquiétudes des salariés, *« d'où la nécessité de développer d'autres modèles. Le défi est devant nous »*, conclut le responsable des affaires économiques à la CGT.

Nathalie Mlekuz

La durée du travail

ENSEMBLE DES SALARIÉS
Plus qu'aujourd'hui 33 %
52 %
Moins
14 %
Autant

Comment vous sentez-vous informé sur les possibilités de réduction du temps de travail dans votre entreprise ?

ENSEMBLE — Bien — Mal 53 %
SALARIÉS DU PUBLIC 46 %
SALARIÉS DU PRIVÉ 57 %

La réduction du temps de travail :

REPRÉSENTE UN BESOIN POUR L'ENTREPRISE 38 % 37 %
VOUS INTÉRESSERAIT PERSONNELLEMENT 66 % 68 %
VOTRE ENTREPRISE POURRAIT LA PROPOSER 47 % 44 %

ENSEMBLE DES SALARIÉS
PUBLIC
PRIVÉ

L'inquiétude liée au chômage se teinte d'une note d'espoir

▼ Les personnes interrogées sont plus optimistes qu'en mars dernier, même si la crainte de perdre son emploi a augmenté

Par rapport aux deux enquêtes précédentes, l'état d'esprit général dans les entreprises s'est amélioré. Alors qu'un quart des salariés seulement se déclaraient *« motivés »* en mars, ils sont aujourd'hui 34 %. Symptôme manifeste de l'état de grâce, le mot « espoir » enregistre une progression significative puisqu'il passe de 20 % à 33 %. Mais la part de ceux qui se disent *« inquiets »* demeure à 43 %.

La perception de la situation financière du foyer enregistre un léger mieux puisque la part d'actifs déclarant *« ne pas pouvoir mettre de l'argent de côté, mais arriver à acheter tout ce dont ils ont besoin »* passe de 37 %, au printemps, à 41 %. Même tendance pour les perspectives d'évolution du pouvoir d'achat : alors qu'ils n'étaient que 15 % à espérer une augmentation en mars, ils sont aujourd'hui 23 % dans ce cas. Toutefois l'angoisse demeure sur le front du chômage : la part de salariés faisant état de *« craintes quant à leur emploi »* atteint 29 % (26 % en mars). Inquiétude plus vive encore dans le privé, où ce chiffre culmine à 35 %.

Au palmarès des *« principales préoccupations professionnelles »*, le *« maintien dans l'emploi »* demeure en première place, cité par 40 % des personnes interrogées (42 % au printemps), suivi de près, à 31 %, par le *« niveau de salaire »* (26 % précédemment) et enfin, à 24 %, par le *« temps consacré au travail »* (26 % en mars). La remontée sensible de la préoccupation salariale se fait donc en partie au détriment des revendications relatives au temps de travail.

Interrogés sur l'idée qu'ils se font de leur progression dans l'entreprise, 53 % des actifs se disent optimistes, contre 50 % en mars et 46 % en octobre. La perception de l'état d'esprit de la direction de l'entreprise par les salariés n'évolue guère, 59 % estimant qu'*« elle a plutôt tendance à vouloir réduire les effectifs »* (61 % en mars) ; même s'ils ne sont plus que 74 % (79 % dans les deux précédentes enquêtes) dans le secteur public, à se reconnaître dans cette affirmation, signe manifeste d'un changement de climat dans le public.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

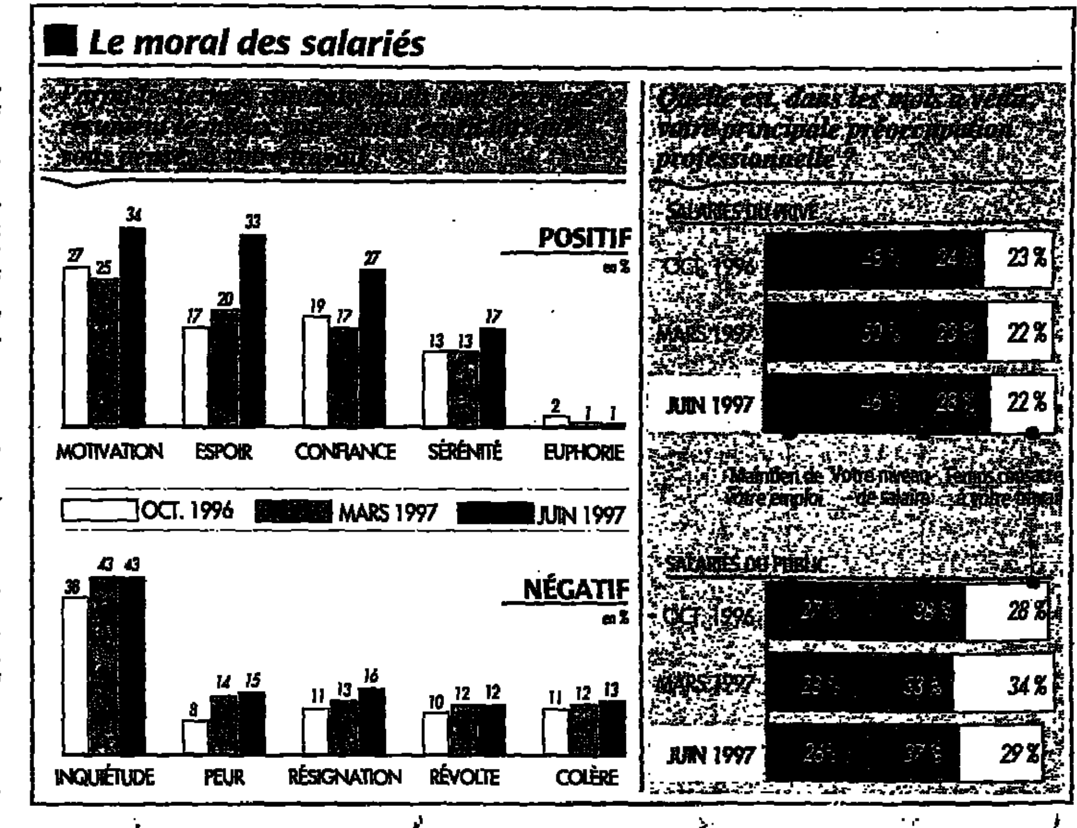
L'attente salariale va croissant : alors qu'ils n'étaient que 70 % au printemps à déclarer que la direction *« a plutôt tendance à ne pas augmenter les salaires »*, ils sont maintenant 74 % de cet avis, et même 79 % dans le public. Le recours aux heures supplémentaires semble gagner du terrain, 28 % (23 % en mars) estimant que l'entreprise *« a plutôt tendance à augmenter le temps de travail par les heures supplémentaires »*. Sans surprise, la capacité de l'entreprise à *« expliquer aux salariés les changements nécessaires pour l'avenir »* reste le point noir : près de la moitié (47 %) disent qu'elle n'y parvient pas.

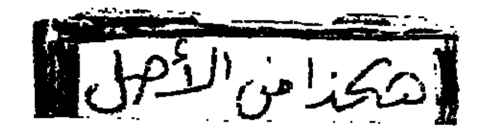
Si près des trois quarts (73 %) des salariés déclarent *« faire confiance à la direction de leur entreprise pour maintenir l'emploi »* (en hausse de 2 points par rapport à mars), ils sont en revanche beaucoup plus sceptiques sur le plan des revenus, 57 % affirmant *« ne pas faire confiance à la direction pour augmenter leur salaire »*. Satisfecit en revanche sur l'organisation du travail puisqu'ils sont 66 % à manifester leur confiance sur ce sujet.

En dépit de l'embellie de l'état d'esprit général, la perception du climat social est loin d'être au beau fixe : comme au printemps, 29 % (et même 37 % dans le public) font état de *« tensions fréquentes »* ou de *« mécontentement profond »*. Quant à savoir si un conflit social dans leur entreprise leur paraît *« probable dans les mois qui viennent »*, 37 % des salariés sont de cet avis : 48 % dans le public (61 % en octobre et 51 % en mars), contre seulement 32 % dans le privé. En baisse, la tension dans le public reste néanmoins élevée. Signe d'espoir ? La note attribuée par les personnes interrogées pour évaluer leur propre vie professionnelle progresse de 6,16 à 6,23, et de façon plus manifeste encore dans le public où elle passe de 6,2 à 6,34.

Philippe Baverel

Le moral des salariés





CHRONIQUE

par Alain Lebaube

La méthode Calvet

Comme lors de son précédent passage au ministère du travail, Martine Aubry retrouve en face d'elle une vieille connaissance, Jacques Calvet. Sans une fois de plus citer le président de PSA Peugeot-Citroën, le ministre de l'emploi et de la solidarité a repris sa diatribe à l'encontre d'*« une grande entreprise automobile »* dans des termes identiques à ceux du passé. Précisément parce que rien n'a changé et que deux logiques diamétralement opposées s'affrontent.

D'un côté, il y a un grand capitaine d'industrie qui, régulièrement, échafaude des plans sociaux pour réduire ses effectifs, qui, au nom de la liberté d'entreprendre, met les pouvoirs publics devant le fait accompli, puis qui demande l'aide de l'Etat pour financer des préretraites FNE (Fonds national de l'emploi). Par exemple, 1 990 mesures d'âge sur les 2 816 suppressions de postes actuellement envisagées. Mais le même, orgueilleusement, n'en continue pas moins de donner des leçons de libéralisme. Pas question, vient-il de répéter devant ses actionnaires, d'une *« réduction à 35 heures sans réduction corrélative des salaires dans le groupe (...), quelles que soient les incitations, de caractère amical ou pas »*.

De l'autre côté, se trouve une femme de caractère qui veut imposer des règles de conduite, valables pour tous, et qui renoue avec une situation dans laquelle Philippe Séguin avait dû, lui aussi, en son temps, batailler ferme contre le même intransigeant patron. Car les objectifs sont immuables, communs à beaucoup de ceux qui ont occupé ce poste dans les différents gouvernements. Comment faire en sorte que le licenciement ne soit pas la seule variable d'ajustement ? Comment aboutir à des politiques de gestion qui anticipent les décisions et qui, quand le plan social est inévitable, préfèrent la reconversion aux préretraites et aux *« chèques départ »* ?

C'est pourquoi, évoquant *« les grands axes de la réforme »* qu'elle prépare, Martine Aubry opte pour un équilibre avec *« plus de sécurité juridique pour les entreprises et les salariés, moins de précarité, des plans sociaux qui tiennent la route »*. Et, dans le cas de Peugeot, en position de mono-industrie à Sochaux ou à Montbéliard, d'y ajouter la responsabilité qui incombe à un employeur à l'égard d'une région ou d'un bassin d'emploi.

Depuis le temps que le secteur de l'automobile dégraisse, il aurait pu et dû, en effet, apporter son soutien à des actions de développement local. Ne serait-ce que pour se dédouaner plus facilement de ses obligations sociales et pour montrer qu'il se souciait de son environnement économique immédiat. Mais il ne peut prétendre que les coupes claires qu'il pratique à répétition sont justifiées par la conjoncture et, partant, aussi soudaines qu'imprévisibles. Jacques Calvet, qui s'est fait la réputation d'un Cassandre, ne cesse d'annoncer de sombres perspectives et des baisses du marché de l'automobile. Connaissant, peut-être mieux que d'autres, le caractère structurel des difficultés, il aurait dû en tirer les conclusions, notamment sociales. Or cela fait plus de dix ans que, imperturbable, il a recours aux mêmes méthodes, sans aucune flexibilité. Comme si l'expérience ne devait jamais compter.

Pour une définition plus rigoureuse de la compétence

par Guy Le Boterf

La gestion des compétences est à l'ordre du jour des grandes entreprises et des organisations. Mais aux ordres du jour ambitieux – gestion anticipée des compétences, investissement dans le capital des compétences, mutation des systèmes de classification... – succèdent trop souvent des décisions pratiques faibles. *Combien de ces projets n'en restent-ils pas à la confection d'un répertoire de métiers et à des réponses classiques en termes de formation ?*

Une des raisons de cette situation tient à l'usage d'une définition faible de la compétence. Celle-ci est encore trop souvent entendue comme une « somme » de savoirs, de savoir-faire ou de savoir-être ou comme l'« application » de savoirs théoriques ou pratiques. Dans la plupart des cas on observe une assimilation de la compétence au savoir-faire. Et les *référentiels de compétences* deviennent des listes hétéroclites et interminables où la compétence, réduite en miettes, échappe à tout traitement opératoire et perd tout son sens. La logique de la décomposition tue la compétence. Taylor au domaine des compétences ! Il est urgent de se doter de définitions plus rigoureuses de la compétence si l'on veut éviter que les *projets de gestion et de* développement des compétences ne soient progressivement abandonnés, alors que leur nécessité n'est pas contestable. Il me semble en particulier nécessaire de :

– définir la compétence en termes de *savoir combinatoire* et de remettre le *sujet* au centre de *la compétence. L'individu peut* être considéré comme *constructeur* de ses compétences. Il construit ses compétences en combinant et en mobilisant un double équipement de ressources : des ressources incorporées (connaissances, savoir-faire, qualités personnelles, expérience...) et des réseaux de ressources de son environnement (réseaux professionnels, réseaux documentaires, banques de données...). *La compétence qu'il produit est une séquence d'actions où s'enchaînent de multiples savoir-faire.*

A partir d'un même capital de ressources, l'individu peut construire plusieurs compétences.

– reconnaître que le savoir combinatoire des individus n'est pas identique et que le savoir combinatoire d'un individu peut évoluer au cours du temps : il n'y a donc pas qu'une seule façon d'être compétent – c'est-à-dire de *construire des compétences* – par rapport à un problème à résoudre ou un projet à réaliser. Il peut y avoir plusieurs stratégies ou conduites pertinentes et la compétence ne peut se réduire à un seul comportement observable.

– distinguer « la » compétence d'un individu – qui réside dans *son savoir combinatoire*, son aptitude à combiner et à mobiliser des ressources – et « les » compétences qu'il produit avec ce savoir combinatoire. La personne compétente est celle qui sait construire à temps des compétences pertinentes pour gérer des situations professionnelles de plus en plus complexes.

Ces hypothèses de travail permettraient notamment :

– de distinguer les *« ressources » pour construire les* compétences et les compétences elles-mêmes. Compétence et savoir-faire seraient dissociés.

– de ne pas confondre mais d'articuler l'économie des compétences et l'économie des savoirs. Les savoirs construits et mémorisés (banques de données) constituent une ressource pour construire des compétences, mais ne sont pas assimilables aux compétences. Les connaissances incorporées et les savoirs objectivés sont complémentaires et distincts.

– de distinguer l'évaluation des compétences et l'évaluation des ressources (savoirs, savoir-faire...) *nécessaires à la création de* compétences. Cela peut être important pour les projets à venir sur la validation des acquis professionnels.

– de considérer les *« référentiels métiers »* ou les *« cibles de professionnalisation »* non pas comme des « moules » dans lesquels doivent venir s'enchâsser des compétences réelles, mais comme *des points de repères, des « attracteurs »* en fonction desquels les personnes peuvent orienter la construction de leurs compétences.

– de ne pas confondre formation et professionnalisation. La formation sert à enrichir et à entretenir le capital des ressources incorporées, à entraîner à leur *combinaison et à leur mobilisation* (simulation, étude de problème, alternance). La professionnalisation inclut la formation, mais y ajoute l'organisation des situations de travail pour qu'y soit rendu possible l'apprentissage de la construction des compétences.

– d'éviter l'erreur de raisonner en termes de transmission des compétences. Les compétences ne se transfèrent pas. On ne peut que créer des conditions favorables *à la construction toujours* personnelle des compétences.

Une autre logique. D'autres perspectives.

TRIBUNE

L'individu construit ses compétences en combinant et en mobilisant un double équipement de ressources : des ressources incorporées (connaissances, savoir-faire, qualités personnelles, expérience...) et des réseaux de ressources de son environnement (réseaux *professionnels, réseaux documentaires, banques* de données...). La compétence qu'il produit est une séquence d'actions où s'enchaînent de multiples savoir-faire

Guy Le Boterf, *consultant indépendant, est fondateur de Le Boterf Conseil et auteur de l'ouvrage « De la compétence à la navigation professionnelle » (Editions d'Organisation, 1997).*

PARUTIONS

Du timbre sur une carte d'adhérent au Post-it

LA FIN DES MILITANTS ?
de Jacques Ion.
Les Editions de l'Atelier, 124 p., 75 F.

On peut rester dubitatif quant à l'utilité d'une telle démonstration : une centaine de pages pour en arriver à la conclusion que l'engagement est plus *« distancié »* qu'hier... Un constat qui n'est pas vraiment une révélation. Pourtant, on peut aussi glaner nombre de notations intéressantes dans cet ouvrage. On y voit, par exemple, comment l'accent mis par la Révolution sur la responsabilité du *« citoyen éduqué et libre de toute dépendance »* a été à l'origine d'une forte prévention contre les *« corps intermédiaires »*, qui étaient soupçonnés de perturber le rapport individu-nation et dont on regrette aujourd'hui le relatif effacement. Ce livre cerne les racines historiques de l'implication militante et des formes de *« groupement »* en France, avant de déboucher sur la phase de déclin des associations *« revendicatrices »* depuis la fin des années 70.

Désormais, ce sont de moins en moins des organisations stables et permanentes qui constituent le cadre de l'engagement. Les nouveaux réseaux résultent d'actions menées par des personnes autonomes. On est passé de la culture du timbre collé sur une carte d'adhérent à celle du Post-it, symbole d'*« une mise de soi à disposition résiliable à tout moment »* qui n'empiète pas sur la sphère privée. Au *« rôle social incorporé »* succède *« une attitude qui peut être aussi bien endossée que quittée »*.

Certes, cette évolution n'est pas rectiligne, mais elle est fortement tendancielle. Signifie-t-elle la fin des militants ? Jacques Ion n'en est pas convaincu. Il estime que *« l'ère des individus (...) peut précisément susciter de nouvelles aspirations à définir le cadre commun du vivre-ensemble »*.

Groupes en mutation

LES CLASSES SOCIALES. PERTINENCE ET PERMANENCE
de François Chatagner.
Le Monde Editions - Marabout, 218 p., 39 F.

De l'approche marxiste à la répartition selon les « sociostyles » (ou styles de vie) qui nous est venue des Etats-Unis, ce livre indique très clairement comment les classes sociales ont été analysées au fil du temps et des théories. Et aussi comment elles ont effectivement évolué : « déclin numérique » et diversification du groupe ouvrier, affirmation d'une classe moyenne salariée, remplacement progressif des patrons propriétaires par des managers à la tête des grandes entreprises. Si la mobilité sociale existe davantage qu'hier, elle reste limitée, et, sous une certaine uniformisation des modes de vie, de fortes inégalités subsistent, les handicaps se renforçant mutuellement dans un processus cumulatif.

François Chatagner ne se contente pas d'un constat solide, étayé par les résultats d'enquêtes chiffrées. Il pose des questions, et notamment celle que soulève, en France, la production des élites par le même moule, celui des grandes écoles. Il note aussi que, si la classe ouvrière a changé, il serait prématuré de l'enterrer ; en effet, *« l'enrichissement relatif et le désenclavement culturel n'ont pas supprimé l'aliénation au travail »*. Assistera-t-on à l'émergence d'un *« nouveau prolétariat »* ou d'une nouvelle alliance de classes ? Ce n'est pas impossible. Mais si des contestations de la forme actuelle d'exercice du pouvoir et de la logique marchande s'expriment aujourd'hui, *on n'aperçoit pas nettement le projet de* transformation sociale qui pourrait être fédérateur.

Quel chemin vers l'emploi ?

L'INSERTION PROFESSIONNELLE. ANALYSES ET DÉBATS
Coordonné par Michel Vernières
Economica, 206 p., 98 F.

Cet ouvrage constitue une synthèse de travaux menés par le laboratoire d'économie sociale de l'université de Paris-I. Il met à plat les caractéristiques de l'accès à l'emploi ; un processus *« simple et rapide »* il y a un quart de siècle et *« particulièrement complexe »* aujourd'hui, qui peut d'ailleurs *« se conclure par une position durablement instable »*. Le livre étudie les possibilités d'insertion professionnelle des jeunes selon les niveaux de formation, la spécialité exercée et la région habitée. De même, les comportements des entreprises sont décortiqués en fonction de leur taille, de leurs spécificités, de leur secteur d'activité.

L'analyse historique du positionnement progressif de l'insertion professionnelle en tant qu'élément de l'insertion sociale est particulièrement intéressante, alors que l'objectif d'accès à l'emploi visé par les dispositifs se brouille. Ainsi, *« les formes d'intégration propres à la société salariale »* s'effilochent.

Une question épineuse se pose : faut-il ou non maintenir sur le marché du travail les personnes dont la productivité est considérée comme trop faible ? La France a répondu par l'affirmative, contrairement aux Pays-Bas où près du septième de la population active est prise en charge par l'assurance-inaptitude au travail. Il s'agit d'un choix de société au moment où le concept de handicap a entrepris un glissement du champ médico-social vers celui de l'emploi.

Daniel Urbain



Les entreprises publiques musclent leur organisation

Enquête. Pour mieux servir les usagers devenus des clients, les organigrammes bougent. La verticalité rigide fait place à des coopérations transversales

Souvent, l'expression « moderniser » les entreprises de service public est mal accueillie par les cadres chargés d'impulser le changement en interne, qui la jugent péjorative. Elle sous-entend en effet que leur mode de management accuse un retard considérable sur le secteur privé, où l'organisation décentralisée est devenue le maître mot.

La question va d'ailleurs au-delà d'un simple rattrapage de style d'organisation. Qu'il s'agisse de la SNCF, de la RATP, de La Poste, de France Télécom, d'EDF-GDF ou encore d'Air France, chacune de ces entreprises publiques a une histoire, une culture et un environnement particuliers qui appellent forcément des trajectoires différentes. *« Les grands chantiers et les défis technologiques constituent la trame de la culture d'entreprise à la SNCF et chez EDF-GDF, tandis que La Poste se définit plutôt comme une entreprise à forte main-d'œuvre, avec un organigramme relativement plat dans les bureaux de poste et les centres de tri »*, souligne Vincent Roger, consultant à IDRH, convaincu qu'il existe un mode d'adaptation des services publics *« à la française »*.

Il leur faut donc tracer leur propre voie. Depuis une dizaine d'années, les entreprises publiques sont devenues très friandes des modes successives de management. Pour quelques-unes, c'est la pression de la concurrence qui a été déterminante. A la fin des années 80, l'entreprise qui se contentait de fournir un produit de haute technicité, sans se soucier de la satisfaction des usagers, a entrevu les limites de sa démarche dès lors que ces derniers ont eu la possibilité de choisir entre différents services, se glissant dans la peau de clients exigeants. La diminution des échelons hiérarchiques dans l'organisation vise alors à mieux servir ces derniers : au lieu de faire transiter une demande par un circuit aussi long qu'incertain, l'agent la traite sur-le-champ, soit parce qu'il en a la compétence et les moyens (mise en commun de l'information sur réseau informatisé, par exemple), soit parce qu'il sait exactement à qui en référer.

PATRICK LESTIENNE

ANTICIPATION

Certaines ont anticipé la perte future de leur monopole. Telle est la raison d'être de l'Institut du management, créé par EDF-GDF en 1991, sorte d'université d'entreprise, censée préparer les dirigeants actuels et les cadres à potentiel aux évolutions futures de la maison. Chaque année, entre quatre cents et cinq cents personnes entament une formation d'une durée de six mois, étalée sur cinq ans. L'un des modules consiste à « immerger » le cadre dans une entreprise inscrite dans une organisation différente de celle d'EDF-GDF, pour qu'il tente de comprendre le but de sa stratégie.

Mais la perspective de la compétition n'explique pas à elle seule le bouleversement opéré dans les entreprises de service public, comme le fait remarquer Bernard Brunhes, président de Bernard Brunhes Consultants : *« A la RATP, le vrai moteur du changement a été la crise de 1988*, souligne celui qui en fut le médiateur. *Au-delà des raisons de son déclenchement, cette grève de plusieurs semaines a révélé que le système de gestion était grippé et les circuits de décision dépassés. »* Même si, en second plan, des problèmes de concurrence ont joué un rôle certain.

Avec l'arrivée de Christian Blanc à la tête de la RATP, à la fin des années 80, celle-ci a entrepris une mutation : réduction de la ligne hiérarchique en 1990, décentralisation des instances de dialogue social en 1992, etc. Jusqu'à l'accord de 1996, qui prévoit, en particulier, une « alarme sociale » destinée à prévenir les conflits. *« L'objectif a été de reconstruire l'entreprise à partir des attentes des clients »*, résume Josette Théophile, directrice des ressources humaines de la RATP, qui ajoute : *« Avant, le patron d'une ligne de métro se situait sept ou huit niveaux en dessous du président, si ce n'est plus, contre trois aujourd'hui. »*

Si la chasse à la bureaucratie se poursuit, certains agents ne ressentent pas de manière positive les effets de la réorganisation : *« La décentralisation s'est accompagnée d'un mouvement réflexe de concentration du pouvoir dans les mains d'un comité de direction composé de six personnes*, déplore Marc Grussello, secrétaire général de la CGT-Routiers de la Régie. *Pour des raisons de rentabilité, la direction supprime des lignes de bus... L'alarme sociale, je la déclencherais en permanence... »*

La CGT cite ainsi le dernier sondage réalisé en interne, où il apparaît que 76 % des agents ne comprennent pas les orientations de l'entreprise. *« Le changement a surtout été sensible pour l'encadrement, mais il n'empêche : la manière dont sont prises les décisions aujourd'hui n'a plus rien à voir avec ce qui se pratiquait il y a encore dix ans. L'organisation est devenue plus réactive, plus décentralisée, plus efficace »*, nuance Bernard Brunhes, qui ajoute : *« Les cadres intermédiaires éprouvent aussi des difficultés à communiquer par manque d'expérience. Qui plus est, il faut reconnaître que l'entreprise française a toujours eu tendance à sous-estimer l'encadrement opérationnel et à ne pas lui donner les moyens de son rôle, quel que soit son statut et son secteur d'activité. »*

Clarisse Fabre

Coups de tonnerre sur les baronnies à la SNCF

La SNCF veut se doter aujourd'hui d'une organisation plus réactive, garante d'un fonctionnement tourné vers le client. *« L'objectif est de mettre en place une organisation claire, confiant le pilotage stratégique de l'entreprise à une direction compacte, s'appuyant sur un réseau de directions nationales en charge de la conception et de la mise en œuvre des politiques d'entreprise »*, explique Jean-Didier Bodin, à qui le président Louis Gallois a confié, en avril dernier, la tâche de mettre en place et de dynamiser la toute nouvelle « direction de l'organisation ». Rattachée au secrétariat général et constituée d'une équipe légère de six personnes, elle a pour rôle de dégager les principes généraux de l'évolution en cours et de conseiller les directeurs nationaux et régionaux.

Chacune des neuf grandes directions nationales a ainsi été appelée à engager une réflexion approfondie sur les missions assurées en son sein, en distinguant les fonctions opérationnelles, celles relatives à la définition des politiques à appliquer et celles ayant trait à l'élaboration de la stratégie. Cette clarification des rôles et des responsabilités n'est pas sans bousculer les vieilles habitudes.

Les directions nationales cumulaient jusqu'alors l'ensemble de ces trois missions, et certaines, véritables baronnies, ont montré quelques réticences à abandonner ce pré carré. L'objectif est en effet de mettre en place un pilotage stratégique cohérent qui évite que chacun définisse sa propre stratégie sans se soucier de son articulation avec celle des autres. *« Ce nouveau mode de fonctionnement rompt avec la culture du commandement. Il fixe des politiques à partir desquelles les équipes sont appelées à prendre leurs responsabilités »*, avance Pierre Monnin, du cabinet Bernard Brunhes Consultants, qui accompagne l'entreprise dans cette réorganisation.

Les fonctions de pilotage stratégique de chacune des directions vont être regroupées au sein du futur siège ; mais l'objectif est de redéployer les fonctions opérationnelles sur le terrain. Il s'agit de rapprocher la prise de décision du client. Les directions sont ainsi appelées à se recentrer sur des fonctions de synthèse et d'orientation, tandis que les hommes de terrain, simples exécutants jusqu'alors, deviennent des opérationnels responsables.

Pour le fret, par exemple, les équipes doivent désormais gérer elles-mêmes les horaires de circulation de l'ensemble des trains de marchandise, régionaux et nationaux, le niveau central gardant en charge ce qu'on appelle l'« effet réseau ». Cette répartition des rôles fait appel à une nouvelle dimension relationnelle : ce qui était hier assumé par arbitrage central doit désormais reposer sur une entente, une coordination entre les techniciens locaux, lesquels doivent également communiquer avec les commerciaux. Le tout vise à mieux coller aux besoins réels des clients.

« Il est frappant de voir à quel point les équipes de terrain se mobilisent dès lors qu'elles ont des objectifs clairs, relève Pierre Monnin. *L'évolution est plus difficile pour les niveaux hiérarchiques intermédiaires, qui, jusque-là, étaient davantage habitués à lancer des injonctions, à donner des ordres. La vraie difficulté pour eux est de trouver le bon niveau pédagogique pour expliquer aux agents la stratégie, sans pour autant se noyer dans le détail. »*

Alain Doignie, de la Fédération maîtrise et cadres, syndicat autonome, relève pour sa part que les responsables d'établissement sont aujourd'hui coincés entre les orientations dictées par leur direction hiérarchique régionale et les objectifs fixés par les directions d'activité. Gérer par activité génère des « transversalités » qui révolutionnent la tradition de « verticalité » de l'entreprise. A tous les niveaux, chacun doit apprendre à travailler dans la concertation. Pour Alain Doignie comme pour Denis Andlauer (CFDT cheminots), le redéploiement sur le terrain que doit permettre la reconfiguration du siège et des services centraux ne doit cependant pas se faire au seul profit des directions régionales.

« On a étoffé ces dernières. Or ce sont les établissements, dans leurs fonctions les plus opérationnelles, qui méritent d'être renforcés », insiste Denis Andlauer. Il sait que, là encore, une évolution culturelle doit être engagée, notamment en ce qui concerne la gestion des carrières. Toute progression hiérarchique dans l'entreprise, à quelque niveau que ce soit, étant encore fondée sur l'attrait des postes fonctionnels.

Laetitia Van Eeckhout

Un déménagement symbolique

Le 88, rue Saint-Lazare, à Paris, est à vendre. Fin 1998, la direction de la SNCF quittera ce lieu, symbole d'un siècle et demi de l'histoire des cheminots français, pour emménager 26, rue du Commandant-Mouchotte, près de la gare Montparnasse.

Un événement qui fera date, d'autant qu'il s'accompagne de l'adoption d'une nouvelle organisation, laquelle concerne en premier lieu les services centraux. Ceux-ci comptent aujourd'hui quelque 10 000 agents, dont 2 400 sur le site de Saint-Lazare. Le nouveau siège, rassemblant les seules fonctions contribuant à la définition de la stratégie de l'entreprise, ne comptera plus que 700 personnes. Les grandes directions, dont le personnel est aujourd'hui souvent éclaté sur plusieurs sites – la SNCF compte plus d'une cinquantaine d'adresses dans Paris –, seront davantage rassemblées.

Repères

● *Si chaque Etat membre est libre* de définir le régime de propriété et les modes d'organisation des missions d'intérêt général, le traité de Maastricht prévoit que les entreprises remplissant des missions de service public sont astreintes, *comme les autres*, à des exigences de concurrence.

● Les principes du mouvement de déréglementation engagé par Bruxelles visent à abolir les positions monopolistiques (de droit ou de fait). Il s'agit *notamment* de séparer des segments d'activités – jusqu'alors intégrés – en dissociant les activités de production, de transport ou de distribution ; ou de constituer des entités géographiques autonomes afin de susciter une concurrence *sur tout ou partie de l'activité.*

● Les directives européennes sont dictées par la nécessité, pour les entreprises *publiques*, de se mettre en phase avec le marché et, dès lors, de se soumettre à l'exigence d'une meilleure prise en compte du client et d'une maîtrise des coûts. Cela les conduit notamment à changer de structure, en passant d'une organisation par métiers à une organisation par produits ou activités.

Convergence européenne de la protection sociale

LES DÉPENSES DE PROTECTION SOCIALE, au sein de ce qui s'appelait encore l'Europe des Douze en 1994, représentaient 28,6 % du produit intérieur brut (PIB), en moyenne, en augmentation de quatre points par rapport à 1980. Entre les deux dates, selon l'Insee, le classement entre les pays n'a pratiquement pas changé, à cette différence près que l'écart s'est réduit, les pays les plus pauvres se rapprochant des pays riches.

Le Portugal et la Grèce ont le ratio le plus bas avec, respectivement, 19,5 % et 16 % ; le Danemark (33,7 %) et les Pays-Bas (32,3 %) le plus élevé. La France (30,5 %) se situe pratiquement au même niveau que l'Allemagne (30,8 %) et pas loin de la Grande-Bretagne (28,1 %). Seuls deux pays voient leurs dépenses diminuer : la Belgique (27 %) et le Luxembourg (24,9 %).

Dans la plupart des Etats membres, les prestations au titre de la vieillesse constituent le poste le plus important jusqu'à 60 % du total en Italie et en Grèce. En tout, elles ont augmenté de 59 % en quatorze ans. Des différences notables apparaissent dans les dépenses liées au chômage entre la part de 15 % dans le total pour l'Espagne, l'Irlande, le Danemark et la Finlande, et les 3 % consacrés par la Grèce, l'Italie et le Luxembourg. Plus contrastées, les dépenses d'assurance-maladie représentent une part des prestations inférieure à ce qu'elle était en 1980.

Peu de comités d'entreprise solidaires pour l'emploi

HORS DE L'ENTREPRISE, les comités d'entreprise s'occupent assez peu de l'emploi et n'ont donc que rarement une attitude solidaire, d'après une enquête menée par la Dares (service des études et de la statistique du ministère du travail). Ainsi, 8 % seulement des CE acceptent l'ouverture de leurs activités aux anciens salariés, 7 % pratiquent des actions de solidarité externe, 5 % favorisent l'accès des salariés à des services de proximité et 4 % entretiennent des relations avec des associations d'aide aux chômeurs.

Au total, d'après leurs secrétaires, 20 % des comités d'entreprise agissent pourtant d'une façon ou d'une autre contre le chômage et l'exclusion, la proportion s'élevant à 53 % dans les unités de plus de 1 000 salariés. Il faut savoir que, dans un cas sur deux, c'est l'absence de moyens financiers qui pose problème, particulièrement dans les établissements de moins de 200 salariés. Si jusqu'à 64 % des secrétaires de CE interviennent effectivement ou disent souhaiter le faire sans en avoir les moyens, la proportion atteint les trois quarts quant ils sont élus CGT ou CFDT, mais 57-58 % s'il s'agit des élus CGC ou sans étiquette. 30 % des élus sans étiquette, FO ou CGC considèrent que ce n'est pas le rôle des comités d'entreprise.

S'y retrouver dans le conseil en management

LA TROISIÈME ÉDITION du *Guide des cabinets de conseils en management* vient d'être publiée (la deuxième est parue en 1995). Cet ouvrage présente 158 cabinets (les 91 plus importants de la profession et 67 régionaux), décrit leur itinéraire, leur structure et cerne leur champ d'intervention. Il analyse aussi les prestations qu'ils fournissent et la manière dont ils les conçoivent, sans aller pour autant jusqu'à la critique féroce.

Le guide signale le potentiel des consultants dont les cabinets disposent et les prix qu'ils pratiquent. Il donne aussi des indications sur la manière de sélectionner un cabinet – et de porter un jugement sur la fiabilité de sa proposition –, sur le rôle du consultant, sur les aides publiques au financement des dépenses de conseil. (*Le Guide des cabinets de conseil en management*, de Jean-Baptiste Hugot, Les Editions du management, 528 p., 440 F. Tél. : 01-53-24-42-38.

DÉPÊCHES

■ **L'EMPLOI PHOTOGRAPHIÉ.** L'enquête annuelle de l'Insee sur l'emploi donne des éléments chiffrés intéressants. La population active, occupée en mars 1997, est de 22,4 millions de personnes (12,5 millions d'hommes, 9,9 millions de femmes). 16,6 % d'actifs travaillent à temps partiel, un phénomène qui touche peu les hommes (5,2 % des actifs hommes), mais beaucoup les femmes (30,9 % des actives).

19,5 millions d'actifs sont salariés, dont 330 000 intérimaires, 849 000 CDD, 234 000 apprentis, et 417 000 contrats aidés (CES, CIE, etc.).

■ **SALAIRES DES CADRES.** Selon une étude réalisée par la CFDT, plus du tiers des cadres à temps plein ont subi une baisse de leur pouvoir d'achat en 1996, une proportion identique à 1995.

Les augmentations individuelles progressent. Près d'un cadre sur deux en a perçu en 1996. A l'inverse, les augmentations collectives baissent et *« ne concernent plus que 51,6 % des cadres l'année dernière, contre plus de 70 % les années précédentes »*.

En outre, la part des cadres n'ayant connu aucune forme d'augmentation *« est en forte croissance »*, puisque cela touche désormais plus d'un cadre sur cinq, contre moins d'un cadre sur dix en 1995.

■ **LES JEUNES ET L'ENTREPRISE.** Les conditions de travail des jeunes entrés dans la vie active en 1995 sont plus difficiles qu'il y a quatre ans. Une étude parue dans *Economie et statistique*, la revue mensuelle de l'Insee, explique que cette précarité grandissante se traduit par un salaire mensuel moyen de 7 % inférieur, en francs constants, à celui de 1991, alors que les débutants de 1995 sont en général plus diplômés que leurs prédécesseurs.

Par rapport à ceux de 1991, les débutants de 1995 sont *« plus fréquemment au chômage »* (38 %, contre 27 %) ou *« passés par le chômage »* (17 %, contre 11 %), cette progression étant plus rapide que dans l'ensemble de la population active, pour laquelle le taux de chômage est passé de 9 % à 12 %.

ques musclent



; baronnies à la SNCF

هكذا من الأصل

Les pépites cachées de l'éducation nationale

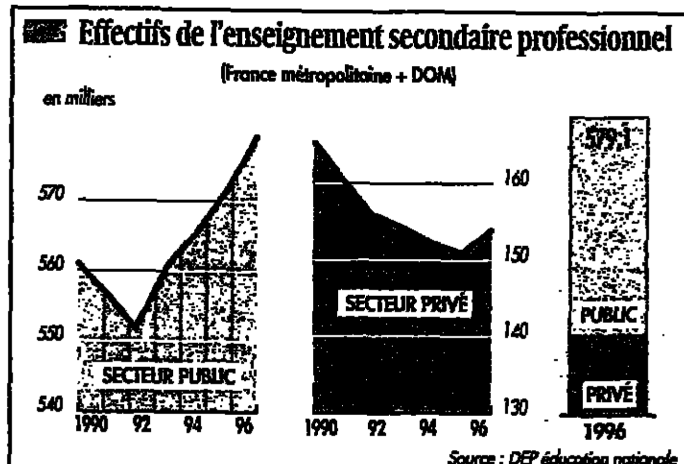
Formation. Certains lycées professionnels de la France profonde offrent des débouchés sûrs. Pourtant les élèves sont rares

Il est des lycées professionnels où l'on enseigne des métiers porteurs d'emplois correctement rémunérés et riches d'intéressantes possibilités d'évolution professionnelle. Mais leurs classes restent à demi vides parce qu'ils sont perdus dans de petites villes de la France profonde. Ils disposent pourtant d'internats pour accueillir les élèves venus de loin. Et, s'il en est de vétustes, d'autres sont tout à fait satisfaisants. Quand, par ailleurs, l'enseignement est assuré par une équipe de professeurs bien vivante, soudée et d'esprit ouvert, il y a là une ressource qu'il est dommage de négliger. Elle a déjà permis à plus d'un adolescent rebelle à l'enseignement scolaire de reprendre pied.

Deux exemples pris dans l'académie de Toulouse : le lycée Clément-Ader de Samatan (Gers) et celui des Industries mécaniques du bois, à Montauban-de-Luchon (Haute-Garonne). Ce dernier prépare aux métiers dits de *« première transformation du bois »* : sciage et affûtage. Longtemps très rude, le travail du scieur a été métamorphosé par les évolutions techniques récentes.

« Aujourd'hui, explique Véronique Baltazar, adjointe du proviseur, *toutes les machines sont automatisées. La personne qui débite les grumes en planches, par exemple, le fait à l'ordinateur. Assise dans un bureau vitré, elle commande à distance les opérations, qui se déroulent dans un hangar contigu. »* Le métier est donc devenu accessible aux filles. Le travail d'affûteur, lui, est un peu plus physique, car les lames – assez lourdes – des scies automatiques doivent être manipulées à certains moments.

Les diplômes préparés sont des CAP, des BEP, et un bac professionnel de première transformation du bois. Les meilleurs élèves peuvent ensuite aller préparer un BTS à Dax, dans les Landes. Pour les cadets (13-15 ans), il est possible d'avoir un premier contact avec la filière en commençant, sur place, par une quatrième et une troisième technologies.



Source : DEP éducation nationale

A l'issue de leur formation, les jeunes sont placés par le lycée, qui reçoit plus d'offres d'emplois qu'il ne peut en satisfaire. Pour les affûteurs, moins d'un tiers des besoins sont couverts. Le travail exige souvent de la mobilité, mais il offre la possibilité de faire des parcours professionnels intéressants. D'assez nombreux emplois sont proposés à l'étranger, notamment en Allemagne et en Afrique, pour conduire des exploitations forestières. Les salaires peuvent alors atteindre 20 000 francs, voire beaucoup plus. Les gains de ceux qui viennent de passer leurs diplômes ne sont évidemment pas de cet ordre. Mais ils sont supérieurs à ceux que l'on obtient à niveau équivalent dans d'autres spécialités.

Au lycée du bois, presque tous les élèves sont internes. C'est un petit établissement qui, dit Véronique Baltazar, vit sur un mode *« très familial »*, avec des professeurs de technologie qui sont sur place tous les jours, du matin au soir, et un conseiller principal d'éducation proche des adolescents. Les diplômes se passent sous la forme du contrôle continu.

Quant au lycée de Samatan – à mi-chemin entre Toulouse et Saint-Gaudens –, il est renommé dans la région pour son dynamisme pédagogique et parce qu'il a su se doter de formations originales porteuses d'emplois. Alors qu'il y a quelque quinze ans l'établissement était menacé de fermeture parce qu'en perte d'effectifs. Les jeunes générations boudaient de plus en plus ses spécialités industrielles.

Aujourd'hui, on continue à y préparer des CAP et des BEP du secteur de la mécanique et de l'électricité ; mais les effectifs se sont mis à remonter – même si le lycée est encore loin d'être plein –, car il donne la possibilité de valoriser ces diplômes modestes par des formations complémentaires qu'il est seul, ou presque, à donner en France.

Celle de *« monteur en lignes caténaires »* d'abord : en un an, après un BEP, on devient spécialiste de la construction et de l'entretien du dispositif d'électrification des lignes de chemins de fer. Puis on est embauché soit par la SNCF, soit par les grandes entreprises à qui elle sous-traite une partie des travaux : Cegelec, SCLE... Un processus équivalent permet de devenir *« monteur-raccordeur en lignes téléphoniques »*. Enfin, on peut acquérir la qualification de *« monteur-technicien en réseaux électriques »* au terme d'un parcours de deux ans, débouchant sur un diplôme national du niveau du bac professionnel. Toutes ces formations se font par alternance.

Ces trois spécialités offrent d'importantes possibilités d'embauche, puis de progrès professionnels. *« Des jeunes qui nous ont quittés voilà deux ou trois ans sont déjà chefs d'équipe ou contremaîtres*, souligne Jean-Pierre Parisse, le proviseur. *Et s'ils font montre de qualités personnelles, ils n'en restent pas là. »* Les salaires de départ vont de 7 000 francs dans les petites entreprises à 10 000-12 000 dans les autres, avec la prime de panier, et ils peuvent monter à plus de 15 000 pour les poseurs de caténaires. Mais attention : la mobilité est la règle. Venant de toute la France, les élèves des formations complémentaires sont, le plus souvent, internes. Les installations sont neuves et, comme elles continuent à être partiellement inoccupées, la vie y est plutôt détendue. On laisse aux jeunes *« une saine autonomie »*, tout en les suivant de près. *« L'ambiance est très bonne et il n'y a aucun problème. »*

Jean-Pierre Parisse se souvient d'avoir vu débarquer un jour un homme qui avait dépassé la trentaine : *« Il paraît que, dans votre lycée, on peut, en un an, accéder à un emploi sûr. J'ai deux enfants, je suis au chômage. Pourriez-vous me prendre ? »* Il était titulaire d'une maîtrise de droit, mais, qu'importe, il était décidé à réussir. Il a vite acquis les bases qui lui manquaient ; aujourd'hui il est chef d'équipe.

Marie-Claude Betbeder

AGENDA

● **RESSOURCES HUMAINES.** L'Institut international de l'audit social tiendra sa quinzième Université d'été, les 28 et 29 août prochain, à Puyricard (Bouches-du-Rhône), autour du thème : *« Audit social et renouvellement des politiques de ressources humaines »*. De nombreux ateliers sont au programme : *« Audit social et gestion des compétences »*, *« De l'intérêt de la loi Robien comme politique d'aménagement du temps de travail »*, *« Méthodes d'évaluation et pratiques de gestion des ressources humaines à venir »*, etc.
Contact : IAS, Université d'été 1997. Tél. : 01-40-76-02-73.

● **SECTEUR PUBLIC.** La fonction publique bouge, et, au-delà, le secteur public tout entier. Comment aborder ces mutations, sachant que leurs missions restent spécifiques et ne peuvent être assimilées à celles du secteur privé ? La revue *Education permanente*, en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et l'université Paris-X, organisent, le 25 septembre, à Paris, une journée de réflexion et de débats : *« Secteur public : moderniser sans détruire »*.
Trois tables rondes sont organisées : *« La fonction publique : son rôle, ses missions, son évolution »*, *« Les modes d'accompagnement du changement et leurs effets »*, *« La formation continue dans le secteur public »*.
Contact : Education permanente, Daniel Wilk. Tél. : 01-40-49-94-70.

● **ÉCONOMIE SOCIALE.** Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (Ciriec) fêtera cette année son cinquantième anniversaire au cours d'une grande manifestation à Bruxelles, les 25 et 26 septembre, sur le thème : *« L'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général. Quels rôles au XXIe siècle ? »*
Le Ciriec compte aujourd'hui des sections nationales dans treize pays : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, France, Grèce, Italie, Japon, Portugal, Slovénie et Suède. Toutes ont pour activités la recherche, la publication et l'organisation de manifestations publiques et scientifiques.
Contact : Ciriec, université de Liège. Tél. : 00-32-43-66-27-46.

● **SPORT.** Fort du succès de sa première édition, qui a rassemblé près de 9 000 visiteurs et plus de 40 exposants, le Forum des métiers du sport a été reconduit. Il aura lieu, les 23 et 24 janvier 1998, dans les locaux de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep) à Paris, sous le patronage du ministère de la jeunesse et des sports et en partenariat, notamment, avec le conseil régional d'Ile-de-France, la Mairie de Paris et l'ANPE Ile-de-France. De nouveaux espaces d'exposition seront mis en place : les métiers du sport dans les collectivités locales, les métiers des industries du sport, les métiers de la presse et de la communication dans le sport.
Contact : Themaccord, Hélène Hascoet. Tél : 01-45-41-73-00.

● **MÉTIERS DE LOISIRS.** Pour faire le point sur les tendances récentes des métiers de loisirs et plus de 400 formations, le centre Inffo a conçu un guide technique intitulé *Se former aux métiers des loisirs*. Cet ouvrage est composé de deux tomes. Le premier analyse l'évolution des loisirs et fournit une bibliographie complète. Le second décrit de manière détaillée les formations permettant d'accéder aux métiers des loisirs. Il propose une liste des 300 diplômes possibles. Le 16 octobre, le centre Inffo organise en outre une journée d'études sur ce thème.
Contact : Centre Inffo, service clientèle-marketing. Tél : 01-41-25-22-22.

● **FORMATION.** Un accord sur la formation est signé, le 2 juillet à Lyon, entre Renault Véhicules industriels, l'Association nationale pour la formation automobile (ANFA) et le groupement amical des concessionnaires de Renault Véhicules industriels (GAC). Cet accord doit permettre de favoriser l'insertion des jeunes dans le réseau, tout en perfectionnant les compétences de l'ensemble des personnels.

L'informatique décisionnelle en quête de cerveaux

Emploi. Le secteur recrute, mais ne trouve pas les profils adéquats

On a beaucoup parlé du passage à l'an 2000, qui va nécessiter une adaptation des systèmes informatiques dans les entreprises, et donc un mouvement d'embauche d'informaticiens. Mais ce phénomène ne sera que *« conjoncturel »*, assure Bechara Raad, directeur de Valoris Groupe, société de conseil et d'ingénierie en systèmes d'information. Pour lui, à l'évidence, l'avenir, c'est l'informatique décisionnelle. *« Toute l'informatique ayant pour objectif d'aider les entreprises à faire croître leur valeur ajoutée, à mieux vendre, mieux acheter, être plus performantes... va se développer de manière très importante »*, affirme-t-il.

Une analyse que partage Marie Achard, directeur de TMIS Consultants, filiale du groupe Altran, spécialisé dans l'informatique d'aide à la décision. Cette technique, explique-t-elle, *« vise à formaliser la stratégie de l'entreprise. A construire un système d'information qui va lui permettre de s'évaluer et donc d'améliorer sa stratégie, de la modifier »*. Dans ce domaine, poursuit-elle, la demande des entreprises est très grande et *« nous avons du mal à y faire face car les jeunes ne connaissent pas notre métier »*.

QUALITÉS RELATIONNELLES

Pour renverser la tendance, TMIS Consultants s'efforce de participer aux forums des grandes écoles, aux cursus de formation. Certes, ici ou là, des modules de formation à l'aide à la décision sont mis en place, mais pas suffisamment, estime Marie Achard. Et lorsqu'ils existent, ils ne sont pas mis en valeur. Bref, souligne-t-elle, *« si les écoles d'ingénieurs veulent être en phase avec le marché, elles feraient bien de développer un peu plus cette activité »*.

Les jeunes ingénieurs sont encore trop souvent formés selon le schéma classique de l'informatique de gestion. *« On leur apprend les nouvelles technologies : Internet, Intranet, Groupware... mais déconnectées de leurs applications réelles. »* Or, l'informatique de décision ne se cantonne pas à la technologie.

Pour construire des outils de pilotage qui permettent de suivre, d'analyser et de prévoir l'activité de l'entreprise, les consultants doivent maîtriser la technologie, mais aussi intégrer le métier de leurs interlocuteurs (contrôle de gestion, marketing...) et bien connaître l'état du marché afin d'anticiper les besoins. D'où la nécessité pour les sociétés de conseil de trouver des candidats ayant des bases solides en informatique, complétées par une formation en gestion, le tout agrémenté de qualités relationnelles, car informaticien et utilisateurs doivent travailler en étroite collaboration.

Albert Mathon, directeur de l'enseignement à l'Ecole des mines de Saint-Etienne, trouve ces remontrances un peu *« rudes »* et un tant soit peu *« provocatrices »*. S'il reconnaît que *« les hiatus sont possibles entre les programmes des enseignements et les besoins des entreprises »*, il assure que les écoles sont prêtes à réagir. *« De même que nous montons des projets industriels avec des entreprises, il serait tout à fait possible d'envisager des relations de partenariat avec les cabinets de conseil et d'ingénierie pour mieux cerner leurs métiers et leurs besoins. »*

En attendant, ces derniers se débrouillent avec les moyens du bord. TMIS Consultants recrute en priorité des jeunes ingénieurs ayant un troisième cycle de gestion ou des consultants confirmés ayant une expérience de l'informatique d'aide à la décision, *« mais il est difficile d'en trouver »*, souligne Marie Achard. Dans la majorité des cas, elle embauche de jeunes ingénieurs, formés par la suite, notamment *via* un système de *coaching* des juniors par les seniors. Vingt embauches sont annoncées pour 1997 et, compte tenu de la forte demande du marché, l'année prochaine sera tout aussi prometteuse. Une bonne progression pour une société qui comptait trente-cinq consultants début 1997.

De son côté, Valoris, qui emploie quelque deux cent quatre-vingts personnes, a planifié quatre-vingts recrutements pour 1997.

MILIEU MOUVANT

« Ce qu'on trouve le plus facilement, ce sont de jeunes ingénieurs ayant une solide formation informatique, connaissant bien les bases de données. Ceux-là, nous les faisons évoluer vers l'informatique décisionnelle par le biais de formations, puis nous les faisons encadrer par des chefs de projet », explique Bechara Raad. Valoris recrute également des diplômés d'écoles de commerce qui ont suivi des modules de formation à l'informatique décisionnelle à l'Essec, HEC ou Dauphine, et des consultants expérimentés qui ont une connaissance du métier des clients et qui se forment à l'informatique décisionnelle en participant à des groupe de travail.

Contrairement à Marie Achard, Bechara Raad ne se plaint pas des carences des écoles dans le domaine de la formation à l'informatique décisionnelle. *« Nous sommes sur un marché de l'innovation. Les écoles sont-elles en mesure de suivre en temps réel toutes ces évolutions technologiques ? Je ne peux pas répondre. »*

En revanche, dans un milieu aussi mouvant que celui de l'informatique, Bechara Raad estime essentiel que les jeunes diplômés aient conscience *« de la nécessité de se former en permanence »*. Et concernant ce point précis, *« il me semble que les écoles font bien passer le message »*, reconnaît-il. Déjà un premier pas de franchi.

Catherine Leroy

REPRODUCTION INTERDITE

Carrières Internationales

CADRES ON LINE

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

LA COMMISSION EUROPEENNE

cherche un candidat hautement qualifié afin de pourvoir un poste au grade A3 pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de l'Union européenne et du programme-cadre.

CONSEILLER DU DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES TRANSURANIENS

COM/R/A/197

Tâches: conseiller le Directeur de l'Institut des Transuraniens (CCR Karlsruhe, Allemagne) et charge plus particulièrement de: ☐ collaborer à la définition de la stratégie de la recherche à effectuer à l'Institut; ☐ proposer l'orientation des activités scientifiques et élaborer les programmes de recherche du programme-cadre; ☐ superviser la qualité scientifique des publications de l'Institut.

Qualifications et expérience requises: ☐ diplôme universitaire dans les domaines en rapport avec la fonction, de préférence en physique du solide, physico-chimie nucléaire; ☐ minimum 15 années d'expérience dans le domaine de la recherche fondamentale, de préférence sur les actinides; ☐ expérience confirmée dans la direction d'une unité scientifique dans un organisme de recherche ou universitaire; ☐ autorité et renom unanimement reconnus dans les milieux industriels et/ou universitaires concernés par les programmes de recherche de l'Institut.

CONDITIONS GENERALES: ☐ **Contrat:** temporaire (à durée déterminée, renouvelable). ☐ **Nationalité:** être ressortissant(e) d'un des Etats membres de l'Union européenne. ☐ **Lieu d'affectation:** tous les lieux de travail de la Commission européenne, donc, souvent en dehors du pays d'origine des candidats. ☐ **Age:** être né(e) après le 08/08/1941. ☐ **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union européenne (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, finnois, français, grec, néerlandais, portugais, suédois) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues. ☐ **Délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit, **avant le 25/07/1997** à l'adresse suivante :

C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche (COM/R/A/197), SDME 4/31, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (télécopieur: + 32 2 296 22 39).

Ils doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée **au plus tard le 08/08/1997**, le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires des Institutions européennes n'est pas recevable. La Commission applique en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. A ce titre, elle encourage vivement les candidatures féminines.

LA COMMISSION EUROPEENNE

cherche un candidat hautement qualifié afin de pourvoir un poste au grade A3 pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de l'Union européenne et du programme-cadre.

CHEF DE L'UNITE "PERSONNEL, ADMINISTRATION ET INFRASTRUCTURE" DE L'INSTITUT DES MATERIAUX ET MESURES DE REFERENCE

(COM/R/A/196)

L'Institut des Matériaux et mesures de référence (CCR Geel, Belgique) encourage et harmonise l'utilisation des normes européennes, des matériaux et des méthodes de référence au niveau européen.

Tâches: ☐ responsable de l'administration et de l'infrastructure de l'Institut des Matériaux et mesures de référence (IMMR) du CCR; ☐ gestion des ressources humaines et des moyens financiers selon les axes stratégiques établis dans le cadre des programmes de recherche de l'Union européenne; ☐ organisation et réalisation des achats de l'Institut en fonction de ses priorités scientifiques; ☐ suivi de toute la gamme des contrats alloués par l'Institut; ☐ gestion de l'infrastructure scientifique (laboratoires, ateliers et bureaux).

Qualifications et expérience requises: ☐ diplôme universitaire en gestion d'entreprises et/ou en gestion des ressources humaines; ☐ expérience professionnelle d'au moins quinze ans, acquise après l'obtention du diplôme universitaire, de préférence dans un cadre international; ☐ expérience en matière de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de gestion d'installations; ☐ expérience confirmée dans la direction et l'administration d'une équipe; ☐ une expérience de la coopération des États membres aux programmes communautaires et une bonne connaissance des activités du CCR constitueraient un avantage.

CONDITIONS GENERALES: ☐ **Contrat:** temporaire (durée indéterminée). ☐ **Nationalité:** être ressortissant(e) d'un des Etats membres de l'Union européenne. ☐ **Lieu d'affectation:** tous les lieux de travail de la Commission européenne, donc, souvent en dehors du pays d'origine des candidats. ☐ **Age:** être né(e) après le 08/08/1941. ☐ **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union européenne (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, finnois, français, grec, néerlandais, portugais, suédois) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues. ☐ **Délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit, avant le 25/07/1997 à l'adresse suivante :

C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, COM/R/A/196, SDME-4/31, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (télécopieur + 32 2 296 22 39).

Ils doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée au plus tard le 08/08/1997, le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires des Institutions européennes n'est pas recevable. La Commission applique en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. A ce titre, elle encourage vivement les candidatures féminines.



LA COMMISSION EUROPEENNE

recherche un candidat hautement qualifié pour occuper, dans le domaine des activités de la politique scientifique et technologique du programme-cadre de l'Union européenne, le poste de grade A3 suivant:

CHEF DE L'UNITE "SOL, EAUX, DECHETS" DE L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT

COM/R/A/195

Description des fonctions: Chef de l'unité "Sol, Eaux, Déchets" de l'Institut de l'environnement (CCR Ispra, Italie).

Principales attributions: ☐ apporter le savoir nécessaire pour comprendre les processus ayant une incidence sur la qualité des sols et de l'eau en tant que ressources utiles; ☐ effectuer le dépistage analytique des sites pollués et le contrôle préventif de la pollution des eaux; ☐ élaborer les critères et les paramètres nécessaires à la gestion des ressources en eau; ☐ élaborer des cadres conceptuels et des modèles pour la prise de décisions complexes et l'évaluation des incidences sur l'environnement.

Qualifications et expérience requises: ☐ diplôme universitaire en chimie ou en sciences de l'environnement, ou dans des disciplines équivalentes; ☐ minimum 15 ans d'expérience professionnelle, acquise postérieurement à l'obtention du diplôme universitaire en chimie analytique appliquée aux problèmes de l'environnement; ☐ expérience confirmée de gestion dans des laboratoires de recherche, et capacités de communication permettant de travailler dans un milieu international; ☐ expérience confirmée dans la conduite d'une équipe de chercheurs et de techniciens; ☐ connaissance approfondie des problèmes actuels et des stratégies dans la recherche et les technologies environnementales.

CONDITIONS GENERALES: ☐ **Contrat:** temporaire (à durée déterminée, renouvelable). ☐ **Nationalité:** être ressortissant(e) d'un des Etats membres de l'Union européenne. ☐ **Lieu d'affectation:** tous les lieux de travail de la Commission européenne, donc, souvent en dehors du pays d'origine des candidats. ☐ **Age:** être né(e) après le 08/08/1941. ☐ **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union européenne (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, finnois, français, grec, néerlandais, portugais, suédois) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues. ☐ **Délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit, avant le 25/07/1997 à l'adresse suivante :

C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche (COM/R/A/195), SDME 4/31, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (télécopieur: + 32 2 296 22 39).

Ils doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée au plus tard le 08/08/1997, le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires des Institutions européennes n'est pas recevable. La Commission applique en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. A ce titre, elle encourage vivement les candidatures féminines.

Dirigeants

Directeur Adjoint au Développement International

Zone Amérique du Sud

Ingénierie/BTP : Cette importante société d'ingénierie (3 milliards de francs de CA), filiale d'un groupe français de tout premier plan, fait partie des majors mondiaux de sa spécialité : la conception et la réalisation de stations de traitement d'eau. Sa constante évolution l'amène à renforcer la direction du développement international. Basé à Paris, le Directeur Adjoint prendra en charge, plus spécifiquement, le développement de la zone Amérique Centrale et Latine. Il accompagnera, animera et motivera les responsables de zone ainsi que les directeurs de filiale sur le plan commercial et sera responsable du bouclage des soumissions. Il travaillera en étroite relation avec l'équipe support vente internationale (montage des dossiers de qualification, préparation des offres...). Ce poste intéresse un candidat de formation ingénieur, âgé de 07038 ans minimum. Il aura acquis une expérience significative de développement commercial/grands projets sur le plan international, dans la grande ingénierie ou le BTP. Il aura développé une bonne expérience dans le choix de partenaires locaux. L'anglais et l'espagnol sont nécessaires. Le poste implique 50 % de temps de déplacements à l'international. Le contexte est de nature à intéresser un candidat de valeur. Les entretiens auront lieu dans nos bureaux parisiens.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle sous référence 229/MO à Henri MICHERON, QUADRA, 100 rue Pierre Duhem, BP 302, 13798 Aix-en-Provence cedex 03.

Quadra
INTERNATIONAL
Executive Search and Selection

LBW

Internationale Projekt Consult (IPC) is a leading provider of consulting services to banks in developing countries and the East European transition economies.

We see the continuing success of our project work within the "Russia Small Business Fund (RSBF)" programme as a challenge to **implement further financial-sector projects in Eastern Europe and the Former Soviet Union, and particularly in Ukraine and Kazakstan**, where the World Bank, the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) and Germany's Kreditanstalt für Wiederaufbau have contracted us to carry out additional financial-sector development measures.

As in the RSBF, IPC's brief in these new projects includes assisting the respective client in selecting the participating commercial banks and providing them with the know-how they need in credit extension, bank operation and management, and IT applications in order to lend to smaller enterprises in the producing and service sectors.

To fill positions in our project teams, we are seeking to recruit

several experienced credit specialists

These experts will be responsible for training a new generation of loan officers and corporate account managers at local banks and assisting them in building up credit operations and creating efficient administrative structures. Successful applicants will be good teachers and trainers, have the self-confidence and assertiveness needed to get difficult jobs done right, and be qualified lending specialists. Applicants should have had a number of years of relevant professional experience and not be over 40 years of age. Fluency in English is a must and a good command of Russian is also required.

The positions to be filled entail working in a challenging and stimulating environment requiring a highly innovative approach to the task of organising banking operations and developing bankers' technical skills. This environment is also one in which social and economic changes of great significance are taking place, and you will need to demonstrate a sensitivity to, and practical understanding of, these changes. You will encounter little in the way of normal banking routine and will soon be given a large measure of decision-making authority in your area of responsibility. You will be part of a project team consisting of young consultants which is supported and guided by IPC's senior staff, who have extensive know-how and extremely broad-based experience in development finance. If you join one of our teams, you will be making a long-term commitment to carry our assignments in the countries of Eastern Europe and the FSU.

Applications, including a full CV and all other relevant information, should be sent to:



Am Eisernen Schlag 31 · D-60431 Frankfurt am Main

Chaque vendredi*
la nouvelle rubrique

Le Monde
INITIATIVES LOCALES

vous propose des opportunités d'emploi en Collectivités Territoriales

** daté samedi*

ationales

xperienced credit specialist

Juristes
Ressources Humaines



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



Jacqueline COUTURET et son équipe
ont le plaisir de vous faire part de leurs nouvelles coordonnées

132, rue La Fayette 75010 PARIS
Tél. : 01 53 24 98 88 - Fax : 01 53 24 98 81



Organisation professionnelle de presse recherche

UN JURISTE

responsable des affaires juridiques et sociales.

Polyvalent(e) et autonome, il/elle aura pour principales missions :

- *le conseil aux entreprises adhérentes en droit de la presse, droit social, propriété littéraire et artistique, droit commercial et fiscal ;*
- *l'encadrement juridique des activités du syndicat ;*
- *la rédaction de circulaires et notes d'information à destination des éditeurs.*

Agé d'environ 28 ans, doté d'une solide formation juridique (maîtrise, 3ème cycle), le candidat doit faire état d'une expérience d'au moins trois ans, incluant de préférence le droit social.

Rigoureux et organisé, il possède les qualités relationnelles qu'exigent des contacts de haut niveau et le contexte d'une structure de taille réduite.

La connaissance du droit de la presse *ou une expérience dans ce secteur d'activité serait un plus.*

.... Envoyer C.V., photo et prétentions au : **SPMI - 71, avenue Franklin Roosevelt - 75008 PARIS**



France Telecom

France Télécom recherche pour sa Direction Juridique et Fiscale un :

Juriste Droit des Télécoms et de la Concurrence

Paris

■ *LE POSTE : Rattaché au **Responsable du Département** et intégré dans une équipe de **juristes confirmés**, ses principales missions concernent :*

- *le traitement de dossiers en **droit des télécommunications** et des **nouvelles technologies de l'information** (réseaux, satellites...),*
- *l'étude de questions de **droit de la concurrence** français et communautaire liées à ces activités,*
- *l'assistance à la négociation et l'élaboration de **contrats**, ainsi qu'à la réalisation **d'opérations de partenariat**.*

*Il assure également le suivi de la **réglementation** applicable dans les domaines des **télécommunications** et de l'**audiovisuel**, en liaison avec les services intéressés de **France Télécom** et les administrations et organismes compétents.*

■ *LE CANDIDAT : **A 30 ans environ**, de formation juridique supérieure de type DEA ou DESS **(droit public économique/droit communautaire/droit de la concurrence)**, complétée de préférence par un diplôme de Sciences Politiques, vous avez acquis une **expérience de 5 ans minimum**. Fortement **motivé** par le domaine des **télécoms** et des nouvelles technologies, vous possédez des qualités de **rigueur**, de **réactivité**, d'**autonomie** et un **très bon esprit d'équipe**. Votre potentiel juridique et humain vous permettra d'envisager de **réelles perspectives** d'évolution dans le Groupe. Anglais vivement souhaité.*

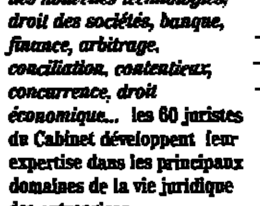
■ *Merci d'adresser un dossier de candidature complet à notre conseil, **Frédéric FOUCARD** ou **Grégoire BERTIN** en mentionnant la référence 3815/FB à ROBERT HALF JURIDIQUE ET FISCAL, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) erobert@half.mgn.fr». Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LBW

Fusions & acquisitions, fiscalité, relations sociales, propriété intellectuelle, droit des nouvelles technologies, droit des sociétés, banque, finance, arbitrage, conciliation, contentieux, concurrence, droit économique... **les 60 juristes du Cabinet développent leur expertise dans les principaux domaines de la vie juridique des entreprises.**




Cette pluridisciplinarité, alliée au dynamisme du Cabinet, nous permet aujourd'hui de renforcer notre potentiel en intégrant huit nouveaux collaborateurs.

AVOCATS DROIT DES AFFAIRES

- **FISCALISTE** débutant réf. LM 01
- **FISCALISTE U.S.** expérimenté réf. LM 02
- **PROPRIETE INTELLECTUELLE / DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES** (IP / IT) débutant réf. LM 03
- **FUSIONS & ACQUISITIONS** 2 collaborateurs expérimentés, dont 1 Avocat admis aux U.S.A. réf. LM 04
- **DROIT DU TRAVAIL** expérimenté réf. LM 05
- ***DROIT DE LA DISTRIBUTION*** *débutant réf. LM 06*
- **FINANCE - DROIT BOURSIER** débutant réf. LM 07

De Formation Juridique Supérieure avec spécialisation, vous possédez, selon les postes proposés, une expérience probante de 3 à 5 ans ou vous débutez.

Doté d'un fort potentiel, vous êtes apprécié pour votre rigueur, votre dynamisme et votre esprit d'équipe. Nous vous proposons des opportunités dans des domaines variés. Toutes vous permettront de révéler vos compétences et d'évoluer dans un environnement international performant, qui nécessitera de votre part une parfaite maîtrise de la langue anglaise, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Adressez votre candidature en précisant la référence du poste choisi à :
BAKER & McKENZIE - Responsable des Ressources Humaines
32, avenue Kléber 75116 PARIS.

Société d'Avocats au Barreau de Paris

La rencontre de deux exigences

La nôtre : *celle d'un cabinet de recrutement résolument* tourné vers les sociétés internationales du secteur high-tech, qui cherche aujurd'hui à s'entourer de nouveaux **Consultants**, à haut niveau de compétences.

La vôtre : celle d'un homme ou d'une femme ayant la volonté de s'impliquer dans une fonction qui lui offre en retour autonomie, responsabilités et possibilité de participation active à la réussite d'une entreprise.

Rencontre autour d'un métier, celui d'assister et de conseiller nos clients dans la recherche de leurs collaborateurs et la constitution de leurs équipes, par annonce ou par approche directe.

Rencontre au sein d'une équipe, professionnelle et chaleureuse, appuyée par une infrastrucure informatique sophistiquée.

Une toute dernière exigence : vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 211/LM, en précisant vos souhaits de rémunération, à **ALPHA CDI**, Joëlle Dujour, 20 avenue André Malraux, 92309 Levallois-Perret Cedex, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Consultez notre Web :
http://www.alphacdi.com



Évidence

Groupe bancaire situé en région parisienne recherche pour son département Contentieux un

Juriste

CHARGÉ DE L'INSTRUCTION ET DU SUIVI DES DOSSIERS DE RECOUVREMENT

Vous possédez une expérience d'au moins cinq années en contentieux dans un environnement informatisé, avec une bonne pratique des procédures collectives et des voies d'exécution.

Votre connaissance de la comptabilité générale et de l'analyse financiere serait un atout.

Votre formation en droit privé (Bac +4/5) est nécessaire pour vous permettre de mener à bien ces missions qui impliquent également une grande disponibilite et une forte capacité relationnelle.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo) sous réf. 5399 à LBW, 42 rue Laugier, 75017 Paris, qui transmettra.

LBW

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEIL

recherche

JURISTE DROIT SOCIAL

Au sein de cette société de renommée appartenant à un réseau international, vous prenez en charge tous les dossiers touchant au droit social et au droit du travail.

Rattaché a la Direction des Ressources Humaines, vous assurez le conseil auprès de votre direction et des directions opérationnelles en matière sociale, le suivi de l'évolution de la législation, l'élaboration des contrats de travail, la préparation des réunions et des négociations avec les représentants du personnel, l'Inspection du Travail et la DDTE, la préparation et le suivi des transactions éventuelles avec des salariés.

Agé de 27-30 ans et de formation DESS ou DEA de droit avec, de préférence, une spécialisation en droit social, vous avez 3 à 5 années de pratique du droit social au sein d'un cabinet d'avocats ou à la direction juridique ou ressources humaines d'un groupe. Au-dela des competences spécifiques que vous avez développées en droit social, vous aurez preserve de bonnes bases de droit civil et de droit commercial. En contact avec de nombreux interlocuteurs, pour réussir à ce poste vous devrez faire preuve de grandes qualités relationnelles, être disponible, rigoureux et avoir le goût du travail en équipe.

Bon niveau d'anglais indispensable.

Poste basé en Région Parisienne.

Rémunération attractive.

Merci d'adresser votre CV sous réf. 3122.

FAIRWAY Horizon Juridique. 40, rue La Pérouse 75116 Paris

FAIRWAY HORIZON

Conseil et Audit

Conseil et Audit

EUTELIS

PARIS - BERLIN
DUSSELDORF - BRUXELLES

Spécialiste des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, EUTELIS accompagne les entreprises dans la conduite du changement (processus, organisation et S.I.) et conseille les acteurs de l'offre dans l'analyse de leurs marchés et de leur positionnement.
La croissance de l'activité nous amène à renforcer notre implantation parisienne.

Consultants seniors en Organisation et Systèmes d'Information
(réf. ORG)

Consultants seniors en Marketing des Technologies de l'Information
(réf. MKT)

Vous êtes attiré(e) par un secteur en mutation permanente et par les enjeux qu'il induit sur les plans humain, organisationnel et économique. Vous associez rigueur, exigence, écoute, initiative et créativité. Vous disposez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans en cabinet ou en entreprise. Vous êtes diplômé(e) d'une grande école d'Ingénieurs ou de Commerce (groupe A). Nous serions heureux de vous faire partager notre enthousiasme et nos valeurs.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation sous réf. du poste souhaité à EUTELIS - Faïza Descloquemant 26 rue Bénard - 75014 Paris.

DIPLÔMÉS D'UNE GRANDE ÉCOLE :
X, MINES, CENTRALE, TÉLÉCOM, ENA, HEC, ESSEC ET/OU MBA...



☞ **Managers**

Vous avez une solide expérience du conseil et démontré vos qualités de leadership. Vous dirigerez et encadrerez des équipes pluridisciplinaires auprès de directions générales en France et à l'étranger. (réf. MA)

☞ **Consultants**

Vous bénéficiez d'une première expérience réussie de 3 ans environ en entreprise ou dans le conseil. Impliqué dans des missions en France et à l'étranger, vous développerez vos compétences dans les domaines clés de l'entreprise : stratégie, fusion et acquisition, restructuration, organisation, systèmes d'information. (réf. CS)

Pour l'ensemble de ces postes, vous êtes parfaitement bilingue anglais et maîtrisez si possible une autre langue européenne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à Alix Guiraud, A.T. KEARNEY, 8/10 rue Victor Noir, 92200 Neuilly-sur-Seine.

ATKEARNEY
http://www.atkearney.com

DIPLÔMÉS
GRANDES ÉCOLES, DESS, AGRÉGATION...

We can make a powerful contribution to your career*

"Editeur"

A.T. Kearney, cabinet international de conseil en stratégie et en management, crée un poste d'"Editeur".

A 35 ans environ, vous avez développé de solides capacités d'analyse acquises dans l'édition ou le journalisme économique, et vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

En étroite collaboration avec nos consultants, vous participerez à l'élaboration de documents jusqu'à leur finalisation dans des délais souvent courts (présentations et rapports clients, articles...).

Créatif, vous avez le sens du concret, vous savez convaincre et travailler en équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature - réf. ED - à Alix Guiraud, A.T. Kearney, 8/10 rue Victor Noir, 92200 Neuilly-sur-Seine.

* Nous contribuerons fortement à la réussite de votre carrière.

ATKEARNEY
http://www.atkearney.com



Consultants en systèmes d'information décisionnels

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

Leader français de l'ingénierie et du conseil technologique, Altran a réalisé en 1996 une croissance de 35%. Regroupant 3200 consultants dans 8 pays d'Europe, nous sommes partenaire de 300 grands groupes dont nous accompagnons la progression dans leurs projets d'innovation.

Alors, si jouer un rôle actif dans les projets majeurs de demain vous motive, rejoignez nos équipes.

Notre fonctionnement souple et décentralisé, vous offre une dynamique de carrière à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant sur l'enveloppe la réf. LMDE-474 à Jean-Michel Martin, Altran, 58 Boulevard Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

Nous recherchons pour une de nos filiales, TMIS Consultants, acteur majeur sur le marché du conseil et de l'ingénierie des systèmes d'information de l'aide à la décision, des consultants débutants ou expérimentés.

Ils s'appuient sur toutes les technologies de pointe en matière de systèmes d'information et doivent intégrer rapidement les contraintes et les attentes de nos clients qui appartiennent à l'ensemble des directions : *Marketing, Financière, Commerciale, Contrôle de* Gestion, Ressources Humaines, Logistique...

Nous intervenons au sein de tous les secteurs : banque, assurance, administration, industrie, services...

Nos consultants mettent en œuvre les technologies les plus évoluées du marché :
- Outils d'analyse et de requêtes : Business Objects, Essbase, Gentium, GQL, Holos, Impromptu, Oracle Express, Powerplay, SAS, TM1...
- Data Mining : statistiques, intelligence artificielle...
- SGBDR : Oracle, Sybase, Ingres, Informix...
- Yield Management...
- Intranet, Internet, Groupware.

Si vous recherchez une large autonomie, la responsabilité *de projets stratégiques*, un contact privilégié avec des clients au sein d'une société dynamique, rencontrons-nous.

Postes basés à Paris et Région Parisienne.

→ http://www.altran.fr



ALTRAN
Les ingénieurs de l'innovation

Le Monde des Cadres



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

Organisation professionnelle de presse
recherche

UN CHARGE DE MISSION

destiné à seconder à terme le directeur.

Il aura pour principales missions :
- le suivi de certains dossiers techniques à forte dominante économique, statistique et/ou communautaire ;
- l'organisation et la gestion des commissions de travail dédiées à ces questions ;
- la rédaction de circulaires et notes d'information à destination des éditeurs.

Il sera capable, par ailleurs, d'une approche stratégique des dossiers, susceptible de déboucher sur un élargissement de ses responsabilités.

Agé d'environ 30 ans, doté d'une solide formation économique + IEP ou équivalent, le candidat doit faire état d'une expérience d'au moins 5 ans (la connaissance du secteur de la presse serait un plus).

Rigoureux et autonome, il possède les qualités relationnelles qu'exigent des contacts de haut niveau et le contexte d'une structure de taille réduite.

Très bonne maîtrise de l'anglais et de l'informatique (TTX + tableur) indispensables.

Envoyer C.V., photo et prétentions au :
SPMI - 71 avenue Franklin Roosevelt - 75008 PARIS



L'Institut d'Etudes Politiques de Paris
recherche
pour son service de formation continue
(Sciences-Po Formation)

UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION

Directement rattaché(e) au Directeur de Sciences-Po Formation, vous prendrez en charge le développement d'une filière de programmes de formation professionnelle continue, plus particulièrement destinée à un public de cadres supérieurs d'entreprises industrielles et de services, dans les domaines de l'économie, des finances et du droit des affaires.

Vous interviendrez à tous les niveaux de ce développement et assurerez notamment, dans une démarche de veille informative active, l'élaboration des supports marketing, la préparation intellectuelle et pédagogique des formations, leur bon déroulement ainsi que leur suivi financier.

Diplômé(e) de l'IEP de Paris, après une première expérience significative acquise en entreprise, cabinet-conseil ou établissement financier, vous avez de réelles qualités d'animation, d'organisation, et vous souhaitez valoriser vos compétences en ingénierie de la formation et en marketing des services.

Ce poste est à pourvoir début septembre 1997.

Merci d'adresser votre candidature à :
Michel Forestié, Directeur de Sciences-Po Formation
215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

L'École nationale supérieure
des télécommunications

recrute

4 maîtres de conférences

dans les champs disciplinaires suivants :
- *architecture de systèmes et réseaux informatiques ;*
- *communications numériques et applications aux télécommunications sans fils ;*
- *systèmes électroniques pour la vidéo et les communications ;*
- *traitement du signal et des images.*

Outre leur activité d'enseignement et de recherche, ils devront contribuer de façon significative à la recherche sur contrat dans un contexte industriel ainsi qu'à la formation continue.

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent. Ils auront une expérience de l'enseignement dans le supérieur, leurs publications dans des revues de haut niveau et leurs *travaux de recherche attesteront de* leur savoir faire. Les titulaires d'une habilitation à diriger des recherches ou ceux possédant une expérience professionnelle significative peuvent également postuler.

Après une première sélection sur dossier, les candidats seront invités à présenter leurs travaux devant une commission.

Les postes sont à pourvoir au 1er novembre 1997.

Pour obtenir tous les renseignements *sur les postes à pourvoir, consulter le* serveur web de l'Ecole :
http://www.enst.fr/actu.html

Les dossiers de candidatures :
lettre de motivation manuscrite, *curriculum vitae, titres et travaux,* deux lettres de recommandation
sont à adresser en trois exemplaires à
Monsieur le Directeur de l'École nationale supérieure des télécommunications,
réf 97/DIR/REC/MC
46, rue Barrault 75013 Paris.

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 18 juillet 1997

Notre Cabinet de Conseil de Direction s'est donné pour mission d'aider les entreprises de service public à affronter la concurrence dans les secteurs dérégulés ou en cours de dérégulation. Nous intervenons auprès de ces entreprises pour les aider à définir leurs stratégies de services et les accompagner dans la *mise en oeuvre opérationnelle de celles-ci, pour tous les composants du mix-marketing des services.*

Pour contribuer à notre développement, nous recherchons un

Consultant senior

A 35-40 ans, de formation Bac + 5 (ESC, DESS marketing, Mastère...), vous avez nécessairement acquis une solide expérience du conseil. vous avez démontré des qualités de développeur de clientèle et, dans l'idéal, vous avez assuré des responsabilités de management dans une entreprise de services. Certaines des missions que vous aurez à assurer nécessiteront des contacts à l'étranger ; vous maîtrisez donc parfaitement l'anglais.

Votre principale motivation pour nous rejoindre est de développer une clientèle au sein d'un cabinet de conseil en expansion.

Poste basé à Neuilly (92).

Merci d'écrire avec CV et prétentions en précisant la référence 15937 sur lettre et enveloppe à notre conseil : TPA - 54 Boulevard Saint-Michel - 75006 PARIS.

TPA

Publipanel



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE CHARTRES ET DE L'EURE ET LOIR
CHARTRES . CHÂTEAUDUN . DREUX . NOGENT LE ROTROU
recrute

UN CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Missions :
- **Informer les entreprises sur les formalités, les procédures, les normes et les aides relatives à l'export ;**
- **les conseiller et les accompagner dans leur développement à l'international.**

Profil :
30 ans environ, formation ESC ou équivalent, anglais, espagnol et portugais courant, et une expérience des marchés de l'Amérique du Sud et de l'ASEAN.

Envoyer lettre de motivation, photo et CV à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Eure-et-Loir, Direction Développement Economique et International, 1, rue de l'Etroit-Degré, BP 62, 28002 CHARTRES CEDEX.

UNIVERSALIS



dernière édition avec CD - ROM
recherche sur toute la France

DELEGUES CULTURELS h/f

Poste à caractère commercial. Pas de porte à porte.
Formation complète à nos produits et méthodes.
Diffusion auprès d'un public varié.
Perspectives d'évolution rapide pour candidats de valeur.
Si vous êtes autonome, dynamique, ambitieux.
Si vous possédez une bonne culture générale et le sens du contact.
rejoignez un grand nom de l'édition en appelant le
0 800 317 400 (Appel Gratuit)

ETHIKA

Nous réintégrons nos bureaux le 28 juin 1997

7 rue Victor Hugo - 69002 LYON
Tél. 04 78 92 91 92 - Fax. 04 78 42 26 37

Ethika
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Notre organisme d'Epargne Retraite par capitalisation, leader sur son marché, recherche son

Responsable du service Gestion des Contrats

Rattaché(e) à la Direction Retraites et Développement, vous animez une équipe (40 personnes) avec laquelle vous mettez en place une nouvelle organisation du travail basée sur la polyvalence et la responsabilisation.

Véritable manager, vous optimisez l'organisation du travail dans un environnement technologique avancé et garantissez la bonne exécution de nos 250 000 contrats individuels sur les plans juridique et technique dans un contexte de fort développement commercial.

Vous participez à la mise en place d'un nouveau système de gestion informatique mettant en œuvre la dernière génération des techniques les plus évoluées : architecture Client/Serveur sous Unix, bases de données relationnelles, gestion électronique de documents, Workflow, messagerie électronique. E.I.S., A.L.M. etc.

De formation Bac+5 (Economie, Droit, Mathématiques Appliquées), âgé de 35 ans *minimum*, vous justifiez d'une expérience probante d'une dizaine d'années dans un poste similaire, dans un organisme d'assurance de personnes (épargne / retraite / prévoyance).

Vous alliez à vos qualités d'organisateur le sens du management d'équipes importantes et la capacité à faire évoluer vos collaborateurs dans un environnement dynamique, tourné vers le service aux clients et soutenu *par une informatique totalement intégrée.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous la réf. LM/06/97, à AB Carrières, 32, rue Washington, 75008 Paris.

ABCarrières

MEDIAPA

Gestion - Finance

Fonction Commerciale





هكذا من الأصل

Gestion - Finance



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

■ *LA SOCIÉTÉ : Notre groupe opère dans les métiers de la transformation de matières plastiques dans les secteurs équipement automobile, médical et urbain. Dans le cadre de la forte croissance internationale d'une des divisions automobile, nous renforçons notre contrôle financier et nous recherchons un :*

Contrôleur de Gestion Projets

Levallois-Perret

■ *LE POSTE : Rattaché au Contrôleur Financier de la division, vous animerez l'analyse financière des projets en cours de développement et des investissements industriels qui peuvent en découler. Vous travaillerez en étroite collaboration avec les Chefs de Projets auxquels vous apporterez un appui opérationnel et méthodologique sur tous les sujets économiques. Vous pourrez être également amené à assurer des missions ponctuelles à la demande du Contrôleur Financier ou de la direction générale de la division, sur tous sujets touchant à la gestion économique des projets.*
Ce poste nécessite une forte mobilité géographique avec environ 50 % de déplacements en France et à l'étranger.

■ *LE CANDIDAT : De formation supérieure (diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs), vous possédez environ 3 à 5 ans d'expérience en contrôle de gestion industriel. Rigoureux et pragmatique, vous êtes passionné par l'industrie et saurez mettre en valeur rapidement vos acquis. Votre degré d'implication sera le garant de votre intégration. Vous parlez couramment l'anglais et idéalement, vous maîtrisez une seconde langue européenne.*

■ *Merci d'adresser un dossier de candidature complet à notre conseil, Jérôme JOUANNEAU-COURVILLE en mentionnant la référence 3809/JJC à ROBERT HALF FINANCE ET COMPTABILITE, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.mgn.fr». Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com.*

LBW

Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Membre du groupe ABN-AMRO, l'un des tout premiers groupes bancaires européens, NSM est une banque commerciale privée à forte vocation financière.
Notre tradition et notre expertise nous placent au tout premier plan de la gestion de patrimoine.

ATTACHÉ CLIENTÈLE PRIVÉE
PARIS

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
ABN-AMRO

En rejoignant notre Direction de la Clientèle Privée, vous valoriserez votre talent commercial, votre connaissance des marchés boursiers et des produits financiers dans une mission de conseil haut de gamme.

Généraliste confirmé, à 30/35 ans environ, votre expérience dans un établissement de renom vous confère une parfaite maîtrise des mécanismes économiques de la gestion de patrimoine.

Aujourd'hui, vous souhaitez exprimer votre savoir-faire dans un environnement en plein développement, particulièrement motivant qui vous permettra d'établir avec vos clients et prospects l'indispensable relation de confiance qui s'appuie sur un professionnalisme éprouvé.

Gestion de portefeuille, crédit, ingénierie patrimoniale ... autant de compétences techniques que vous saurez puiser auprès de nos spécialistes pour proposer à vos clients des solutions complètes en matière d'investissement.

Vos qualités de manager et la connaissance de l'anglais joueront un rôle déterminant dans votre réussite et votre progression au sein de notre Groupe.

Hélène Schweblin vous remercie de lui adresser curriculum vitæ, prétentions et photo sous référence ACP/LM à NSM, 3 avenue Hoche, 75410 Paris Cedex 08.

MEDIAPA

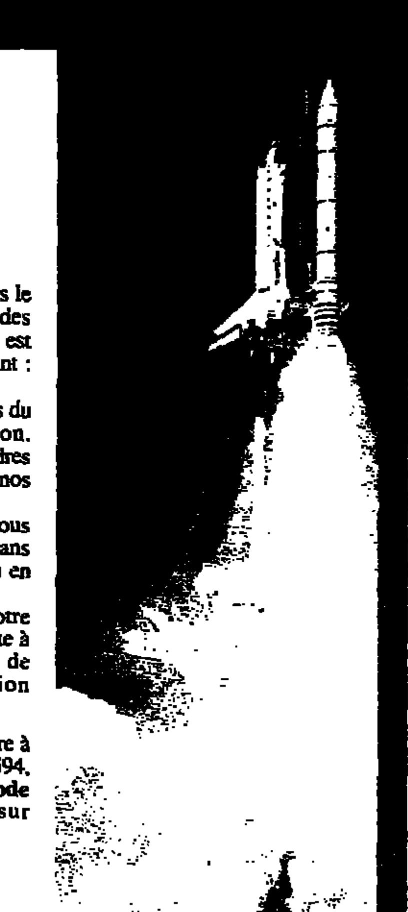
Explorez une nouvelle voie.

Une carrière dans le conseil en recrutement de haut niveau.

Il est probable que vous n'avez jamais envisagé d'évoluer vers le conseil en recrutement. Ce marché en croissance est l'un des rares à offrir autant d'opportunités de réussite. Notre produit est le plus insaisissable, le moins prévisible et le plus passionnant : les hommes.
Aujourd'hui, le groupe Michael Page, leader mondial et français du recrutement, réalise une très forte progression. Michael Page Finance est spécialisé dans le recrutement de cadres financiers pour l'entreprise, la banque et l'assurance. Tous nos consultants sont des anciens professionnels de ces fonctions.
Pour nous accompagner dans cette formidable ascension, nous recherchons des candidats ayant 2 à 4 ans d'expérience dans l'audit, le contrôle de gestion ou la finance, en entreprise ou en assurance.
En échange d'un fort investissement et de l'adhésion à notre esprit d'équipe, nous vous proposons une formation complète à nos méthodes et la prise en charge rapide de missions de recrutement ; nous offrons pour cela une rémunération attractive et des évolutions au sein de notre groupe.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser dossier de candidature à **Hubert de Préval, Michael Page Finance**, 3 bd Bineau 92594, Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** (Connexion 3,48F/Mn) ou de vous connecter sur **http://www.mpfrance.com** sous la référence HDP10107.

Michael Page Finance
Le spécialiste du recrutement Financier



De l'espace pour vos compétences

Société de haute technologie, nous recherchons un Contrôleur de gestion et un Trésorier pour notre direction financière.

CONTRÔLEUR DE GESTION

Au sein du département contrôle de gestion, vous assurez la synthese de l'économie des activités de la société : commandes, chiffre d'affaires, marges, coûts, trésorerie, BFR ...
Vous formulez votre diagnostic sur les objectifs et résultats des activites, conseillez les différentes divisions et participez à l'évolution des systèmes d'information relatifs aux affaires. **Réf. CLM**

ATTACHÉ AU DÉPARTEMENT TRÉSORERIE

Responsable d'une équipe de 5 personnes, vous établissez les prévisions, suivez les réalisations et effectuez l'analyse adéquate. Vous assurez la comptabilité client et participez aux opérations d'emprunt et de placement ainsi qu'à la gestion du risque de change. En collaboration avec les différentes divisions, vous établissez les éléments à caractère financier devant figurer dans les marchés et contrats commerciaux. **Réf. TLM**

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, vous justifiez d'une expérience de 2 à 3 ans dans l'industrie ou en cabinet d'audit pour le poste de Contrôleur de gestion, vous êtes debutant ou possédez une première expérience pour le poste d'Attaché au Département Trésorerie.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence du poste, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

MEDIAPA

Directeur de la production et de la gestion des prêts

NIORT

Société de crédit, filiale d'importantes mutuelles d'assurances, recherche, pour son siège Niortais, son Directeur de la production et de la gestion des prêts.

Vous assurez l'animation d'un ensemble de 35 personnes (production et gestion des prêts, relations clients organisées en plateaux téléphoniques).
Très impliqué dans l'organisation en forte évolution des services dont vous avez la charge et dans la mise en place de nouvelles procédures, vous serez, en outre, étroitement associé à la refonte du système d'information (définition des besoins et coordination des utilisateurs, interface avec l'informatique...).

Pour ce poste évolutif, vous disposez, à 35/40 ans, d'une formation supérieure (type ESC - IEP...) associée à une expérience significative du back-office en secteur bancaire ou dans un établissement financier. Vos qualités d'animateur et vos compétences en matière de traitement de dossiers de crédit, favoriseront votre intégration et votre réussite.
Merci d'adresser votre candidature complète, sous réf. S610, à CAPFOR FM Conseils, Triopolis II, 6 rue René-Cassin, 33049 Bordeaux.

CAPFOR

BRETAGNE - FRANCHE COMTE - ILE DE FRANCE - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - POITOU CHARENTES - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - PYRENEES - RHONE-ALPES

La Documentation française,
éditeur et centre de documentation public, met en place un véritable contrôle de gestion.

Pour cela, elle recrute un

CONTRÔLEUR DE GESTION

junior (H. ou F.), jeune diplômé(e) bac + 5, école de commerce, DESS ou IUP de gestion.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. avec prétentions (sous la référence n° 9776) à : Le Monde Publicité, 21 bis, rue Claude-Bernard, BP 218, 75226 Paris Cedex 05.



Carrières Internationales

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU **MONDE** SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

NORTEL
NORTHERN TELECOM
A World of Networks



EUROPE MIDDLE EAST AFRICA CIS

As one of the world's leading telecommunications companies we have built a reputation as innovators in our field. Through designing developing and implementing high-quality robust networks around the planet, we have helped to make the world a smaller place.

CONTRACTS MANAGER DISTRIBUTION

Working as a member of the Business Development team, your primary responsibility will be to manage the process of establishing and renewing distribution contracts. This includes producing and renegotiating agreements with existing distributors and participation in the identification, accreditation and negotiation of agreements with new distributors.

Key interfaces will be with the sales team, and legal and commercial departments.

Fluent in English you will have a university degree with a minimum of 5 years' relevant commercial experience.

Commercial contracts experience, managing agents or distributors and knowledge of telecommunications is essential.

To apply, please send a typed CV in English, including salary details and quoting the reference ENA02547 to our European Resourcing Centre Nortel, 33 quai Paul Doumer, Paris La Défense, 92615 Courbevoie Cedex, France.

There are many other opportunities within Nortel. Please quote ref. ENA02647 and send your CV to the above address.

We are committed to equal opportunities.

MEDIAPA



Nous recrutons en France, Europe, Amérique, Asie ...

- **Des ingénieurs et cadres (Grandes Ecoles et Bac+5) dans l'ensemble de nos métiers : R & D, Vente, Bureaux d'études, Informatique, Production, ...**
- **Des responsables Technico Commerciaux (Bac+2/3).**
- **Des Techniciens en Organisation Industrielle.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. ALM62, à MICHELIN - Service du Personnel Daniel BOULANGER - 63040 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9

MICHELIN®
Les Moyens de se Passionner



THE INTERNATIONAL TRAINING CENTRE
OF THE INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION IN TURIN (ITALY),
seeks qualified candidates
for the position of

DIRECTOR
OF THE TRAINING DEPARTMENT

Reporting to the Deputy Director of the Centre, the Director of the Training Department is responsible for leading and managing a large-scale training operation in support of economic and social development of Member States and their constituents. He/she will work in an international environment, ensuring : • the formulation of training programmes consistent with the needs of various regions of the world • the effective promotion of the Centre's programmes • the development of new and innovative learning and training strategies and methodologies. He/she ensures also effective liaison / coordination with the various programme units of the Centre.

Qualifications: The successful candidate will have an advanced university degree - or equivalent - in social sciences, development studies, public or business administration, supplemented by at least ten years of professional experience in training management and instructional design. He/she will have the ability to lead and manage a large team of more than hundred collaborators and will demonstrate good communication, negotiation and team-building skills. A solid knowledge and understanding of the economic and social development problematic, the donor community and the UN system is required.

Candidates must be fluent in English with a proficiency level in French and/or Spanish. Knowledge of a third official language will be an advantage.

The appointment at the D2 level of UN salary scale, based in Turin, will be a full-time fixterm contract of up to two years with the possibility of renewal and incorporates an attractive salary and benefits package.

Applications, with a CV and brief note as to why you see yourself as qualified for the job, should be sent to Mr. L. Sacco, Personnel Administrator, Bureau of Personnel, ***International Training Centre of the ILO****, 125, Corso Unità d'Italia, 10127 TURIN, ITALY.*
Telephone : 3911 / 6936679 - Fax : 3911 / 6936699.
Applications should be received no later than 31 August 1997.

The ILO Turin Centre is an equal opportunity employer.



L'Entreprise des P & T se propose d'engager
pour l'immédiat ou à convenir une vingtaine de spécialistes (m/f)
pour le développement et la commercialisation des services
de télécommunications au Luxembourg.

LE CANDIDAT IDÉAL EST TITULAIRE
d'un diplôme universitaire commercial, économique ou technique et/ou aura une expérience confirmée dans au moins un des domaines suivants :

- télécommunications internationales;
- télécommunications mobiles (GSM);
- téléinformatique (LAN, WAN);
- applications informatiques bancaires;
- multimédias.

PROFIL

- maîtrise parfaite (orale et écrite) de deux des trois langues française, anglaise et allemande, la maîtrise de la langue luxembourgeoise peut constituer un avantage;
- aisance rédactionnelle et relationnelle;
- sens de la responsabilité et esprit d'initiative;
- bonne connaissance de la micro-informatique.

Les candidats retenus seront engagés sous le statut de l'employé privé à durée indéterminée

Les intéressés sont priés d'introduire leur dossier comprenant curriculum vitae complet, copies des diplômes, références et photo ainsi que les revendications de salaire à la

Direction Générale des P & T
Service du Personnel
référence 2005
L-2020 LUXEMBOURG

Une première sélection se fera sur base des dossiers introduits. D'éventuelles demandes de renseignements pourront être adressées au numéro tél. +352 4765-4230.





Marketing - Communication

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

CHEF DE PUB JEUNE DIPLOMÉ

Nous sommes une agence de communication spécialisée dans les Ressources Humaines. Principaux acteurs sur ce marché, nous sommes réputés pour notre créativité. *La fidélité de nos clients est la* preuve de notre professionnalisme. Nous recherchons un collaborateur, jeune diplômé, qui débutera son poste par une formation de 6 mois afin de pouvoir, dès janvier, suivre et développer un portefeuille clients. Vous possédez un profil très commercial et avez déjà fait preuve d'un sens créatif lors de stages ou dans *vos activités* personnelles. Votre orthographe est irréprochable, et vous avez *des affinités avec le secteur* informatique. Enfin, votre bonne humeur constante vous permettra de résister au stress d'une agence.

Si cette offre vous intéresse, merci de nous téléphoner au 01 53 29 60 17 et nous vous donnerons plus d'informations.

A bientôt.



Le leader européen en Conseil et Recherche Marketing, 4ème groupe *mondial* (1,7 milliard de FF de CA mondial, 2 700 personnes). A la pointe du développement des nouvelles technologies d'études marketing.

En forte expansion en France (110 M.F. de CA en 1996, 150 personnes), nous renforçons nos équipes pour prendre en charge une clientèle de haut niveau.

Chef de Groupe Etudes Consommateurs (Réf. M-GD01)

Vous possédez une expérience d'au minimum 4 à 5 ans acquise en institut ou en entreprise dans le domaine des études consommateurs à dominante quantitative. Vous êtes de formation grandes écoles (Ingénieurs, Commerciales) et/ou Doctorat. Sous la responsabilité d'un Directeur Associé vous vous verrez confier *la gestion d'un portefeuille de clients (domaine grande consommation) dont vous* serez l'interlocuteur et le conseil privilégié.

Analystes Marketing Panels de Biens Technologiques (Réf. M-FD03)

Sous la responsabilité d'un Directeur de Département, vous aurez la charge de gérer une clientèle de grandes entreprises : suivi du processus du traitement de l'information, développement du portefeuille clients, diagnostic et conseil personnalisé auprès des décideurs d'entreprises.

Ce poste s'inscrit dans une organisation résolument tournée vers l'international et peut nécessiter des déplacements à l'étranger.

Nous souhaitons rencontrer un candidat rigoureux, autonome, aimant prendre des initiatives et appréciant le travail en équipe.

De formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO, DESS, Doctorat...), vous êtes débutant ou vous avez, de préférence, une première expérience acquise en Institut ou chez l'Annonceur.

Pour ces différents postes la maîtrise de l'anglais est indispensable. La connaissance d'une troisième langue est appréciée, tout comme une bonne pratique de la micro-informatique.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à GFK France - Direction des Ressources Humaines - 10, rue Lionel Terray - 92508 Rueil Malmaison cedex.

AMSTERDAM, BRATISLAVA, BRUXELLES, BUDAPEST, COPENHAGUE, GENEVE, GOTEBORG, HONG-KONG, ISTANBUL, LONDRES, MADRID, MILAN, MOSCOU, NEW-YORK, NUREMBERG, OSLO, PARIS, PRAGUE, SOFIA, SYDNEY, TOKYO, VARSOVIE, VIENNE.

ORC CSNCR

Chefs de Produit Junior

Marketing Europe - Munich

INTUIT est un groupe d'origine américaine (CA environ 3 Milliards de Francs) dont l'activité concerne le développement et la distribution de logiciels financiers pour le grand public et de logiciels comptables pour les professions libérales et les PME.

Il s'agit de deux missions opérationnelles et stratégiques à la fois, couvrant l'analyse du besoin client, la définition des spécifications produits, l'interface régulière avec la R & D, le développement des outils marketing et la communication (R.P., publicité, ...). Vous êtes responsable de votre produit, œuvrez pour un projet global et son *compte d'exploitation.*

Diplômé d'une école de commerce ou d'une école d'ingénieur, un MBA serait un plus.

Vous analysez finement les situations et opérez une synthèse rapide. Vous apportez une expérience de Chef de Produit marketing (au *moins 18 mois dans une seule mission) : en grande distribution, sur* des applications financières et comptables ou dans l'édition.

Vous parlez un anglais «fluent».

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) sous la référence LM/CP, à notre conseil Michel Garnier & Associés, 6 avenue Delcassé, 75008 PARIS.

MG&A

LBW

Michel Garnier & Associés

Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

Directeur du Marché des Particuliers

AVEC 28 MILLIARDS DE FRANCS EN TOTAL DE BILAN EN 1996, 950 MILLIONS DE FRANCS DE FONDS PROPRES, 820 COLLABORATEURS, LA CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE OUEST RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT SON

Sous la responsabilité directe du membre du Directoire en charge du pôle Réseau et Développement, vos *2 missions principales seront :*

- de concevoir dans le cadre des orientations stratégiques de l'entreprise, le plan marketing du marché des particuliers et de piloter, coordonner et contrôler les actions relatives à votre marché,
- de manager les équipes placées sous votre responsabilité (25 pers.).

VOUS AUREZ À :

- *participer à l'élaboration de la* stratégie à moyen terme du pôle Réseau et Développement,
- anticiper et veiller à l'adaptation de l'offre commerciale de l'entreprise,
- organiser et contrôler la réalisation du programme d'action commerciale,
- garantir la maîtrise des budgets,
- superviser les plateaux téléphoniques et la banque par téléphone, en garantir et en assurer le développement,
- *représenter l'entreprise auprès des* instances du réseau et de la profession.

De formation Bac + 4/5 ou grandes écoles (HEC, ESSEC, Sciences Politiques, ESC...), entre 35 et 40 ans, vous avez acquis à travers une expérience de banque de dépôts d'au moins 5 ans sur un marché *grand public (particuliers, professions* libérales, commerçants, artisans...), une excellente culture économique, financière et informatique.

Cela vous a donné de solides connaissances des produits et services bancaires et une très bonne pratique des techniques de marketing et de promotion des ventes.

Vous maîtrisez les techniques de management d'équipe, de conduite de projet et d'animation de réunion.

Vous avez des qualités de créativité, d'analyse et de synthèse, de conceptualisation, de structuration et d'expressions écrite et orale.

Vous disposez enfin de facultés relationnelles vous donnant la capacité à travailler en parfaite transversalité dans l'entreprise, comme à la représenter à l'extérieur.

Si ce poste, à fort potentiel de développements, personnel et professionnel, vous intéresse, merci de faire acte de candidature (lettre *de motivation, CV, photo et rém.* actuelle) sous réf. DMP auprès de Frédéric SERRES DRH, Caisse d'Epargne Ile-de-France Ouest, 14 av du Centre, 78067 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex.

LBW

CAISSE D'EPARGNE
ILE-DE-FRANCE OUEST

FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER DE TOUT PREMIER PLAN, SPÉCIALISTE DE LA GESTION D'ACTIFS POUR LE COMPTE D'INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS ET D'ENTREPRISES, NOUS RECHERCHONS UN

Responsable Marketing France

Pour accompagner notre stratégie commerciale, vous proposerez une politique d'offre destinée à notre clientèle française et en assurerez la mise en œuvre avec l'appui de l'équipe marketing France qui vous sera rattachée.

Votre mission vous conduira à structurer, développer et promouvoir notre gamme de prestations en veillant à sa cohérence et à son adaptation permanente tant à la demande de notre clientèle qu'aux évolutions de l'environnement économique, financier et réglementaire.

Vous coordonnerez le développement des produits depuis leur conception initiale jusqu'à leur mise sur le marché en vous appuyant sur les compétences internes adaptées (ingénieurs financiers, gérants, commerciaux, ...) ; vous élaborerez une politique de communication commerciale cohérente et superviserez notamment la création et la gestion des supports de vente.

Professionnel du marketing et de la gestion, vous bénéficiez d'une expérience significative acquise au sein d'une société de gestion ou dans une banque. Vos fonctions vous ont impliqué dans le développement de produits.

A 35 ans minimum, de formation supérieure financière ou commerciale, vous avez démontré des qualités d'organisation, de communication et de créativité ainsi qu'une capacité à animer une petite équipe.

Votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) - Réf. RM/MO - sera examiné par Isabelle BARIETY

CDC·GESTION
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

7, place des 5 Martyrs du Lycée Buffon, 75507 Paris Cedex 15.

ORC

Consultant senior en communication interne

Au sein de l'équipe spécialisée d'une grande agence de communication parisienne, vous interviendrez au plus haut niveau dans les différents aspects de la communication interne et sociale (politique de changement social, évolution des métiers et des compétences, motivation des équipes...), de l'analyse de la problématique à la mise en œuvre des recommandations.

A 30/35 ans, de formation HEC, Essec, ESCP, IEP ou l'équivalent, vous avez acquis une solide connaissance de l'entreprise et des ressources humaines à travers une expérience de 5 années au minimum dans une grande entreprise et/ou en agence. Anglais courant.

Forte implication, sens de l'écoute, aptitude à rédiger et à argumenter avec clarté, goût du travail en équipe, alliés à une véritable éthique professionnelle sont autant d'atouts qui nous amèneront à retenir votre candidature.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 46794 à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

ORC

Grand Groupe de BTP recherche pour sa Direction de la Communication un

chargé de communication H/F

De formation supérieure, vous bénéficiez d'un minimum de 4 années d'*expérience acquise en agence conseil* ou dans un service de communication d'entreprise. Vous démontrez une bonne connaissance pratique de l'édition et de la presse d'entreprise, ainsi qu'une réelle aptitude à l'écriture.

Rigueur, sens de l'initiative et maîtrise de l'anglais sont trois qualités indispensables pour ce poste basé en région parisienne.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, sous réf. 47117, à *Press Emploi*, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra. Confidentialité assurée.

MEDIA SYSTEM







